DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13303 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine VENDREDI 6 NOVEMBRE 1987

Relève au Pentagone

Caspar Weinberger s'en va, et ce départ est vécu à Washington comme un événement de première importance. Pas seulement parce que la vieille garde reaganienne s'effrite un peu plus, pas seulement parce que le président perd en lui un homme difficile mais loyal et fidèle, mais surtout parce que l'obstiné secrétaire à la défense incarnait la résistance à toutes les sirènes du désarmement, un scepticisme et une méfiance profonde à l'égard des Soviétiques.

Son départ à quelques semaines d'un sommet Est-Ouest longtemps attendu inquiète tous ceux qui redoutent de voir Ronald Reagan, poussé par le désir de faire une belle fin avec ce qui lui reste de moyens, se laisser entraîner sur le terrain glissant des concessions. Ce qui a conduit le président à essayer de rassurer ses alliés en leur expliquant, mercredi 4 novembre, avant même l'annonce officielle de la démission du secrétaire à la défense, qu'il n'était pas question de brader la sécurité de l'Europe à la table des négociations.

Derrière la pudique raison officielle du départ de M. Weinberger – la santé, très chancelante, de sa femme, – il est difficile de ne pas entrevoir d'autres raisons, plus politiques.

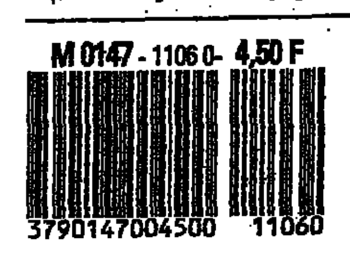
Il y a d'abord ce budget de la défense pour lequel Caspar Weinberger a toujours exigé le maximum sans la moindre diplomatie et qui est en passe, pour la troisième année consécutive, de subir des coupes sévères. Ce qui revient, sous prétexte de réduire le déficit, à remettre directement en cause les coûteux choix du secrétaire à la défense, qui avait sorti des oubliettes les programmes contestés comme le missile intercontinental mobile MX, le bombardier stratégique B-1 et les fusées Trident tirées à partir de sous-marins.

Enfin, il y a surtout ces négociations sur le désarmement qui font la part belle au secrétaire d'Etat George Shultz, auquel l'oppose une rivalité qui date même d'avant la Maison Blanche. Le plus va-t-en-guerre des deux n'étant pas forcément le « faucon » Weinberger, plus nuancé sur la politique au Proche-Orient qu'un secrétaire d'Etat résolument pro-israélien et moins pressé, surtout, d'exercer des représailles au Liban. En toute logique, M. Weinberger pouvait craindre que le prochain traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire (FNI) ne soit qu'un hors-d'œuvre destiné à étendre très vite les négociations à l'initiative de défense stratégique, cette guerre des étoiles dont, après un doute initial, il était devenu le partisan le plus résolu.

Si Caspar Weinberger, cet admirateur fervent du combatif Churchill, abandonne la partie sans plus lutter, c'est sans doute qu'il la croit jouée d'avance. Et ce départ sonne comme un signal d'alarme pour tous ceux que le charme transparent de M. Gorbatchev laisse froids. Le président, lui, gagne peut-être en tranquillité d'esprit avec l'arrivée du compétent mais plus « pragmatique » Frank Carlucci, mais il perd irrémédiablement un de ses conseillers en lequel il avait le plus confiance. Il se retrouve bien seul, avant d'entamer sa dernière année à la Maison Blanche.

(Lire nos informations page 3.)

M 0147 - 1106 0- 4,50 F



Rebondissements dans la crise financière

• Washington laissera glisser le dollar
• La RFA baisse ses taux d'intérêt

Dans le différend Washington-Bonn sur la crise financière, l'Allemagne fédérale a choisi de prouver sa bonne volonté en annonçant, le 5 novembre, de baisser l'un de ses taux directeurs, le « Lombard », ramené de 5 % à 4,5 %. Elle laisse inchangé son taux d'escompte. Simultanément, la Banque de France a relevé ses taux d'intervention de 0.75 point. M. Balladur, ministre des finances, et son homologue allemand, M. Stoltenberg, ont publié un communiqué commun pour expliquer ces décisions, destinées « au renforcement de la stabilité des taux de changes au sein du SME ».

A Washington, où les négociations piétinent entre la Maison Blanche et le Congrès sur la réduction du déficit budgétaire, le secrétaire au Trésor, M. Baker, a déclaré que les Etats-Unis préféraient une baisse du dollar à une récession provoquée par des taux d'intérêt élevés.

L'hiver des privatisations

par Eric Le Boucher

Un « petit porteur » qui aurait acheté des titres de sociétés privatisées le jour de l'offre publique de vente dans la limite disponible (10 titres Saint-Gobain, 4 Paribas, 6 Sogenal, etc.) aurait dépensé 17 000 francs. S'il avait revendu au meilleur cours chacune des actions, il aurait empoché 5 270 F net (1). S'il s'était « dégagé » en bloc juste avant le « lundi noir » du 19 octobre, comme par une intuition géniale, son gain eut été de 2 744,50 F. Au cours du 4 novembre, son portefeuille vaut 17 004,50 F. Il n'a pas plus « gagné » que le prix d'un numéro du *Monde*...

M. Balladur a utilisé l'exemple de ce portefeuille théorique à plusieurs reprises ces dernières semaines, notamment devant l'Assemblée nationale, pour démontrer que la chute des valeurs restait limitée et que les privatisées, entreprises solides, ne se portaient pas si mal.

(Lire la suite page 32.)

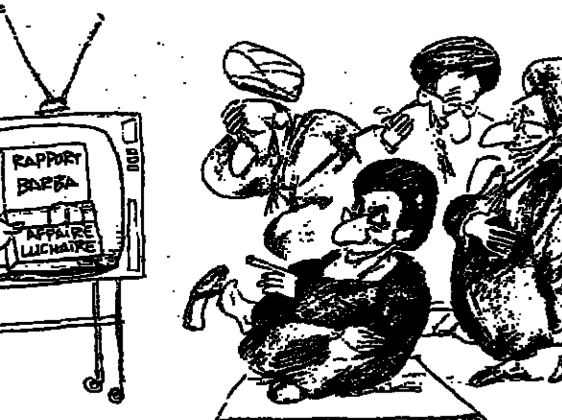
(1) Hors commissions des banques.

L'affaire des ventes d'armes à l'Iran

Le siège de l'Elysée

M. Jacques Chirac a *« déploré »*, le jeudi 5 novembre, les excès auxquels conduit l'exploitation des *« affaires »*. Le premier ministre, qui effectuait un déplacement en Bretagne, a affirmé qu'en de telles circonstances il fallait *« essayer de maîtriser »* et empêcher *« l'exagération de la présentation »*, qui *« porte atteinte à tout le monde »*.

par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau



Bombardé à l'obus de 155 depuis le début de la semaine, le paysage politique menace de n'être bientôt plus qu'un champ de ruines. L'assaut vient d'être lancé contre la casemate élyséenne de M. Mitterrand. Les socialistes savent qu'ils auront du mal à se remettre des coups qui leur sont portés. La zizanie menace le cœur du dispositif de M. Chirac, puisque le ministre de la défense, M. André Giraud, est en désaccord avec la stratégie choisie. La justice est piétinée, une fois de plus. Les Français, pris à témoin d'un conflit dont tous les ressorts ne sont pas encore connus, ne pourront être que confortés dans le désintérêt, voire le mépris, qu'ils éprouvent envers leur classe politique. Nul n'en sortira indemne, pas même M. Barre malgré sa superbe indifférence affichée.

« *C'est la guerre* », dit-on à l'Elysée, comme s'il s'agissait de confirmer, par une parole autorisée, l'évidence énoncée par M. Alain Juppé. La guerre contre le chef de l'Etat qu'il s'agit de déstabiliser, puis de faire plonger dans les sondages pendant qu'il en est encore temps. Car M. Mitterrand reste, du point de vue de la droite, le seul obstacle solide à la conquête totale du pouvoir. Qu'il soit contraint à la capitulation, c'est-à-dire à la renonciation en avril 1988, et la voie de l'Elysée sera grande ouverte devant ceux qu'il a vaincus en 1981. C'est maintenant qu'une dégringolade de la confiance s'organise. Ou jamais.

Les premières offensives avaient été insuffisantes. En une comptabilité d'artificier, on ajoutait aux relances de Greenpeace, l'affaire Nucci et l'inculpation du supergendarme de l'Elysée, Christian Prouteau. Coups nuls, puisque les affaires de la CNCL et Chaumet-Chalandon sont tombées à point nommé pour rétablir l'équilibre de la terreur. Il fallait franchir un degré décisif dans l'escalade. C'est fait. « *Ce n'est pas compliqué,* expliquait M. Robert Pandraud, au début de l'été. *Après Nucci, il y aura Prouteau. Après Prouteau, il y aura Luchaire.* » Le programme est parfaitement respecté.

(Lire la suite page 11 et nos informations page 10.)

L'URSS et le SIDA

Un entretien avec le docteur Pokrovski,
Président de l'Académie de médecine d'Union soviétique

Le SIDA, à son tour, est touché par la « glasnost »... Fini le temps où la presse soviétique affirmait que ce virus avait été *« fabriqué »* par les Américains, lors d'expériences menées à Fort Detrick (Maryland) pour la mise au point d'armes bactériologiques. Aujourd'hui, les scientifiques soviétiques cherchent, au contraire, à « innocenter » les Etats-Unis. Cette maladie a une origine *« naturelle »*, affirme le docteur Valentin Pokrovski, président de l'Académie de médecine de l'URSS, dans l'interview qu'il nous a accordée. Selon lui, la *« transparence de l'information »* en URSS doit également s'appliquer au SIDA.

Les autorités américaines se félicitent de ce changement d'attitude. En avril dernier, elles avaient indiqué, par la voix du chirurgien général des Etats-Unis, le docteur Everett Koop, que toute coopération scientifique entre les deux pays serait *« impossible tant que continueraient les campagnes de désinformation en URSS »*.

(Lire page 23.)

La mort de Pierre Seghers

L'homme de Babel

Le poète et éditeur Pierre Seghers, qui, depuis près de cinquante ans, jouait un rôle de grand découvreur, est mort, le mercredi 4 novembre, à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne). Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Ses obsèques auront lieu le lundi 9 novembre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, à Paris.

Pierre Seghers avait la ferveur communicative, l'amitié enracinée et le regard toujours ébloui par une merveille nouvelle. Dans l'âme, il était sourcier ; il suivait d'instinct tous les chants souterrains : ceux qui allaient surgir torrents, comme ceux qui resteraient murmures. Il accueillait les tempêtes verbales avec fougue et la rosée de la pensée avec délicatesse.

Ami de Cendrars, il cisela aussi en français les *haïkaï* japonais les plus fragiles. Il aimait le cri et la noblesse du refus, il célébrait la douceur de Saadi, partageait l'ivresse mystique de Hafiz et contemplait les étoiles avec Omar Khayyam. Il avait le sang hanté par toutes les voix du monde et savait combien la poésie est l'accès le plus soudain à la citoyenneté universelle. Rêvant d'accents fraternels, d'harmonies partagées, de trésors inouïs jetés au soleil et au secret des nuits, Pierre Seghers avait son lieu en chaque terre inconnue pourvu qu'il y eût là un homme prêt à dire sa joie, ses souffrances, sa raison, sa déraison et son amour de la vie.

ANDRÉ VELTER.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde
LIVRES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Le Japon et nous

A propos du livre « les Dents du géant », de Christian Sautter

par JACQUES DELORS (*)

LE consentement du Japon est devenu indispensable pour la stabilisation des taux de change des grandes monnaies. Sa contribution au recyclage des excédents financiers en faveur des pays en voie de développement apparaît décisive. Le Japon est bien le nouveau poids lourd de l'économie mondiale. Mais quel est donc ce grand pays ? Les observateurs occidentaux hésitent entre le modèle et le repoussoir, selon qu'ils cherchent à valoriser ou à démythifier la société japonaise. Or le Japon ne fait ni l'ange ni la bête ; il se caractérise d'abord par sa différence.

Christian Sautter, dans son dernier livre *les Dents du géant* (1), a le don d'apprivoiser cette différence. Déjà, il y a quatorze ans, il avait attiré notre attention sur l'effort consenti par tout un peuple pour acquérir la force qu'on lui connaît aujourd'hui (2).

Ce droit que donne Christian Sautter à la différence permet de mieux discerner ce qui, pour nous, Européens, peut servir d'exemple. Pour ma part, je retiens trois idées qui peuvent guider notre action.

Aucun retard industriel n'est jamais définitif. — Il ne faut pas oublier qu'en 1963 le Japon exportait moins de cent mille voitures de tourisme et camions alors qu'en 1985 il a battu le record des six millions sept cent mille. En 1974, les Américains régnaient sans partage sur le marché des composants semi-conducteurs, alors qu'ils accusent aujourd'hui un déficit commercial dans ce secteur vis-à-vis des Japonais. Confrontés à des retards moins importants et dotés d'atouts non négligeables, les industries de la Communauté ne doivent donc pas céder à l'euro-pessimisme.

L'information est la clé de l'élaboration des stratégies. — Les grandes entreprises japonaises ont constitué, chacune pour son compte, des réseaux mondiaux d'information ; ils complètent les efforts du MITI, qui consacre des ressources considérables à la collecte et au tri des renseignements publics accessibles dans le monde entier. Cet « intelligence service » voit transiter les meilleurs agents de l'administration et des entreprises. Grâce à lui, *« les entreprises et les laboratoires japonais accèdent en temps réel à cinq cent mille résumés rédigés chaque année à partir de onze mille revues, dont sept mille étrangères venant de cinquante pays, de quinze mille rapports techniques, de cinq cents rapports de conférences, de plus de cinquante mille brevets intelligemment sélectionnés chaque année »*.

Pour certains économistes « post-industriels », l'information est désormais le troisième facteur de production, au même titre que la main-d'œuvre et le capital ; c'est sans doute du Japon qu'ils tirent leur inspiration.

Le rôle de l'organisation prime celui de la robotisation. — Un exemple frappant en est donné dans le cas de l'industrie automobile : *« General Motors a fait deux essais : le premier a été, toute honte bue, de confier à Toyota la modernisation d'une vieille usine californienne, à Fremont ; le second a été de construire une usine entièrement robotisée à Hamtramck, dans son fief du Michigan. »* Les résultats ont « horrifié » les dirigeants de General Motors. L'entreprise conjointe avec Toyota était deux fois plus performante que la moyenne des usines du groupe, et surpassait facilement l'usine robotisée.

Telle est sans doute la leçon fondamentale que nous inspire l'exemple japonais. Trop souvent, nous mettons en avant la dureté des conditions de vie, la faible couverture sociale, le sort ingrat de la sous-traitance, toutes choses qui tendent à s'estomper lentement dans une société japonaise en évolution profonde. Mais, ce faisant, nous ignorons les véritables ressorts du dynamisme japonais que sont la prépondérance de la gestion des ressources humaines sur celle des machines et la recherche constante de la cohésion sociale.

Pour autant, le Japon n'est pas invulnérable. Il connaît des tensions et des hésitations ; il est le théâtre d'importants débats intérieurs entre les générations, sur le modèle de développement futur et sur la relation au monde extérieur.

La Communauté européenne, le Japon et les Etats-Unis composent un monde tripolaire. La cohésion politique occidentale se double d'un réseau dense de relations scientifiques, industrielles et financières. L'extraordinaire agilité japonaise, s'insérant dans la trame de ses partenaires, y est pour beaucoup. Mais s'agit-il encore d'un tripôle ? Ne voit-on pas se constituer depuis quelques années entre les deux rives du Pacifique un formidable duopôle ? Qu'en sera-t-il de l'Europe, si la puissance militaire et scientifique des Etats-Unis s'allie avec le savoir-faire socio-organisationnel du Japon ?

L'Europe ne s'adresse pas au Japon en plaignante. Il y va, en fait, de la santé profonde de l'économie mondiale que le triangle Communauté-Etats-Unis-Japon repose sur des bases mieux équilibrées.

Un sentiment d'insularité

Pour des raisons économiques et financières d'abord : le cœur du commerce mondial bat en Europe, d'où sont issus 30 % des échanges mondiaux. Aucun accord monétaire durable et efficace ne peut être conclu sans la participation de l'espace financier stable constitué grâce à l'accord de change du système monétaire européen, depuis 1979.

Pour des raisons politiques également, le triangle devra se rééquilibrer : le Japon pourra-t-il accepter longtemps de subvenir aux besoins du Trésor américain, tout en subissant sa tutelle politique ? Et combien de parlementaires aux Etats-Unis, s'exprimant en faveur du protectionnisme, ne se souviennent-ils pas des ambitions de l'Empire du Soleil Levant ?

Oui, le temps d'un approfondissement réciproque des relations entre la Communauté européenne et le Japon est venu. C'est l'esprit des nouveaux contacts que j'ai cherché personnellement à établir, depuis deux ans, avec les responsables politiques du Japon, en tant que président de la Commission européenne.

Au-delà d'un affrontement pointilliste sur les multiples obstacles non tarifaires aux échanges, l'enjeu véritable est celui d'une reconnaissance mutuelle de deux anciennes civilisations à vocation internationale. Les Européens doivent comprendre la spécificité culturelle de la société japonaise, la force de sa vie intérieure et de sa tradition. Mais ils attendent de leurs partenaires qu'ils prennent progressivement, mais significativement, leur véritable place dans la construction d'une économie mondiale prospère. De nombreux signes montrent que cet enjeu a été perçu au plus haut niveau. Mais les résistances sont très fortes et l'Europe est légitimement impatiente de voir s'ouvrir les marchés japonais.

En d'autres termes, le Japon doit comprendre que l'on ne peut pas être une des trois principales puissances économiques du monde et refuser, dans le même temps, de partager les responsabilités mondiales. Il n'est pas normal que l'exportation des produits européens courants relève encore de l'exploit ; il n'est plus acceptable que cinq des dix premières banques opérant en Europe soient japonaises, alors que la réglementation interdit pratiquement aux banques européennes de dépasser 4 % du marché financier nippon.

Nos amis japonais doivent aujourd'hui surmonter le sentiment d'insularité auquel ils doivent jadis d'avoir fait face à de graves crises internes. A ce prix, l'Europe demeure ouverte et s'ouvrira encore davantage avec la réalisation du grand marché intérieur. Elle peut constituer un lieu d'accueil privilégié du savoir-faire industriel et social du Japon, par une coopération plus intense, mais sur un pied d'égalité, sur une base de réelle réciprocité. Relations qui ne doivent pas se limiter à l'économique et au financier, mais s'approfondir dans les champs du politique et du culturel.

(*) Président de la Commission européenne.

(1) Ed. Orban, Paris 1987, 322 p., 98 F.

(2) *Le Prix de la puissance*, Ed. du Seuil, Paris, 1973.

L'hypnose du petit porteur

par PHILIPPE SIMONNOT (*)

« TANT *qu'on n'a pas vendu, on n'a pas perdu.* » Combien de fois avons-nous entendu, durant les journées fatidiques, ce slogan répété sur les ondes par les bouches les plus savantes, les plus autorisées ! Peut-être les experts qui, dans la panique, se raccrochaient à ce truisme auraient-ils été plus crédibles s'ils avaient dit sur un ton aussi assuré quand la Bourse flamboyait à la hausse : *« Tant qu'on n'a pas vendu, on n'a pas gagné. »* Si aujourd'hui l'appauvrissement du petit porteur, comme on dit, est fictif, c'est que son enrichissement hier était une illusion. Mais qui osait le dire ?

Sans doute croit-on bien faire maintenant en conseillant de ne pas vendre à la baisse, de résister au délire collectif. Mais ce discours très raisonnable a de dangereux effets secondaires qu'il importe de prendre en compte dès aujourd'hui.

Où est le danger ? Un exemple concret peut le faire toucher du doigt beaucoup mieux que maintes considérations abstraites que l'on entend à longueur de journée. Il y a seulement quelques semaines, M. Dupont était un homme heureux. Ayant gagné, au moins sur le papier, beaucoup d'argent à la Bourse, il avait décidé de faire repeindre son appartement. L'entreprise Durand avait établi à cet effet un devis de quelque 30 000 francs. Et M. Dupont s'apprêtait à vendre des actions d'un montant équivalent.

Si l'opération s'était faite, on peut supposer que M. Durand ou ses salariés auraient replacé cet argent à la Bourse pour profiter à leur tour de la hausse des cours. Au terme de cet aller-retour, tout se serait passé comme si ces 30 000 francs n'avaient pas quitté le palais Brongniart tout en finançant une activité tout à fait réelle.

Mais voici le krach. Obéissant au truisme rappelé plus haut, M. Dupont renonce à son projet. Du même coup, M. Durand est condamné à l'inactivité. Si les six millions de petits porteurs sont aussi prudents que M. Dupont, il est facile d'imaginer les ravages qui s'ensuivront dans l'économie. Ainsi, en prêchant la sagesse, a-t-on embouché sans s'en rendre compte les trompettes de la récession.

Quand la Bourse flambait, les docteurs ont beaucoup glosé sur les divergences croissantes entre la « sphère financière » et la « sphère de l'économie réelle ». Or c'est aujourd'hui que cette terminologie sinon scientifique, du moins poétique, risque de prendre vraiment du sens, la finance étant pour de bon, cette fois, déconnectée de l'économie. La Bourse est, en effet, devenue un piège d'où les malheureux qui y sont encore ne peuvent sortir et où les chanceux qui ont réussi à s'échapper sans perte ne risquent pas de revenir avant longtemps.

Justement, diront les optimistes, cet argent qui n'ira plus à la Bourse, il faudra bien qu'il aille quelque part. On se rassure comme on peut, mais, ce faisant, on oublie un élément il est vrai peu connu du circuit économico-financier, à savoir la vitesse de la circulation de la monnaie. D'« actives », comme disent les théoriciens, les encaisses risquent de devenir « passives », la vieille « trappe monétaire » tant dénoncée par Keynes entre les deux guerres s'ouvrant à nouveau sous nos pas apeurés. Or il faut bien se rendre compte qu'un ralentissement de la vitesse de circulation équivaut à une destruction de monnaie, génératrice elle-même d'une spirale récessionniste suicidaire.

La remède à une telle situation est archi-connu. Il a eu pour nom dans le passé l'« euthanasie du rentier ». Mais chut ! C'est le moment le moins idoine pour le crier sur les toits. Raison de plus pour répéter : *« Tant qu'on n'a pas vendu, etc. »* Avant l'euthanasie, l'hypnose !

(*) Journaliste.

Au Courrier du Monde

CIVILISATION

Scandales et justice

Ils étaient peu nombreux, en 1958, ceux qui pensaient que jamais la Constitution n'aurait dû ramener le pouvoir juridictionnel au rang de simple service public. On sait trop ce qu'il en coûte des services et surtout des « petits services » toujours bons à rendre aux puissants.

Entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, seul un pouvoir juridictionnel fort garantissait une démocratie propre. Le désenchantement et le fatalisme ont pris la place de la passion et de la volonté et les juges sont devenus les outils des règlements de comptes politiques. Il n'y a plus à se salir les mains en faisant de la politique puisqu'on salit celles des juges.

La machine judiciaire se met en marche sur ordre, ou se grippe sur ordre contraire. Elle vous sert, à la demande, de la forfaiture ou de la subornation de témoin, comme un distributeur automatique.

Si l'on mesure le degré de civilisation d'un pays au nombre de scandales que l'on y découvre, la France n'a plus d'effort à faire, elle a retrouvé sa place dans le monde.

Mais si l'on mesure le degré de civilisation d'une nation à l'indépendance de sa justice, la France devra faite un gros effort pour la garantir. Cela doit se traduire en particulier dans le budget de l'Etat. Il n'est pas encore trop tard.

C'est le seul moyen d'éviter la guerre des juges.

YVES MARCHAND,
avocat, maire de Sète.

INNOCENCE

Tout inculpé...

On parle sans cesse de réforme de notre code pénal. Ne pourrait-on au moins le modifier sur un point capital qui touche au vocabulaire ? Il est urgent de substituer un autre mot au mot « inculpé ». Même si *« tout inculpé est présumé innocent »*, cet adage est tombé en désuétude, et le simple emploi du mot porte préjudice à la personne. Un témoignage récent : votre titre *« Michel Droit menacé (sic) d'inculpation »*.

D'autant que — et c'est là le scandale — il suffit qu'un hurluberlu quelconque dépose — moyennant une caution dérisoire — une plainte contre vous pour que le seul moyen d'avoir accès au dossier soit de demander à être inculpé ! Pour être passé par là et avoir été naturellement relaxé, je connais cet aspect ubuesque de notre droit. Un peu d'imagination linguistique le ferait disparaître...

Et, en attendant, que la presse utilise son quatrième pouvoir (disait Péguy) à être aux côtés de l'innocent... donc de l'inculpé, serait-il ministre ou académicien.

YVES REY-HERME
(Paris).

COMPTES

TPG et communes

Dans *le Monde* du 24 octobre, vous évoquez les termes d'une lettre adressée à tous les sénateurs par l'Association des magistrats des chambres régionales des comptes au sujet de l'éventuelle restitution aux trésoriers-payeurs généraux du jugement des comptes des communes de moins de 2 000 habitants.

J'aimerais rappeler que les trésoriers-payeurs généraux n'ont jamais disposé d'un droit de tutelle sur les collectivités locales ; au contraire, l'exercice de leur magistère a souvent atténué les prises de position des autorités préfectorales.

D'un autre point de vue, si leur rôle de juge (partiel) des comptes a pu donner lieu, dans le passé, à quelques critiques de la part des collectivités locales, c'est parce qu'ils transmettaient les décisions et demandes d'information de la cour, lesquelles étaient en bien des cas pointilleuses et le plus souvent trop tardives. Néanmoins, ils ne cessaient, par commentaires verbaux, de tenter d'atténuer, généralement avec efficacité, le caractère parfois irritant de certaines interventions de la cour.

En tout état de cause, comment ne pas souligner que, en élevant au niveau de la région ce qui était déconcentré au stade départemental, la création des chambres régionales des comptes s'inscrivait à contre-courant de l'entreprise de décentralisation ?

ANDRÉ NEURRISSE
(Paris).

HÉLICOPTÈRES

Rafles au Pays basque

On connaît maintenant le prix des soixante-treize réfugiés basques expulsés il y a quelques semaines par la police française : dix-huit hélicoptères de combat Super-Puma. Les Espagnols sont un peu radins, le jour où, grâce à la France, ils décrochaient la présidence de l'UNESCO ! Tout juste un hélicoptère pour quatre réfugiés ! Il est vrai qu'il s'agit de Super-Puma et non de Puma tout court. Il n'empêche que ça met la vie et la liberté des hommes à pas très cher.

Est-ce pour cela qu'à l'aube du samedi 3 octobre on a lancé des centaines de policiers sur le Pays basque encore endormi ? Est-ce pour cela qu'on a forcé des portes à coups de pied ou même de hache ? Est-ce pour cela qu'on a tiré de leur lit des hommes, des femmes et des enfants ? Est-ce pour cela qu'on les a parqués dans une caserne qui rappelait certains camps de sinistre mémoire ? Est-ce pour cela qu'on a livré certains d'entre eux, menottes aux poings, à une police espagnole qui, selon Amnesty International, continue de pratiquer la torture ?

Triste France des droits de l'homme, triste démocratie ! Elle n'a même pas de pudeur. Au moment même où elle transférait au Panthéon les cendres de René Cassin, père de la Déclaration universelle des droits de l'homme et originaire du Pays basque, elle bradait ces mêmes droits de l'homme pour fourguer une escadrille d'hélicoptères !

Dix-huit Super-Puma pour une rafle au petit jour. Tout bien pesé, les réfugiés basques ont de la chance. Aux yeux de leurs gouvernants, tant d'êtres humains valent tout juste une simple cartouche !

DENIS LANGLOIS,
avocat et écrivain (Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

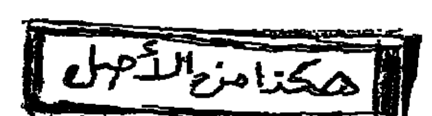
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Etranger

ÉTATS-UNIS : en remplacement de M. Weinberger

M. Carlucci est nommé secrétaire à la défense

La nouvelle devait être rendue officielle dans la journée du jeudi 5 novembre, lorsque le président Reagan recevra Caspar Weinberger à la Maison-blanche : le secrétaire américain à la défense part après près de sept ans à la direction du Pentagone. Et sous les raisons personnelles se profilent les motifs politiques qui conduisent le dernier « faucon » de l'administration Reagan a quitter le navire. Son successeur, Frank Carlucci, diplomate de carrière qui occupa de nombreuses fonctions tant à la CIA qu'au Pentagone, est plus connu pour son pragmatisme et son efficacité au sein d'une administration dont il vient de remettre en ordre, après la débâcle politique de l'Irangate, le Conseil national de sécurité. Le successeur de Frank Carlucci devrait être son adjoint actuel au NSC, le général Colin Powell, qui sera du même coup le premier officiel noir a occuper pareille fonction.

Le démissionnaire

Superman et Disraeli

A le voir pousser tout seul son chariot dans un supermarché, on a du mal à le distinguer des autres acheteurs. Qui pouvait s'imaginer que cet homme élégant, correctement habillé, la chevelure soigneusement ondulée, était Caspar Weinberger, le *« Superman du Pentagone »*, à la tête de la plus puissante machine militaire du monde capable de faire sauter la planète. Son visage aux traits fins, ses lèvres serrées et son petit gabarit lui donnent l'air d'un fondé de pouvoir.

Mais, sous la frêle enveloppe d'un suave patricien (il n'élevait jamais la voix) cultivant un sens de l'humour acéré et même une certaine désinvolture, on trouvait un homme d'acier, de principe et de conviction, convaincu que la tâche prioritaire des Etats-Unis est de fermer *« la fenêtre de vulnérabilité »* que le grand effort militaire soviétique a ouverte dans les défenses de l'Occident.

« Cap the Knife »

Ce brillant sujet, diplômé de droit d'Harvard, avec la plus haute mention, n'avait qu'une faible expérience des affaires militaires. Avocat californien, il travailla, comme le secrétaire d'Etat Shultz, dans la grande firme Bechtel. Mais il en imposa aux militaires, impressionnés par ce « pékin », ce juriste pointilleux qui réussit par sa ténacité à obtenir du Congrès une augmentation massive du budget militaire passant de 180 milliards de dollars en 1982 à 274 milliards en 1987.

Paradoxalement, en Californie, aux côtés du gouverneur Reagan, son zèle à couper dans les dépenses publiques lui valut le surnom de « Cap the Knife » (Cap le Couteau) par assimilation à Mackie, héros de *l'Opéra de Quat'Sous*. Il est vrai qu'il coupait surtout les dépenses sociales. Caspar Weinberger a toujours cité Churchill pour justifier sa profonde méfiance de l'Union soviétique. *« Certains de nos alliés européens s'inquiètent de ce qu'ils appellent notre rhétorique belliqueuse... Mais nous devons tenir compte de la menace militaire que la puissance soviétique fait planer sur l'Occident. »*

Pour ce Californien de naissance, l'Europe stratégique ne se limite pas à l'Europe, sa conception est globale, il assimile l'Amérique à une île dont les lignes de communication doivent être protégées par une puissante marine et dont les forces aéronavales sont en mesure de faire face à toutes les situations. Bref, si la nécessité l'exige, l'Amérique doit être prête à agir seule. Néanmoins, au fil des années, il a étroitement travaillé avec les pays de l'OTAN, donnant la priorité au resserrement de l'Alliance atlantique.

« C'est mon Disraeli » (1), a dit un jour le président Reagan. Les deux hommes se connaissent depuis longtemps et, à partir de cette relation privilégiée, Cap était en mesure d'influencer le président, de le détourner des sirènes de la *détente*. Au Pentagone (familièrement appelé petit département d'Etat), il avait groupé des spécialistes de politique étrangère sous l'autorité de Richard Perle, son premier adjoint, démissionnaire depuis quelques mois, recommandant la plus grande fermeté à l'égard du Kremlin. Ses relations avec le Congrès étaient difficiles, les parlementaires se méfiaient de son autorité, de ses relations personnelles avec le président, de son opposition sourde mais tenace au département d'Etat.

Cap menait une vie discrète avec sa femme malade et ses deux enfants. A l'écart du *« circuit social »* de la capitale, il développait des intérêts variés. Il a été critique littéraire pour plusieurs journaux californiens : *« Je suis un journaliste frustré »*, a-t-il dit un jour, cultivant l'image d'un dilettante. Mais il est un grand amateur de théâtre, d'opéra, de musique classique. Dans son bureau du Pentagone, il travaillait sur un fond sonore permanent : Mozart... préféré à Wagner.

HENRI PIERRE.

(1) Premier ministre conservateur britannique en 1867-1868 et de 1874-1880.

Le nouveau chef du Pentagone

Un loyalisme efficace

De ce petit homme grisonnant, à l'allure modeste qui semble vouloir faire oublier qu'il est « sorti » de Harvard et Princeton, Henry Kissinger, lorsqu'il présidait aux destinées de la diplomatie américaine, disait à chaque crise inextricable : *« Allez me chercher Carlucci pour débrouiller tout ça. »*

Voué aux missions impossibles et, du même coup, pas toujours très nettes (de son propre aveu, on l'a ainsi faussement accusé d'avoir participé au complot pour assassiner Patrice Lumumba au Congo ; au renversement d'Allende au Chili ; d'Abeid Karume à Zanzibar et de Goulart au Brésil), Frank Carlucci, ce diplomate de carrière, entreprend à soixante-sept ans une nouvelle opération difficile : succéder à Caspar Weinberger aux commandes du Pentagone dans la tourmente des derniers mois de mandat d'un président affaibli.

Il est vrai que, nommé le 2 janvier dernier comme conseiller pour les questions de sécurité à la Maison Blanche, où il était le cinquième à occuper ce poste depuis 1980, il a déjà fait merveille en redonnant du crédit à un Conseil national de sécurité quelque peu déstabilisé après son implication directe dans le scandale de l'« Irangate ». Car, derrière ses allures effacées et ses énormes lunettes qui lui cachent le visage, Frank Carlucci est un homme d'expérience, à la ténacité parfois pugnace, et surtout un loyalisme à toute épreuve.

Approche pragmatique

Après des débuts assez modestes au Congo belge, en Tanzanie et au Brésil, Frank Carlucci a surtout fait ses premières armes au Portugal, où il sera nommé ambassadeur en 1974 en pleine révolution aux œillets. Il succède à Lisbonne à un ambassadeur remercié par Kissinger pour avoir envoyé des rapports jugés trop *« rassurants »*, et la presse, aussitôt, insinuant que Carlucci agit selon les injonctions de la CIA, l'accuse de vouloir *« récupérer »* un Portugal décidément trop tenté par le communisme, le plaçant dans une situation intenable. Il fera front avec beaucoup d'adresse et de courage pour finir... par se ranger aux conclusions de son prédécesseur.

Aussi, lorsque Jimmy Carter, en 1977, le nomme numéro deux à la tête de la CIA – dont il avait après tout miné les efforts au Portugal – au-delà de l'ironie de la situation, le président américain rend en fait hommage à la lucidité et au sens politique de celui qui va devoir entreprendre dans l'agence de renseignement le plus grand ménage de son histoire, après la désastreuse affaire de Watergate.

Le Pentagone, dont Frank Carlucci va prendre très bientôt les commandes, n'est pas à franchement parler une nouveauté pour lui. Il a été en effet le collaborateur direct de Caspar Weinberger pendant deux ans, au début du premier mandat Reagan. Plus technicien et moins idéologue que son ancien « patron », il a sur les problèmes de désarmement une approche plus pragmatique dont il a pu faire état lors des consultations préliminaires au futur sommet Reagan-Gorbatchev, auxquelles il a été largement associé. Sa présence au secrétariat à la défense, même si elle est moins forte que celle de Weinberger, devrait au moins permettre, estime-t-on aujourd'hui, d'harmoniser un peu plus les vues de l'administration.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

URUGUAY

Les ambiguïtés d'une loi d'amnistie contestée

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

La loi d'amnistie, votée en Uruguay au mois de décembre dernier en faveur des militaires et des policiers accusés d'avoir violé les droits de l'homme sous la dictature, continue de soulever de nombreuses critiques. L'opposition de gauche et les organisations des droits de l'homme en souhaitent la révision. Les ambiguïtés de la loi permettent, en effet, toutes les interprétations concernant les bénéficiaires éventuels de ce texte.

Pour certains juristes, qui se réfèrent au premier article indiquant que l'amnistie est accordée aux militaires et policiers accusés dans le cas *« d'actions ordonnées par leurs supérieurs »*, la loi ne concerne pas les officiers et les présidents militaires qui ont gouverné le pays entre 1973 et 1985. Le procureur Jose Luis Barbageleta soutient cette thèse.

En revanche, l'un des principaux rédacteurs de la loi, le député Martin Sturla, affirme que rien dans ce texte ne permet d'exclure les officiers supérieurs du bénéfice de l'amnistie. Il admet simplement que *« vu l'urgence avec laquelle elle a été élaborée, cette loi peut présenter des défauts »*. Le président uruguayen Julio Maria Sanguinetti n'a, pour sa part, jamais caché son intention de ne pas poursuivre les principaux responsables de la dictature.

Dans ce contexte, le Frente Amplio (gauche) a lancé une campagne pour soumettre la loi d'amnistie au référendum. Cette possibilité prévue par la Constitution nécessite une pétition signée par 25 % du corps électoral, soit 548 000 électeurs. Avec l'aide de trois groupes du Parti national (Blanco, centre) et un secteur du Parti libéral au pouvoir (Colorado), le Frente Amplio est parvenu à réunir 580 000 signatures. Il ne fait donc aucun doute que, à la fin du délai légal, fixé le 22 décembre, il pourra présenter formellement sa demande au Congrès.

Le président Sanguinetti se trouve donc désormais dans une position difficile. Il avait affirmé que le Frente Amplio ne parviendrait pas à réunir les signatures nécessaires. Aujourd'hui, il soutient que *« le référendum sera une cuisante défaite pour la gauche »*. Dans le cas contraire, cependant, les autorités judiciaires seraient contraintes d'entreprendre des poursuites contre les responsables de violations des droits de l'homme, et le conflit avec les militaires serait alors inévitable.

Les militaires uruguayens étaient en bien meilleure posture que leurs homologues argentins, qui avaient connu un triple échec économique militaire et social, au moment de la transition civile. Ils avaient pu, en conséquence, négocier leur retrait avant la passation de pouvoirs. Les dix-sept généraux actuellement à la retraite et l'ancien président Gregorio Alvare, qui avait, il y a un an, publiquement assumé la responsabilité des douze années de dictature, n'entendent évidemment pas comparaître devant un tribunal, et cela d'autant moins qu'un accord avait été conclu à ce sujet entre la quasi-totalité de la classe politique et les autorités militaires.

CATHERINE DERIVERY.

ARGENTINE

Une grève pour rien ?

Les principales entreprises ont été paralysées dans toute l'Argentine, le mercredi 4 novembre, par une grève générale de douze heures organisées par la CGT (Confédération générale du travail). Toutefois, la journée s'est passée sans incident majeur.

Présentée par l'opposition péroniste comme une nouvelle protestation contre la politique économique du gouvernement de M. Raul Alfonsin, cette grève résultait surtout des convulsions internes vécues par chacun des deux grands mouvements politiques. Aucun dirigeant syndical ou politique n'avait, en effet, en privé, le moindre espoir que l'arrêt de travail modifie en quoi que ce soit la politique de rigueur solennellement réaffirmée par le pouvoir. Depuis trois semaines, les prix et les salaires sont à nouveau bloqués pour tenter de maîtriser une inflation qui a repassé depuis juillet la barre des 10 % mensuels.

La population dans sa grande majorité voit dans cette action une expression stérile du *« combat des chefs »*. C'est en effet la neuvième grève (la deuxième depuis le début de l'année) sur le même thème depuis le rétablissement de la démocratie il y a quatre ans, et le gouvernement n'a pas plus varié d'orientation que l'opposition n'a proposé de politique concrète de rechange. – *(AFP.)*

● **HAITI : nouveaux incidents préélectoraux.** – De nouveaux incidents liés à la campagne présidentielle ont été signalés, mercredi 4 novembre, à Haïti, où la maison d'un responsable du Conseil électoral provisoire (CEP) a été attaquée par des vandales et la permanence d'un candidat mise à sac. Selon Radio-Soleil, des inconnus ont attaqué la résidence de M. Emmanuel Ambroise, porte-parole du CEP, où ils n'ont eu le temps que de briser des fenêtres avant l'intervention de voisins. La veille, à Port-au-Prince, un immeuble appartenant à M. Ambroise avait été incendié. Par ailleurs, un groupe de civils et de militaires en uniforme a saccagé la permanence électorale de M. Sylvio Claude, candidat aux élections du 29 novembre et ancien chef de file de l'opposition au régime Duvalier.

Le gouvernement américain a déploré, mercredi, les actes de violence de ces derniers jours, qui visent, selon lui, à *« faire dérailler »* la transition vers la démocratie.

Asie

Réunis à Katmandou

Les pays du sous-continent indien ont signé une convention sur la répression du terrorisme

NEW-DELHI
de notre correspondant
en Asie du Sud

La bouteille est à moitié vide ou à moitié pleine, c'est selon. Le troisième sommet des sept pays membres (1) de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) s'est achevé, le mercredi 4 novembre à Katmandou, par l'adoption d'une déclaration qui fourmille de bonnes intentions. Mais il faut se garder de jauger ses résultats à l'aune des décisions concrètes, à moins d'abonder dans le sens des commentateurs de la presse indienne pour qui le bilan des discussions se résume à *« beaucoup de bruit pour peu de gain... »*.

Le seul élément tangible est la constitution d'une réserve alimentaire de 219 000 tonnes. Théoriquement, ce stock-tampon pourra être utilisé par celui des Etats membres confronté à une situation d'urgence. L'efficacité de ce dispositif est cependant aléatoire, la décision de libérer cette aide supposant un consensus d'autant plus difficile que les partenaires de cette *« communauté des pauvres »* sont régulièrement – et souvent au même moment – victimes de catastrophes naturelles.

Une prudence similaire s'impose pour évaluer les effets de la convention sur la répression du terrorisme signée par les ministres des affaires étrangères. Ce texte prévoit l'extradition des terroristes, à condition qu'un traité bilatéral existe entre deux gouvernements. Or, actuellement, seuls l'Inde et le Népal sont liés par un tel accord. Dans l'avenir, New-Delhi pourra invoquer l'*« esprit »* de la convention de Katmandou pour réclamer, par exemple, aux autorités pakistanaises l'extradition des terroristes sikhs du Pendjab qui se réfugient de l'autre côté de la frontière. Tous les signataires ont pris l'engagement de ne pas accorder de *« sanctuaire »* à des terroristes cherchant à déstabiliser leurs voisins.

Mais il reste un *« détail »* à régler : cette convention ne sera applicable que si elle est ratifiée par chaque pays. L'Inde, notamment, doit au préalable modifier sa législation nationale. Enfin, lorsque ces arcanes de la procédure seront surmontés, chaque signataire pourra refuser d'extrader tel ou tel individu s'il apparaît que la requête dont il est saisi est basée sur un motif *« futile »* ou *« déraisonnable »*.

M. Gandhi a eu des conversations avec le président sri-lankais Jayawardene. Mais, contrairement au souhait de ce dernier, la question d'un traité militaire et diplomatique n'a, semble-t-il, pas progressé. Les conversations entre les deux hommes vont se poursuivre puisque M. Jayawardene séjourne à New-Delhi jeudi 5 et vendredi 6 novembre.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri-Lanka, Népal, Bhoutan et Maldives.

PHILIPPINES : renforcement de la guérilla

Les communistes ont durci le ton à l'égard de Mme Aquino

MANILLE
correspondance

Après une phase de flottement, *Ang Bayan* a retrouvé ses certitudes d'antan. Dans son dernier numéro, l'organe clandestin du comité central du Parti communiste philippin (PCP) estime que le putsch avorté du 28 août *« n'a fait que renforcer le recours aux méthodes de répression ouvertement fascistes du régime US-Aquino... »*. En fait, le PC a renoncé à tout dialogue avec Mme Aquino depuis le durcissement de la situation, au début de l'année, avec la fin de la trêve militaire.

Pourtant, les chefs du parti demeuraient divisés sur la stratégie à suivre : après dix-huit longues années de *« combat populaire »*, la situation *« objective »* avait changé avec le retour à des *« institutions démocratiques »*. Mais si de nombreux cadres intermédiaires sont partisans d'une certaine souplesse, il semblerait que la direction du PCP ait décidé de mettre un terme à la *« flexibilité politique »*. Les fissures apparues dans l'édifice gouvernemental, le 28 août, auraient confirmé ce choix.

Les communistes philippins jugent aujourd'hui fragile le pouvoir de Mme Aquino et l'échec de son entreprise pratiquement consommé. Ainsi, *Ang Bayan* estime que *« l'impérialisme américain et les réactionnaires locaux ne peuvent tout simplement pas gouverner selon les méthodes de la démocratie libérale... »*. Dans les collines, les combattants de la NAP (Nouvelle armée du peuple, branche armée du PCP) n'ont pas attendu l'analyse du comité central pour se remettre à l'œuvre. Selon certaines sources militaires, entre le 1er janvier et la fin de juillet 1987, il y a eu 2 040 accrochages entre l'armée philippine et la NAP, provoquant la mort de plus de 800 soldats et de 640 fonctionnaires, en plus de la saisie, par les insurgés, de *« plus de 1 300 armes automatiques »*. De son côté, la NAP aurait perdu près de 1 000 hommes et 780 fusils.

L'armée, en comprenant les forces paramilitaires, compte 240 000 hommes. En face, selon des estimations américaines, la NAP serait formée de 22 500 « réguliers », mais l'état-major de cette dernière n'affiche que 14 500 hommes. Les communistes sont présents, à divers degrés, dans 68 des 73 provinces du pays. Mais un attaché militaire européen, spécialiste de la contre-guérilla, juge, pour sa part, que l'activité militaire de la NAP *« n'est que la partie visible de l'iceberg. La pénétration politique dans les communautés rurales est bien plus inquiétante. Tant que ces réseaux ne seront pas démantelés, il n'y aura aucun succès durable pour Mme Aquino »*.

C'est précisément sur le terrain politique que les communistes ces derniers mois ont pris l'offensive : le PCP a même organisé des conférences de presse conjointes avec les représentants de la rébellion musulmane (Front de libération islamique Moro) au cœur de Manille. Le parti cherche également à consolider ses positions sur la scène internationale, au-delà de son champ d'influence traditionnel chez les maoïstes européens et nord-américains.

Pour la première fois, une délégation du PCP s'est rendue cette année à Tripoli à l'invitation du colonel Kadhafi. En juillet, un haut responsable du PCP a déclaré que le parti *« chercherait à établir des relations avec l'Europe de l'Est »*. Rompant avec le maximalisme maoïste d'une époque révolue, le PCP se dit aujourd'hui prêt à réviser son jugement sur le *« révisionnisme soviétique »*. Il a aussi l'espoir avoué d'accéder à de nouvelles sources d'approvisionnement d'armes. Récemment, un dirigeant du PCP nous a déclaré que la NAP avait *« besoin d'armes modernes pour contrebalancer les fournitures d'armes américaines à l'armée philippine... »*. La NAP ne peut plus se contenter de fusils *« pris à l'ennemi »*. *« Aquino ou pas Aquino »*, la *« conviction historique »* des communistes philippins n'aura été que momentanément ébranlée.

KIM GORDON-BATES.

Proche-Orient

M. Raimond rejette sur l'Iran la responsabilité de l'échec du processus de libération des otages

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a rejeté, mercredi 4 novembre, sur l'Iran la responsabilité de l'interruption du processus de libération des otages français du Liban, accusant Téhéran de s'être livré à *« des tentatives de pression et d'intimidation »* à l'égard de la France.

Intervenant au cours de la séance des questions orales à l'Assemblée nationale, M. Raimond a avancé deux principales raisons au blocage entre Paris et Téhéran : *« Les conséquences de l'« Irangate »* [le scandale des ventes d'armes américaines à l'Iran] *ont entraîné un certain raidissement de la part de nos interlocuteurs iraniens »*, a-t-il dit, ajoutant que l'Iran s'est livré à *« des tentatives de pression et d'intimidation inacceptables sur la France et auxquelles nous avons refusé de céder »*.

Selon M. Raimond, la position française dans les négociations pour la libération des otages français se résume à ces *« quelques règles fondamentales :*

» – Le recours à des contacts avec des Etats susceptibles de jouer un rôle, en utilisant pour cela des émissaires officiels ;

» – Le refus de tout marchandage ou compromission qui remettrait en cause notre politique dans la région, en particulier nos engagements envers les Etats de la région ;

» – La discrétion, condition indispensable de l'efficacité de toute action avec, pour corollaire, le maintien de contacts confiants et réguliers avec les familles des Français détenus. »

● **Nouvel ambassadeur américain en Irak.** – Le président Ronald Reagan a désigné, le mercredi 4 novembre, Mme April Catherine Glaspie comme ambassadeur à Bagdad, en remplacement de M. David George Newton. Diplomate de carrière depuis 1966, Mme Glaspie dirigeait depuis 1985 le bureau des affaires jordaniennes, libanaises et syriennes au département d'Etat. Elle a été en poste à Damas (1983-1985), à l'ONU (New-York), Londres, Le Caire et Tunis. – *(AFP.)*

LIBAN : la débâcle économique

La grève générale illimitée illustre le «ras-le-bol» de la population

BEYROUTH
correspondance

Pour la première fois dans l'histoire du pays, le Liban est paralysé depuis jeudi matin 5 novembre par une grève générale de durée illimitée décrétée par la Confédération générale des travailleurs du Liban (CGTL). L'arrêt de travail affecte toutes les branches d'activité, à l'exception du secteur médical et hospitalier et des boulangeries.

Craignant de se trouver à cours de vivres, la population a, pendant les derniers jours, littéralement pris d'assaut les supermarchés pour se constituer des provisions. L'objectif des syndicats est de protester contre l'inimaginable débâcle économique, qui se traduit, notamment, par l'effondrement du cours de la livre libanaise (jadis une des plus solides monnaies du monde), une grave pénurie en matière de combustibles, de pain, d'électricité, d'eau et de médicaments, ainsi que par un chômage galopant. Au début de la guerre civile, en 1975, une livre libanaise valait 2 francs français ; aujourd'hui, il faut 70 livres libanaises pour se procurer 1 F. Le salaire minimum garanti, qui vient pourtant d'être doublé, ne représente plus que 114 F par mois.

En décrétant une grève générale illimitée, la CGTL entend, non seulement manifester l'immense détresse de la population, mais aussi faire pression sur les responsables politiques pour les amener à adopter un plan de sauvetage économique en attendant qu'ils règlent leurs querelles. L'objectif fixé à la grève révèle à lui seul les limites de l'action syndicale et empêche de nourrir des illusions sur ses résultats.

Au bord de la disette et du démembrement

La principale cause de la crise est *d'ordre politique et non économique*. C'est en raison de la guerre civile qui se poursuit depuis douze ans et demi, de l'avènement des milices qui, chacune dans la région qu'elle contrôle, s'en prend aux fondementsde l'Etat, des conflits politiques et personnels qui opposent les dirigeants du pays et de la quadruple mainmise (israélienne, palestinienne, syrienne et iranienne) sur le pays, que le Liban se trouve au bord de la disette et du démembrement.

Le facteur économique est devenu un des moyens de la guerre. Chaque camp s'emploie, directement ou indirectement, à accélérer le *processus d'appauvrissement* en espérant que, devant la famine qui guette, l'adversaire capitulera. Du reste, les diverses forces locales tentent, chacune de leur côté, de *« récupérer »* la grève à leur profit. L'opposition (alliée de la Syrie) demande que la grève se poursuive jusqu'à la chute du président Gemayel. Les Forces libanaises (milices chrétiennes) soutiennent qu'elle exprime *« le refus de l'occupation syrienne »*. L'unité syndicale risque de ne pas résister longtemps face aux pressions politiques et miliciennes. Le Liban, tel un navire faisant eau de toutes parts, pourrait continuer à s'enfoncer dans son drame.

ROGER GEHCHAN.

Le conflit du Golfe

Reprise des raids irakiens contre des objectifs économiques iraniens

L'Irak a repris, mercredi 4 novembre, ses raids aériens contre des objectifs économiques iraniens, après une pause de quelques jours. Selon Bagdad, l'aviation irakienne a ainsi attaqué trois navires au large des côtes iraniennes, bombardé le terminal pétrolier de l'île de Kharg – le plus important d'Iran – et pilonné des installations sur des champs pétrolifères du sud-ouest de ce pays.

Téhéran ayant confirmé les raids irakiens contre Kharg et accusé Bagdad d'avoir bombardé des objectifs civils dans le sud-ouest, affirme avoir abattu deux avions irakiens. L'Irak a reconnu la perte d'un seul appareil. Le gouvernement iranien a pour sa part fait état du bombardement par son aviation de concentrations de troupes irakiennes dans le sud de l'Irak, leur *« infligeant de lourdes pertes »*. Une seule des trois attaques contre des navires iraniens – ou affrétés par l'Iran – a pu être confirmée par les Lloyd's.

La reprise des attaques irakiennes contre des cibles économiques – à quatre jours de la tenue du sommet arabe extraordinaire d'Amman dont les travaux *doivent* essentiellement porter sur le conflit Iran-Irak – a coïncidé avec l'organisation, en Iran, de nombreuses manifestations, selon les médias officiels iraniens, pour commémorer le huitième anniversaire de l'occupation par des *« étudiants dans la ligne de l'imam »* Khomeiny de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Cette occupation, qui a débuté le 4 novembre 1979, s'est accompagnée de la prise en otage du personnel diplomatique américain qui ne fut libéré que plus d'un an plus tard. Elle a surtout marqué la radicalisation du pouvoir islamique et la rupture officielle entre l'Iran et les États-Unis. Ces manifestations ont donné lieu à un incident : l'explosion d'une bombe dans la ville kurde de Mahabad (nord-ouest du pays) a fait deux morts et vingt-six blessés, selon l'agence IRNA.

Outre la multiplication des attaques verbales contre Washington, cet anniversaire a donné l'occasion au régime iranien de décréter une *« semaine de lutte contre l'agression américaine dans le golfe Persique »*.

Dans le Golfe justement, l'erreur de la marine américaine qui, croyant repousser l'attaque de vedettes iraniennes, a en fait tiré sur un bateau civil *et tué un marin indien*, a été confirmée mercredi de plusieurs sources et notamment par les marins ayant survécu à l'incident. Selon eux, trois embarcations rapides appartenant à un ressortissant des Emirats arabes unis ont croisé, dimanche soir, des navires de guerre, dont l'un a tiré sur elles. S'ils n'ont pu identifier la nationalité des navires, l'heure et l'endroit correspondent à ceux cités par les autorités américaines lorsqu'elles ont affirmé avoir tiré sur des vedettes iraniennes. Washington a d'ailleurs exprimé mercredi ses regrets pour la mort du marin indien, sans toutefois en revendiquer formellement la responsabilité. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Afrique

ALGÉRIE : Le ballet diplomatique au Maghreb

Le président Chadli n'a pas donné suite aux offres d'union avec la Libye

ALGER
de notre correspondant

Le vœu du colonel Kadhafi n'a *pas été exaucé*. Il avait pourtant clairement annoncé à deux reprises dans une interview au quotidien koweïtien *Al Raï Al Aam*, le 25 juin dernier et dans son discours du 1er septembre à Tripoli que l'union entre son pays et l'Algérie serait prononcée le 1er novembre. Le trente-troisième anniversaire de l'insurrection armée algérienne a été célébré à Alger sans qu'officiellement il soit fait allusion à cette union.

Pourtant une grande effervescence a régné sur la scène maghrébine ces dernier jours. Le numéro deux du FLN, M. Mohamed Cherif Messaadia, vient de séjourner à Tripoli où il a remis au colonel Kadhafi un message du président Chadli Bendjedid. De son côté le ministre algérien de l'industrie lourde, M. Fayçal Boudraa, en marge de la première réunion de la commission mixte algéro-libyenne, a signé avec son homologue libyen, M. Fethi Chetouane, un protocole d'accord pour la création de plusieurs sociétés d'économie mixte (construction d'autocars et de voitures particulières, de véhicules tout terrain, de boîtes de vitesse et de moteurs Diesel). Un accord de coopération a été conclu dans le domaine sidérurgique entre les complexes libyens de Mesrata et algérien d'El-Hadjar. Enfin, et c'est peut-être le plus important, un accord prévoyant l'établissement d'une stratégie commune à long terme pour la coopération et la complémentarité économique a été signé.

Tout se passe comme si les Algériens, à défaut d'engagement politique, tenaient à donner à leurs voisins libyens des assurances en matière économique. Une compensation en quelque sorte. Tout comme ils ont tenu à rassurer leurs partenaires tunisiens plutôt indisposés par les annonces successives du colonel Kadhafi. Le ministre algérien de l'intérieur, M. El Hadi Khediri, s'est rendu à Tunis à la fin de la semaine dernière pour remettre au président Bourguiba un message du président Chadli. Il s'est également entendu avec le premier ministre, M. Zine El Abidine Ben Ali, sur la création *« d'une commission chargée d'examiner et de faciliter la libre circulation des personnes et des biens entre nos deux pays »*, ainsi que sur *« l'élaboration d'un nouveau plan d'action dans le cadre de la politique de développement des zones frontalières »*.

Prudence tunisienne

Ce ballet maghrébin intervient peu de temps après la reprise des relations consulaires entre Tunis et Tripoli et la réouverture du poste frontière de Ras Agdir, à peu près équidistant de Tripoli et de Gabès sur la route du littoral, en plus de la reprise des liaisons aériennes. Une reprise des relations diplomatiques – rompues depuis septembre 1985 – dans les prochaines semaines ne signifierait pas forcément que Tunis accepte l'adhésion de la Libye au traité de fraternité et de concorde conclu en 1983 par l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie. Tunis veut d'abord des assurances. Tout comme il est hors de question qu'un quelconque accord se fasse au détriment du Maroc.

En dépit du volontarisme algérien et de l'obsession unioniste libyenne, la constitution d'un vaste ensemble régional maghrébin n'est donc apparemment pas pour demain. D'autant qu'à tour de rôle Algériens et Libyens ont donné à leurs voisins l'impression de privilégier les relations bilatérales Alger-Tripoli au détriment des relations régionales. La traditionnelle prudence algérienne a pu être prise en défaut depuis le printemps dernier.

En juin, le commandant Jalloud, numéro deux du régime libyen, a séjourné à Alger pour y signer des accords économiques et étudier un document qui stipule qu'un conseil présidentiel serait créé et dirigé alternativement par les deux chefs d'Etat chacun pour une durée d'un an avec, sous leur responsabilité directe, des organismes ministériels fédéraux chargés des affaires étrangères, de la défense, de l'économie et du plan. Un Parlement mixte serait créé ainsi qu'un tribunal fédéral, tandis qu'une capitale serait choisie pour cette fédération.

Ni les Tunisiens ni les Mauritaniens n'avaient été consultés. Fin juin, le colonel Kadhafi, à son tour, arrive à Alger et ne peut s'exprimer que devant l'Assemblée nationale populaire. *« Rédigez seules les clauses de l'union, je les signerai en toute confiance »*, a-t-il déclaré aux députés, visiblement déçu par le manque d'enthousiasme algérien.

Finalement le chef de l'Etat libyen a écourté son séjour. A ce moment, l'Algérie hésite entre deux attitudes. La première privilégie l'axe Alger-Tripoli, répondant aux aspirations de ceux qui souhaitent l'union pure et simple. La seconde semble donner la priorité à l'établissement de liens économiques si étroits qu'ils puissent rapidement déboucher sur ce que les Algériens appellent *« l'unité »* et qui pourrait à terme conduire à l'adhésion de la Libye au traité de fraternité et de concorde.

Idéologie et économie

La résolution de politique générale qui, en temps ordinaire, est diffusée au terme des travaux du comité central ne fut publiée que quinze jours après la session, en même temps que le compte rendu de la réunion du bureau politique du 16 juillet. Ce dernier document mettait en exergue *« la fonction historique remplie par le traité de fraternité et de concorde comme jalon de l'action soutenue de construction unitaire »*, donnant apparemment gain de cause aux tenants d'un pragmatisme prudent.

Que s'est-il passé entre le comité central du 30 juin et le bureau politique du 16 juillet ? Simplement le président Chadli, en visite en Tunisie à l'occasion de la fête nationale, s'est entretenu avec le président Bourguiba et ses collaborateurs. Les discussions auraient été plutôt franches, les Tunisiens indiquant clairement qu'il n'était pas question pour eux d'accepter un processus unitaire qui hypothéquerait l'identité de chacun des pays du Maghreb. Le message fut entendu et les deux parties se séparèrent avec un programme et un calendrier assez précis.

D'abord, il fallait apurer définitivement, dans les quinze jours, le contentieux tuniso-libyen, ensuite rétablir les relations diplomatiques entre les deux Etats, puis créer une instance regroupant les présidents des trois pays signataires du traité de fraternité et de concorde et le colonel Kadhafi. Les quatre hommes devaient se réunir le 3 août – jour anniversaire du président Bourguiba – à Monastir pour décider de l'adhésion de la Libye au traité.

Le problème vint de Tripoli. Le colonel Kadhafi, estimant avoir un document suffisamment détaillé pour servir de base à une union ou à une fédération avec Alger, considéra qu'il était plus simple que la Tunisie et la Mauritanie viennent rejoindre l'Algérie et la Libye. Après cette série d'atermoiements, le flou estival s'installa jusqu'à ces dernières semaines où les premières mesures concrètes dans le rapprochement tuniso-libyen vinrent confirmer que, très certainement, la « ligne » définie à Monastir le 7 juillet avait prévalu. L'Algérie en tout cas se trouve maintenant à la tête d'un réseau de relations bilatérales avec la Tunisie, la Mauritanie et la Libye qui en font un point de passage obligé sinon le centre d'un embryon d'ensemble régional. Peut-être ne faut-il pas chercher ailleurs les raisons de ces grandes manœuvres qui pour l'instant, assurent à Alger une certaine prééminence sur la scène maghrébine.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Europe

RFA : après le meurtre de deux policiers

Bonn pourrait faire intervenir la police d'élite contre les manifestations d'autonomes

Le gouvernement ouest-allemand a décidé, mercredi 4 novembre, de se doter de nouveaux moyens répressifs pour arrêter l'escalade de la violence dans laquelle sont engagés les autonomes de RFA, après la mort de deux policiers, tués lundi soir par balles lors d'une manifestation contre l'extension de l'aéroport de Francfort. A l'issue du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Friedhelm Ost, a déclaré qu'*« une nouvelle dimension de la brutalité terroriste »* a été atteinte en RFA et qu'elle ne saurait *« demeurer sans conséquences »*.

Bonn s'est donné jusqu'au 2 décembre pour fourbir ses armes. Sont notamment envisagées une loi punissant le seul fait de se rendre masqué aux manifestations et une remise à jour du droit de rassemblement et de la répression de la violence publique. Bonn pourrait également décider un renforcement des effectifs et de l'armement policiers et autoriser l'intervention des troupes d'élite de la police des frontières, GSG-9, contre les militants autonomes.

Andreas Eichler (trente-trois ans), au domicile duquel les enquêteurs ont retrouvé un pistolet de calibre 9, dont il est établi qu'il a tué le commissaire Thorsten Schwalm, devait être déféré mercredi devant le juge d'instruction. On ignore, pour le moment, s'il a lui-même tiré. L'enquête n'a toujours pas permis d'établir les conditions exactes de la tuerie ni si une ou plusieurs personnes ont ouvert le feu. Vingt et une perquisitions ont été effectuées dans les milieux d'extrême gauche de la région de Francfort et dix-neuf autonomes ont été interpellés. Outre Andreas Eichler, quatre d'entre eux sont encore gardés à vue.

Fiché depuis longtemps dans les ordinateurs de la police judiciaire ouest-allemande, Eichler était jusque-là soupçonné d'avoir participé à des opérations de sciage de pylones électriques, forme courante de la contestation violente du nucléaire. Selon le président de l'Office de protection de la Constitution (sécurité du territoire) de Hambourg, M. Christian Lochte, c'est un hyper-marginal, n'appartenant à aucun des groupes autonomes structurés de RFA, qui comptent quelque deux mille militants. M. Lochte estime que les affrontements meurtriers de lundi soir ne sauraient d'ailleurs être mis au compte d'un plan délibéré des autonomes. – *(AFP.)*

Diplomatie

Sécurité de l'Europe

Le président Reagan réaffirme l'engagement « inébranlable » des Etats-Unis

« L'engagement des Etats-Unis envers l'alliance atlantique et la sécurité de l'Europe – avec ou sans traité sur les FNI – demeure inébranlable », a réaffirmé mercredi 4 novembre le président Reagan, en soulignant le fait que la *« garantie nucléaire »* américaine en faveur de la sécurité européenne serait maintenue.

Le président américain s'adressait aux Européens, dans un discours de vingt-cinq minutes transmis par satellite, de la Maison Blanche, dans plusieurs capitales européennes, au cours duquel il a cité Goethe, Heine et Victor Hugo. M. Ronald Reagan, tout en rappelant que l'accord sur les missiles à moyenne portée, qui doit être signé début décembre à Washington lors du sommet américano-soviétique, constituerait *« la première réduction mutuelle des arsenaux nucléaires dans le monde »*, a fait état des *« clauses extrêmement strictes »* qui devront l'accompagner pour que Washington l'accepte. Cela inclut, a-t-il dit, *« des vérifications effectives sur place avant et pendant le démantèlement des FNI, ainsi que des inspections assorties de temps de préavis très brefs »*. *« Le régime des vérifications que nous avons soumis* [aux Soviétiques] *est le plus contraignant de l'histoire des négociations sur la maîtrise des armements »*, a dit M. Reagan, qui tenait à donner l'assurance à ses alliés européens que le traité en préparation serait *« réaliste et dans l'intérêt à long terme de tous les membres de l'alliance atlantique »*.

Répondant visiblement à une des préoccupations majeures des quatorze pays européens de l'alliance atlantique, M. Reagan a souligné que des progrès sur la diminution de moitié des arsenaux stratégiques des deux superpuissances dans le cadre des négociations START faisaient partie des objectifs prioritaires des Etats-Unis, les INF ne constituant de ce point de vue qu'*« un premier pas »*.

Il a également cité la menace que fait peser, selon les experts de l'OTAN, la supériorité écrasante de l'URSS dans les domaines des armements conventionnels et chimiques, et souligné la nécessité de négocier un *« rééquilibrage »* des forces avec Moscou.

M. Reagan s'est félicité en outre que les sept pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) – France, Royaume-Uni, RFA, Italie et Benelux aient affirmé la semaine dernière à La Haye leur identité en matière de défense et se sécurité collective, tout en maintenant leurs engagements envers l'OTAN. Il a également exprimé sa satisfaction à propos de la coopération croissante entre Paris et Bonn en matière de défense, qu'il a jugée *« positive »*, ainsi que de la collaboration nouvelle entre la France et le Royaume-Uni, les deux alliés européens qui détiennent des forces nucléaires indépendantes.

Le soutien de l'OTAN au traité FNI

Lors de la réunion des ministres de la défense des pays membres de l'OTAN (moins la France), qui s'est achevée mercredi à Monterey, en Californie, les représentants des pays européens ont veillé à ce que le communiqué final souligne l'*« enthousiasme »* avec lequel ils approuvaient le projet de traité FNI, après les interrogations et les hésitations qui s'étaient exprimées depuis un an. Cette prise de position devrait faciliter le débat sur la ratification du traité FNI au Sénat américain; les ministres de la défense européens ont d'ailleurs accepté d'aller soutenir l'accord lors des consultations tenues par le Sénat le moment venu.

Les ministres n'ont, en revanche, pas pris de décision sur la façon dont sera modernisé l'arsenal nucléaire encore à la disposition de l'alliance après le traité FNI. *« Une décision majeure n'était pas prête sur ce point »*, a déclaré lord Carrington, le secrétaire général de l'OTAN. Le groupe d'experts chargé de proposer des solutions aurait besoin encore de plusieurs mois de travail, selon un responsable américain. Lord Carrington, au cours de sa conférence de presse, a insisté sur le fait que l'OTAN, dans sa recherche d'une modernisation des forces nucléaires en Europe visant à préserver leur efficacité et leur capacité de riposte, *« garderait à l'esprit l'accord FNI »* et qu'il n'était pas question *« de tricher ou de le contourner »*. L'OTAN entend conserver juste ce qu'il faut pour sa *« stratégie de la riposte graduée »*, a-t-il déclaré.

Durant la réunion, M. Weinberger avait mis en garde les alliés contre tout arrêt du déploiement des missiles intermédiaires avant la ratification officielle du traité par le Sénat américain, vraisemblablement plusieurs mois après sa signature. Tous les pays membres ne l'entendent cependant pas ainsi et le ministre belge de la défense a affirmé, pour sa part, qu'il gèlerait toute décision liée à ce déploiement dès la signature du traité début décembre. Son homologue néerlandais, sans être aussi catégorique, a demandé à l'OTAN une étude sur l'avenir des bases militaires en Europe où des FNI ont été ou devaient être déployés.

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Wörner, n'a pas évoqué l'idée d'une négociation avec l'URSS sur les armes à très courte portée (moins de 500 kilomètres), démarche réclamée par plusieurs de ses compatriotes ces derniers mois. *« La première priorité,* a-t-il dit, *doit être la parité conventionnelle. Si nous progressons dans ce domaine, nous pourrons négocier sur les forces nucléaires à très courte portée. »* – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE : les cinq référendums du 8 novembre sur le nucléaire et la justice

Comment répondre par « oui » ou « non » à des questions abstraites et interminables ?

Près de 46 millions d'Italiens sont convoqués *ad referendum* le dimanche 8 novembre pour donner leur sentiment sur deux thèmes : énergie nucléaire (trois questions) et la justice (deux questions). Les réponses « oui » auraient pour conséquence, dans le premier ordre de préoccupation, d'abolir les lois facilitant l'implantation de centrales sur le territoire national ou la participation de l'Office italien d'électricité (ENEL) à des installations à l'étranger. Sur ce point, les Verts, qui avaient obtenu 2,5% des voix aux législatives de juin, mènent une campagne dynamique hostile à l'atome industriel.

De l'avis général, les électeurs italiens n'ont pas la tâche facile, car les questions qui leur sont posées sont complexes et techniques, comme lors des neuf précédents référendums organisés entre 1974 et 1985 sur différents sujets. Autre critique formulée contre ces consultations du 8 novembre : elles ne permettront pas de résoudre les problèmes auxquels les Italiens sont censés répondre. Au contraire, elles pourraient les compliquer. On fait ainsi observer que le nucléaire ne représente que 3% de la fourniture d'électricité de la péninsule et que le pays se retrouvera, au lendemain du référendum, face à la même absence de politique énergétique (et au même déficit en énergie) que celle dont il souffre depuis des décennies.

En dehors du débat sur le nucléaire, la question de la responsabilité des juges, soumise à trois référendums, donne lieu à des vives polémiques.

ROME
de notre correspondant

De façon surprenante, les passions se sont surtout concentrées au cours de la campagne sur le thème judiciaire. Non sur la question de l'abolition de la commission parlementaire dite « inquirente » chargée de donner le feu vert (et en pratique le feu rouge!) aux poursuites éventuelles contre des ministres : cette instance n'est défendue par personne. Mais le débat est fort vif sur le problème dit de la *« responsabilité civile des magistrats »*.

Les socialistes sont les plus ardents à réclamer l'abolition de la norme actuelle jugée trop limitative. Officiellement, seul le Parti républicain (centre gauche), Démocratie prolétarienne (extrême gauche) et le groupe parlementaire de la gauche indépendante (quelques personnalités élues sur des listes communistes mais gardant leur autonomie) défendent le *statu quo* : trois articles de code prévoyant l'obligation pour les magistrats de réparations pécuniaires envers les citoyens qu'ils ont lésés en cas de *« dol, fraude et concussion »* ou *« non-accomplissement d'actes dus dans l'exercice de leurs fonctions »*. Les partisans du « oui » souhaiteraient que la responsabilité des juges soit étendue aux cas de *« faute grave »*. La Démocratie chrétienne et le Parti communiste (représentant plus de 60% des électeurs) ont rejoint le camp des *« abrogationnistes »*, uniquement pour ne pas laisser au PS le bénéfice d'une victoire des « oui » que les observateurs, il y a quelques semaines, donnaient pour certaine.

Pourtant, un comité d'opposants s'est formé au début de la campagne regroupant des noms prestigieux de toutes origines politiques, sous la présidence honoraire du philosphe socialiste Norberto Bobbio, sénateur à vie, une des personnalités les plus respectées du pays. La presse s'est, dans sa majorité, rangée sous cette bannière, soit pour des raisons de fond, soit par hostilité à M. Bettino Craxi, le leader du PS, champion de l'abrogation. Le *« déluge de oui »* que le leader socialiste appelait de ses vœux face aux *« quatre pelés »* du comité des « non » n'est donc plus aujourd'hui si probable.

Une fuite en avant

Deux séries d'observations ont émaillé la campagne. La première est que les électeurs se trouvent devant une tâche impossible : les cinq questions sont, en effet, ou très abstraitres *(« Voulez-vous l'abrogation des articles 55, 56 et 74 du code de procédure civile approuvé par le décret royal du 28 octobre 1940, nº 1443 ? »)* ou d'une grande complexité (le référendum portant sur l'éventuelle abrogation des incitations financières aux communes acceptant d'accueillir des centrales nucléaires comporte soixante-six lignes).

Seconde remarque : aucun problème ne sera réglé après le 8 novembre. S'agissant de la justice, une abrogation des modestes normes actuelles de responsabilité des magistrats rendrait ceux-ci... totalement irresponsables en attendant le vote d'une nouvelle loi – que tout le monde s'accorde à prévoir très difficile puisque les référendums, précisément, voudraient sanctionner l'incapacité du législateur à faire évoluer la situation, unanimement reconnue comme désastreuse, de la justice italienne (1). Le risque minimum est que les tribunaux se retrouvent, au lendemain du scrutin, paralysés par une avalanche de recours de citoyens s'estimant lésés par des décisions de magistrats.

L'institution du référendum est ainsi en passe de trouver ses limites. Dans 100 % des cas jusque-là, les citoyens ont voté « non », confirmant le *statu quo*. Une victoire des « oui » le 8 novembre, créerait pour la première fois une situation de vide juridique dans un domaine sensible. L'appel au peuple ne saurait dispenser le législateur de faire son métier, qui est de légiférer. Et le système de coalition qui gouverne l'Italie depuis des lustres ne peut même plus cacher son inefficacité dans la fuite en avant qu'est le référendum.

Il reste une évidence reconnue par les magistrats eux-mêmes : *« L'Italie, berceau du droit, est le tombeau de la justice. »* Conjonction de l'esprit procédurier national, de l'inadéquation des codes, de la lourdeur des procédures et de l'insuffisance des moyens en personnel et en matériel de la justice : les tribunaux sont engorgés de façon à peine imaginable, au point que les procès civils mettent près de dix années en moyenne à aboutir – à peine moins au pénal (2). C'est cette lenteur que les citoyens mettent au premier chef en accusation, surtout lorsqu'ils doivent en subir les effets... en prison préventive. S'en prendre à la feuille de paie du magistrat ayant ordonné la détention, lorsque le procès aboutit à une relaxe, voilà qui a le mérite de la simplicité et les apparences d'une justice expéditive.

Les voix les plus compétentes du pays ont beau jeu pourtant de faire observer que la solution ne résoudrait ni les problèmes de la justice (nullement réductibles à la légèreté indéniable ou au désir de publicité très perceptible de tel ou tel magistrat) ni même ceux des citoyens lésés (comment le modeste traitement d'un juge rembourserait-il un citoyen d'années de privation indue de liberté ?).

Le soupçon est donc venu que cette affaire de responsabilité civile des magistrats ne soit qu'un épisode supplémentaire de la guerre sans trêve que se livrent, presque depuis l'établissement de la République, *juges et politiciens*, chaque groupe soupçonnant l'autre de vouloir le plier à ses raisons. L'un des enjeux profonds du débat serait en particulier l'indépendance du ministère public par rapport au garde des sceaux, garantie par l'article 104 de la Constitution. Pour leur carrière, les juges dépendent en effet exclusivement d'un conseil supérieur de la magistrature, où leurs pairs ont la majorité et qui n'a certes jamais exercé une discipline de fer sur la corporation. Cette totale autonomie en agace plus d'un dans la classe politique. Le Parti socialiste a, en particulier, à plusieurs reprises, montré son exaspération devant une forme d'*« acharnement judiciaire »* manifesté par certains magistrats à l'encontre de ces élus locaux pris la main dans le sac.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) En cas d'abrogation des textes limitant leurs responsabilités à des cas précisément énumérés, les juges seraient-ils soumis aux mêmes normes que les autres fonctionnaires ? Ou que les citoyens ordinaires ? Ou à aucune norme de responsabilité ? Le débat est en cours.

(2) Quelques chiffres et données : on estime à 1,5 million le nombre de procès pendants devant les tribunaux italiens ; la seule Cour de cassation rend 50 000 arrêts par an ; il existe environ 225 000 lois en vigueur, la plus ancienne remontant au milieu du dix-huitième siècle : un grand nombre de contraventions font ici l'objet de procès pénaux, mobilisant trois juges – sans oublier les possibilités d'appel et de cassation ; la motivation de la moindre sentence comporte des dizaines de pages ; enfin, l'informatique est encore à peu près inconnue dans les tribunaux.

TURQUIE

Attentats à la bombe contre le parti gouvernemental

Une bombe a explosé, mercredi matin 4 novembre, dans une permanence du parti au pouvoir, l'ANAP (Parti de la mère patrie), dans le quartier populaire de Fatih, à Istanbul, faisant un mort et un blessé parmi les employés chargés du nettoiement. Vendredi dernier, des attentats visant également l'ANAP avaient eu lieu dans les villes de Izmir, Kayseri et Iskemderun, sans faire de victimes graves.

Orientée un moment vers les milieux islamistes, l'enquête sur ces premiers attentats semble actuellement privilégier un groupe d'extrême gauche qui les a revendiqués depuis Francfort. A moins d'un mois des élections législatives, le premier ministre, M. Turgut Ozal (qui a mis en cause des *« soutiens étrangers »*) et les responsables de l'opposition ont été unanimes à condamner toute tentative de ralentissement du processus actuel de démocratisation, par un retour à la terreur qui avait précédé le coup d'Etat militaire de 1980. – *(Corresp.)*

Michel Caraminot devrait être acquitté

Le procureur de la Cour de sûreté de l'Etat de Diyarbakir a demandé l'acquittement de M. Michel Caraminot, guide de tourisme français, accusé de *« propagande visant à affaiblir les sentiments nationaux »*, un délit passible de cinq à quinze ans d'emprisonnement (*le Monde* des 24 septembre et 6 octobre).

Au cours de l'audience du 3 novembre, le procureur a mis l'accent sur les nombreuses contradictions des déclarations de l'unique témoin, l'accompagnateur turc dénonciateur de son homologue français. En particulier, les services de renseignements cités par le témoin, à l'appui de sa dénonciation, ont formellement démenti s'être intéressés à Michel Caraminot et avoir enregistré ses propos. L'avocat général a demandé que le tribunal ne tienne pas compte du départ illégal de Turquie du guide, qui est rentré en France après sa mise en liberté provisoire, le 5 octobre. Le verdict sera rendu à la fin du mois. – *(Corresp.)*

DANEMARK

La visite du chef de l'Etat israélien a été perturbée par un incident

COPENHAGUE
de notre correspondante

La visite de trois jours que le chef de l'Etat hébreu, M. Chaïm Herzog, effectue cette semaine au Danemark – c'est la première fois qu'un président israélien était accueilli au royaume de Margrethe II – a été marquée par un incident. Alors que le président et les membres de la famille royale étaient reçus à l'hôtel de ville de Copenhague, des cris ont fusé du balcon réservé au public, tandis que des calicots étaient déployés, qui évoquaient le sort réservé par le gouvernement de Jérusalem aux Palestiniens, ainsi que les tortures utilisées contre des prisonniers arabes.

La police, qui avait pourtant pris toutes les précautions pour éviter de pareilles bavures, s'apprêtait à intervenir quand les représentants de l'ordre se sont aperçu que les manifestants du balcon n'étaient autres que deux membres du conseil municipal de la capitale, appartenant au petit parti d'extrême gauche VS. Les édiles étant couverts par une semi-immunité, les deux contestataires ne pouvaient donc être appréhendés et expulsés. D'où un grand embarras.

Depuis 1948, il existe des liens privilégiés entre Israël et le Danemark à cause du sauvetage exceptionnel des juifs danois qui, en 1943, ont été transportés clandestinement en Suède sur des bateaux de pêche. Le président Herzog s'est d'ailleurs rendu au petit port des environs d'Elseneur où ont eu lieu la plupart de ces embarquements (ce sont près de cinq mille juifs qui, en quelques semaines, avaient pu être ainsi évacués de l'autre côté du détroit).

CAMILLE OLSEN.



Europe

L'Union soviétique soixante-dix ans après la révolution d'Octobre

Quand des historiens débattent du stalinisme

Seconde étape des manifestations commémoratives de la Révolution de 1917, la « rencontre des partis et mouvements ayant pris part aux célébrations » devait se terminer jeudi 5 novembre dans la soirée au Kremlin. Le nombre total de délégations, a précisé M. Zagladine, premier chef adjoint du département international du PC soviétique, est de cent soixante-dix-huit, contre cent soixante-trois qui avaient été décomptées lors du meeting du 2 novembre. Ces délégations représentent treize partis communistes au pouvoir (seules la Chine et l'Albanie manquent à l'appel, mais une délégation des sociétés chinoises d'amitié avec l'étranger, attendue jeudi à Moscou, devait être présente pour le défilé de samedi) et cent sept partis communistes non au pouvoir. Le reste se répartit entre les mouvements de libération, les partis sociaux-démocrates et d'autres formations inclassables telles que le Parti du congrès indien ou les Verts d'Allemagne fédérale. Le Parti socialiste français est représenté par M. Le Pensec, qui devait prendre la parole jeudi.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

En attendant les résultats de cette rencontre, un épisode intéressant de la journée de mercredi a été une conférence de presse donnée par quatre historiens coiffés par M. Smirnov, directeur de l'Institut du marxisme-léninisme. Comment cet organisme, qui est à la fois le gardien de l'orthodoxie idéologique, le principal conservateur des archives et le porte-parole de l'histoire officielle, réagit-il au changement promis dans cette branche ? Où en est-on des réhabilitations ? Est-il normal que les historiens attendent des instructions de M. Gorbatchev pour faire ce qui est, après tout, leur travail ? Quand donc pourra-t-on critiquer Lénine ? A ces questions et à d'autres plus sacrilèges encore, posées non seulement par la presse « bourgeoise », mais par des journalistes d'Europe de l'Est, des experts présents ont tenté de répondre avec une très nouvelle bonne volonté, mais non sans embarras.

Ainsi, en ce qui concerne le nombre des victimes de Staline, l'académicien Poliakov commence par affirmer qu'il est « *très inférieur aux dix-neuf millions dont parle Soljenitsyne* », mais il avance tout de même le chiffre d'un million. C'est sûrement insuffisant, mais tout de même en progrès par rapport aux « *milliers* » dont avait parlé M. Gorbatchev. Aux réhabilitations récentes mentionnées antérieurement par M. Iakovlev (*le Monde* du 5 novembre), il convient d'ajouter le trotskiste Smilga ; mais là encore on n'en avait rien su.

D'une manière générale, M. Smirnov fait une distinction entre la réhabilitation pénale et ce qu'il appelle la réhabilitation « *complète* ». A propos de Boukharine, il est clair que les accusations qui lui ont valu le peloton d'exécution en 1938 n'avaient aucun fondement. Mais la question est de savoir s'il est réhabilité idéologiquement et si ses œuvres devant être publiées nécessitent « *un nouvel examen et une décision du comité central* »... Les textes restent donc affaire d'Etat, même si les archives commencent à être mises à la disposition des chercheurs. C'est ainsi qu'à la bibliothèque Lénine, selon M. Smirnov, de nouveaux documents passent chaque semaine de la « réserve spéciale » à la salle commune.

Le printemps de Prague

Une réponse faite à une question sur le printemps de Prague a attiré l'attention. « *Il faut en effet réfléchir à ces événements*, a dit M. Smirnov. *J'ai ma propre opinion à ce sujet, mais il est trop tôt pour la partager.* » Ce propos est à rapprocher de l'attitude remarquablement prudente observée par M. Gorbatchev, notamment lors de son séjour en Tchécoslovaquie cette année : « *Nous avons été avec vous dans ces moments difficiles* », se contentait de dire à ses hôtes le secrétaire général du PC, sans évoquer l'intervention militaire ni employer le terme de « contre-révolution » utilisé jusqu'ici pour décrire les événements qui l'avaient précédée. Une réserve bien compréhensible dans la mesure où les aspects les plus audacieux de la « glasnost », telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui à Moscou, évoquent irrésistiblement le climat de Prague au printemps 1968. Mais il convient en même temps de tenir compte de la situation de M. Husak et de l'équilibre délicat en Europe de l'Est. Une affaire à suivre en tout cas.

Notons encore, à propos de la collectivisation, que l'accent est mis maintenant sur l'amalgame injustifiable fait par Staline entre paysans riches (koulaks) et paysans moyens : « *Les koulaks représentaient 4% de la paysannerie de l'époque*, a dit un expert. *Or on a réprimé environ 15% de celle-ci.* » Fallait-il pour autant « liquider » les koulaks ? « *Cela résultait d'une nécessité objective*, fut-il répondu, *et il y a bien eu instruction de les déporter. Mais la question des moyens à employer est une autre affaire.* »

Après bien de la peine, un académicien se risque à admettre que l'« *idolisation* » de Lénine n'est pas la meilleure solution, et il énumère certaines de ses erreurs : jusqu'en 1920, par exemple, il a surestimé les perspectives de révolution en Europe. Il est arrivé aussi au parti dans son ensemble de se tromper : notamment dans ses « décrets littéraires » de 1947 et, plus récemment, dans ses analyses (brejneviennes) sur le « *socialisme développé* ». Un début de polémique éclate entre deux académiciens lorsque l'un d'eux juge avec quelque commisération le travail des journalistes et des écrivains qui traitent de ces questions délicates avec plus d'« *émotivité* » et de hâte que les historiens. « *Ne dévaluons pas leur travail*, répond aussitôt un collègue, *et, après tout, les historiens aussi ont leurs émotions.* » L'incident est vite clos par cette constatation en forme d'excuse : « *Notre démocratie est encore jeune.* »

MICHEL TATU.

Les « félicitations » de M. Dubcek

Le premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque lors du « *printemps de Prague* » de 1968, M. Alexandre Dubcek, a adressé ses « *félicitations* » au forum international des partis et mouvements communistes et révolutionnaires qui se tient à Moscou pour le 70e anniversaire de la révolution d'Octobre. L'ex-numéro un tchécoslovaque salue « *toutes les forces en Europe et dans le monde qui déploient leurs efforts en faveur du socialisme démocratique* », a indiqué mercredi 4 novembre à Prague M. Venek Silhan, ancien membre du présidium du PCT, qui avait assuré l'intérim de M. Dubcek lorsque celui-ci se trouvait à Moscou en août 1968.

Une vingtaine d'exclus du Parti communiste tchécoslovaque, dont M. Silhan, ont signé une autre lettre adressée aux participants de ce forum, leur demandant de « *ne pas oublier le printemps de Prague et sa répression* ».

Cette rencontre de Moscou, estiment-ils, devrait contribuer à ce que « *les partis et élites au pouvoir comprennent que la liberté pour les autres et le dialogue démocratique sont nécessaires* ». – (AFP.)

Le livre de M. Mikhaïl Gorbatchev dans quelques jours en France

Le livre de M. Mikhaïl Gorbatchev, dont Michel Tatu a rendu compte (*le Monde* du 3 novembre) et qui est paru en Union soviétique le 2 novembre, sera publié en français chez Flammarion, comme nous l'avions annoncé (*le Monde* du 6 octobre). La date de sortie mondiale – Union soviétique exclue – a été fixée au 18 novembre, mais il est désormais possible que la mise en vente soit avancée de plusieurs jours.

En français, le livre portera, comme en Union soviétique, le titre de *Perestroïka* (restructuration), avec comme sous-titre *Vues neuves sur notre pays et le monde.* Sur la couverture figure une photo « autorisée » du secrétaire général, mais sans que soit effacée, comme il était d'usage jusqu'ici, la tache qu'il a sur le front.

Perestroïka, qui a été initialement tiré à quatre-vingt mille exemplaires, a été traduit par Jean Bonnefoy et William Desmond. Il sera vendu 89 F pour 372 pages.

IRLANDE DU NORD

La saisie de l'« Eksund » aurait permis de déjouer une attaque contre la prison de Belfast

Transférés de Brest à Paris, les cinq membres irlandais de l'équipage du caboteur *Eksund* ont été inculpés, mercredi 4 novembre, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, de « *transport d'armes en réunion, en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* ».

L'identité des Irlandais, qui ont été placés sous mandat de dépôt, a été, semble-t-il, établie avec certitude, pour au moins trois d'entre eux. Il s'agit d'Adrien Hopkins, capitaine du bateau, d'Henry Cairns et de Gabriel Cleary. Selon le quotidien *Ouest-France*, qui cite une « *source irlandaise sûre* », les deux autres membres de l'équipage seraient James Coll et James Doherty.

Les trois derniers seraient des militants de l'organisation terroriste républicaine irlandaise, l'IRA. Coll et Doherty étaient porteurs de passeports provenant d'un stock volé au ministère irlandais des affaires étrangères il y a trois ans et établis aux noms de Dennis Boyle et Edward Friel.

Gabriel Cleary est présenté à Dublin comme un « *important responsable de la logistique de l'IRA* ». De source policière irlandaise, on indique qu'il avait été *condamné en 1976 à cinq ans d'emprisonnement pour recel d'armes.*

Les enquêteurs s'efforcent actuellement de déterminer si tout ou partie de la cargaison était destinée à l'IRA et si une partie au moins ne devait pas aboutir à une autre destination. Compte tenu de la quantité et du type d'armes retrouvées, plusieurs hypothèses circulent sur l'utilisation qu'en aurait pu faire l'IRA.

De source proche de la police irlandaise, on affirmait mercredi soir que les informations fournies par la police française auraient permis de déjouer une attaque de grande envergure contre la prison de haute sécurité de Maze, à Belfast, où sont emprisonnés trois cents membres de l'IRA. A Londres, on estime également que les missiles soviétiques SAM trouvés dans les cales du bâtiment auraient pu permettre aux républicains irlandais d'attaquer les hélicoptères utilisés par l'armée britannique en Irlande du Nord.

Quoi qu'il en soit, on estimait mercredi dans les milieux officiels britanniques que la saisie de l'*Eksund* constituait un nouveau revers sérieux pour l'IRA. Les Britanniques ont déjà saisi, en 1987, 5,6 tonnes d'explosifs en Irlande du Nord, la plus grosse quantité depuis 1976. – (*AFP, Reuter.*)

Nationalisme géorgien et « perestroïka »

Tbilissi, loin de Moscou...

TBILISSI
de notre envoyé spécial

Malgré la pluie, Tbilissi garde son visage de petite ville du Sud, où l'on a le goût d'une certaine qualité de la vie. Les cafés sont nombreux, où l'on prend le temps de causer entre amis. Non seulement les vieilles maisons aux balcons compliqués sont toujours là, autour de la cathédrale de Sion, mais on a entrepris de les restaurer. De nouvelles constructions sont apparues à leurs côtés, mais dans un style qui tente de préserver les traditions, avec un certain succès.

La pluie, au reste, importe peu pour ces hommes en veston, ces femmes en jupe, pour qui l'hiver est encore loin. En cette terre bénie des dieux, c'est à peine s'il gèlera d'ici le printemps et l'on ne verra guère la neige.

Cette sérénité du climat explique peut-être une tranquillité d'humeur peu propice aux grands emballements, surtout s'ils viennent de Moscou. D'une certaine manière, la Géorgie observe la « perestroïka » de Mikhaïl Gorbatchev avec distanciation... et il y a à cela bien des raisons.

D'abord, peut-être, le besoin s'en faisait-il moins sentir sur le plan matériel. On ne voit guère à Tbilissi de queues dans les magasins, beaucoup mieux garnis, naturellement, en fruits et légumes que ceux de Moscou. Pas même devant les comptoirs qui vendent de l'alcool, car les Géorgiens ont dans ce domaine un autre comportement que celui des Russes. Même s'ils sont de solides buveurs, ils n'ont pas pour habitude de vider systématiquement les bouteilles qui entrent dans la maison, et d'être ainsi en état permanent de manque...

Une affaire significative

Quelques petits métiers ont bien choisi de s'établir légalement sous l'enseigne nouvelle de « coopératives » : un coiffeur, un petit restaurant. Mais l'économie parallèle connaît de longue date ici un développement plus... harmonieux qu'ailleurs, et l'on ne s'y est point précipité sur les voies ouvertes au commerce privé. Cela n'a pas que de bons côtés, au demeurant, car si « perestroïka » et « glasnost » ont jusqu'à présent peu transformé le climat, c'est aussi parce qu'une puissante mafia locale n'y trouve pas son intérêt.

Les réseaux, affirme-t-on, se sont reconstitués après le coup de balai donné en son temps par Edouard Chevardnadzé, alors premier secrétaire du PC géorgien, aujourd'hui ministre des affaires étrangères. « *Un voleur en a remplacé un autre* », observe un ami désabusé, et il n'apparaît pas que le chef de la diplomatie soviétique ait actuellement le loisir ou la possibilité d'assurer le suivi de l'opération d'assainissement qu'il avait entreprise dans son pays natal.

Jusqu'à quel point, au reste, la nouvelle direction, qui lui a succédé, est-elle réellement disposée à jouer le jeu de la « transparence » et de la « nouvelle mentalité » ? On se montre sceptique à cet égard à Tbilissi, où une affaire toute récente est jugée significative. Voici les faits, brièvement résumés. Au début de l'été dernier, un groupe d'artistes et d'intellectuels décide de fonder – comme cela s'est déja fait à Moscou – une « coopérative culturelle » baptisée Niamouri (La Licorne, en géorgien), qui se propose d'organiser des spectacles et de publier divers ouvrages, anciens ou modernes, y compris en réédition.

L'autorisation est accordée, très officiellement, en juillet par la municipalité de Tbilissi, et, au début du mois d'octobre, trois représentations sont données d'un spectacle « spontané », dit d'« imagination », sur le thème de la solitude et de l'amour. Il y a quelques réactions devant l'audace de la formule, mais rien de grave car tout cela est au fond très sage et très pudique.

En même temps, la nouvelle coopérative a envoyé à l'imprimerie deux premiers ouvrages, dont une réédition des *Croisés en Géorgie*, d'Avalichvili. Les matrices sont prêtes. C'est alors que la censure locale intervient. Elle n'existe plus, en principe, pour le contrôle des articles de presse, mais son visa est nécessaire pour qu'une nouvelle maison d'édition puisse commencer à publier.

Or, annonce le censeur anonyme, les activités d'ordre idéologique (culturelles ?) n'entrent pas dans la sphère de l'économie privée. Au nom de quelle loi ? Mystère. Le blocage vient-il de Moscou ou de Tbilissi ? Allez savoir... A tout hasard, les fondateurs de Niamouri ont lancé un appel au secours à Raïssa Gorbatcheva, que cette affaire pourrait concerner au titre de ses fonctions culturelles.

Ce genre d'incident se produit dans un climat où l'extrême sensibilité du nationalisme géorgien joue son rôle. Cela peut prendre des formes bizarres. Au mois de septembre, les autorités de la République estimèrent opportun, compte tenu du nouveau vent de déstalinisation qui semblait souffler au Kremlin, d'abattre la statue de Staline qui se dresse à Gori, ville natale du Petit Père des peuples, la seule à notre connaissance qui soit encore debout en URSS. Mal leur en prit. Les habitants de Gori se mobilisèrent, organisèrent des piquets et défendirent leur statue. Attachement au stalinisme ? Les Géorgiens ont au moins autant souffert que d'autres pendant ces sombres années, mais il ne faut pas oublier que l'homme était lui aussi géorgien et que l'on peut toujours voir son portrait dans un certain nombre de maisons, de bureaux de Tbilissi.

« Complaisance aristocratique »

Il y a plus sérieux. A l'université, la défense de la culture nationale conduit à une hostilité plus ou moins déclarée à l'influence russe. Ce n'est plus l'heure des grandes confrontations comme il y a une dizaine d'années mais, exception faite des cours de langue russe proprement dits, l'enseignement est presque exclusivement donné en géorgien (y compris pour les matières scientifiques) et il y a eu des cas de boycottage contre des professeurs qui voulaient ignorer cet usage. De même, des milieux très divers se sont mobilisés contre un projet – conçu à Moscou – de chemin de fer transcaucasien. Au nom de l'écologie, en principe...

Les plus avertis voient bien ce qu'il peut y avoir de malsain dans ce conflit de nationalismes. Car s'il existe un nationalisme « grand russe » – voir le mouvement Pamiat à Moscou, – il existe aussi ce qu'un ami appelle une certaine « *complaisance aristocratique* » en Géorgie où l'on aurait volontiers le sentiment d'être « mieux né », « plus civilisé » que les voisins du Nord. De là à s'accuser mutuellement de tout ce qui ne va pas...

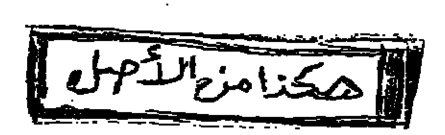
Dans ce contexte, la conversation avec Eldar Chenguelaïa, premier secrétaire de l'Union des cinéastes géorgiens, a quelque chose de rafraîchissant. Voici au moins un secteur où les choses bougent. « *Il n'y a pas*, dit E. Chenguelaïa, *d'art réel sans vrai talent. Or la bureaucratie a longtemps favorisé la sélection des médiocres. Elle ne joue plus ce rôle aujourd'hui et toute une nouvelle vague de jeunes réalisateurs est en train de se former dans une nouvelle atmosphère de liberté.* »

« *Bien entendu*, poursuit-il, *comme il faut du temps pour faire un film, nous sommes encore dans une phase de transition, même si quelques « premières œuvres » ont déjà été primées en URSS et à l'étranger. Mais Goskino* [l'organisme d'Etat qui, à Moscou, coiffe le cinéma] *n'exerce plus de censure sur le contenu des scénarios et se borne à approuver le plan de production et son financement* [huit grands films tournés en Géorgie en 1987, neuf prévus en 1988]. *Il resterait à différencier la diffusion, à multiplier notamment les « clubs » pour la projection de films d'art, un peu plus difficiles, et contribuer ainsi à faire évoluer le goût des spectateurs.* »

La censure a-t-elle vraiment disparu ? « *Elle ne subsiste que pour interdire la pornographie, la propagande belliciste et contrôler ce qui pourrait toucher à la sécurité nationale. Encore existe-t-il une commission mixte d'appel, où siègent des réalisateurs, pour juger les cas litigieux.* »

Les thèmes du nationalisme géorgien pourraient-ils être abordés au cinéma ? Le cas, apparemment, ne s'est pas présenté. Autocensure ? Eldar Chenguelaïa se range personnellement, en tout cas, dans ce camp des sages pour qui la défense, de part et d'autre, des cultures nationales, des mœurs, des traditions est parfaitement compréhensible – elle se manifeste tout naturellement dans le cinéma géorgien – mais ne saurait justifier des antagonismes qui friseraient le racisme. Et cela vaut, estime-t-il lui aussi, aussi bien pour le sentiment national des Géorgiens que pour celui des Russes.

ALAIN JACOB.



Sondages

M. Mitterrand intouchable

Selon un sondage BVA-*Paris-Match* (réalisé du 15 au 20 octobre auprès de neuf cent trente-cinq personnes), 53 % des Français souhaitent que M. François Mitterrand soit candidat à l'élection présidentielle de 1988. Pour les intentions de vote au premier tour, M. Mitterrand atteint 40 % des voix (+ 1), M. Raymond Barre 25 % (+ 2), M. Jacques Chirac 17 % (– 3).

Au second tour, M. Mitterrand est vainqueur dans tous les cas, face à M. Chirac (58 % contre 42 %) et face à M. Barre (53 % contre 47 %).

Selon le baromètre présidentiel de *l'Express*-Louis Harris (mille huit personnes interrogées entre les 21 et 25 octobre), M. Mitterrand atteint 39 % (+ 2) des intentions de vote au premier tour, M. Chirac devançant M. Barre (21 % contre 20 %), MM. Jean-Marie Le Pen et André Lajoinie obtenant respectivement 11 % (+ 2) et 6 %.

Au second tour, M. Mitterrand l'emporte sur M. Barre (53 % contre 47 %) et plus nettement encore face à M. Chirac (55 % contre 45 %).

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : le désert est aux portes de nos villes

L'Assemblée nationale a examiné, le mercredi 4 novembre, les crédits de l'aménagement du territoire. D'un montant de 1 801,8 millions de francs, ils sont en diminution de 13,6 % par rapport à l'an dernier et représentent 0,15 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat. Le vote sur ce budget doit avoir lieu le 6 novembre.

Le désert est aux portes des villes françaises. Ce véritable cri d'alarme est lancé par des élus de tous bords qui s'inquiètent d'une sévère tendance au dépérissement des campagnes et même des petites villes qui en constituent l'ossature. Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Pierre Méhaignerie, partage cette inquiétude. Mais les réponses qu'il apporte – au moins pour l'immédiat – sont d'un autre ordre : quand on lui parle animation du milieu rural, soutien à ces initiatives, aides, le ministre répond création de grandes infrastructures, dont les députés ruraux craignent justement qu'elles ne favorisent que les grandes métropoles déjà largement dotées.

« S'il est un domaine qui s'accommode mal du libéralisme à tout va, c'est l'aménagement du territoire. » Cette déclaration péremptoire n'émane pas d'un homme de gauche, mais de M. Francis Geng, député UDF de l'Orne, membre du CDS comme M. Méhaignerie. Pour lui, *« si l'on continue à ne rien faire, dans dix ans on aura affaire à un véritable désert français »* ; l'aménagement du territoire, *« ardente obligation »*, ne doit donc pas *« se cantonner au développement des grands centres »*.

M. Maurice Ligot, lui aussi député UDF, mais de Maine-et-Loire, ne dit pas autre chose quand il demande un effort tout particulier pour les villes moyennes, ou, tout au moins, pour les cent quatre-vingts à deux cents d'entre elles qui sont *« autonomes »*, c'est-à-dire qui ne *« s'incrivent pas dans la banlieue d'une grande agglomération »*.

Haro sur le libéralisme

Les socialistes sont sur la même longueur d'onde, même si, bien entendu, ils disent les choses plus brutalement. Ainsi M. Robert Chapuis (PS, Ardèche) souligne que *« l'effort national est le seul moyen d'assurer la péréquation nécessaire entre les secteurs défavorisés et les secteurs les mieux pourvus »*.

Mais c'est M. Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne) qui va le plus loin dans l'analyse et la critique : *« La communauté nationale est-elle prête à accepter que la France se réduise à un réseau de grandes villes dynamiques, à une région parisienne hypertrophiée et à de l'agro-business dans quelques zones compétitives ? (...) Pour la première fois de son histoire, la communauté nationale doit décider si elle veut ou non garder un monde rural vivant »*. Reconnaissant que pour faire face à *« l'ampleur et à la complexité des phénomènes »* il faut une politique *« articulée qui sera longue, difficile et électoralement peu rentable »*, il insiste : *« La faible marge de manœuvre dont disposent encore les pouvoirs publics doit être utilisée au profit des petites villes car les grandes n'en ont plus besoin. »*

Sauver le monde rural, le ministre, maire d'une petite ville au cœur d'un *« pays »*, en est tout à fait d'accord. Pour le futur, il reconnaît qu'il faut revoir la fiscalité locale, notamment le coût de l'impôt sur le foncier non bâti pour éviter les friches, voire prévoir une péréquation de la taxe professionnelle *« au niveau des bassins d'emplois »* pour obtenir un meilleur équilibre des activités. Il demande même aux *« maires des grandes villes d'accepter que le développement ne se fasse par concentration sur un pôle principal »*. Mais dans l'immédiat il se satisfait du soutien apporté aux grands équipements *« structurants »* : TGV, autoroute, voie rapide *« afin de désenclaver »* toutes les régions. Pour lui, cela a apporté *« plus aux zones rurales que tous les crédits d'animation dépensés depuis dix ans »*.

N'est-ce pas d'abord pourtant les grandes métropoles d'équilibre qui vont en profiter ? En fait, après la décentralisation et la réduction, voire la suppression, des aides à l'implantation des entreprises pour cause de « libéralisme », c'est toute la politique d'aménagement du territoire qui est à revoir. M. Jean Royer (CNI, Indre-et-Loire), rapporteur de la commission de la production, l'a demandé et a même proposé *« un plan de réaménagement complet du territoire français sur quinze ans »*. M. Méhaignerie ne dit pas non, mais pour plus tard : *« Pour aller plus loin, une réflexion approfondie du Parlement est nécessaire. »* Les députés l'ont déjà commencée en commission. Pour aller au-delà, il leur faut l'accord du gouvernement.

THIERRY BRÉHIER.

● **Réunion des parlementaires du PR.** – Désireux de calmer les esprits après sa décision de reprendre à M. Michel d'Ornano le dossier des élections et répondant au souhait de plusieurs parlementaires du groupe, le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, a décidé de réunir députés et sénateurs de sa formation le mardi 10 novembre au siège du PR.

URBANISME ET LOGEMENT : le « social » en question

L'Assemblée nationale a débattu, le mercredi 4 novembre, des crédits du ministère de l'urbanisme et du logement. D'un montant de 52 908,9 millions de francs, ils sont en augmentation de 7,98 % sur le budget de 1987 et représentent 4,4 % des dépenses de l'Etat. Le vote doit intervenir le vendredi 6 après la discussion des sommes allouées aux transports.

M. Pierre Méhaignerie a voulu attacher son nom à un plan mettant fin à la pénurie de logements. La relance du bâtiment, l'accroissement très sensible du nombre de logements mis en chantier, lui confirment qu'il est dans la bonne voie. Aussi son budget de cette année n'apporte guère d'éléments nouveaux à un dispositif décidé, pour l'essentiel, l'an passé.

Le ministre a simplement annoncé que le collectif de fin d'année contiendrait diverses mesures fiscales et budgétaires, *« la moindre imposition des plus-values, la création d'un fonds pour relancer l'offre foncière, seul goulot d'étranglement, notamment en Ile-de-France »*.

L'essentiel de la discussion a donc porté sur l'aide aux logements sociaux, et plus particulièrement sur l'article du projet de loi de finances qui modifie, pour les conventions signées après le 1er janvier 1987, les règles de calcul de l'allocation personnalisée au logement (APL). Pour permettre que ceux qui, jusqu'alors, n'ont pas droit à une aide au logement malgré une situation financière difficile (cent quarante mille familles d'après le ministre) y aient accès, les occupants des habitations « conventionnées » depuis le début de l'année ne percevront qu'une APL réduite calculée par référence à l'actuelle « allocation-logement », inférieure à l'APL.

La gauche, qui avait pourtant durement critiqué l'APL en 1977, lors de sa création par M. Michel d'Ornano, et qui, au moins dans le cas des communistes, continue à le faire, n'en a pas moins sèchement contesté ce nouveau mode de calcul.

« Cette APL au rabais, a dit M. Paul Chomat (PC, Loire), *a tous les inconvénients de l'APL sans en avoir les avantages. » « Nous sommes d'accord avec l'extension de l'aide*, a expliqué M. Jacques Badet (PS, Loire), responsable national du mouvement HLM, *mais diminuer l'aide en cas de nouvelle convention entre l'Etat et les organismes HLM va freiner la politique d'amélioration du parc HLM. »*

M. Tibéri : « une erreur »

« Notre système est le plus social qui puisse exister », a répliqué M. Méhaignerie, en expliquant que la *« responsabilisation »* implique que les locataires cessent de payer un loyer diminué alors que la qualité de leur logement est améliorée par des travaux et que la *« solidarité »* impose un effort afin que les plus démunis privés de toute aide puissent dorénavant bénéficier d'un soutien.

Mais cette réforme inquiète une partie de sa majorité. Ainsi, M. Jean Tibéri (RPR, Paris), grand patron du logement dans la capitale, estime que le calcul de la *« petite APL »* par référence à l'actuelle allocation-logement constitue *« une erreur sociale, économique et politique »* car *« le taux d'effort imposé aux ménages deviendrait excessif »*, et *« l'amélioration de l'habitat social s'en trouverait freinée »*. Le ministre n'a pu lui donner satisfaction.

Th. B.

Les lézardes dans le Front national

Une lettre de M. Michel Schneider

A la suite de l'article de Daniel Carton intitulé « Des lézardes dans le Front national » (le Monde *du 1er octobre 1987), M. Michel Schneider nous écrit :*

1) Je ne suis pas un « transfuge de la nouvelle droite », n'ayant jamais appartenu au GRECE ni à aucune de ses organisations affiliées. Je n'ai également jamais appartenu au PFN. J'ai connu M. Jean-Pierre Stirbois il y a presque vingt ans au mouvement Jeune révolution.

2) Membre du bureau fondateur avec Michel Aurillac et Alain Juppé des clubs 89 au sein desquels je m'occupais de l'organisation, j'ai quitté celui-ci pour des raisons politiques, avec éclat mais sans emporter de fichiers. J'ai sans doute été exclu du RPR par M. Bernard Pons, encore que je n'en ai jamais reçu la notification, pour avoir participé aux élections municipales d'Aix-en-Provence en mars 1983 sur une liste qui n'était pas RPR.

3) Chargé de mission au groupe Front national-RN depuis mars 1986, et effectivement proche collaborateur de M. Jean-Pierre Stirbois, c'est Jean-Marie Le Pen lui-même qui m'a attribué le bureau que j'occupe actuellement à l'Assemblée.

Politique

Dialogue de sourds sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Pons oppose ses « convictions » aux « intuitions » de M. Mitterrand

MM. François Mitterrand et Bernard Pons poursuivent depuis le 16 mars 1986, au sujet de la Nouvelle-Calédonie, un imperturbable dialogue de sourds. Le président de la République est revenu à la charge, le mercredi 4 novembre, devant le conseil des ministres, en critiquant le nouveau projet de statut du territoire présenté par le ministre des DOM-TOM.

Selon son porte-parole, Mme Michèle Gendreau-Massaloux, M. Mitterrand a estimé qu'un tel projet d'autonomie *« serait plus utile dans un climat d'apaisement, ce qui n'est pas le cas »*. Il a également exprimé la crainte que *« les mesures discutables contenues dans ce projet ne deviennent vite intolérables pour une large fraction de la population »*. Au même moment, à Nouméa, le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, déclarait : *« Pour nous, c'est le même mépris qui continue. Ce statut est le ramassis de textes antérieurs. Il va dans le sens de la négation de notre peuple. Nous ne participerons pas à ce vote. La participation des minorités à ce statut, c'est des carottes pour faire avaler la grenouille. »*

Le ministre des DOM-TOM, par le canal de RFO, a regretté que M. Mitterrand n'ait pas précisé sa pensée. *« Le président de la République a dit que son intuition lui permettait de penser que les résultats ne seraient pas à la hauteur des ambitions du gouvernement*, a souligné M. Pons. *Je pense qu'en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie il vaut mieux avoir des convictions que des intuitions. »*

Le ministre des DOM-TOM, qui pense que son projet constitue *« un élément essentiel de la réconciliation »* des communautés du territoire, a d'autre part répondu à M. Tjibaou en disant : *« Tous ceux qui veulent se situer dans une position extrémiste ne sont pas satisfaits par ce projet. Si les minorités veulent la politique du pire, elles le refuseront. Mais si leur objectif est le développement économique et le progrès social du territoire, elles ne peuvent que l'approuver. »*

La tactique du caméléon

M. PONS applique en Nouvelle-Calédonie la tactique du caméléon. Il adapte son comportement et son discours aux besoins du moment.

Il y a deux mois, il lui fallait à n'importe quel prix remporter le référendum d'autodétermination. Il s'est donc comporté en chef de campagne du courant conservateur. Aujourd'hui, il doit essayer de convaincre de la bonne foi du gouvernement qui affiche sa volonté de « dialogue » et de « réconciliation », à l'égard de la minorité indépendantiste.

Cet impératif le conduit à préconiser un nouveau système institutionnel qui consiste en un mélange baroque, combinant certains des éléments du dispositif conçu en 1984 par le secrétaire d'Etat socialiste de l'époque, M. Georges Lemoine, aux structure régionales mises en place en 1985 par le ministre socialiste alors en charge des territoires, M. Edgard Pisani. Le tout agrémenté de retouches personnelles.

Il en résulte un projet de statut *hybride dans lequel le postulat de la* régionalisation s'accompagne d'un *retour déguisé* à la *pratique* coloniale de l'administration directe par le *renforcement des pouvoirs du* haut commissaire.

Pour M. Pons, il s'agit d'un édifice équilibré. Le fait qu'il soit actuellement critiqué par tout le monde sur le territoire, y compris par les dirigeants du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), renforce même le ministre dans sa conviction de tenir le bon bout.

Il faut rendre cette justice à M. Pons que la nouvelle répartition des pouvoirs politiques qu'il propose donne au premier abord l'impression d'un changement radical de politique. Comme si l'Etat, par l'intermédiaire de son délégué local, le haut commissaire, voulait à l'avenir *se comporter* en *juge* de paix, arbitrant tantôt en faveur des *caldoches, tantôt en faveur* des Canaques.

Si tel devait être *le* cas, cette option aurait au moins le mérite du courage, tant il est vrai qu'au point de rupture où sont parvenues les relations entre les uns et les autres, surtout après l'acquittement des auteurs de l'embuscade meurtrière de Hienghène, seul l'arbitrage résolu de l'Etat pourrait espérer maintenir un semblant de paix civile sur le territoire.

Un « casus belli »

Cette impression est malheureusement démentie à la fois par la nouvelle répartition des compétences respectives du territoire et des régions et par le nouveau découpage régional lui-même.

On voit mal comment, par exemple, la question foncière pourrait être réglée de façon équitable, dès lors qu'elle serait confiée au territoire, c'est-à-dire à la majorité conservatrice dont les actions souvent inconsidérées en ce domaine depuis *mars* 1986 ont suscité tant de critiques, à l'intérieur même de *son camp*, le Front *national* rejoignant sur ce terrain les indépendantistes pour *dénoncer « les copains et les coquins »*. Cette orientation constitue au contraire un *casus belli* non seulement avec le FLNKS, mais aussi avec les broussards des comités d'action patriotique.

De même, les rectifications de frontières apportées par M. Pons au découpage régional de M. Pisani, sans aucune concertation véritable avec quiconque, vont à l'encontre du souci officiel de réduire les inégalités.

Tel *qu'il est conçu,* ce redécoupage donnerait au RPCR, en l'état *actuel des forces politiques,* le contrôle de près des trois quarts de *la Grande Terre, à l'exception d'une* partie de la côte est, de Thio à Puebo, qui demeurerait sous *le* pouvoir du FLNKS. Toutes les meilleures terres agricoles ainsi que les principales ressources minières, hydrauliques et touristiques de Nouvelle-Calédonie tomberaient sous la coupe de la majorité locale ! Le clivage entre régions riches du territoire et zones sous-développées, *« réservées »* aux *Canaques, serait aggravé.*

A six mois de l'élection présidentielle dont *les résultats* peuvent modifier ces perspectives, faut-il *considérer ce projet comme autre* chose qu'une construction théorique ? *M. Pons déclare que sa mise* en œuvre donnerait enfin une stabi*lité au territoire. Il tient toujours* pour sans importance les menaces *proférées par le FLNKS, qui a déjà* fait savoir qu'il s'opposerait peut-*être par la force à ce nouveau sta*tut. En est-il vraiment convaincu ?

L'expérience du passé invite pourtant à la circonspection. Le statut *de M. Lemoine en 1984* est mort-né. Celui de M. Pisani, en *1985, n'a pas eu* le temps de voir réellement le jour. Jamais deux sans trois ? Sans doute est-ce donc par pure superstititon que M. Pons a prévu que les élections régionales qui conditionneront l'entrée en *vigueur de son propre plan, auront* lieu... *« dans un délai d'un an, à compter de la promulgation de la loi »*. Sage précaution.

ALAIN ROLLAT.

En Haute-Vienne

M. Rigout et une trentaine de dirigeants donnent leur démission du comité fédéral du PCF

La fédération de Haute-Vienne du Parti communiste n'a plus de direction. Le premier secrétaire, M. Eric Fabre, le secrétariat dans sa quasi-totalité, M. Marcel Rigout, ancien ministre, et une trentaine de militants, soit la majorité (60 % environ) du comité fédéral, ont donné leur démission de cette instance, le mercredi 4 novembre. Cette démarche collective a été faite dans la soirée, au cours d'une réunion du comité fédéral à laquelle assistait M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, chargé de suivre cette fédération majoritairement *« rénovatrice »*. Ces départs sont l'aboutissement d'un processus entamé lors d'une réunion du comité fédéral, le 27 octobre, au cours de laquelle une dizaine de dirigeants semblent avoir donné leur démission de cette instance. Les minoritaires, organisés par M. Blotin, *avaient sévèrement* attaqué la direction fédérale qui aurait été accusée de jouer un double jeu, et des attaques personnelles auraient été lancées contre M. Rigout par les « orthodoxes ». Au cours de la seconde réunion, la direction aurait demandé à M. Blotin de condamner ces attaques, sans succès apparemment. Un dirigeant local estime qu'*« une marque indélébile entache, d'ores et déjà, le vingt-sixième congrès »*.

Lors du vingt-cinquième congrès du PCF, en février 1985, la conférence fédérale de la Haute-Vienne avait rejeté le projet de résolution élaboré par la direction du parti. Au début de 1987, M. Rigout avait donné sa démission du comité central du parti en signe de protestation contre l'utilisation du mot *« liquidateur »* par M. Marchais, pour qualifier les « rénovateurs ». Au cours de la conférence nationale de désignation du candidat à l'élection présidentielle, *en juin*, M. Fabre avait apporté son soutien à M. Lajoinie, tout en *soulignant* que les deux tiers des communistes de la Haute-Vienne *étaient* contre ce choix. Selon un dirigeant du parti, l'équipe du secrétaire général *« ne pouvait plus supporter la différence limousine »*.

Cette démission en bloc soulève plusieurs questions. Comment expliquer qu'une direction locale majoritaire abandonne une fédération *qui* obtient encore de bons résultats électoraux ? Si la direction nationale veut un congrès unanimiste, n'est-ce pas lui rendre un *fameux service* ? Que pourront faire, désormais, ces derniers « rénovateurs » qui restent dans le parti ?

O. B.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 4 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici des extraits :

● **MODERNISATION DE L'AGRICULTURE**

Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi de modernisation de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire (...). Il comprend trois grands projets :

1) **Un volet économique.** – Le projet de loi vise à promouvoir une entreprise agricole moderne. Les règles concernant les entreprises agricoles à responsabilité limitée seront améliorées pour faciliter le choix de cette forme sociétaire d'exploitation. Le développement du fermage sera favorisé par la recherche d'un meilleur équilibre entre les intérêts du bailleur et ceux du fermier. La restructuration des exploitations sera facilitée ; la création d'une prime d'orientation des terres incitera, par une dotation en capital, les agriculteurs âgés à louer leurs terres à des jeunes qui s'installent ou à des agriculteurs qui agrandissent leur exploitation. Les procédures de règlement amiable et de liquidation judiciaire seront adaptées à l'entreprise agricole. Un fonds d'aide à la reconversion professionnelle sera mis en place. Enfin, sera créé, sur le modèle du répertoire des métiers, un registre de l'agriculture.

Le contrôle des structures sera allégé. Il sera dorénavant fondé sur des critères plus économiques ; la notion de superficie de référence économique remplacera celle de superficie minimum d'exploitation. L'établissement des schémas départementaux des structures sera déconcentré.

Le droit de l'alimentation sera réformé pour permettre aux entreprises de profiter pleinement des perspectives offertes par l'achèvement du marché intérieur communautaire. Les dispositions trop restrictives seront assouplies. Une nouvelle certification, complétant le système des labels agricoles, sera mise en place. Dans le même temps, la protection de la santé du consommateur et son information seront renforcées, notamment par la création d'un observatoire de la consommation alimentaire.

2) **Un volet social.** – Le régime des cotisations sociales agricoles sera rendu plus équitable par la prise en compte des capacités contributives des assurés. Dans les entreprises agricoles à responsabilité limitée, les époux co-exploitants ou associés bénéficieront de droits à retraite majorés. Désormais, les mesures relatives aux prestations sociales du régime général de la Sécurité sociale seront automatiquement appliquées aux salariés agricoles. En outre, les dispositions de la loi du 17 juin 1987 sur la durée et l'aménagement du temps de travail seront étendues au secteur agricole.

3) **Un volet relatif à l'enseignement et à la formation.** – La réussite économique des agriculteurs passe par un niveau de formation accru. Aussi, à partir de 1992, le niveau de brevet de technicien agricole, assorti d'un stage en entreprise, sera exigé des jeunes qui s'installent pour bénéficier des aides de l'Etat. Les missions de l'enseignement supérieur agricole, public ou privé, seront élargies.

● **ESPACE RURAL**

Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres une communication sur l'évolution économique et sociale des espaces ruraux les plus fragiles. Ces espaces représentent près de la moitié du territoire et se situent pour l'essentiel sur une diagonale nord-est - sud-ouest allant des Ardennes aux Pyrénées. Ils sont confrontés au vieillissement de leurs populations et à l'appauvrissement de leurs collectivités. Ils connaissent des difficultés en matière de développement économique, de maintien des services publics et privés et de gestion des terres agricoles et forestières, avec les risques naturels que pourrait entraîner l'abandon de celles-ci.

1) Conscient de ces difficultés, le gouvernement a décidé de renforcer la politique de l'espace rural. Des types plus diversifiés d'exploitation agricole et forestière seront développés. La pluriactivité des exploitants agricoles et les modes extensifs de production seront encouragés. Les possibilités qu'offre le tourisme en milieu rural seront utilisées. Mais le succès de cette politique suppose le maintien dans les régions fragiles d'un réseau de services publics et privés indispensables au développement. De même, les ressources des collectivités locales dont le potentiel fiscal est le plus faible doivent être améliorées.

2) A cet effet, les mesures suivantes seront appliquées :

– Les charges fixes qui pèsent sur les exploitants agricoles seront allégées grâce à la réforme du calcul des cotisations sociales agricoles, prévue dans le projet de loi de modernisation agricole, et à la limitation des augmentations de la taxe sur le foncier non bâti, inscrite dans le projet de loi de finances pour 1988.

– Les moyens du fonds national pour le développement des adductions d'eau et du fonds d'amortissement des charges d'électrification seront réorientés pour accroître la solidarité entre les zones développées et celles qui sont les plus fragiles.

– Des programmes de développement coordonné, portant à la fois sur les équipements collectifs et les actions économiques, seront négociés avec les collectivités rurales situées dans les zones les plus sensibles.

– Grâce au projet de loi d'amélioration de la décentralisation en cours de discussion au Parlement, le cadre institutionnel de la coopération intercommunale sera adapté et la solidarité financière avec les collectivités locales les plus pauvres sera renforcée.

Plus généralement, le premier ministre a demandé à chaque ministre de contribuer, dans son domaine de responsabilité, à la recherche des mesures propres à favoriser l'équilibre des espaces ruraux.

Nominations

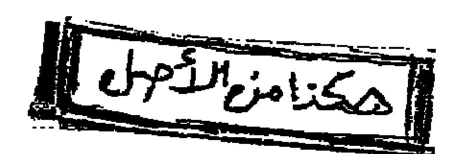
Le conseil des ministres a adopté, le mercredi 4 novembre, les mesures individuelles suivantes :

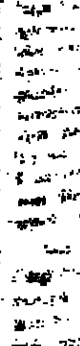
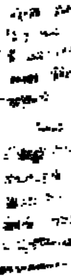
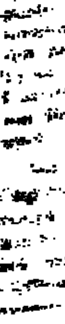
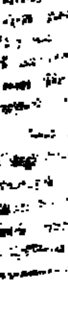
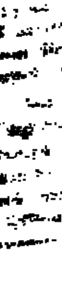
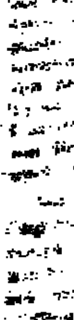
Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, *M. Jean-Pierre Aubert* a été nommé conseiller d'Etat ; *M. Michel Franc, conseiller* d'Etat, a été placé en position de détachement de longue durée pour exercer les fonctions de directeur de l'Institut international d'administration publique ; *M. Jacques Paulot*, conseiller à la Cour de cassation, a été nommé membre suppléant de la commission des sondages.

Sur proposition du ministre des affaires sociales et de l'emploi, *M. Christian Marie*, inspecteur général adjoint de la santé et de la population, a été nommé directeur de la Caisse nationale des allocations familiales en remplacement de M. Bertrand Fragonard, nommé commissaire au Plan la semaine dernière (*le Monde* du 29 octobre).

[Né le 4 décembre 1944 à La Brianne (Alpes de Haute-Provence), Christian Marie, diplômé de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, est entré à l'Ecole nationale d'administration en 1972. A sa sortie de l'ENA, il a été chargé d'élaborer le schéma *informatique du ministère du travail*. Il est devenu ensuite conseiller technique au cabinet de M. Michel Durafour, en janvier 1976, puis de M. Christian Beullac à ce même ministère en avril 1977. Chargé de mission au cabinet de M. Daniel *Hoeffel, secrétaire d'Etat* à l'action sociale en avril 1978, puis ministre des transports en janvier 1981, il est entré en mai 1981 à l'Inspection générale des affaires sociales. Il a notamment contrôlé l'informatisation des caisses d'allocations familiales et des caisses *primaires* d'assurance-maladie. Il était directeur du cabinet de M. Zeller depuis mars 1986.]

Sur proposition du ministre de l'agriculture, *M. Georges Touzet*, inspecteur général du corps autonome des eaux et forêts, a été nommé directeur général de l'Office national des forêts.



L'affaire des ventes d'armes

A l'Assemblée nationale

M. Giraud annonce que le rapport Barba est « déclassifié »

A trois reprises, le ministre de la défense, M. André Giraud, a répondu, le mercredi 4 novembre, lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, à des députés qui l'interrogeaient sur l'affaire Luchaire.

Premier intervenant, M. Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine) a voulu obtenir des éclaircissements sur les *« zones d'ombres »* mises en évidence dans le rapport Barba.

« Dès ma prise de fonction, a indiqué M. Giraud, *ayant eu connaissance de l'affaire Luchaire, sur laquelle mon prédécesseur ne m'a d'ailleurs laissé aucun dossier spécifique, je me suis préoccupé d'agir en sorte que le ministère de la défense assume au mieux ses responsabilités quant aux exportations d'armements. Tout d'abord, pour assurer la clarté des circuits de décision, les rôles respectifs du cabinet ministériel et des services administratifs ont été redéfinis. Le rôle du cabinet a été ramené à celui qui doit être le sien, c'est-à-dire la liaison avec les autres cabinets ministériels, l'expression de la politique du gouvernement auprès des services, la coordination entre l'état-major et la délégation générale pour l'armement.*

» Seuls détenteurs de la compétence technique et administrative, les services doivent exercer une responsabilité pleine et entière dans les domaines qui leur sont confiés.

» En ce qui concerne la délégation générale pour l'armement, il m'a paru nécessaire de séparer les fonctions : une délégation aux programmes et une délégation aux relations internationales ont été créées en son sein, réforme qui a été approuvée par le conseil des ministres du 7 mai 1986. La délégation aux relations internationales a reçu pour consigne de bien distinguer son rôle de celui des industriels concernés pour permettre à l'administration d'exercer sa responsabilité de garantie des lois et règlements.

» Soucieux de tirer tous les enseignements de l'affaire Luchaire, j'ai demandé au contrôleur général des armées, le 9 mai 1986, un rapport administratif décrivant les mécanismes des illégalités commises, afin d'en empêcher le renouvellement. Ce rapport m'a été remis le 6 juin. Il m'a conduit à remanier les procédures, sans jamais chercher à mettre en cause les hommes.

» Le dispositif de contrôle des exportations d'armes a été renforcé : lorsque la destination réelle d'une exportation semble douteuse, il est demandé aux ambassades de vérifier qu'elle correspond à un besoin effectif des forces armées de ce pays. Des mesures techniques ont été prises pour empêcher que les interdictions ne soient contournées par le biais de réexportations et une attention particulière est portée aux zones sensibles. Des rappels individuels ont été adressés aux industriels et après la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran, une circulaire du 20 août 1987 leur a rappelé, au-delà des décisions au cas par cas de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre, l'interdiction générale d'exporter en Iran des matériels d'armes, y compris les pièces de rechange et les réparations.

» Les responsables administratifs qui avaient eu à connaître des affaires visées ont quitté l'administration ou ont reçu une nouvelle affectation. Je tiens à le souligner solennellement : ces changements ayant eu plusieurs causes, personne n'a le droit d'imaginer que l'un quelconque d'entre eux correspond à la constatation d'une complicité dans l'affaire. Au-delà des mesures administratives à prendre, il ressortait du rapport du contrôleur général qu'à l'évidence la justice devait suivre son cours. »

« Sans tapage »

« J'ai donc maintenu la plainte déposée par mon prédécesseur. A la justice d'y donner suite, selon ses procédures à elle. L'enquête administrative correspond à un autre type d'études et de recherches.

» Le gouvernement a pris avec rapidité les décisions nécessaires pour que des services rénovés dans leurs structures agissent désormais selon des instructions claires et dénuées de toute ambiguïté. Cette réforme a été menée sans tapage et sans faire peser de suspicion sur quelque fonctionnaire que ce soit, mais avec le souci permanent du service public et de l'intérêt de la France.

» Pour le reste, la justice est saisie. Nous avons tous confiance en son fonctionnement et le plus élémentaire de nos devoirs est de la laisser fonctionner. »

M. Bruno Mégret (FN, Isère) a dénoncé *« le ping-pong »* des affaires que, selon lui, majorité et opposition échangent. *« Triste spectacle... triste palmarès... triste classe politique »*, a dit le bras droit de M. Jean-Marie Le Pen avant d'évoquer la mémoire de l'ingénieur général Audran, assassiné dans un attentat revendiqué par Action directe.

Cette évocation a soulevé l'indignation de M. Giraud. *« Elle est triste, votre question »*, *Monsieur le député*, a répondu le ministre de la défense. *D'autant plus triste que votre commentaire démagogique mélange des affaires qui n'ont rien à voir les unes avec les autres. Et je voudrais vous dire mon indignation de vous avoir entendu parler de la mort du général Audran. Qu'est-ce qui vous en donne le droit ?*

» Il est facile de décrier la démocratie, comme chacun le sait, c'est le plus mauvais régime... à l'exception de tous les autres, mais peut-être est-ce justement celui dont vous ne voulez pas ? La démocratie permet au débat de se dérouler et à la vérité de se faire jour. La vérité sera faite, nous ne vous aurons pas attendu pour cela !

» Que puis-je ajouter ? Rien, car ce genre de question n'a, je crois, vraiment pas sa place au Parlement. »

Cette deuxième intervention de M. Giraud a provoqué un tollé sur les bancs de l'extrême droite et a entraîné des applaudissements dans les rangs socialistes dont ceux de M. Pierre Joxe (PS, Saône-et-Loire), qui a posé la dernière question de la séance sur l'affaire Luchaire. L'ancien ministre de l'intérieur a demandé au ministre s'il avait l'intention de déclassifier le rapport Barba frappé du sceau confidentiel défense.

« La justice passera »

« Je puis d'ores et déjà vous annoncer que le document auquel vous faites allusion est déclassifié », lui a répondu M. Giraud. Ce dernier s'est élevé contre la publication par la presse de ce rapport : *« Toute divulgation est inadmissible, du point de vue des règles de fonctionnement de l'Etat »*, a souligné le ministre.

« Mais, s'il était clair que ce document n'avait pas à être divulgué, a poursuivi M. Giraud, *il n'était pas non plus anormal que le juge chargé d'instruire l'affaire en eût connaissance. La justice a été saisie le 13 mars 1986 et j'ai exposé les raisons pour lesquelles j'ai maintenu cette plainte. Le 14 octobre dernier, le juge d'instruction m'a demandé par écrit de lui communiquer le rapport, et j'ai satisfait sa demande dès le lendemain. Le 23, il m'a de nouveau écrit pour évoquer la possibilité d'un déclassement – acte grave qui relève de la seule responsabilité du ministère ou de l'autorité émettrice, – et je lui ai répondu le 30 que cela ne me paraissait pas indispensable. Il m'a fait savoir, le 3 novembre – c'est-à-dire hier – qu'il ne lui était pas possible de poursuivre l'information judiciaire ouverte sans déclassification totale du rapport. J'ai estimé ne pas pouvoir m'y opposer. Ainsi devra cesser cette situation, qui voit les divulgations se succéder de jour en jour, comme devra aussi cesser la diversion qui consiste à focaliser l'attention sur ces fuites, dès lors que ne subsistera plus que le fond.*

» Car les faits paraissent graves, extrêmement graves. Le rapport est entre les mains de l'autorité judiciaire, et d'elle seule. Il ne m'appartient donc ni de confirmer ni d'infirmer les éléments qu'il contient. Une enquête administrative est un document destiné à voir plus clair dans une situation afin de la réformer éventuellement. C'est bien à quoi nous avons voué notre effort, sans aucun souci polémique extérieur au sujet. Responsable du bon fonctionnement de l'administration de la défense, je ferai de mon mieux pour l'assurer, et si certains cherchaient à faire endosser par des fonctionnaires la responsabilité d'actes répréhensibles qui leur auraient été prescrits, je donnerais à ces fonctionnaires les moyens de rétablir les faits !

» Le rapport qui se trouve maintenant entre les mains du juge est une pièce, une pièce seulement du dossier, et non sa conclusion. La justice passera, et j'espère, Monsieur le député, que vous serez d'accord avec moi pour approuver à l'avance les décisions qu'elle prendra ! »

Les questions de M. Joxe

M. Joxe, président du groupe socialiste, a posé une série de questions à M. Giraud : *« Est-il exact,* a-t-il demandé, *que ce rapport secret comprenne neuf pages d'annexes ? Si oui, pouvez-vous les rendre publiques ? Sinon, pouvez-vous au moins rendre publique celle qui donne le texte des personnes entendues par le contrôleur ? Si vous ne pouvez même pas rendre publique cette liste, pouvez-vous au moins nous dire s'il est exact que certaines personnes citées dans le rapport n'ont même pas été entendues ?*

» Si vous pensez, comme nous, que justice doit être faite, permettrez-vous au juge d'instruction de faire usage d'un rapport qui est désormais entièrement connu du public, mais qui reste pour lui seul « secret défense » ?

» Enfin, est-il exact que, malgré les mesures de réorganisation que vous avez prises, a eu lieu récemment, en décembre dernier, selon la Presse de la Manche, *un trafic d'armes et d'explosifs au départ de Cherbourg et à destination de l'Iran ? »*

Une relance de l'instruction judiciaire

Annoncée à l'Assemblée nationale par M. André Giraud, la décision de déclassification du rapport du contrôleur général Barba, qui évitera, entre autres, de devoir poursuivre, pour violation du « confidentiel défense », les journaux qui ont publié le document, – permettra à M. Michel Legrand, juge d'instruction, chargé de l'affaire Luchaire de verser cette pièce à son dossier. Plusieurs actes de procédures seront pourtant encore nécessaires pour permettre la poursuite de l'information par le magistrat.

Mis en cause par le rapport, M. Jean-François Dubos, ancien proche collaborateur de M. Hernu au ministère de la défense, est juridiquement « protégé » par son statut de conseiller d'Etat. S'il doit être inculpé, il ne peut l'être qu'après décision de la chambre criminelle de la cour de cassation appelée à désigner la juridiction à laquelle le dossier doit être transmis dans cette perspective. Selon toute vraisemblance, M. Michel Legrand devrait rester en charge de l'affaire.

D'autres inculpés potentiels – au premier rang desquels M. Daniel Dewavrin, PDG de la société Luchaire – devront attendre la même décision, bien que n'étant pas dans la même situation juridique que M. Dubos. Au palais de justice, on s'attend à ce que le parquet saisisse rapidement la cour de cassation à ce sujet. Celle-ci ne devrait pas, elle non plus, tarder avant de statuer.

Le juge d'instruction n'est pour le moment saisi que d'une affaire de ventes d'armes, illégales par la société Luchaire. Pour instruire sur d'éventuels faits de corruption à la lumière ce certains passages imprécis du rapport Barba il lui faut obtenir du parquet un réquisitoire supplétif qui lui permettra d'étendre le champ de ses investigations. Cette « rallonge », elle aussi ne devrait pas tarder.

Autant que le contenu du rapport lui-même la position hiérarchique de son auteur a grandement contribué à rendre crédible les déclarations des différents protagonnistes interrogés au cours de l'enquête administrative. D'un point de vue judiciaire, toutes ces investigations sont pourtant à recommencer et à compléter. Industriels, hauts fonctionnaires et officiers devront tous être entendus par le magistrat instructeur avant que soit ensuite *individuellement* menées des confrontations inévitables. Des investigations financières devrait aussi être entreprises en France comme en Suisse où auraient *été versées des commissions*.

Il n'est pas certain qu'au bout du compte le dossier Luchaire garde le même caractère que celui donné par le rapport Barba. Cela vaut particulièrement pour le chapitre des 100 millions de francs commerciaux à l'exportations, dont le rapport Barba ne dit pas si ils sont allées à des intermédiaires, « professionnels » du milieu des ventes d'armes, ou si une partie d'entre eux ont *dérivé vers les caisses du parti socialiste.*

G. M.

Le CDS veut obtenir une réglementation du financement des partis

Ainsi que leur président M. Pierre Méhaignerie l'avait annoncé à « l'Heure de vérité » du lundi 2 novembre, les centristes ont la ferme intention d'exploiter à leur manière les affaires du moment, qui doivent être considérés, selon eux, comme un véritable *« électrochoc »* pour tous les dirigeants politiques. Réclamant depuis des mois une loi sur la transparence des *financements des partis politiques*, les dirigeants du CDS désirent que le débat soit au moins franchement ouvert sans attendre l'élection présidentielle.

« Il est hors de question, a expliqué M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, mercredi matin au cours de son point de presse hebdomadaire, *de bâcler un texte de circonstance, mais il va falloir trouver le moyen pour que ce débat puisse s'ouvrir dès cette législature. »*

Lors du déjeuner hebdomadaire des responsables de la majorité de Matignon, qui avait été reporté exceptionnellement du mardi au mercredi du fait du voyage du premier ministre en Israël, M. Méhaignerie a mis à son tour les pieds dans le plat. Alors qu'il était question des récents développements de l'affaire Luchaire, M. Méhaignerie a clairement expliqué à ses partenaires de la majorité qu'*« ils ne pouvaient plus laisser ainsi passer les mois sans ne rien faire »* et qu'il était devenu urgent *« de sortir de ce brouillard »*.

Concrètement, M. Méhaignerie a *préconisé* la *mise en* place d'une commission spéciale regroupant députés et sénateurs de toutes étiquettes, qui aurait à charge d'étudier avant le 15 février les nombreux projets et propositions de loi, qui ont été en vain élaborés ces dernières années sur le sujet, et aussi toutes les expériences menées à l'étranger et, particulièrement chez les partenaires européens. M. Méhaignerie a mis M. Chirac au pied du mur. *« Le moins que je demande,* lui a-t-il signifié, *c'est que l'on accepte de travailler. »* S'il n'était pas entendu, le président du CDS est prêt, a-t-il confié, à prendre lui-même cette initiative.

D. C.

Drôle de drame !

Drôle de drame, le mercredi 4 décembre, à l'Assemblée nationale. Drôle de drame autour d'un rapport « confidentiel défense » qui s'étale dans tous les journaux et d'un faux-vrai trafic d'armes qui mine le champ de manœuvres préélectoral. Les *acteurs se sont pris* à contre-pied les uns les autres. Seul le Front national, fidèle au rôle qui lui est assigné dans *le casting*, a réussi à se mettre sur le dos tous les autres figurants en faisant une bien étrange – et inopportune – référence au général Audran, tombé sous les balles assassines des terroristes d'Action directe.

Interrogé par M. Labbé, économe de mots, M. Giraud a fait une longue réponse technique et très en retrait par rapport aux propos de M. Juppé sur les *« affaires d'Etat »*. A l'évidence, le ministre de la défense ne voulait pas faire monter inutilement la mayonnaise. A part une allusion à l'absence d'explication de texte de la part de son prédécesseur, M. Paul Quilès, sur l'affaire Luchaire, M. Giraud s'est refusé a entrer dans la polémique.

Cette attitude a manifestement troublé les têtes pensantes du PS, qui, mises en porte à faux, se sont retirées en coulisse pour ajuster la question de M. Pierre Joxe sur l'affaire. Pendant ce temps, M. Bruno Mégret n'a pas fait dans le « détail » pour dénoncer le jeu des affaires pratiqué, selon lui, par la majorité et par les socialistes.

Isolé, le Front ? Oui, mais des affaires, à en croire M. Mégret, qui, par une malheureuse allusion au *général* Audran, a fait dégringoler les foudres de M. Giraud. Le ministre s'est presque étranglé d'indignation devant l'évocation de la mort du général Audran. *« Grossier personnage ! »*, hurlait M. Le Pen à l'adresse de M. Giraud, que tous les députés d'extrême droite tenaient, en la circonstance, pour *« complice »* des socialistes. Ceux-là applaudissaient le ministre.

Enfin, M. Pierre Joxe est monté, pour la troisième fois de la séance, au créneau. Et, cette fois, ce sont *les députés* de la majorité que M. Giraud, dans sa réponse, a pris à contre-pied. Après un historique des faits, le ministre leur a tout de même arraché soulagement et applaudissements en lançant aux socialistes qu'ils approuveraient certainement *« à l'avance les décisions »* que la justice, qui est saisie, pourrait prendre. Ouf !

Les uns et les autres avaient évité la Berezina sous les feux des caméras de FR 3. Dans les couloirs, un autre général à la tête de tous *« les petits gars »* de France et de Navarre, le général Bigeard, donnait sa conclusion. *« Bigeard, c'est propre, c'est net, c'est pas de ce milieu-là. Bigeard, c'est le drapeau tricolore. »* Halte au feu. Rompez.

OLIVIER BIFFAUD.

Le ministre de la défense a réorganisé les procédures d'exportation de l'armement français

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a confirmé, le mercredi 4 novembre, aux députés, sa décision, qui remonte en réalité à l'été dernier, de mieux distinguer désormais entre les responsabilités de chacun – cabinet ministériel, états-majors, délégation générale pour l'armement et industriels concernés – pour tout ce qui touche aux exportations d'armes par la France.

C'est à la suite d'un séminaire, à Maisons-Laffitte (Yvelines), en juin dernier, qu'une série de dispositions en ce sens a été prise (*le Monde* du 6 juin). Outre les hauts fonctionnaires intéressés, ce séminaire a réuni, autour de M. Giraud, plusieurs industriels.

A L'Assemblée nationale, le ministre de la défense a apporté des précisions sur cette réforme des circuits administratifs des ventes d'armes par la France. Il a été créé, à la délégation générale pour l'armement, une délégation adjointe, chargée des relations internationales (exportation et coopération), qui est séparée de la direction des programmes d'armement, plus spécialement orientée désormais vers les besoins nationaux. Cette délégation aux relations internationales a été invitée à se démarquer des industriels, pour mieux se porter garante de l'observation des lois et règlements.

D'autre part, le mécanisme de contrôle des exportations a été remanié et renforcé. Ainsi, on en est revenu à une pratique antérieure, et abandonnée, qui veut que les ambassades ou les consulats français à l'étranger aillent vérifier auprès des gouvernements-clients les besoins exprimés, surtout lorsque la destination réelle d'une exportation paraît douteuse. Autrefois, l'exportateur fournissait lui-même le certificat d'arrivée du matériel (*end user*) chez son client.

M. Giraud a assuré, au Palais-Bourbon, que d'autres mesures techniques, qu'il n'a pas détaillés, avaient été prises pour empêcher le détournement des matériels ou le contournement d'un contrat par le biais d'éventuelles réexportations qui seront surveillées.

Enfin, le ministre de la défense a révélé qu'il avait adressé, le 20 août dernier, une lettre aux industriels concernés par la rupture des relations diplomatiques de la France avec l'Iran. Cette lettre réaffirme, au-delà des décisions prises au cas par cas par la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), l'interdiction d'exporter des armements complets, des rechanges et des pièces de réparation en direction de Téhéran.

1983, l'année du déclin des ventes d'armes

Dans son rapport, le contrôleur général Barba tire, de ses auditions de responsables impliqués dans les exportations d'armes, le sentiment que l'année 1983 – celle où va se développer la vente de munitions françaises à l'Iran – est probablement l'occasion d'une brutale prise de conscience, au cabinet du ministre de la défense, M. Charles Hernu, de la gravité de la crise dans l'industrie nationale de l'armement, faute de contrats suffisants avec les clients étrangers.

C'est, en effet, l'époque où les résultats du premier semestre de 1983 (une chute de près de 30 % des exportations d'armements) laissent prévoir, pour l'ensemble de l'année 1983, un chiffre d'affaires inférieur de deux tiers à celui de 1982. Cette analyse, faite à mi-parcours, se vérifiera en fin d'année.

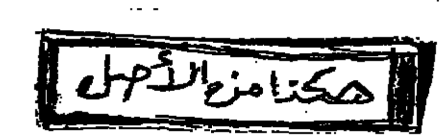
En 1981, la France avait reçu pour 37,5 milliards de francs de commandes militaires à l'exportation. En 1982, les résultats sont montés à 41,6 milliards de francs, soit une hausse de 11 %. En 1983, la chute est effective sur l'ensemble de l'année, avec un chiffre d'affaires de 29,1 milliards de francs. Au cabinet de M. Hernu, les sombres prévisions du premier semestre 1983 se sont donc révélées justifiées sur l'année.

C'est le moment que choisit le délégué général pour l'armement de l'époque, M. Emile Blanc, aujourd'hui l'un des responsables des filiales de la SNECMA, pour lancer un appel à la direction des affaires internationales (chargée de l'exportation et de la coopération au ministère de la défense) dans une note classée « confidentiel-défense » du 28 octobre 1983.

Dans ce texte, M. Blanc, après avoir affirmé ses craintes d'un déclin des ventes d'armes françaises, invite ses collaborateurs à *« rechercher les mesures propres à redresser la tendance constatée »*, compte tenu de l'importance des exportations militaires pour l'équilibre de la balance du commerce extérieur français. Entre autres mesures, il est suggéré d'accélérer la prospection dans les pays du Golfe et du Maghreb.

Un tel contexte explique sans doute, sans la justifier totalement, l'attitude, à l'époque, de nombreux industriels français de l'armement qui s'activèrent auprès de clients éventuels mais non traditionnels ou qui cherchèrent à exporter des technologies *« sensibles »* à l'époque, comme des moyens de guerre électronique. Luchaire, qui a reconnu depuis avoir fait usage de faux documents pour l'Iran, a pu se croire encouragé.

J. I.



françaises à l'Iran

Les socialistes veulent contre-attaquer sur les plans politique et judiciaire

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 4 novembre, a décidé à l'unanimité de *« porter plainte contre ceux qui l'ont publiquement diffamé »* dans l'affaire Luchaire.

Le bureau exécutif dénonce une *« scandaleuse campagne (...) menée contre lui »* et réaffirme que *« pas un seul centime en provenance d'un quelconque trafic d'armes n'a été perçu par lui »*. Pour le bureau exécutif, le PS *« ne peut en aucun cas être mis en cause dans cette affaire »*. Cette campagne, ajoute la direction socialiste, *« manifestement orchestrée par la droite et sans doute facilitée par le pouvoir »*, est le fait d'une droite qui, *« incapable de maîtriser les grands et vrais problèmes qui se posent à la France, cherche, dans la diffamation contre le PS, une diversion à ses difficultés »*.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a affirmé, le jeudi 5 novembre, sur France-Inter, qu'il n'avait jamais entendu parler de cette affaire avant 1986. Dans un entretien publié par *Paris-Match*, M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations, affirme que, *« si certains milieux politiques essaient de développer la calomnie de bas étage contre les socialistes, c'est pour empêcher la candidature du président de la République à l'élection présidentielle »*.

Les membres du bureau exécutif ont mis l'accent sur la nécessité de *« répliquer fortement »* par une *« contre-offensive politique et judiciaire »*, selon l'expression de l'un d'eux, à une attaque qu'il convient de resituer dans son *« contexte »* et qui survient sur un terrain — les ventes d'armes — auquel les militants socialistes sont très sensibles. Mais certains dirigeants ont souligné que, s'il est bien d'attaquer, il faut savoir où l'on met les pieds.

Les deux anciens premiers ministres, MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius, ont rappelé qu'ils ont tous deux donné des instructions formelles pour interdire ces ventes d'armes à l'Iran. Mais M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a fait observer que ces ventes de munitions ont bien eu lieu, en contradiction avec la position socialiste, et qu'il n'est pas possible de faire l'impasse sur cette réalité.

Si tout le monde est d'accord pour porter plainte, la question se pose de savoir contre qui et à propos de quoi. Certains socialistes sont visiblement échaudés par l'affaire Greenpeace. M. Jean-Pierre Chevènement, notamment, a remarqué qu'il est nécessaire de savoir exactement ce qui s'est passé. *« On ne va pas connaître une nouvelle affaire Greenpeace »*, a-t-il lancé, tandis que d'autres dirigeants renchérissaient en affirmant en substance : attention, on va tenter de nous faire monter l'escalier marche par marche.

MM. Pierre Mauroy et Bernard Roman ont ajouté, de façon très *« dure »*, selon l'un des membres du bureau exécutif, que si certains ont commis une faute il ne sera pas possible de les sauver. Aucun nom n'a été prononcé. Néanmoins, M. Pierre Joxe a évoqué l'affaire des « fuites » montée en 1954 contre M. Mitterrand, qui était innocent (1), pour mettre ses camarades en garde contre les risques d'auto-intoxication. M. Pierre Beregovoy a souhaité que ceux qui ont été mis en cause directement portent plainte.

A ceux qui ont affirmé qu'il s'agit d'abord d'une attaque contre le président de la République, M. Jospin a rétorqué, comme il l'a fait de nouveau sur France-Inter, que le PS est tout autant visé, et qu'il convient de les défendre, M. André Laignel, trésorier du parti, ayant réaffirmé de la façon la plus formelle que le PS n'a pas touché un centime des sommes en jeu.

Le premier secrétaire du PS a, semble-t-il, voulu indiquer que les socialistes ne doivent s'engager que sur le terrain où ils sont sûrs de ce qui s'est passé (ou plutôt de ce qui ne s'est pas passé), M. Jospin a souligné, jeudi, sur France-Inter qu'il ignorait tout de cette affaire pendant la législature socialiste. *« Au niveau de contacts avec le président et ses deux premiers ministres auxquels j'ai été*, a précisé M. Jospin, *le refus absolu de ventes d'armes à l'Iran a toujours été non seulement la politique officielle, mais ce qui était dit dans les conversations privées. A aucun moment, je n'ai entendu parler, moi, de cette affaire Luchaire. »*

J.-L. A.

(1) Alors ministre de l'intérieur du gouvernement de Pierre Mendès France, M. Mitterrand avait été soupçonné d'avoir permis au PCF d'obtenir les comptes-rendus du Conseil supérieur de la défense nationale, auquel il participait. Il ne s'agissait, en fait, que d'une machination.

En décembre 1986

Un cargo chypriote a chargé à Cherbourg des armes belges à destination de l'Iran

Citant un article de *la Presse de la Manche*, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, a demandé, mercredi 4 novembre, au ministre de la défense, M. André Giraud, s'il était exact qu'*« un trafic d'armes et d'explosifs au départ de Cherbourg et à destination de l'Iran avait eu lieu en décembre 1986 »*. M. Giraud a laissé sans réponse cette question du député du PS.

Dans ses éditions du mardi 3 novembre, *la Presse de la Manche* rapportait qu'un cargo chypriote de 325 tonneaux, l'*Age*, avait fait escale, le 10 décembre 1986, à Cherbourg, où il a chargé une cargaison venant de Belgique par chemin de fer et composée, selon un rapport des douanes belges, de plus de 222 000 amorces d'obus belges représentant une somme de 56 millions de francs belges (environ 9 millions de francs français). Le transporteur avait affirmé aux douanes belges que le chargement était destiné à l'Iran.

« Dans cette affaire, relevait *la Presse de la Manche, et jusqu'à preuve du contraire, le rôle de la France se serait limité à un transit et une manutention. »* Le port commercial de Cherbourg est, en effet, outillé pour de telles opérations qui nécessitent une main-d'œuvre spécialisée et, surtout, une manipulation respectant des règles de sécurité.

Les autorités françaises n'ont, *a priori*, aucune raison de s'opposer à une telle escale. Sauf si elles sont informées au préalable de la réelle destination finale du chargement, qui a eu lieu sur le territoire national, et si cette destination concerne un pays qu'elles ne souhaitent pas aider. Mais, très souvent, les transporteurs n'indiquent à la France que la ou les destinations intermédiaires.

C'est le cas pour l'*Age*, à en croire *la Presse de la Manche*. Le cargo a repris sa route pour Santander, en Espagne, et de là vers la côté adriatique de la Yougoslavie et, plus tard encore, le Pakistan, via le canal de Suez. *La Presse de la Manche* indique qu'il est possible que la Yougoslavie ait fourni le certificat dit *« end user »*, qui sert d'accusé de réception pour le destinataire. C'est probablement à la fin de janvier 1987 que l'Iran a reçu le matériel.

● **PRÉCISION**. — Dans le portrait de M. Falcoz (*le Monde* du 5 novembre, page 12) dénaturé par une erreur de transcription il fallait lire : *« M. Falcoz, à la différence de Charles Hernu, n'est en rien séduit par de Gaulle et il refusera l'élection du président de la République au suffrage universel. De même, contrairement à M. Hernu, il n'adhérera pas à la Convention des institutions républicaine que présidera M. Mitterrand. Avec quelques autres, il restera d'un « mendésisme intransigeant »*. Dès lors sa route politique se perd. M. Hernu nous a indiqué mardi 3 novembre : *« Nous n'avons pas suivi le même chemin politique ; je ne l'ai pas revu depuis des années, et en tout cas je ne l'ai jamais reçu au ministère de la défense. »*

Une « machine à répétition »

Tout avait déjà été dit sur l'affaire Luchaire et sur le rôle attribué à M. Jean-François Dubos, le chargé de mission du ministre de la défense de l'époque, M. Charles Hernu. Tout, déjà, depuis le début de cette année. A une seule exception près. Il manquait le nom de l'intermédiaire, M. François Diaz, à qui le président-directeur général de Luchaire, M. Daniel Dewavrin, affirme avoir versé une commission si l'on en croit ses propos au contrôleur général des armées Jean-François Barba.

C'est l'hebdomadaire *l'Express*, dans ses éditions des 16-22 janvier, qui, sur six pages, avait rendu compte, avec une précision exceptionnelle, du contenu du rapport Barba (*le Monde* du 17 janvier). Sur le moment, les révélations de *l'Express* ne suscitèrent pas grand écho dans la classe politique et, probablement, dans l'opinion comme à l'étranger. Pourtant, tout était dit, y compris le nombre des obus livrés par des pays tiers à l'Iran, les soupçons à l'encontre de M. Dubos, les interventions des services de renseignement et, même, le montant supposé de la commission donnée.

A la fin de la semaine dernière, *l'Express* et *le Point* renouvellent leurs informations, le premier avec une constance éprouvée et le second en y ajoutant un élément (la fourniture à Téhéran d'un explosif très spécial qui rappellerait celui des attentats de 1985 et de 1986 à Paris) qu'on ne retrouve pas dans la version divulguée du rapport Barba.

Une bombe politique

Mardi 3 novembre, soit neuf mois et demi après la première révélation de *l'Express*, l'AFP publie, en fin de matinée, une longue analyse du rapport, qui n'ajoute rien à la relation donnée par l'hebdomadaire. C'est, cependant, l'excitation à Paris. Le lendemain, mercredi 4 novembre, *le Figaro* prend sur lui de publier l'intégralité du document, sans ses annexes. C'est un tollé. Entre-temps, le ministre de la défense, M. André Giraud, avait « déclassifié » ledit rapport, comme il l'a lui-même annoncé aux députés, pour permettre, officiellement, au juge d'instruction de pouvoir utiliser à sa guise un texte qui n'est plus « confidentiel-défense », mais qui est devenu une « bombe » politique contre certains membres du Parti socialiste.

Que s'est-il passé entre le début de cette année, quand les réactions aux informations de *l'Express* tardent à venir, et les premiers jours de novembre, lorsque *le Figaro* met le feu aux poudres en authentifiant un rapport administratif, qui a *été dévoilé* bien avant lui ?

A la mi-janvier dernier, la France était plongée dans l'une de ses plus longues et plus sauvages grèves des services publics dont elle a le secret. Train, métro parisien, électricité. Les usagers avaient, alors, d'autres soucis que le scandale des ventes d'armes françaises à l'Iran signalé par *l'Express*.

Neuf mois et demi plus tard, changement de décor. Les Français sont régulièrement abreuvés, depuis de révélations d'affaires : Carrefour du développement, Chaumet-Chalandon, CNCL, Irlandais de Vincennes, etc. D'un rebondissement à l'autre, les affaires ne chôment pas. Dans ce climat-là, le rapport Barba sur les ventes illicites de Luchaire remontre le bout de son nez. Il tombe même à pic, après, dans l'ordre, à nouveau *l'Express*, puis *le Point*, l'AFP, et *le Figaro* qui semble donner le coup de grâce.

Même M. Giraud s'en étonne à l'Assemblée nationale, où l'on voit le ministre de la défense, pourtant garant du respect du « confidentiel-défense », faire remarquer aux députés que *le Figaro* arrive bon dernier dans les révélations, loin derrière *l'Express* de la mi-janvier, qui avait déjà tout dit avant lui.

Le complexe militaro-industriel

En privé, l'homme par qui le scandale est arrivé, M. Dubos, ne dit pas autre chose quand, à son tour, il constate que les affaires sont un éternel recommencement, une *« machine à répétition »* parfaitement huilée et, donc, organisée en période de pré-campagne électorale pour distribuer des bons points au pouvoir en place.

Tout est plausible dans cette mortelle partie où chaque joueur cherche à « tuer » politiquement son adversaire, c'est-à-dire à l'éliminer en le discréditant. Ce faisant, qui a remarqué que, curieusement, le rapport Barba fait, avec un air de ne pas y toucher, des discriminations entre des responsables civils, montrés du doigt pour cause d'irrégularités, et des exécutants militaires, censés n'être pas leurs complices ?

A cette hiérarchie militaire qui s'implique dans les ventes d'armes, le rapport du contrôleur général des armées ne trouve pas grand mot à redire. Certes, l'épée cède à la toge, et il y aurait, d'un côté, des inspirateurs, civils, du trafic et, de l'autre, des échelons, militaires, impuissants à limiter les dégâts. D'un côté, la « tête ». De l'autre, de simples « rouages ». C'est une vision simpliste des choses, qui nie l'existence, en France, d'un vrai « complexe » militaro-industriel.

JACQUES ISNARD.

Le siège de l'Élysée

(Suite de la première page.)

Il existe d'ailleurs, au ministère de l'intérieur, un groupe spécialisé — une « cellule affaires » en quelque sorte — chargé de le nourrir. Elle est animée par M. Guérin, conseiller technique auprès du ministre de l'intérieur, et par M. Delebois, conseiller technique auprès du directeur général de la police nationale. L'hôtel Matignon n'est pas pour autant dessaisi, grâce aux talents que déploie, en ce domaine, M. Michel Roussin, chef de cabinet de M. Chirac, ancien haut fonctionnaire des services secrets français.

Peut-être existe-t-il, de l'autre côté, un contreprogramme. M. Mitterrand en a vu d'autres. Dans les années 50, il avait affronté deux machinations, l'affaire des fuites et celle de l'Observatoire. *« La droite*, explique-t-il volontiers aujourd'hui, *c'est la chasse à l'homme. Politiquement, ils n'ont pas de prise sur moi. Alors, que leur reste-t-il ? L'argent et les mœurs. L'argent, je n'en ai pas. Je m'en suis toujours méfié, chacun le sait. Quant à mes mœurs, elles sont ordinaires. Ils chercheront autre chose. Il leur faut des diamants. »* Ce sont aujourd'hui des obus gros comme l'Elysée.

C'eût été tout bénéfice pour M. Chirac si M. André Giraud, ministre de la défense, décidément ingouvernable, n'avait été doué d'un si mauvais caractère. Ou, plutôt, s'il n'avait pas, comme on dit, du caractère. Car M. Giraud ne décolère pas. Le rapport Barba a été utilisé, semble-t-il, à son insu, divulgation jugée *« misérable »* par son directeur de cabinet. Il a laissé paraître son désaccord mercredi à l'Assemblée nationale, en regrettant qu'à partir d'un simple rapport administratif, une polémique ait été montée, et en déplorant que les procédures judiciaires n'aient pas été respectées. Il en a fait part, plus brutalement, à quelques députés amis, qui en ont tiré la conclusion suivante : *« Quand on est dans un gouvernement, on est d'abord solidaire des conneries. »*

Cette prise de distance n'annonce pas, pour autant, une nouvelle occasion de clivages entre chiraquiens et barristes, bien que M. Giraud appartienne à la deuxième catégorie. D'abord parce que M. Mitterrand est atteint, ce qui satisfait les uns et les autres. Ensuite parce que M. Barre peut faire son profit des jeux malsains de la classe politique, dont il se dit éloigné.

Il n'est pas indifférent non plus de remarquer que l'amiral Lacoste, ancien chef des services secrets (il l'était au moment de l'affaire Greenpeace), accusateur numéro un selon le rapport Barba, n'a jamais caché ses sympathies barristes. Il a appartenu, à Matignon, au cabinet militaire de M. Barre.

L'amiral Lacoste dit qu'il a prévenu, le 21 mai 1984, le président de la République de l'existence de trafics de munitions. C'est vrai. Il ajoute que M. Mitterrand lui a demandé d'en parler à M. Charles Hernu, alors ministre de la défense. C'est aussi vrai. Mais le rapport Barba ne précise pas que l'amiral Lacoste a été lui-même, un peu plus tard, favorable à des livraisons d'armes et qu'il l'a fait connaître.

M. Giraud considère le rapport Barba — et pour cause — comme un simple rapport administratif, qui ne préjuge pas des suites que la justice pourrait donner à cette affaire. Ladite justice a été une nouvelle fois malmenée par le pouvoir politique.

Les premières fuites à partir du rapport Barba étaient destinées à forcer la main du juge d'instruction afin qu'il accélère la procédure, à six mois de l'élection présidentielle, ce qui n'était ni dans l'intention du magistrat ni dans celle du ministre de la défense.

Il existe aujourd'hui en France une justice à deux vitesses. Le « secret défense » couvre une sombre histoire de faux passeport fourni à M. Yves Chalier, inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement qui, à l'évidence, ne touche que de très loin, ou pas du tout, aux intérêts de l'Etat. Le « confidentiel défense » est levé pour un trafic d'armes avec l'Iran. Chacun se félicite, à l'exception de M. Giraud, de cette déclassification, mais nul ne parle plus du vrai-faux passeport ultra-secret.

La réalité scandaleuse du trafic vers l'Iran demeure. Elle atteint la gauche, au cœur, surtout après ses protestations indignées contre les ventes d'armes. Mais l'affaire avait déjà été dévoilée par *la Presse de la Manche*, puis, en détail, par *l'Express*, au mois de janvier dernier, sans que cela fasse l'effet d'une bombe. Il a fallu, pour que son impact satisfasse les auteurs des nouvelles fuites, qu'elle soit manipulée, déformée, amalgamée à deux énormes affirmations, non étayées par l'enquête de M. Barba : le Parti socialiste alimente ses caisses avec le produit des munitions destinées à l'Iran même si le rapport sur ce sujet reste vague ; des explosifs livrés à ce pays en guerre ont pu être utilisés lors des attentats de septembre 1986 à Paris ce qui figurait dans certaines indiscrétions publiées mais pas dans le rapport.

C'est là qu'est la manipulation politique, et là seulement. Le groupe constitué par M. Giraud pour étudier les phénomènes de désinformation dispose enfin d'un beau cas d'école.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

Un démenti de M. P.-A. Falcoz

M[e] Serge Chouraqui, avocat de M. Paul-André Falcoz, mis en cause dans l'affaire Luchaire, a adressé à l'AFP le communiqué suivant :

« M. Paul-André Falcoz dément formellement avoir eu directement ou indirectement un quelconque rôle d'intermédiaire financier entre d'une part la société Luchaire et d'autre part des responsables politiques ou administratifs français. A cet égard, il dénonce l'amalgame qui tend à confondre, de façon malveillante, ses activités purement professionnelles avec d'anciennes amitiés politiques, dans le but évident d'une exploitation politicienne. »

La société ouest-allemande Dynamit Nobel aurait vendu illégalement du matériel militaire à l'Iran en 1984

L'entreprise ouest-allemande Dynamit Nobel AC aurait fourni illégalement à l'Iran quelque soixante-dix mille détonateurs en 1984, par l'intermédiaire d'une société d'import-export suédoise, Scandinavian Commodity. C'est ce qu'affirme l'agence de presse SAD du groupe Springer en République fédérale.

L'agence indique avoir en sa possession une série de documents commerciaux, photocopies de télex et rapports de police, établissant que le matériel militaire a été livré aux autorités iraniennes en décembre 1984. Comme pays d'origine et lieu de fabrication des détonateurs, les documents portaient les mentions « RFA » et « Nobel ». Pour le quotidien *Die Welt*, il ne peut s'agir que du principal fabricant d'explosifs d'Allemagne de l'Ouest, Dynamit Nobel AG. Les responsables de la firme se refusent à tout commentaire sur cette affaire.

L'acheteur de la marchandise, selon ces documents, était l'Organisation nationale iranienne des industries d'armement et des approvisionnements (SSDJEI) dont le siège est à Téhéran.

Dynamit Nobel est une filiale du groupe Feldmuehle, un des piliers de l'ancien empire industriel de Friedrich Karl Flick, dispersé en bourse l'année dernière.

Selon l'agence SAD, la société suédoise d'armement Bofors, déjà au centre de plusieurs scandales de vente illicite de matériel militaire et de pots-de-vin versés pour obtenir un important contrat avec l'Inde, serait aussi impliquée dans cette affaire. Bofors est la filiale du groupe Nobel Industries, mais les entreprises suédoise et allemande ne sont pas liées, bien qu'elles portent le même nom.

Par ailleurs, d'importantes quantités de poudre auraient été expédiées de RFA, ou auraient transité par la RFA, à destination de l'Iran, à bord du navire *Bontota* en décembre 1984. D'autres cargos ouest-allemands, notamment le *Frauke* et le *Katja* auraient assuré quelques mois plus tard la livraison de poudre et de matériel militaire.

La valeur de l'ensemble de ces ventes serait d'environ 300 millions de deutschemarks, soit plus d'un milliard de francs.

En Suède, dans le cadre de l'enquête sur les irrégularités commises par la société *Bofors*, le gouvernement a demandé à huit pays (Singapour, Tunisie, Indonésie, Australie, Pakistan, Argentine, Norvège et Irlande) l'autorisation d'inspecter leurs arsenaux de missiles suédois sol-air de très courte portée, RB-70, pour déterminer si certains des engins ont pu être réexportés vers l'Iran. — *(AFP, Reuter)*.

BIBLIOGRAPHIE

« Des principes et des mobiles secrets d'un illustre président » de... « Plutarque »

L'éditeur de l'ouvrage intitulé *« Des principes et des mobiles secrets d'un illustre président »* affirme que l'auteur appartient à la petite équipe des collaborateurs directs de M. François Mitterrand. S'il en était ainsi, M. Mitterrand aurait nourri une vipère en son sein. Du portrait intime de lui dressé, il ressort que cet *« illustre président »* n'a guère de principes et que ses mobiles secrets le sont tant qu'ils le resteront.

L'auteur en tout cas connaît fort bien, et sans doute les fréquente-t-il de tout près, la troupe déprimante des courtisans, celle hilarante des idolâtres, celle réduite des amis rétifs, celle enfin des journalistes séduits, comblés ou ignorés, toujours méprisés. Peut-être l'auteur est-il d'ailleurs journaliste. Peu importe. Il joue de l'anonymat pour aiguiser les appétits de la galerie. Ce n'est jamais glorieux. Ce ne serait sérieux que s'il s'agissait d'une farce à la Caton-Bercoff.

Or ce livre est sinistre, en cela qu'il décrit la République mitterrandienne comme l'histoire d'une relation entre un monstre énigmatique (le président), une bande de larbins (ses collaborateurs), quelques fidèles sujets au rire niais et aux échines courbées, un Parti socialiste qui n'a jamais servi à rien, des adversaires politiques plus nuls les uns que les autres, de braves paysans du fin fond de la France que le roi — quelle simplicité ! — s'en va visiter parfois. Sans compter les femmes, omniprésentes naguère, envers lesquelles ledit monstre se comportait, nous explique-t-on, comme un Julio Iglesias de la presse du cœur.

L'ouvrage n'a rien d'un ensemble d'histoires croustillantes. Aucun nom n'est cité. L'auteur analyse, décrit des ressorts de comportement plus qu'il ne raconte. Quelques-uns et quelques-unes pourtant s'y reconnaîtront. Chacun en sera blessé.

« Un homme d'Etat forge seul ses règles morales. Il est, pour la durée de son mandat, le seul juge de ses actions et de ses choix » : voilà l'une des perles de la pensée présidentielle prêtée au héros par l'auteur. On se demande quel collaborateur de M. Mitterrand a bien pu supporter auprès de lui plus d'une demi-seconde une telle vision de la démocratie.

Le plus beau dans l'affaire est que l'ouvrage est présenté comme une « hagiographie ». L'auteur aurait alors une telle idée du pouvoir, de son exercice et de la démocratie, qu'il conviendrait de l'expédier au plus tôt exercer ses talents dans une République bananière.

Le style est exact, propre, suisse en quelque sorte, et le rythme de la phrase compassé. Cela se lit vite. Ce monsieur ou cette dame a du goût pour la belle écriture, même si elle est dissimulée.

J.-Y. L.

★ *Des principes et des mobiles secrets d'un illustre président*, de D. Plutarque, Albin Michel, 190 p., 79 F.

Société

JUSTICE

Vingt-deux crimes et délits en un mois

« El Bandido » ou « l'orgueil de créer la peur »

NICE
de notre correspondant régional

Depuis le 2 novembre, un malfaiteur argentin, Fernando Alonso de Celada, trente-trois ans, surnommé « El Bandido », comparaît devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes, accusé de vingt-deux crimes et délits — meurtre, tentatives de meurtres, séquestrations, prise d'otages, extorsions de fonds, coups et blessures volontaires — commis entre le 18 février et le 17 mars 1983 dans la région Rhône-Alpes, à Marseille, sur la Côte d'Azur.

Ce procès au cours duquel doivent être entendus une soixantaine de témoins doit se poursuivre pendant *une dizaine de jours. Alonso* de Celada a d'abord refusé de comparaître pour protester contre ses conditions de détention, avant *d'obtempérer à une sommation du* président, M. Antoine Pancrazi. Décrit par les psychiatres comme un sujet présentant de graves troubles de la personnalité, mais responsable de ses actes, il ne reconnaît qu'une partie des faits qui lui sont reprochés.

En se surnommant lui-même « El Bandido » devant l'une de ses victimes, Alonso de Celada entendait *assurément se poser en malfaiteur d'exception*, sorte de hors-la-loi moderne, agissant en solitaire et inspirant l'effroi et suscitant *aussi une certaine fascination. « Ici,* lui dira d'emblée le président Pancrazi, *vous ne faites peur à personne »,* même si la présence de quatre membres du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) témoigne à l'évidence que sa dangerosité n'a pas été sous-estimée. Petit, mince, cheveux et moustache noirs, le regard perçant et expressif, Alonso de Celada paraît habité d'une extrême nervosité. Il s'est pourtant maîtrisé. Volubile, ergotant, parfois menaçant certes, mais aussi conciliant, voire docile, il est même capable de sourire.

Dangereux et intelligent

Son histoire ? C'est celle d'un *marginal et d'un rebelle-né, issu* d'une famille aisée de Buenos-Aires. Le père, décorateur, sera honni pour son infidélité à l'égard d'une mère affectueuse et protectrice en dépit des fugues répétées de l'enfant, de ses larcins, qui lui vaudront plusieurs internements dans des maisons de correction. Le recours à la drogue suivra, accompagné d'actes de délinquance de plus en plus graves. La justice s'en mêle, ordonne un placement dans un centre psychiatrique. Alonso connaîtra la prison, se mariera avec une Uruguayenne dont il aura une fille, après son évasion. Une vie d'errance, jalonnée d'agressions, le conduira au Brésil, en Espagne. De nouveau, il se retrouve en prison, s'en évade et, par les Canaries, arrive en France pour une équipée sanglante, terminée par son arrestation à *Saint-Raphaël (Var),* le 18 mars 1983.

Le bilan des crimes qu'on lui reproche est aujourd'hui dressé. En un mois, Alonso de Celada a commis deux meurtres de veilleurs de nuit à Lyon et à Nice, quatre tentatives de meurtre, dont l'une encore contre un veilleur de nuit à Cannes et les trois autres contre un Toulonnais et un couple de retraités marseillais. A ces crimes *s'ajoutent* un vol dans une armurerie d'Annecy (Haute-Savoie) qui lui permettra de s'approprier des fusils, une carabine et un colt 38 *spécial, plusieurs séquestrations* et un viol, accompagnant ou précédant des vols d'argent ou de bijoux, ainsi qu'une extorsion de *fonds auprès d'un couple de* Cannes. Après avoir reconnu ces faits devant les policiers — sans toutefois signer les procès-verbaux *d'audition,* — *« El Bandido »* a contesté la plupart durant l'instruction. A l'heure du procès, son attitude n'a pas changé.

Il n'est à l'évidence ni un simple et habile cambrioleur, ni un spécialiste du « braquage » solitaire, ni un tueur professionnel *mû par le seul* appât du gain. Les psychiatres qui l'ont examiné ne le tiennent pas non plus pour un malade mental mais ils le *décrivent* comme un sujet présentant de *« graves troubles de la personnalité »*. Malfaiteur dangereux et intelligent, il apparaît en fait comme un personnage ambivalent. Cet impulsif dont les experts ont souligné *l'« extrême facilité de passage à l'acte »* a toujours ainsi fait preuve d'organisation et de lucidité. Il n'a, semble-t-il, préparé aucune de ses *agressions. Il n'a pas davantage* supputé le butin possible — et somme toute, maigre en regard des risques encourus. Il a constamment agi en revanche selon le même mode opératoire. Il n'a pas non plus, ont expliqué les psychiatres, tué de façon délibérée, mais *« seulement dans les cas où la résistance de la victime ne lui a pas laissé d'autre solution pratique* [pour assurer sa fuite] *ou psychologique* [ne pas perdre la face]. » Le personnage d'Alonso de Celada, a expliqué le docteur Jacques Leyrie, psychiatre, *« n'est pas à rechercher dans ses pulsions criminelles, ni dans ses actes de violence, mais dans son orgueil à créer la peur chez autrui »*. L'expert a concédé toutefois à la défense — assurée avec sobriété par deux avocats niçois, M[me] Angélique Mistrerra et Michel Cardix — que la responsabilité pénale de l'accusé pouvait être atténuée — *« dans une proportion qu'il n'appartient pas aux psychiatres de déterminer »*. L'évocation des faits a montré ensuite que « El Bandido » savait fort bien jouer des *faiblesses et des lacunes de l'accusation*. Il a nié le meurtre de Lyon dont l'enquête a d'abord été faussée par un témoignage fantaisie. Il s'est défendu d'une agression à Valence et d'un vol à Cannes. Mais il a reconnu le crime de Nice et une autre agression à Cannes contre des veilleurs de nuit. L'un de ceux-ci M. Robert Bergel, âgé de soixante-dix ans, a été blessé de deux coups de couteau. *« La vie est pleine de cruauté »* a simplement dit Alonso de Celada, sans obtenir pour autant de M. Bergel le pardon qu'il lui demandait.

GUY PORTE.

REPÈRES

Drogue

Saisie record aux Etats-Unis

Les autorités américaines ont annoncé le 4 novembre le démantèlement du plus important réseau d'importation de drogue jamais découvert aux Etats-Unis. Dix tonnes de cocaïne ont pénétré en effet dans le pays, entre 1982 et 1986, par l'intermédiaire d'une organisation colombienne, considérée comme le plus gros fournisseur de cocaïne des Etats-Unis. Trente personnes ont été inculpées, parmi lesquelles dix-huit sont déjà sous les verrous. D'autre part, des policiers mexicains ont arrêté, dans le nord du pays, deux hommes qui transportaient 6 kilos d'héroïne pure. — *(AFP, AP.)*

Espace

Kourou accueille Ariane-4

Le premier étage du lanceur lourd européen Ariane-4 a été placé, mercredi 4 novembre, dans un conteneur pour être acheminé vers le centre spatial guyanais de Kourou. Cette nouvelle fusée qui doit être, pour les quinze prochaines années, le cheval de bataille de l'Europe dans le marché des services de lancement de satellite devrait effectuer son premier vol en mars de l'année prochaine. Une cinquantaine de ces lanceurs, capables de mettre sur orbite de transfert (200 kilomètres par 36 000 kilomètres d'altitude) une charge utile de 4,3 tonnes — contre 2,7 tonnes pour Ariane-3 — sont sur le point d'être commandés par Ariane.

Tempête

Les marins bretons seront indemnisés

Les patrons des trente-trois bateaux de pêche détruits par la tempête du 15 octobre dernier sur les côtes ouest de la France et ceux des 238 unités endommagées seront normalement indemnisés par les assurances. De même les éleveurs d'huîtres et de moules seront couverts, soit par leur compagnie d'assurances au titre des catastrophes naturelles, soit par le fonds de garantie des calamités agricoles. C'est ce qu'a annoncé, mercredi 4 novembre, M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer. En outre, les marins pêcheurs pourront se faire rembourser — sur facture — la moitié des casiers et filets emportés par le mauvais temps. Pour leur période d'immobilisation forcée, ils toucheront un salaire forfaitaire.

Au moins douze morts en Espagne

Douze personnes au moins ont trouvé la mort à la suite des pluies très violentes qui sont tombées depuis le 3 novembre sur la côte est de l'Espagne. L'« état d'alerte maximum » a été décrété dans les provinces de Valence, d'Alicante et de Murcie où des milliers de personnes ont dû être évacuées. Les rivières en crue ont coupé des routes en de nombreux endroits et fait s'effondrer un pont ferroviaire. — *(AFP, Reuter.)*

Religions

Un prêtre intégriste devant les tribunaux

Mgr Pierre Plateau, archevêque de Bourges, a introduit, le mercredi 4 novembre, une demande en référé auprès du tribunal de grande instance de Châteauroux (Indre) contre un prêtre intégriste de son diocèse, l'abbé Bernard Lecareux. Celui-ci est accusé d'occupation illégale de lieux de culte et d'un presbytère. Ancien curé des paroisses de Mérigny, Ingrandes et Sauzelles, fondateur de la communauté traditionaliste La Fraternité de la transfiguration, l'abbé Lecareux s'était vu retirer, le 6 janvier 1986, son ministère, confié par l'évêque au Père Joseph Evain. Malgré la suspension de ses fonctions, le prêtre intégriste continue à célébrer des offices dans les trois communes. Jugement le 16 novembre.

Attentat au palais de justice et agitation à la prison de Bastia

Une charge de dynamite évaluée à 600 grammes a explosé dans la cour du palais de justice de Bastia, mercredi 4 novembre vers 13 h 15. L'engin, qui avait été jeté par-dessus le mur d'enceinte, a endommagé trois voitures particulières dont celle de M. Frédéric Nguyen, juge d'instruction. Il n'y a pas eu de blessé, alors que l'explosion s'est produite à une heure où les employés et les magistrats du palais ont pour habitude de regagner leur véhicule.

Mercredi soir, l'attentat n'avait pas été revendiqué. Mais les enquêteurs n'excluaient pas la possibilité d'une *« réponse »* à l'agitation qui avait régné mardi à la maison d'arrêt Sainte-Claire de Bastia. Dès l'après-midi, des détenus avaient refusé de regagner leur cellule après la promenade, pour réclamer de meilleures conditions de vie dans cet établissement vétuste et surpeuplé. Après le retour des manifestants dans leur cellule, l'agitation a repris *en début de soirée, et des détenus* ont demandé à rencontrer le procureur de la République, M. Yves Bot. Le calme n'est revenu qu'après l'intervention d'une vingtaine de CRS en armes, qui ont maîtrisé les détenus mécontents. L'un deux a été légèrement blessé au cuir chevelu. Quatre manifestants ont été extraits de leur cellule pour interrogatoire ; parmi eux, un militant nationaliste incarcéré il y a un mois. *Ils ont été* entendus au commissariat de la ville. Mercredi soir, trois de ces détenus ont été transférés sur le continent.

En plus des mauvaises conditions de détention, certains manifestants protestaient aussi contre le dessaisissement de juridictions corses au profit de juridictions continentales en *reprenant les arguments des avocats* du barreau bastiais, qui dénoncent *« une atteinte aux droits de la défense »*.

● **L'auteur du livre sur « l'Affaire Nut » condamné.** — La famille du colonel Bernard Nut, cet officier de la DGSE tué par balle sur une route des Alpes-Maritimes le 15 février 1983, a obtenu, mercredi 4 novembre devant la première chambre du tribunal civil de Paris, la condamnation de M. Bernard Violet, auteur du livre *l'Affaire Nut, mort d'un agent secret,* qui devra lui verser un total de 70 000 francs de dommages et intérêts.

La revue « Notaires Connection » condamnée

Le Conseil supérieur du notariat et la Caisse centrale de garantie de la responsabilité professionnelle des notaires ont obtenu chacun 150 000 francs de dommages et intérêts par un jugement de la première chambre du tribunal civil de Paris, *mercredi 4 novembre*, qui condamne le directeur de la revue *Notaires Connection*, M. André Néron, et l'Imprimerie saint-amandoise (Saint-Amand-Montrond, Cher), à réparer le préjudice créé par des propos diffamatoires.

Le premier numéro de la revue trimestrielle*Notaires Connection*, publié au début de l'année 1987 par M. Néron, fondateur de l'Association nationale de défense des victimes des notaires, évoquait des affaires concernant le notariat en utilisant, selon les magistrats, *« un amalgame visant non seulement à en exagérer l'importance, mais surtout à en généraliser la portée »*. Aussi, le tribunal, présidé par M[me] Huguette Le Foyer de Costil, déclare : *« La légitimité du ressentiment éprouvé par les victimes des agissements de certains notaires ne saurait, en aucun cas, autoriser l'attaque globale et sans nuance d'un corps d'officiers publics et ministériels... »*, et souligne que les propos incriminés *« portent atteinte à l'honneur et à la considération du notariat »*.

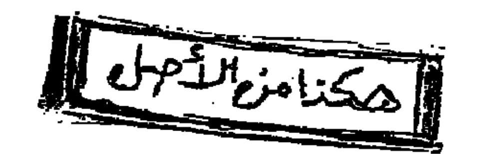
Le jugement interdit l'utilisatiton du titre *Notaires Connection* dans d'éventuelles nouvelles publications et associe l'imprimeur dans la réparation du préjudice.

● **La situation de Serge Mitolo.** — M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité central du PCF, a annoncé, le 4 novembre, que la situation de Serge Mitolo, Congolais menacé d'expulsion, avait été *« régularisée »* à la suite du *« mouvement de solidarité qui s'était développé »* autour de lui. Serge Mitolo a obtenu un visa de long séjour. Le 14 octobre dernier, deux cents personnes — principalement des adhérents du Mouvement de la jeunesse communiste — avaient « libéré » Serge Mitolo alors que des policiers l'amenaient à l'avion qui devaient le reconduire à Brazzaville. Agé de dix-sept ans, Serge Mitolo était arrivé en France il y a six ans. Il désirait préparer un baccalauréat technique au lycée Jean-Jaurès de Montreuil.

Un nouveau PDG pour Chaumet

M. Jean Bergeron, président délégué du Comité Colbert, a été nommé, mardi 3 novembre, PDG de la joaillerie Chaumet. M. Jean Bergeron, cinquante et un ans, est depuis 1983 président délégué du Comité Colbert, qui regroupe la plupart des grandes firmes françaises de la joaillerie, de la couture, des parfums, de la porcelaine, de la décoration et des métiers d'art en général. Ancien d'HEC, il a travaillé notamment au sein du groupe Essilor, dont il a été membre du conseil de direction, puis, de 1981 à 1983, directeur général de CODEC-UNA.

La société Invescorp, qui a proposé la direction de Chaumet à M. Bergeron, s'était vu accorder en juillet par le tribunal de commerce de Paris la reprise de la joaillerie. Le nouveau PDG s'est fixé trois buts : *« redonner à Chaumet un crédit, une image de création et une âme »*.



Le Monde
DES LIVRES

Juan Carlos Onetti lecteur inlassable

Deux muses ont veillé sur l'œuvre de ce grand romancier né à Montevideo en 1909 : le remords et la nostalgie.

par Hector BIANCIOTTI

JUAN CARLOS ONETTI est né en 1909 à Montevideo, capitale de l'Uruguay, ce pays à l'identité fluide, surnommé à juste titre, pendant des décennies, la Suisse de l'Amérique du Sud, où déjà Laforgue, Lautréamont et Supervielle avaient eu la hardiesse de naître. Depuis 1974, il vit à Madrid, où il s'est exilé après avoir été jeté en prison par les militaires, sous prétexte d'avoir contribué au lancement d'une œuvre de fiction bafouant la morale — celle des dictateurs, bien sûr.

L'homme reste conforme à sa légende : un solitaire aussi peu enclin aux confidences concernant sa vie qu'indifférent aux questions que suscitent ses livres. Jadis, à Montevideo ou à Buenos-Aires, sa terre à lui, c'était le pavage des trottoirs ; ses étoiles, les réverbères ; ses héros, les passants, l'inconnu au bord du suicide, ou encore la prostituée qu'il avait confessée au bordel. Maintenant, à soixante-dix-huit ans, il ne fait même plus de voyages autour de sa chambre ; la machine à écrire à portée de la main, il lit inlassablement, les livres s'entassant sur les étagères, dans des caisses, sous le lit. Ses amis racontent que sa femme, pour l'inciter à sortir, lui acheta naguère un chien : c'est elle qui, en définitive, le promène.

Pour ce qui est des célébrations en son honneur, même le roi d'Espagne ne le ferait pas s'y rendre : en 1980, lorsqu'il reçut le prix Cervantès, la plus haute distinction littéraire de langue espagnole, un convive manqua au dîner que le souverain offrit pour fêter l'événement. Et ce fut, naturellement, lui, Onetti.

Avec un chat et un livre

Mais d'abord : Onetti, ou O'Netty ? D'origine italienne sans doute, mais descendant très probablement d'une famille génoise installée au début du dix-neuvième siècle à Gibraltar, possession britannique, son bisaïeul ayant émigré en Uruguay avec des papiers où le nom avait été anglicisé.

De son enfance, les souvenirs indélébiles restent la lecture faite à la famille par son grand-père, après le dîner, Alexandre Dumas alternant avec Eça de Queiroz et Camille Flammarion. Et aussi cette grande armoire qui occupait tout un pan de mur, où il s'enfermait, des journées entières, avec un chat et un livre, laissant juste entrouverte la porte afin de pouvoir lire. En été, c'est au fond du puits-citerne du patio que le lecteur s'isolait, à cause de la fraîcheur.



Juan Carlos Onetti : une multiplicité de vies fictives.

Il avait deux cousines qui étaient sœurs : à vingt et un ans, il épousa l'une d'elles, s'installa à Buenos-Aires, devint serveur dans un bar. Trois ans plus tard, il divorça pour épouser l'autre. Ce mariage allait durer vingt ans, au bout desquels il épousa une femme n'appartenant pas au cercle familial. Dix ans plus tard, elle le présenta à l'une de ses amies, Dorotea Muhr. D'où un quatrième mariage, qui dure toujours.

Depuis son plus jeune âge, Onetti n'avait entrevu d'autre avenir que celui de romancier. Et comme il avait une sorte d'impuissance, qui perdure, à être Onetti, il se consacra à multiplier ces vies fictives qu'il portait en lui. Aussi, malgré des emplois divers qui lui assuraient des moyens de subsistance, écrivait-il sans cesse, ne publiant pas, égarant ses manuscrits, les retrouvant, parfois amputés. Et ce n'est qu'à la quarantaine qu'il fit paraître un premier roman, *le Puits* (1), que suivirent immédiatement, un chaque année, trois autres, parmi lesquels *Une nuit de chien*, qui date de 1943 et qui est son seul roman politique.

(Lire la suite page 20.)

(1) Editions Christian Bourgois.

La conspiration du silence

Peter Sichrovsky a fait parler des enfants de nazis et des enfants de déportés : surgissent des mots douloureux, jusqu'alors enfouis.

A treize ans, au sortir d'une enfance « sans histoire », Anna apprend que son père a été gardien de camp de concentration. A ses questions pressantes, pas de réponse, sinon l'indignation et les larmes de ses parents. Mais il n'y aura pas de rupture entre elle et eux : *« Ma vie n'a pas été aussi trépidante qu'un roman de Dostoïevski »*, dit-elle. Ses parents lui sont simplement devenus lointains, comme étrangers. Une question l'obsède : qu'aurais-je fait à la place de ma mère ? Aurais-je fermé les yeux sur la promotion de mon mari et continué, le soir, à servir la soupe à ce bon père de famille, lorsqu'il rentrait de son « travail » ? Ainsi s'interroge cette « femme honnête », comme l'appelle Peter Sichrovsky, dont le livre *Naître coupable, naître victime* vient de sortir en France.

Chez les autres enfants de nazis que l'auteur a interrogés — ils ont tous aujourd'hui entre dix-huit et quarante-cinq ans, — le rapport au père est quelquefois plus dramatique : culpabilité d'emprunt à la place d'un père qui n'a jamais reconnu sa faute, identification aux victimes (*« J'étais le juif de ma famille »*, dit l'un d'entre eux. Un autre : *« Je suis la victime d'une éducation fasciste »*...), délinquance, homosexualité provocante, itinéraires gauchistes divers, mariage avec un juif, recherche éperdue d'un modèle d'Allemand respectable (un lumineux grand-père communiste par exemple), ou bien encore identification désespérée au père et à son idéal fasciste que, pourtant, il n'a jamais cherché à transmettre.

Les mères complices

Curieusement, les mères sont falotes, décrites comme protégeant les pères des questions de leurs enfants, complices de la conspiration du silence. La seule qui s'oppose idéologiquement à son fils est accusée par lui de trahir le père et de le faire mourir une deuxième fois. Lui seul, l'étudiant berlinois d'aujourd'hui, âgé de vingt-six ans, est fidèle à l'ancien médecin d'Auschwitz. Il reprend pleinement à son compte la métaphore médicale qui nourrit la conception nazie du monde : *« Sauver le corps (social), même s'il faut pour cela sacrifier des vies humaines. »*

FRANÇOISE ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 18.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Correspondances : Gide-Copeau-Martin du Gard-Duhamel

Seconde famille

LES Français sont bizarres. Ils ne se marient plus, à ce qu'on dit ; ils préfèrent la bronzette lointaine à la lecture, toujours à ce qu'il semble ; ils poussent mémé à l'hospice et parlent de l'aider à mourir dès que possible... Mais en même temps, ils n'ont jamais tant fouillé les greniers, gratté les poutres, recollé les photos jaunies, remué les vieux papiers, fleuri les tombes, commémoré. En pleine crise de la famille et de la librairie, quatre pavés de correspondances variées attestent notre piété indestructible pour ces parents putatifs, cette seconde famille que forment les littérateurs grands bourgeois de l'entre-deux-guerres, surpris dans leur quotidienneté.

En majeure partie, ces recueils contiennent des billets sans intérêt comme on s'en postait avant les progrès du téléphone, du style *« A mardi donc, je vous serre les mains »* ; il s'en vendra au mieux quelques centaines aux candidats biographes et aux maniaques, qui pourraient aussi bien consulter ces petits papiers en archives ou auprès des « sociétés d'amis ». Mais les éditeurs continuent imperturbablement leurs recensions, très coûteuses malgré l'aide de la Caisse des lettres, comme on s'acquitte d'un devoir filial.

Tout Français imprégné des auteurs du début du siècle, si éloigné qu'il soit de leur monde, garde dans sa mémoire imaginaire l'illusion d'avoir fait la tournée des écrivains-châtelains des années 30 : Gide à Cuverville, Martin du Gard à Bellême, Duhamel à Valmondois, Mauriac à Malagar, avec escale obligée aux décades de Pontigny. On croit entendre les vieilles « Citrons » d'alors crisser dans les allées, pépier les épouses aux chapeaux-casques, et les maris en knickers de bon tweed s'échanger autour des pelouses, entre deux propos navrés sur la guerre montante, des nouvelles de leurs chers manuscrits...

LA quintessence d'oncle adoptif, c'est l'Edouard des *Faux-Monnayeurs*, c'est Gide. Avec le *Journal*, les lettres innombrables, les indiscrétions minutieuses de la *« petite Dame »* et les biographies collatérales, nous connaissons à l'heure près l'emploi du temps du *« bypeed »*, ses moindres rhumes et sautes d'humeur, cela sur plus de quatre-vingts ans. Et pourtant, on ne se lasse pas de voir combler les rares lacunes qui demeurent. Parce que Gide s'est ménagé, au fond, une existence de rêve ! C'est assurément l'écrivain qui, par son genre de vie autant que par ses œuvres, a suscité, et éveille encore, le plus de vocations littéraires.

Le premier à le prendre pour modèle, avant Malraux et Sartre, et à le lui dire, c'est Jacques Copeau. Les *Registres* de ce dernier ont laissé inédits de longs échanges avec le maître. En voici un premier lot de plus de cinq cents lettres. Trois cent cinquante autres suivront, dans un deuxième tome.

Lorsque Copeau écrit son admiration à l'auteur des *Nourritures*, en 1902, et qu'il lui propose un article sur *l'Immoraliste*, il n'a pas vingt ans. C'est l'âge des insolences ou des prosternements. Le futur animateur du Vieux-Colombier et de la NRF est plutôt du genre transi. Il aime aimer. Un peu trop, peut-être. Et il s'en aperçoit tard. Quand il craint d'avoir été *« agaçant »* — à Pontigny, par exemple, — on devine entre les lignes doucereuses des réponses que Gide fut effectivement irrité.

Mais Copeau fait passer de l'enthousiasme sur un petit monde calfeutré dans ses cache-nez et ses litotes. Chemin faisant, les érudits glaneront des mini-perles : sur l'origine juive de Montaigne vue par Barrès, les souvenirs de Gide, juré d'assises, avant leur exploitation littéraire, les modifications envisagées pour le plan des *Caves du Vatican*, et finalement abandonnées.

ON connaît le *Voyage au Congo*, son pittoresque dix-neuvième siècle et son antiracisme, fracassant pour l'époque ; on sait moins ce que fut exactement la randonnée de Gide avec le jeune Marc Allégret. Celui-ci ne s'est pas contenté de prendre des photos et des films. Il a tenu des *Carnets* que publient aujourd'hui les Presses du CNRS.

Daniel Durosay, dans sa préface, tire au clair les motivations des deux voyageurs. La rédaction des *Faux-Monnayeurs* était au point mort. Les rapports du ménage Gide étaient tendus. Parmi les initiateurs du projet, l'écrivain a omis de rendre justice à son ami Elie Allégret, père de Marc et bon connaisseur du Congo. C'est seulement en cours de route qu'a germé l'idée d'un devoir politique de témoignage et de protestation contre le travail forcé en AEF. Le projet de départ était plus vague et hédoniste.

La passion de l'enquête, c'est plutôt Allégret qui l'a nourrie ; et son style a du nerf, de la couleur. On en vient à regretter qu'il n'ait pas donné suite à sa vocation de témoin, sans avoir développé pour autant son talent de cinéaste, mal illustré par *Mam'zelle Nitouche* (1931).

SI l'époque porte aux amitiés proclamées et aux épanchements épistolaires, il arrive que ce soit entre des êtres peu faits pour s'entendre.

Ainsi de Roger Martin du Gard et de Georges Duhamel, dont les courriers se retrouvent à la fois dans la *Correspondance générale* de Gallimard, et dans une édition qui leur est spécialement consacrée par Arlette Lafay. Les deux hommes sont inégalement meurtris par les combats de 1914-1918 et par la crise morale de l'après-guerre. Martin du Gard revendique l'influence de Tolstoï, Duhamel celle de Dostoïevski.

(Lire la suite page 16.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ART

« Donner à voir » en « Diagonales »

Quels qu'ils soient — essais, *traités, Mémoires, pamphlets*, correspondances, manifestes... — les écrits sur l'art sont, en France, singulièrement négligés par l'édition. Traductions qu'il faut attendre des années, tirages étriqués, diffusion incertaine. Pourquoi cette indigence *qui ressemble à de l'indifférence*, à du mépris ? Dans la préface aux « Frères voyants », Paul Eluard écrit que *« du fond des âges, monte la nécessité irrépressible de voir, de montrer ce qui vaut la peine d'être vu »*. N'aurait-on rien à faire de cette nécessité-là ? *L'art ne serait-il* plus considéré que comme un marché ? Le regard se satisferait-il de ce qui passe sur les écrans ?

Nouvelle collection, « Diagonales » entame ce cercle vicieux. Dirigée par Serge Fauchereau, elle vient de publier quatre titres : *Anthologie des écrits sur l'art*, de Paul Eluard, *Ecrits sur l'art*, de Severini, *Pour donner à voir*, de Robert Bordaz et *la Querelle du réalisme*, réunion des interventions du débat organisé au printemps de 1936 à Paris, auquel participèrent Léger, Le Corbusier, Aragon, Crevel, Cassou, Derain, Ernst, Giacometti, etc. Textes dont les éditions anciennes sont depuis longtemps introuvables ou textes inédits. La diversité de ces titres montre l'enjeu de la collection. Ce n'est pas un hasard, semble-t-il, si, réunis, les trois tomes de l'anthologie d'Eluard ouvrent cette collection, si Robert Bordaz reprend pour titre l'expression du poète : *« donner à voir »*.

Ces textes d'esthétique, de parti pris, de commentaire ou de mode d'emploi ont cette volonté commune. Ils relèvent le même défi ; ils sont, de manière différentes, en *butte à la même difficulté : forcer le* silence, les silences (celui des conditions régaliennes dans lesquelles se décide la création d'un musée — le Centre Pompidou par exemple, — celui des volontés crispées sur leurs prérogatives qui veulent le saper, celui de repères et de critères sclérosés qui refusent que changent les formes, celui enfin, *singulier, de l'œuvre même, silence* nécessaire dont seule la langue du poète peut être le contrepoint). Ce sont ces silences que « Diagonales » commence d'entamer.

PASCAL BONAFOUX.

★ **COLLECTION « DIAGONALES », Ed. Cercle d'art : *Anthologie des écrits sur l'art* de Paul Eluard, 464 p., 149 F ; *Ecrits sur l'art* de Gino Severini, 414 p., 135 F ; *la Querelle du réalisme*, ouvrage collectif, préface de S. Fauchereau, 294 p., 94 F ; *Pour donner à voir* de Robert Bordaz, 308 p., 94 F.**

● EN POCHE

● Francis Lacassin a exhumé, pour la collection « Bouquins » chez Laffont, les écrits du grand folkloriste Pierre Saintyves (1870-1935) qui a étudié l'univers des contes de Perrault, celui de la Légende dorée et du merveilleux chrétien : une somme impressionnante.

● Dans la même collection, Claude Gély présente un nouveau volume des œuvres de Victor Hugo, celui consacré aux *Voyages*. Du Rhin aux Alpes, des Pyrénées à la Belgique, les *« excursions »* de celui qui soutenait : *« On ne voyage pas, on erre... »* Ce volume comprend notamment des *Carnets de la guerre et de la Commune*, *« complémentaires à* Choses vues ».

● Beaucoup moins « océanique », Cioran a ciselé quelques *Syllogismes de l'amertume*. Par exemple : *« Dans le pessimiste se concertent une bonté inefficace et une méchanceté inassouvie. »* (Folio-Essais, nº 79).

● Toujours en Folio, sont publiées plusieurs œuvres pour le théâtre de Jean Tardieu, qui a lui-même composé et préfacé le volume ; il porte comme titre : *la Comédie du langage*, suivi de *la Triple Mort du client* (nº 1861). La collection « J'ai lu » réédite deux romans parus en 1986 et qui ont connu un certain succès : *la Bataille de Wagram*, de Gilles Lapouge (nº 2269), et *les Heureux Jours de M. Ghichka*, d'Alain Gerber (nº 2252).

● Un grand succès récent également, dans le Livre de poche, *le Perroquet de Flaubert*, de Julian Barnes. Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau (nº 6382).

● Toujours dans le domaine étranger, mais venant de l'autre côté de l'Atlantique cette fois, de l'Amérique profonde, celle du Sud, Kentucky et Louisiane : la collection « Biblio » du Livre de poche publie *les Fous du roi*, un gros roman de Robert Penn Warren sorti aux Etats-Unis en 1945. Traduit de l'anglais par Pierre Singer. Préface de Michel Mohrt (nº 3087).

● De Norvège enfin, un court roman de jeunesse de Sigrid Undset, *Vigdis la Farouche*. Traduit par M. Metzger, dans l'agréable « Bibliothèque cosmopolite » de Stock.

BIOGRAPHIE

Lenau le poète libertaire

En 1831, Nikolaus Lenau (1802-1850) prend congé de l'Autriche : comme bon nombre de poètes de langue allemande, il est fasciné par la lointaine Amérique. *« Même si l'Europe devenait un cachot*, note-t-il, *il existerait encore un trou pour s'enfuir, c'est l'Amérique... »* Son enthousiasme fut de courte durée : les Américains ont une âme d'épicier, et une véritable malédiction poétique pèse sur ce peuple mort à toute vie spirituelle.

Adversaire résolu de Metternich et du pouvoir papal, libertaire dans l'âme, proche, par bien des aspects, de Heine, Lenau chante, dans une forme classique, l'existence sans entraves des Tsiganes et des Indiens ; le romantisme, avec son *symbolisme diffus, était trop* germanique à son goût.

Né en Hongrie, il mourut syphilitique *dans un asile d'aliénés à* Vienne. Pris d'un accès de folie, il s'était jeté par la fenêtre en criant : *« Je veux aller là où se trouve la liberté! »* L'excellente biographie de Jean-Pierre Hammer rend justice à l'un des plus grands poètes autrichiens, dont l'histoire n'a longtemps retenu que le nom et que l'on commence maintenant à redécouvrir.

R. J.

★ ***LENAU, POÈTE REBELLE ET LIBERTAIRE*, de Jean-Pierre Hammer, Aubier, 193 p., 90 F.**

ROMAN

Le pari tenu d'Alexis Salatko

Le temps d'un voyage qui la conduit à Fontainebleau, Kathleen se raconte. Elle est née en 1888, en Nouvelle-Zélande ; jeune, elle est *venue à Londres* puis à Cantorbéry avec *« deux souhaits : écrire et m'enrichir » ;* John l'aime jusqu'à la suivre au plus loin de ses fantasmes ; *elle le quitte pour Paris* qu'elle voit comme une *« fin qui est un commencement »*. Son passé — l'océanien comme l'européen — hante ses récits, beaux, tristes et oppressants ; elle tient son journal ; elle mourra en France, en 1923.

S'il vous semble avoir *déjà lu* ce roman original, vous ne vous trompez pas. Cette vie qui révoltait D.H. Lawrence (*« Vous vous complaisez dans votre consomption »*) et cette œuvre qui enchantait Virginia Woolf (*« Ses livres et son regard incarnaient la jeunesse »*) sont celles de Katherine Mansfield, pseudonyme de Kathleen Beauchamp-Murry. L'originalité du récit d'Alexis Salatko est de nous asseoir dans le train du dernier voyage en nous mettant à l'écoute de Beauchamp pour nous faire entendre Mansfield... et Salatko. Tout y est, de la jeunesse où *« père et Diable ne font qu'un » à la rage de* vivre et aux amours tumultueuses que domine John Middleton-Murry, biographe de l'auteur de *la Maison de poupée* et second mari de Kathleen, amie de Carco et célébrée dans le milieu littéraire parisien qu'elle connaîtra *peu avant sa mort, à trente*-cinq ans. Tout y est, ainsi que le veut une sérieuse biographie, et cependant il s'agit de davantage. En écrivant le roman d'une femme qui écrit, Salatko écrit aussi Salatko, l'héroïne étant à la fois son porte-parole et un *témoin, au-delà* du temps et des sexes, des angoisses et ambiguïtés de quiconque doit passer par les mots pour vivre.

Difficile pari que ce triptyque, où l'imaginaire et le réel se fondent dans un « faux-vrai » personnage qui en incarne trois authentiques. Mais pari tenu. En donnant sa voix à *Kathleen pour que nous les entendions*, elle et lui, Salatko, dans un style d'une impeccable netteté, comble notre plaisir d'indiscret et de lecteur.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ ***S'IL PLEUT, IL PLEUVRA*, d'Alexis Salatko, Presses de la Renaissance, 200 p., 89 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● JACQUES CHABAN-DELMAS : *la Dame d'Aquitaine*. Ses fonctions de président de l'Assemblée nationale ont laissé à Jacques Chaban-Delmas le loisir de se pencher sur la belle Aliénor, qui sut faire cohabiter en sa personne la reine, l'amoureuse et la mère (RMC-Edition, 200 p., 89 F).

HISTOIRE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Droit, histoire et sexualité*. Sous la direction de Jacques Poumarède et de Jean-Pierre Royer, une trentaine d'universitaires français ont dressé une véritable somme historique *des rapports entre la loi et le sexe, des « cochonnales »* médiévales jusqu'au droit civil actuel, en passant par l'homosexualité, l'adultère en droit coranique et autres thèmes peu communs traités avec une rare érudition (Publications de l'Espace juridique, diffusion Distique, 450 p., 190 F).

LITTÉRATURE

● GEORGES BERNANOS : *le Chemin de la Croix-des-Ames*. Préparée par Brigitte et Jean-Loup Bernanos, cette édition se propose de *« rassembler en un seul volume, dans l'ordre de composition, la totalité connue à ce jour des articles de guerre et des conférences rédigés par Bernanos au Brésil, entre septembre 1938 et mai 1945 »*. De nombreux textes inédits, ou jusqu'alors dispersés, apportent une contribution importante à la connaissance de l'itinéraire politique et moral de Bernanos. (Le Rocher, 904 p., 295 F.). Par ailleurs, la *Revue des sciences humaines*, publiée par l'université de Lille-III, consacre un numéro à l'auteur de *Monsieur Ouine* (université de Lille-III, Duljva, BP 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq, 77 F).

● ARTHUR RIMBAUD : *Une saison en enfer*. *« Encore tout enfant, j'admirais le forçat intraitable sur qui se referme toujours le bagne ; je visitais les auberges et les garnis qu'il aurait sacrés par son séjour... »* De ce texte qui conserve son admirable jeunesse Pierre Brunel donne ici une savante édition critique (José Corti, 358 p., 150 F).

● ANATOLE FRANCE : *Œuvres*, tome II. Ce deuxième des quatre volumes que comptera cette édition préparée par Marie-Claire Bancquart couvre la période allant de 1892 à 1897. De *la Rôtisserie de la reine Pédauque* au *Mannequin d'osier*, France *« est passé de la notoriété à la célébrité »*. Ces années ont également été *« capitales pour l'évolution intérieure et pour la vie publique »* de l'écrivain (Gallimard, « Pléiade ». 1 504 p., 320 F jusqu'au 31 décembre, ensuite 360 F).

PHILOSOPHIE

● RAYMOND ARON : *la Philosophie critique de l'histoire*. Avec l'*Introduction à la philosophie de l'histoire*, rééditée l'an dernier chez Gallimard, cet ouvrage est l'aboutissement universitaire de la *réflexion menée par Aron sur les théories de l'histoire. La Philosophie critique de l'histoire* se préoccupe plus particulièrement de la tradition allemande en ce domaine. Edition revue et annotée par Sylvie Mesure (Julliard, 378 p., 195 F).

Egalement de Raymond Aron, dans la collection de Poche Folio-Essais, signalons la réédition de *Démocratie et totalitarisme* (nº 69).

POLITIQUE

● PHILIPPE BRAILLARD : *Mythe et réalité du non-alignement*. Par un professeur de science politique à Genève, auteur déjà de plusieurs ouvrages *jetant un regard non conformiste sur les relations* internationales, un essai bref et brillant sur le « mythe » économique du non-alignement et sur sa « légitimité » politico-culturelle (PUF, pour le compte de l'Institut des hautes études internationales de Genève, 132 p., 100 F).

RÉGIONALISME

● YVON LAMY : *Hommes de fer en Périgord du XIXe siècle*. L'histoire industrielle du Périgord, *les forges, ses maîtres et ses ouvriers*, sont le sujet de cet album aussi bien documenté qu'illustré. Témoins anonymes d'une culture vivante, les *« hommes de fer »* méritaient amplement cet hommage (La Manufacture, volume relié et illustré, 316 p., 193 F).

● MAURICE PEZET : *Rencontres...* Marie Mauron, Jean Giono, Henri Bosco, André Chamson aimaient Maurice Pezet, chantre de la Provence, où il vit entre *« Saint-Rémy-la-Patricienne, Eygalières-des-Eaux-Sacrées et Romanin-des-Cours-d'Amour »*. Dans ce livre de fidélité, Maurice Pezet parle de ses rencontres et de son attache*ment au Félibrige*. (Editions A. Barthélemy, BP 642, 84032 Avignon CEDEX).

VOYAGES

● JULES CREVAUX : *le Mendiant d'Eldorado. « De Cayenne aux Andes »* de 1876 à 1879, Crevaux, médecin, militaire et explorateur, a parcouru l'« enfer vert » amazonien, à une époque où ces lieux n'étaient guère fréquentés... Préface de Jacques Meunier (Phébus, 414 p., 139 F).

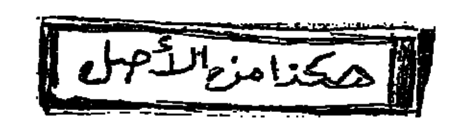
● EN BREF

● **La FOIRE DU LIVRE DE BRIVE, sixième du nom, se tiendra cette année les 6, 7 et 8 novembre. Parmi les nombreuses manifestations régionales qui se déroulent autour du livre, celle de Brive reste l'une des plus courues : en 1986, quelque 70 000 visiteurs se pressaient dans le grand marché Georges-Brassens. Une exposition consacrée aux « 78 ans d'édition » de Gallimard se tiendra dans le cadre de la Foire.**

● **Les éditions de la Réunion des musées nationaux et les éditions Gallimard se sont associées pour publier les œuvres poétiques complètes de PABLO PICASSO. En espagnol, en français, le peintre n'a en effet jamais cessé d'écrire des poèmes — et de les disperser comme il le faisait également de ses dessins et de ses toiles au gré de ses amis et de ses correspondants. Les éditeurs sont donc à la recherche de tout document susceptible de les aider à compléter leur ouvrage. On peut adresser les informations avant le 30 novembre prochain à Marie-Laure Bernadac, Musée Picasso, 5, rue de Thorigny, 75003 Paris. Tél. : 42-71-25-21.**

● **ATLAS, les Assises de l'Association des traducteurs littéraires de France ont lieu du samedi 7 au lundi 9 novembre en Arles. Le Péruvien Mario Vargas Llosa et l'Espagnol Juan Goytisolo, avec leurs traducteurs Aline Schulman et Albert Bensoussan traiteront de « L'Espagne, une langue sur deux continents » (samedi, 17 h). Trois ateliers sur la retraduction auront lieu à propos de Pessoa, Melville, Fontane (dimanche 8, 10 h). Les traducteurs du monde entier confronteront leurs travaux sur Marguerite Duras avec « Les infidélités de l'Amant » (dimanche 8, à 15 h 30). Enfin une matinée (lundi 9, 10 h) sera consacrée à « L'informatique, un nouvel outil pour les traducteurs ». (Siège social : 18, rue de la Calade, 13200 Arles).**

● **RECTIFICATIF. — La biographie de Laval, de Fred Kupferman, qui vient d'obtenir le Grand Prix de l'histoire, n'a pas été publiée chez Belfond, comme « le Monde des livres » du 30 octobre l'indiquait par erreur, mais aux éditions Balland.**



LA MORT DE PIERRE SEGHERS

« Gagnant ou perdant, on est quitte »


BASSOULS/SYGMA

Né à Paris le 5 janvier 1906, Pierre Seghers a fait ses études secondaires au lycée de Carpentras (Vaucluse), puis a passé une partie de sa jeunesse en haute Provence, où il a exercé divers métiers, avant de se consacrer à partir de 1938 à sa seule vraie passion, la poésie. A trente-deux ans, il publie lui-même son premier recueil, *Bonne Espérance*, à Villeneuve-lès-Avignon.

En septembre 1939, il est mobilisé et fonde immédiatement une revue, *Poètes casqués*, qui veut donner la parole aux poètes engagés dans les combats. Mais c'est surtout dans *Poésie 40 (puis 41, 42...)* que s'exprimeront, jusqu'en 1944, les poètes de la Résistance, dont certains, vivant en zone libre comme Seghers, deviennent ses propres amis : Aragon et Elsa Triolet, Paul Eluard, Pierre Emmanuel notamment. Dans le même temps, Pierre Seghers participe aux publications clandestines (Editions de Minuit, Cahiers de la Libération, etc.).

En 1944, il crée la collection « Poètes d'aujourd'hui », des petits livres qui affirment sa volonté, plus encore que de faire son œuvre propre, de faire connaître la poésie à tous. Le premier de ces courts ouvrages (brèves études biographiques et littéraires d'un poète, suivies de textes) est consacré à Paul Eluard. Quelque deux cent cinquante volumes suivront, réunissant, en plus de quarante ans, tous les grands noms de la poésie mondiale, et faisant découvrir de nombreux poètes.

Parallèlement à ses activités d'éditeur (1), d'animateur de spectacles poétiques, et, depuis quelques années, de vice-président de la Maison de la poésie à Paris, Pierre Seghers, prix Apollinaire 1959, n'a pas cessé d'écrire. Il est l'auteur de nombreux recueils, traduits dans plusieurs langues. Citons *Racines* (1956), *Pierres* (1958), *Piranèse* (1960), *Dialogue* (1966), *Dis-moi, Ma vie* (1973). Il a, en outre, soutenu en 1975, à soixante-neuf ans, une thèse de doctorat à l'université Paris-X sur « La poésie en France et la culture populaire ». L'essentiel de son œuvre poétique est rassemblé dans le nº 164 de la collection « Poètes d'aujourd'hui ». Pierre Seghers aimait aussi beaucoup écrire des chansons. Il a publié quatre volumes de *Chansons et complaintes* : Léo Ferré a chanté son fameux *Merde à Vauban*. Et Juliette Gréco a interprété les plus beaux de ses textes, au fil des ans, enregistrant notamment, à la fin des années 70, *les Amours de fumée, les Voyous, la Rose et l'Ancolie*, et, en 1983, le très délicat *La vie s'évite*, que Seghers terminait par un placide *« Gagnant ou perdant, on est quitte... »*

Entre autres anthologies, destinées à pérenniser la vie, ou au moins la mémoire de la poésie tout entière, Pierre Seghers a publié un *Livre d'or de la poésie française* (éditions Marabout, volume premier : *Des origines à 1940* ; volume 2 : *De 1940 à 1960*), un ouvrage sur les *Poètes maudits du vingtième siècle* (Belfond, 1985), ainsi qu'un gros volume de près de sept cents pages, *la Résistance et ses poètes (France, 1940-1945)* (éditions Seghers, 1974).

(1) Pierre Seghers avait abandonné la gestion de sa maison d'édition en 1969, et les ouvrages portant le label « Seghers » étaient désormais publiés chez Robert Laffont.

L'homme de Babel

(Suite de la première page.)

Que celui-là soit architecte ou bagnard, ermite ou capitaine au long cours, qu'importe s'il avait des rêves à bâtir, des rêves plus hauts que lui.

Premier éditeur de Pessoa, de Ritsos, de Neruda, de Jabès et de cent autres, Pierre Seghers révéla les plus grands : nous lui devons la part originelle de notre mémoire, nous lui devons notre éveil à l'espace d'une poésie sans limite. Il disait : *« Tout poète est un Magellan qui souhaite ouvrir aux autres comme à lui-même de vastes et d'étranges domaines, un aventurier qui fore en lui pour que jaillissent la beauté, la vérité, la vie, l'innombrable du monde. »*

Et lui, le poète Pierre Seghers, partait à l'aventure, du cap de Bonne-Espérance aux prisons de Piranèse et jusqu'aux brisants de l'île de Ré. Car c'est lui qui composa cette chanson révoltée qu'interpréta Léo Ferré : *Merde à Vauban.* Et c'est lui qui édifia d'autres murailles de mots en attente de miracles.

« Je vous écris avec une encre
[sans pardon
Pour la mémoire et le stylite. Une
[colonne et puis une autre
Dressent un temple imaginaire où
[les nuages se défont.
Je vous écris d'une prison où sont
[les fosses si profondes
Qu'on y devine entre les murs des
[escaliers sans fin, tournant
Jusqu'au plus noir du noir
[comme au cœur du silence.
Je vous écris à voix posée comme
[un langage de captifs
Pris dans leur solitude et plus
[grands, d'un abîme
D'où s'élève l'architecture des
[raisons,
Des raisons folles, des tours de
[Babel, des idées
Plantées dans l'eau et l'eau
[emporte leurs reflets. »

En un siècle de théoriciens saumâtres et de philosophes fourvoyés, Pierre Seghers fut un « fol en poésie » à l'image des fols en Dieu de jadis. Ceux-là s'extasiaient de la parole divine ; lui s'enchantait de la parole des hommes. Généreux et lucide, sa « folie » le menait de galaxie en galaxie, puisqu'il avait domicilié Lorca, Eluard, Prévert ou Saint-John Perse dans le champ des étoiles...

Au-dessus de Babel, se tient désormais la galaxie Seghers.

ANDRÉ VELTER.

Les réactions de MM. Chirac et Léotard

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a adressé, mercredi soir, une lettre de condoléances à Mme Colette Seghers. *« En tant que maire de Paris,* écrit notamment M. Chirac, *je sais tout ce que la capitale doit à Pierre Seghers, sa contribution à la Maison de la poésie qui porte désormais son nom a été décisive ; la revue* Poésie 87 *qu'il dirigeait personnellement est unanimement appréciée et le festival qu'il a conçu regretté par beaucoup. A l'éditeur des poètes, à l'animateur infatigable, au grand résistant, je voudrais pouvoir redire encore mon admiration et ma reconnaissance. »*

Quant à M. François Léotard, ministre de la culture, il a souligné le courage de Pierre Seghers, en particulier pendant la dernière guerre, et a ajouté : *Pierre Seghers a tout donné à la poésie, a vécu à travers elle, pour elle, les grands moments de notre temps. Jamais la poésie n'a été plus moderne, plusurgente qu'avec Pierre Seghers. »*

Prix d'automne : dernière ligne droite

Voici les dernières sélections du Fémina, de l'Académie française et du Médicis et la première de l'Interallié.

Pour le **Fémina français**, qui sera attribué le 23 novembre, restent en course : *l'Egal de Dieu*, d'Alain Absire (Calmann-Lévy) ; *le Cri*, de Chochana Boukhobza (Balland) ; *l'Insomniaque*, d'Anne-Marie Garat (Flammarion) ; *la Traversée du dimanche*, de Boris Schreiber (Luneau-Ascot) ; et pour le **Fémina étranger** : *la Première Extase*, d'Elisabetta Rasy (Rivages) ; *l'Ancêtre*, de Juan José Saer (Flammarion) ; *Harlem Quartet*, de James Baldwin (Stock) ; *Mouflets*, de Susan Minot (Gallimard).

Pour le Grand Prix du roman de l'Académie française, qui sera décerné le 5 novembre, les ultimes sélectionnés sont : *Harem*, de Frédérique Hébrard (Flammarion) ; *les Roses de Pline*, d'Angelo Rinaldi (Gallimard) ; et *les Trois Frères*, de René Swennen (Grasset).

Le jury du **Médicis** a retenu de son côté : *le Navire Argo*, de Richard Jorif (François Bourin) ; *les Eblouissements*, de Pierre Mertens (Le Seuil) : *Cris étouffés de Tadjoura*, de Michel Sauquet (Loris Talmart) ; *Rose Mélie Rose*, de Marie Redonnet (Minuit) ; *l'Enlèvement d'Hortense*, de Jacques Roubaud (Ramsay) ; pour le **Médicis étranger** : *Nocturne indien*, d'Antonio Tabucchi (Bourgeois) ; *la Chevelure sacrifiée*, de Bohumil Hrabal (Gallimard) ; *Liaisons étrangères*, d'Alison Lurie (Rivages) ; *Des arbres à abattre*, de Thomas Bernhard (Gallimard) ; *Au vent brulant du sud*, de Vladimir Goussev (Grasset) ; et pour le **Médicis essai** : *la Défaite de la pensée*, d'Alain Finkielkraut (Gallimard) ; *le Français et les siècles*, de Claude Hagège (Odile Jacob) ; *les Assassins de la mémoire*, de Pierre Vidal-Naquet ((Ed. de la Découverte) ; *le Soleil sur Aubiac*, de Georges Borgeaud (Grasset) ; *Descartes c'est la France*, d'André Glucksmann (Flammarion).

Enfin, dix titres ont été retenus par le jury de l'**Interallié**, dont le lauréat sera proclamé le 25 novembre : *l'Après-midi*, de Jacques-Pierre Amette (Gallimard) ; *le Lycéen*, de Bayon (Quai Voltaire) ; *la Trace aux esclaves*, d'Alain Gerber (Grasset) ; *Eve*, de Guy Hocquenghem (Albin Michel) ; *l'Héritage de tante Carlotta*, de Paula Jacques (Mercure de France) ; *La mer est large*, de Jean-François Josselin (Gallimard) ; *les Eblouissements*, de Pierre Mertens (Le Seuil) ; *les Amants du paradis*, de Raoul Mille (Grasset) ; *le Voyage de Clémence*, de Gilles Pudlowski (Flammarion) ; *Maisons de famille*, de Denis Tillinac (Laffont).

Les dix ans de « Champs »

Pas besoin d'utiliser des balances subtiles pour mesurer le poids d'une collection d'essais au format de poche lancée voilà dix ans. Il suffit d'aligner les titres et les auteurs pour en souligner les points forts et en déceler les éventuelles faiblesses.

En histoire, par exemple, « Champs » rassemble à n'en pas douter le dessus du panier : de Braudel à Duby, de Carrère d'Encausse à Lucien Febvre, de Norbert Elias à Pierre Goubert et de Marc Ferro à Carlos Ginzburg. Excellente note encore en littérature avec la reprise de la collection « Sentiers de la création », créée par Albert Skira, ou en réédition de grands classiques avec Hegel, Machiavel, Marx ou la *Logique de Port-Royal.* Encore un peu « tendre » en biologie, physique ou mathématiques malgré Louis de Broglie ou Jacques Ruffié.

Mais Louis Audibert, le responsable de « Champs » chez Flammarion a réussi quelque chose de plus audacieux que d'exploiter judicieusement la richesse d'un catalogue d'éditeur : en pleine période de crise des sciences humaines, quand la psychanalyse, l'ethnographie, la linguistique et autres sciences de la théorie sombraient, dans l'édition, avec l'arrogance d'empereurs déchus, il a réaffirmé l'existence d'un socle, solide, indépendant des modes et des foucades idéologiques, comme des obscures batailles de clan. Ce faisant, il a aidé les bons esprits à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain et à ne pas se décourager de disciplines auxquelles le succès avait tourné la tête comme à des jeunes filles au sortir de leur premier bal.

P. L.

Le Goncourt ? Et après...

A l'approche de la proclamation des prix littéraires, les deux éditeurs qui, ces dernières années, ont mené la plus vive campagne contre la « foire aux prix », ses méthodes et ses manœuvres ont décidé de poursuivre, — comme on dit en langage syndical, — leur action sous d'autres formes. L'un et l'autre publient un livre qui est, directement ou indirectement un pied de nez à l'institution.

Jean Carrière, au cas où les lecteurs l'auraient oublié, a obtenu le prix Goncourt en 1973 pour *l'Epervier de Maheux* (Jean-Jacques Pauvert). Succès énorme, 700 000 exemplaires vendus ; et pour l'écrivain, dont le premier livre avait touché quelques centaines de personnes, une gloire si brutale, si pesante qu'elle l'a, bel et bien, écrasé. *Le Prix d'un Goncourt* raconte, sans fard, sans complaisance, comment le rêve de tout écrivain professionnel — toucher des centaines de milliers de lecteurs — s'est mué en cauchemar et comment la gloire médiatisée a rompu l'homme après avoir effacé l'écrivain. Un témoignage dont on sent d'autant plus l'amertume qu'il est évident à le lire que Jean Carrière n'a pas retrouvé les qualités littéraires qui nous enchantèrent dans *l'Epervier de Maheux.*

Francis Walder, lui, a quatre-vingt-un ans. Il en avait déjà cinquante lorsque le jury Goncourt lui décerna son prix en 1958 pour son premier roman, *Saint-Germain ou la négociation* (Gallimard). Les académiciens Goncourt, faute de récompenser un jeune talent, avaient-ils senti dans le roman historique de Francis Walder l'étincelle d'un brasier futur ? Francis Walder écrivit deux gentils petits livres en 1959 et en 1962, accueillis avec la politesse que méritaient leurs qualités courtoises, puis plus rien. Il revient aujourd'hui avec un roman dont le titre lui-même singe celui qui lui valut, pendant quelques mois, d'être considéré comme un grand écrivain : *Chaillot ou la coexistence*, un entrelacs élégant de considérations politico-historiques sur les relations entre Louis XIII, Richelieu, Gaston d'Orléans et la reine-mère. Un petit rien pas désagréable dans lequel on joue avec les mots de coexistence et de cohabitation. Ni meilleur ni pire que ce *Saint-Germain*, si curieusement promu et si vite oublié.

P.L.

★ LE PRIX D'UN GONCOURT, de Jean Carrière, Robert Laffont, 236 p., 75 F.

★ CHAILLOT OU LA COEXISTENCE, de Francis Walder, éd. Belfond, 158 p., 89 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Seconde famille

(Suite de la page 13.)

Tout en se sentant *« du même côté de la grande barrière morale »*, et en se rejoignant aujourd'hui dans une certaine indifférence du public, ils divergeaient profondément au sujet de la religion, de la pudeur, de l'engagement, des honneurs.

Quand Martin du Gard obtient le Nobel, le 11 novembre 1937 — Bellême fêtera, samedi prochain, le cinquantenaire de l'événement, — il prend les choses avec philosophie et humilité, alors que Duhamel, cité parmi les possibles lauréats l'année d'avant, mesure ses félicitations et note dans son *Journal* qu'il aurait mieux vu le prix aller à Bergson ; tant il est vrai que l'amitié entre auteurs ne peut éclipser la réalité d'une compétition continue dans la faveur des critiques et du public... Mais les jalousies de collégiens qui s'ensuivent laissent subsister une vraie complicité de techniciens du roman, et de « vivantes querelles » entre les créateurs des *Pasquier* et des *Thibault*.

LE tome IV de la *Correspondance générale*, qui va de 1926 à 1929, donne des exemples d'affections moins connues mais plus senties de la part de Martin du Gard. C'est le cas avec Louis Jouvet et avec le colonel Meyer.

On a envie de mieux connaître ce brillant officier, rencontré dans presque toutes les biographies de la période, à commencer par celle de de Gaulle, qui l'estimait au point de lui envoyer ses conférences de l'Ecole de guerre. Meyer se pique de grammaire autant que de stratégie, tout en bâclant ses textes sans chercher, dit-il, à toucher le public exigeant. Martin du Gard lui reproche très plaisamment cet élitisme à rebours.

Les relations les plus touchantes s'établissent avec Eugène Dabit, qui — chose rare dans ce milieu — s'avoue novice et réclame des conseils. Martin du Gard se montre d'une attention exceptionnelle de la part d'un ancien aussi chevronné. Il suggère au débutant de méditer la *« lenteur »* de Tolstoï. Il fit les brouillons d'*Hôtel du Nord*, propose des améliorations, sans concessions ni brusquerie inutile. Il écrit aux éditeurs, salue la sortie du livre avec autant de jubilation que s'il publiait lui-même, il le recommande à Adrienne Monnier...

Dans ce petit monde hérissé de piètres perfidies, Martin du Gard fait contraste, et mérite l'hommage d'Albert Camus : *« un homme de pardon et de justice »*.

★ **CORRESPONDANCE ANDRÉ GIDE-JACQUES COPEAU, 1902-1913, texte et notes de Jean Claude, introduction de Claude Sicard, *Cahiers André Gide*, n° 12, Gallimard, 712 p., 250 F.**

★ **CARNETS DU CONGO, de Marc Allégret, Presses du CNRS, 298 p., 98 F.**

★ **CORRESPONDANCE ROGER MARTIN DU GARD-GEORGES DUHAMEL (1919-1958), présentation et notes d'Arlette Lafay, Lettres modernes-Minard, 482 p., 330 F.**

★ **CORRESPONDANCE GÉNÉRALE, de Roger Martin du Gard, tome IV (1926-1929), texte et notes de Jean-Claude Airal et Maurice Rieuneau, Gallimard, 686 p., 280 F.**

● ROMANS

Portrait de l'artiste en vieil homme

Un écrivain au terme de sa vie est le héros du deuxième roman d'un jeune homme, Jean-Philippe Arrou-Vignod.

APRÈS vingt ans de silence, un vieil écrivain américain, Philip Fowler, entreprend de retracer, à travers ses Mémoires, le cheminement qui, depuis son enfance, a été le sien. Romancier consacré, il fait, de son vivant, l'objet d'une minutieuse biographie, publiée par son commentateur Eugène Foote, à laquelle, pour certains détails, il se réfère ironiquement, sans pourtant se reconnaître dans la *« petite silhouette sautillante qui en traverse les pages »*. Ce qu'il cherche, lui, à affronter, c'est le récit d'un souvenir douloureux : un cortège funèbre, sur une route écrasée de chaleur, en Toscane. De là date la révélation qui éclaire rétrospectivement son existence.

On peut s'étonner qu'un romancier de vingt-neuf ans choisisse de faire parler à la première personne un vieil homme parvenu au terme de sa vie, et, de plus, situe sa naissance à Columbus, Mississippi. Déjà, dans *le Rideau sur la nuit* (1), Jean-Philippe Arrou-Vignod avait choisi une certaine mise à distance en situant son roman dans une famille anglaise, les Finney. Ici, Fowler, par sa double ascendance (un père américain, une mère italienne qui a rompu avec ses parents pour se marier), est toujours absent à une part de lui-même.

Entre l'art et la vie

Comme dans *le Rideau sur la nuit*, le personnage principal est un universitaire, dont la « vocation » est d'écrire. Tandis qu'on voyait Paul Finney, fraîchement diplômé, à l'orée du premier livre qu'il ne parvenait pas à commencer, Fowler a conscience d'entreprendre un récit qui sera le dernier d'une œuvre abondante. On retrouve chez l'un et l'autre le même *« solipsisme narquois »* de personnages tiraillés, comme s'il s'agissait d'un choix radical à faire, entre l'art et la vie. Fowler est fasciné par l'abstraction, voyant dans son travail d'écrivain, comme dans le jeu d'échecs, qui le passionne, une même *« arithmétique du songe »*.

Aussi loin que remonte le narrateur dans ses souvenirs d'enfant à la santé fragile, il retrouve le plaisir des mots, des histoires racontées par une mère neurasthénique. Entre eux s'établit un lien étrange, comme si à travers la lecture elle l'avait *« préparé à l'avance aux désillusions du monde »*. Plus tard, une éducation solitaire, donnée par une préceptrice française, puis la mort prématurée de sa mère, renforcent sa sauvagerie et favorisent ces *« rapports amoureux, ombrageux et passionnés »* qu'il entretient avec les livres. De plus en plus, Fowler s'éloigne des autres, attiré par une *« voie plus haute »* qu'il choisit peut-être par crainte d'être *« trop peu doué pour l'existence »*. Il traverse trois quarts de siècle avec la plus grande indifférence possible aux gens et au monde extérieur. Malgré quelques indications de dates, à peine quelques allusions nous permettent de savoir de quelle époque il s'agit.

Celle qui pourrait changer la vie de Fowler est Victoire, une jeune actrice à la beauté triomphale, sa seconde épouse. Victoire, élégante et frivole, fait resurgir dans sa vie *« l'hypothèse du bonheur »*. Mais ce bonheur, il s'acharne à le détruire par la jalousie et la suspicion, pour n'en conserver, après leur rupture, que sa forme amoindrie, abstraite : le regret.


BERENICE CLEEVE.

La vraie vie de Fowler, c'est sans doute avec ses livres qu'elle se confond. Le premier, *Ténèbres*, fruit d'un travail rageur et frénétique ; *Ransome's End*, son livre préféré, présentant un héros cynique et désespéré, et qui reçoit un accueil glacial ; *Morning Glory*, portrait d'un artiste mûrissant au déclin de ses forces créatrices, dont le succès de scandale est le résultat d'un malentendu ; enfin *le Magicien*, histoire d'un illusionniste de renom, dont il accueille l'échec avec une sorte de soulagement : comme si se défaisaient à la fois la méprise qui lui valait l'amour de Victoire et l'imposture sur laquelle reposait son succès d'écrivain.

Dans ce roman que l'auteur a placé sous le signe de Benjamin Constant et de Henry James, la sécheresse un peu didactique de la démonstration tend à l'emporter sur l'émotion, et peut-être était-il hardi, mais périlleux, de dépeindre un « amateur en sentiments » qui ne semble jamais si sincère que dans son dédain du lecteur. Mais on peut admirer le souffle, la parfaite maîtrise de la construction romanesque et la sobriété classique de l'écriture, qui permettent d'attendre beaucoup de Jean-Philippe Arrou-Vignod.

MONIQUE PÉTILLON.

★ **UN AMATEUR EN SENTIMENTS, de Jean-Philippe Arrou-Vignod, Gallimard, 234 p., 85 F.**

(1) Gallimard, prix du premier roman 1984.

Verve orientale

Paula Jacques et sa tante Carlotta nous font apprécier toutes les saveurs de l'« exotisme ».

SE réjouir de la mort de son prochain, c'est pécher devant l'Eternel. Plaise donc au Très-Haut d'accorder, par avance, circonstances atténuantes et pardon au lecteur qui, tombant dans les rets de Paula Jacques, ne manquera pas de succomber à cette tentation. En effet, comment ne pas jubiler quand la mort d'une tante Carlotta (créature fictive, ô Seigneur !) donne à l'auteur liberté et prétexte d'une quête mi-nostalgique mi-burlesque, et d'un dépaysement qui tient autant à sa verve qu'à l'« exotisme » des situations et des lieux ?

Tante Carlotta était l'une des cinq sœurs Sonsino. Avant d'échouer dans cet hospice de vieillards du Caire où elle vient de mourir, elle a connu son heure de gloire, défrayant la chronique cairote et attirant, du même coup, l'opprobe sur sa famille. Danseuse du ventre, elle s'était fait à la force du nombril une existence de star que les hommes adulaient et que sa nièce Camélia, la narratrice, admirait en secret. Nées au Caire, comme Carlotta, ses quatre sœurs, unanimement veuves et s'accommodant fort bien de cet état, ont émigré à Paris dans les années 50. L'annonce de la mort de Carlotta va les jeter dans le désarroi et les ratiocinations de marchands de tapis. L'Egypte est loin, et la mort coûteuse, comment faire face à la situation ? Femmes du Sud, les sœurs Sonsino ont conservé sur la langue, malgré l'exil, toutes les épices de l'Orient. Chacune de leurs réunions donne lieu à des morceaux de virtuosité verbale, où se mêlent querelles, criailleries, renversements d'alliances et réconciliations.

Or donc, Carlotta est morte, et l'on débat de son sort *post-mortem* dans le petit appartement qu'occupe à Viroflay la mère de Camélia. Le ton monte, on surenchérit dans la perfidie quand, pour couper court, Camélia propose obligeamment d'aller s'enquérir sur place des circonstances du décès et, le cas échéant, de veiller au bon ordonnancement de la sépulture.

La « demoiselle du dérangement »

Lorsqu'elle débarque enfin au Caire, qu'elle a quitté vingt ans plus tôt, c'est une ville surpeuplée, crasseuse, bruyante qui saute aux yeux de Camélia : l'Egypte de Sadate n'est plus celle de l'enfance, le passé a bel et bien trépassé. Elle y vivra, cependant, quelques semaines fertiles en péripéties et devra endurer les appels téléphoniques intempestifs de sa mère qui, là-bas, à Paris, s'inquiète : *« Mais que se passe-t-il au Caire ? (...). J'ai appelé la demoiselle du dérangement et je lui ai dit : Mademoiselle, c'est une mère qui vous parle. Ou vous m'arrangez le téléphone, ou vous prévenez les pompes funèbres qu'une cliente les attend à Viroflay. »* Ces délectables interventions de la mère, qui monologue à longueur de minutes taxées, s'épanche, profère, exaspère Camélia, ont la succulence des pâtisseries orientales.

Roman débridé, où prospèrent paradoxalement les vertus de l'authenticité, *l'Héritage de tante Carlotta* bénéficie, vraiment, d'une langue pleine de faconde et de force généreuse. Une réussite.

ANNE BRAGANCE.

★ **L'HÉRITAGE DE TANTE CARLOTTA, de Paula Jacques, Mercure de France, 343 p., 98 F.**

Les dimanches amers de Boris Schreiber

Une comédie cruelle à l'italienne : la vie très ordinaire d'un homme très gris.

BEATOR, l'anti-héros de *la Traversée du dimanche* (1), est un petit homme gris qui, grâce à un dosage complexe de gouttes et de pilules, a réussi à vaincre l'angoisse et l'insomnie. Né vieux, il a vu avec soulagement son âge rattraper son esprit et a franchi, sans se poser de questions inutiles, le cap de la cinquantaine.

Ce végétarien considère la sécheresse de son existence comme une espèce de miracle, parfaitement accordé au désert des heures et des rues. Son petit studio, dans un quartier résidentiel de Paris, lui ressemble. Les meubles y sentent l'encaustique et l'épargne.

Boris Schreiber ne force jamais le trait et le moindre détail sonne si juste que la lecture de son roman inspire une sorte de malaise. Ce Béator, après tout, n'est ni pire ni meilleur que nombre de personnes que nous connaissons ou fréquentons, et certaines de ses manies nous rappellent même quelques-unes de nos habitudes. Les dimanches représentent le seul Eldorado à la portée de cet homme ordinaire. Le temps lui semble alors avancer par reptation, et il savoure chaque minute passée en pantoufles devant son poste de télévision. Béator serait le plus heureux des solitaires s'il ne devait rendre périodiquement des visites à sa mère, qui, pour ne pas le gêner, a eu la délicatesse de se placer dans une maison de retraite, en banlieue.

Béator évite, dans la mesure du possible, de souhaiter son anniversaire à la vieille dame, car il n'aime guère les dépenses inutiles. Mais, comble de malheur, l'anniversaire tombe, cette fois, un dimanche et notre héros ne sait comment échapper à cette corvée qui lui gâchera sa journée de repos et lui coûtera quelque argent. Béator hésite tant et si bien que les heures passent et que, bientôt, il se demande si cela vaut encore la peine qu'il accomplisse un tel trajet pour ne rester que quelques instants auprès de sa mère.

Boris Schreiber dépeint les traits et les mœurs de Béator avec une sombre jubilation, en accentuant le ridicule et la petitesse d'âme de ce personnage. Aussi, son roman ressemble très vite à l'une de ces comédies cruelles dont le cinéma italien a le secret. Alfredo Sordi ferait un Béator plus vrai que nature.

PIERRE DRACHLINE.

★ LA TRAVERSÉE DU DIMANCHE, de Boris Schreiber, Lumeau Ascot, 199 p., 72 F.

(1) Pour cet ouvrage, Boris Schreiber vient d'obtenir le prix Sainte-Beuve 1987.

La chanson de Roland

L'Ombre d'une frange, *ou le journal d'un dilettante provocateur.*

ON est dur avec lui. On le traite de muscadin, d'esthète et de dandy amer. Si on lui accorde volontiers le charme des enfants quand ils sont terribles, on lui fait procès de sa légèreté et de son cynisme. On dit : ce cavaleur ne songe qu'à moitié à l'au-delà. Ou bien : ce galopin de Vénus joue les danseurs d'abîme.

Bref, on connaît la chanson de Roland. Au tribunal des pulsions, cet éternel soupirant ne cesse de plaider sa cause : auprès du lecteur, des femmes, de l'avenir, de lui-même. Dans *l'Ombre d'une frange*, la dernière page arrachée au journal de sa vie, et sous la frivolité du titre, Roland se réitère, tente de se ressembler : il se palpe le cœur, il se frotte les yeux, il aggrave son cas. Qu'importe le fond de la doctrine, c'est l'élan qu'il goûte comme le jeune Barrès, qui sut avant lui accueillir tous les frissons de l'univers. Dans l'arrière-saison du siècle, il s'exerce comme Barbey, dans les salons glacés de Mme du Fayet ou de la marquise du Vallon, à *« l'ascendant inouï de la plus complète indifférence »*. Cuirassé dans ses ardeurs de sceptique, il passe aux aveux afin de mieux publier ses émois. Il résiste. Il continue le combat. Seul, dans un théâtre vide où ne résonnent plus depuis longtemps les soupirs d'Adolphe et les plaintes d'Amiel. Pour un peu, il serait démodé. Bravo.

Toujours obsédé par la perfection et tenté par la dernière extrémité, il caresse ses démons familiers (Orson Welles, Kierkegaard, Billy Wilder, Louise Brooks, Nietzsche), auprès de qui il polit inlassablement la juste diction du désastre. Il taquine mollement le destin, et songe à se tuer en relisant par exemple une lettre de Sénèque, mais il a peur de se faire mal.

Comme il est obstiné à régir ses sensations et à jouir scientifiquement, on ne sait pas s'il est dilettante ou fanatique. On ne sait pas non plus s'il est extrémiste ou sentimental : dans *le Bal des maudits*, d'Edward Dmytryk, il s'identifie à Monty Clift et avoue plus loin : *« Ce n'est qu'au cinéma que les dieux nous accordent de retrouver la petite fille de huit ans aimée d'un amour sauvage, atroce, éternel. »* Où l'on voit que, sous le détachement souverain du dandy, se cache une sensibilité... D'accord, il est aimé, il est bon, il va bien, mais il ne connaît pas le (son) bonheur. Il se lamente. Il geint. (C'est la faute à Freud.) Il savoure de haut, en blasé, les maigres joies, les insipides décamérons que notre temps lui inflige.

Ce pessimisme doit lui venir de nature. En fait, il le sait bien, c'est un système où il peut prêcher à son aise, s'acharner à convaincre sans renoncer à séduire, et qui abonde en preuves. Les raisons de s'affliger ne manquent pas, mais, bon, pas de panique, ce sera bientôt *« l'heure sacrée de* [son] *thé chez Dalloyau »*.

« Nervermore !... Et puis zut ! »

Chez Roland, un caprice peut devenir un axiome et un axiome une sensation. Seul compte l'instant : tout le passé est dénué de charme, de substance, de réalité, jusqu'au souvenir de ce père qui lui écrivait, autrefois, des lettres de reproche dignes d'être lues par un jeune poète. La nostalgie n'est pas son fort. Il préfère le culot, la vitesse, le luxe, la détente, les femmes. A part cela, – est-il ingénu ou roublard ? – il ne craindrait pas de faire l'amour en écoutant *Only You*, des Platters : avouez qu'il faut être un intellectuel d'origine suisse pour concevoir sans rire une chose pareille.

D'ailleurs, il y a chez ce bel affranchi, cet irrégulier, ce viveur plus de prude timidité qu'on ne pense. Ce dragueur de minettes est un Helvète. Cet amateur de Lolita conserve dans le style une allure un peu raide de clergyman calviniste. Et s'il feint, en athée accompli, de s'amuser de tous ses nerfs, il redoute un peu de recevoir un jour la facture de ses frasques. Il se sent très partagé à son propre endroit : il se dégoûte parfois, pas souvent du reste, mais sans jamais se perdre de vue. Draconien et douillet, il se répugne, il s'aime, il se félicite, il s'adore comme s'il était le cigare de Freud ou le monocle de Fritz Lang, mais, rien n'est simple, il voudrait sévir...

Au fond, faut-il se tuer à composer une œuvre ? Non, ça, c'est ballot. Il y a sans doute mieux à faire : vivre, vadrouiller, séduire, éventuellement, même, en écrivant des livres. Sa devise : en pure perte et à tire-larigot. Le talent – il en est *pourri* – ne suffit pas à tromper l'ennui, le spleen et le *taedium vitae*. Son épitaphe, ce pourrait être une petite phrase de son cousin en désœuvrement, Archibald Olson Barnabooth : *« Nevermore !... Et puis zut ! »*, l'ultime pirouette du dédain. A la dernière page, agacé et vaincu, on est bien forcé d'admettre qu'on a trouvé chez Roland cette modestie, cette saveur qu'on ne trouve qu'à soi.

FRÉDÉRIC FERNEY.

★ L'OMBRE D'UNE FRANGE, de Roland Jaccard, Grasset, 188 p., 68 F.

Le jeu de la sincérité

COMME dirait Prévert : de deux choses lune, l'autre c'est le soleil. D'un côté, la sensibilité, le mystère, les secrets, le rêve, la féminité *« sans quoi l'homme ne serait pas vraiment un homme »*. De l'autre, l'impulsion vitale, celle qui bouleverse l'organisme, en bien ou en mal, celle qui le met en mouvement, qui le pousse un peu plus loin que les rêves. Pour Philippe Léotard, c'est ainsi, il y a d'une part la haute lune et les secrets de ses mers poussiéreuses, et puis il y a eu, d'autre part, le théâtre : le Théâtre du Soleil, précisément, avec Ariane Mnouchkine. Le déclic, car rien n'aurait été possible s'il n'avait pas *« réglé ses comptes avec l'envie qu'il avait d'être acteur »*.

Haute Lune est le fruit d'une rencontre. Celle de Jean-Luc Marty, qui écrit là son premier livre, et de Philippe Léotard *« chapeau feutre en arrière et cernes en avant »*. Pour certains, professeur de français reconverti au théâtre, fin connaisseur d'Hegel, amateur de Fitzgerald, Céline, Pouchkine et Stendhal, pour d'autres simple paumé, drogué et alcolo, pour tous, en tout cas, l'homme de *la Balance*, César du meilleur acteur... Un homme « pêle-mêle » que l'on écoute chavirer sur les mers que Marty lui invente pour retracer sa vie.

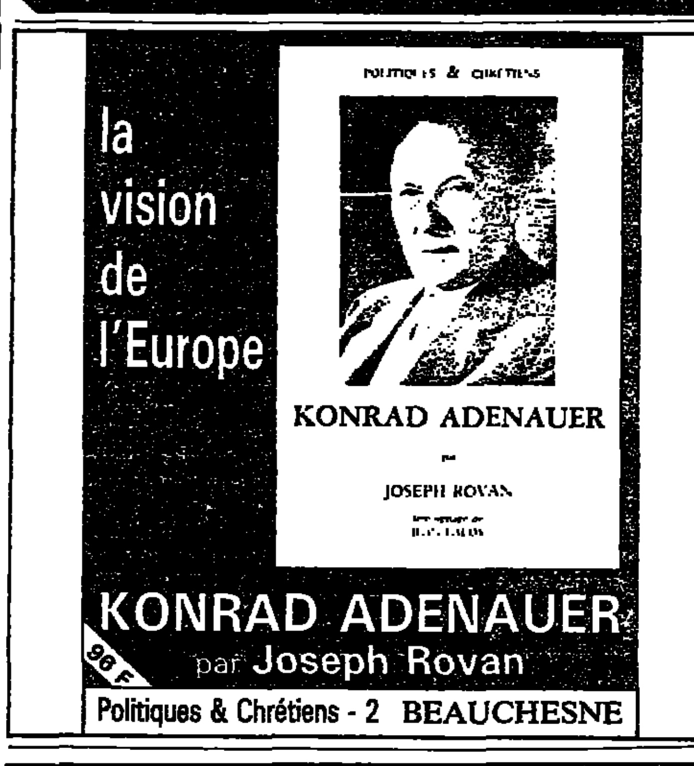
Après le golfe de la rosée (une enfance plongée dans les livres), on traverse donc la mer des crises (le choix du théâtre), la mer du froid (la désintoxication), puis la mer des humeurs (le poids de *la Balance*), celle du nectar (un tournage avec Birkin), enfin celle de la fécondité (sa vie sentimentale). Six mers en quête d'un visage *« avec deux croissants de lune aux arcades très hautes »*. Une carte du tendre que l'auteur a voulu dresser pour cerner ce *« malade existentiel »*, pour qui *« vivre est un métier »* : celui d'acteur.

Le livre est riche en anecdotes (Philippe y parle de son petit frère François qui — apprend-on — est un fugueur né), en remerciements (à Ariane Mnouchkine, bien sûr, mais aussi à Jacques Doillon, Patrice Chéreau, Michel Piccoli, Claude Sautet, François Truffaut...), en admiration (à Jane Birkin, *« la seule qui en a plus que ce qu'elle montre »*) et en hommage (à Patrick Dewaere qui n'a pas choisi le même chemin). Chaque partie est finement mise en scène par Jean-Luc Marty qui s'est mis pour l'occasion au diapason poétique de l'acteur.

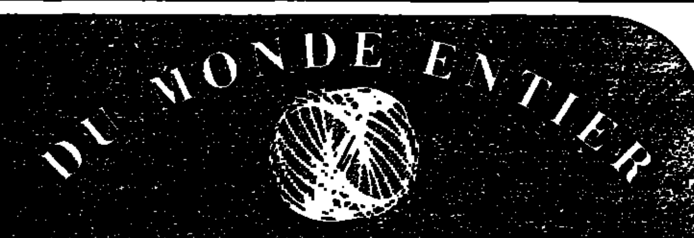
Léotard dit aussi quelle est sa conception du *métier* d'acteur et ce qui l'attire vers le jeu. *« Le jeu, c'est le terrain de la sincérité »*, explique-t-il. A travers le livre de Marty, c'est elle, la sincérité, qui se fait jour. Et quand le livre se termine, comme un secret inachevé, il nous vient l'envie de lui demander, direct comme il l'est : *« Dis, quand reviendras-tu nous parler ainsi ? Régleras-tu maintenant tes comptes avec ton rêve d'enfant, la littérature, comme tu les as réglés avec le théâtre et le cinéma ? Quand joueras-tu enfin avec les mots, à voix basse, sur le papier ? »* Et lui de nous répondre : *« Te bile pas, fils, chaque chose en son temps. »*

JEAN-MICHEL DUMAY.

★ HAUTE LUNE, de Jean-Luc Marty, Bernard Barrault, 184 p., 70 F.









● HISTOIRE

Etre juif et résistant pendant la dernière guerre

La Résistance juive en France, de Lucien Lazare : un tableau détaillé... mais déformé

LUCIEN LAZARE dresse le premier tableau d'ensemble, très détaillé, de l'activité des organisations juives pendant les années tragiques de 1940 à 1944, mais, ne parvenant pas à maîtriser une définition de la « résistance juive », il en présente une version idyllique, fortement mythique, selon laquelle toutes les organisations juives auraient été résistantes.

Il eût été plus simple de revenir à ce qu'avait écrit, dès 1947, un résistant juif et sioniste éminent, David Knout : « *Nous ne suivrons pas ceux qui ont quelque peu cultivé le terme de résistance en l'appliquant aux diverses manifestations d'opposition ou de défense. Replaçant ce mot dans son contexte historique, nous n'appellerons « résistance » que l'action dirigée par un organisme clandestin et hiérarchisé, dont les membres, liés par la discipline, se sont engagés, au mépris de leur vie, à la lutte défensive et offensive contre l'ennemi nazi* » (1).

Au contraire de cette définition, Lucien Lazare assimile à la Résistance des organisations qui, de 1940 à 1942, ont vécu légalement, parfois subventionnées et encouragées par le gouvernement de Vichy, et pour certaines d'entre elles considérées par la police, au début de 1942, comme inoffensives. Ainsi des Eclaireurs israélites de France, qui privilégiaient le retour à la terre, l'étude de la culture juive et la préparation de cadres pour la Palestine ; ou de l'Armée juive, dont l'objectif principal était de participer à la création d'un Etat juif en Palestine et de préparer, à cet effet, des cadres destinés, par la force des choses, à combattre un jour... les Anglais ; ou, encore, de ce mouvement Yechouroun, qui se consacrait à l'enseignement de l'hébreu. Toutes activités parfaitement honorables, mais sans rapport direct avec la lutte contre l'occupant nazi.

Les internements arbitraires

Lucien Lazare passe la mesure lorsqu'il place l'Union générale des israélites de France (UGIF) parmi les organisations de résistance juive. L'UGIF a été créée par le gouvernement de Vichy sur pression du SS Dannecker, l'homme d'Eichmann en France. L'UGIF était destinée à remplir un rôle analogue à celui des Judenräte, nommés par les nazis dans les ghettos de l'est de l'Europe. Organisme juif entièrement contrôlé par les nazis et dont la fonction était de soumettre les juifs aux injonctions nazies, l'UGIF, à de nombreuses reprises, même involontairement, a facilité le travail de déportation et de génocide ; mais, surtout, elle a semé de terribles illusions sur le sort qui attendait les juifs, les incitant à respecter la législation antisémite et cautionnant la légende de l'envoi en « camps de travail » à l'Est.

Comment mettre sur le même pied cette UGIF et, par exemple, les organisations juives communistes, qui, dès l'été 1941, ont dénoncé avec virulence la persécution antisémite et les internements arbitraires et massifs de juifs étrangers, et qui, dès l'automne 1942, ont commencé à informer massivement sur la destination des déportations et sur l'extermination ? Comment mettre sur le même pied une organisation dont les dirigeants « *négociaient* » avec les SS ou avec les responsables du Commissariat aux questions juives et d'autres — le deuxième détachement FTP-MOI, l'OJC — qui combattaient *les nazis les armes à la main* ?

« *Appartenir au système du Conseil juif équivalait à devenir une pièce de l'engrenage subtil et invisible faisant tourner la machine de l'extermination* », observe pourtant lui-même Lucien Lazare. De nombreux responsables juifs, en toute bonne foi et bien inconsciemment, se sont soumis et ont été utilisés dans l'engrenage de l'extermination. Trop de ces dirigeants, dont la démarche était inspirée par les meilleures intentions, n'ont pas compris qu'ils vivaient une situation exceptionnelle, exigeant des décisions exceptionnelles, et que, face à la guerre totale engagée par Hitler contre les juifs, les demi-mesures n'étaient pas de mise.

Si les nazis n'avaient pas été vaincus, particulièrement grâce à l'action de la Résistance, tous les juifs d'Europe auraient été exterminés et jamais un Etat juif n'aurait vu le jour en Palestine. Il est *donc vain de vouloir opposer* une résistance « *spécifiquement juive* » à la Résistance en général. La survie des juifs passait par la défaite de Hitler. C'est d'ailleurs ce qu'ont *bien compris* des milliers de juifs français, qui ont été souvent parmi les premiers à entrer en résistance, dans des organisations non spécifiquement juives, de Daniel Mayer à Pierre Mendès France ou Léo Hamon, du général Bloch au grand historien Marc Bloch. Leur combat dans ces organisations ne les a pas empêchés de préserver leur sensibilité juive. Bref, on regrette que le gros travail d'information accompli par Lucien Lazare s'accompagne d'une analyse qui s'éloigne par trop de l'histoire.



CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE

Dans le maquis de l'Espinassier.

On retrouve ce même *débat* dans la dernière livraison de la revue *Pardès* (2), spécialisée dans les études juives. Dans une communauté traversée de conflits idéologiques et politiques, il serait très dommage que l'histoire des juifs au cours des années noires, traitée comme un enjeu, en soit déformée au point de devenir méconnaissable.

STÉPHANE COURTOIS.

Auteur, avec Adam Rayski, de *Qui savait quoi ? L'extermination des juifs. 1941-1945*, La Découverte. (Voir la chronique de Jean-Pierre Rioux dans « le Monde des livres » du 9 octobre.)

★ LA RÉSISTANCE JUIVE EN FRANCE, de Lucien Lazare, Stock, 424 p., 139 F.

---

(1) *Contribution à l'histoire de la résistance juive en France, 1940-1944*, de David Knout, éditions du CDJC, Paris, 1947.

(2) *Pardès*, numéro 6 (novembre 1987), éditions J.-C. Lattès, 75 F.

La conspiration du silence

(Suite de la page 13.)

Tous sont nés pendant la guerre ou après, ont été engendrés et élevés par d'anciens nazis, obscurs ou hauts dignitaires ; ils ont connu, aussi, des décennies de démocratie allemande. Permettent-ils de mieux comprendre l'Allemagne d'aujourd'hui ? de reconnaître, de craindre une filiation, ou au contraire de la *refuser* ? Dites-nous que vos parents étaient des monstres, demande en quelque sorte l'auteur. Et les enfants de répondre : je les aimais, ou il ne m'aimait pas assez, ou je le hais aujourd'hui, ce monstre muet qui ne m'a jamais rien dit ni transmis.

Le silence, voilà ce dont se plaignent les enfants de nazis. Pas d'explication, pas de regret, pas d'autocritique, pas de deuil. A ce silence de leurs parents correspond le bavardage de l'école et des médias sur Hitler et le IIIe Reich.

Le silence, c'est ce qui habite aussi les familles juives survivantes, dont les enfants allemands ou autrichiens sont interviewés en alternance avec les premiers dans la version française. Ce silence-là, sur les camps, sur les souffrances et les douleurs, sur la perte des êtres chers, les enfants ne veulent pas le rompre. Mais il les hante, les maintient en alerte, prêts à partir, valise faite à l'avance. « *Je ne me ferai pas surprendre une deuxième fois.* » L'attachement méfiant à cette Allemagne où les parents sont revenus après guerre, l'*attachement* à la judéité, quel que soit l'engagement religieux, se combinent de manière complexe.

Une terrible logique

Hélène, seize ans, Autrichienne, *revendique hautement*, avec sa copine Ruth, la foi juive retrouvée ; Tuvi, trente-huit ans, est devenu policier en Allemagne ; David, quinze ans, voudrait bien être comme les autres *et* cesserait d'aller à la synagogue « *s'il arrivait quelque chose, de nouveau* ». *Tous s'interrogent* : *qu*'est-ce qui m'a été transmis ? Qu'est-ce que je dois transmettre ? La logique de Martha est terrible. Elle a vingt-huit ans, elle est journaliste. Ses parents se sont connus au sanatorium, en sortant des camps. La scène de leur rencontre est tellement belle, aveuglante. Elle conclut : « *Un amour comme celui-là, cela ne peut plus exister aujourd'hui... Je crois que je ne me marierai jamais.* »

Ce livre, oppressant parfois, *entrouvre* les abîmes des tragédies familiales. Il est d'autant plus important qu'il vient en contrepoint d'autres ouvrages, fort savants et documentés, qui analysent avec les méthodes de la critique historique le fonctionnement de la machine nazie. Le silence de la table familiale était aussi indispensable à la mise en oeuvre du projet du « *Reich de mille ans* » que les bataillons de SS. De ce mutisme dépendait aussi l'un des secrets les plus terribles du fonctionnement de cette machine de *mort* : l'*effacement* total de la parole devant les actes. Peter Sichrovsky, qui vit et travaille dans l'Autriche de Kurt Waldheim, a su faire surgir, à force d'insistance, ces mots douloureux que beaucoup de ses compatriotes préféreraient voir à jamais enfouis.

FRANÇOISE ROSENZWEIG.

★ NAITRE COUPABLE, NAITRE VICTIME, de Peter Sichrovsky, traduit de l'allemand par Klaus Schuffels et Alain Brossat, préface de Gilles Perrault, éd. Maren Sell et Cie, 322 p., 110 F.

● PHILOSOPHIE

Les mathématiques comme une grammaire

Wittgenstein commenté par Bouveresse : rigueur, exactitude et abstinence

DE tous les philosophes postérieurs à Nietzsche, Wittgenstein (1889-1951) est l'un des plus importants et, sans doute, le plus original. En France, Jacques Bouveresse est son interprète le plus autorisé (1). C'est *dire si la parution* de *la Force de la règle*, le sixième livre de Bouveresse et le troisième qu'il ait intégralement consacré à Wittgenstein, devrait intéresser la communauté philosophique.

Malheureusement, les progrès des études wittgensteiniennes en France sont encore *lents*. Le public spécialisé s'intéresse peu, chez nous, à cette forme de pratique philosophique qui privilégie la rigueur, conseille l'exactitude et débouche sur l'abstinence. *Je le* déplore une fois de plus : en matière de philosophie des sciences comme de philosophie du langage (2), les chercheurs français ont pris beaucoup de retard. Qu'ils *s'accrochent* donc, pendant qu'il en est encore temps, au dernier livre de Bouveresse !

Réalisme contre nominalisme

Livre difficile, il est vrai. Le problème qu'il aborde n'est pourtant pas nouveau : *toute* la philosophie classique, déjà, s'était intéressée au statut des vérités dites « nécessaires », vérités d'ordre logique ou mathématique. A travers lui, c'est la question du fondement même des mathématiques qui est en cause. Question cruciale, sur laquelle deux grandes écoles s'opposent.

La première, d'origine platonicienne et globalement *suivie* par Frege et Gödel, affirme que les vérités nécessaires ne font qu'exprimer des *relations idéales* d'un certain type, des relations objectivement nécessaires. Le *mathématicien* ne ferait donc que décrire les propriétés d'objets idéaux, existant réellement dans l'univers intelligible. C'est ce qu'on pourrait appeler l'école *réaliste*. La seconde tendance, nettement moins représentée dans l'histoire, prône au contraire un *nominalisme* prudent. Pour elle, les entités mathématiques ne sont que des mots (des noms) ; les *propositions de la logique ne sont que* des tautologies ; l'édifice tout entier de la science n'est donc *qu'un jeu de langage*, et nous n'acceptons ce jeu que parce qu'il se révèle commode à l'heure d'agir sur le réel.

Mais le nominalisme ne parvient pas à dire pourquoi ce langage-là, *et* non un autre, est le plus approprié pour transformer le réel. C'est là que Wittgenstein intervient par une remarque qui, en déplaçant le problème, l'éclaire d'un jour nouveau. Si les vérités mathématiques, dit-il, sont aussi opérationnelles dans la réalité, c'est justement parce qu'il ne s'agit ni de vérités ni de propositions décrivant des objets — mais *tout simplement de règles*, de même nature que celles de la syntaxe. La mathématique n'est donc qu'une *grammaire*. Et cette *grammaire* est autonome par rapport à toute espèce de réalité dans la mesure où c'est elle qui *nous* contraint à nous représenter le monde de telle ou telle façon.

La validité d'un tel point de vue se justifie par ses applications. Considérer les vérités mathématiques comme des normes définissant ce qu'il est ou non permis de *faire* permet d'abord de reconstruire l'édifice de la science avec une remarquable *économie de* moyens. Quant aux objets théoriques forgés par celle-ci, leur nature n'est *plus mystérieuse*. Un concept n'a pas d'autre signification, selon Wittgenstein, que celle *que* lui assignent les règles de la grammaire qui le régissent. Des parallèles ne sont, par *exemple*, que des droites auxquelles il est interdit de se rejoindre. Enfin, cette vision *grammaticale* de la réalité scientifique ne présente pas, comme le nominalisme traditionnel, l'inconvénient d'abandonner la théorie à l'arbitraire. Que les règles de syntaxe soient des conventions ne veut pas dire, en effet, qu'elles soient gratuites : bien des raisons d'ordre *pratique* doivent au contraire avoir motivé le mathématicien à adopter ces conventions-là *plutôt* que d'autres.

Bref, la conception que Wittgenstein *s'est faite* du fondement des mathématiques débouche sur un conventionnalisme modéré, susceptible de rendre les meilleurs services au savant sans lui donner trop de maux de tête métaphysiques. Eliminer la confusion, faire le ménage dans cette maison mal rangée qu'est notre *cerveau* : on retrouve ici l'inspiration première qui n'a cessé d'animer, jusqu'à la *fin*, la *philosophie* wittgensteinienne.

Mauvaise humeur

On ne peut donc que remercier Jacques Bouveresse d'avoir traité à fond ce problème sur lequel bien des interprètes de Wittgenstein *avaient avoué leur perplexité*, tant la pensée du maître est parfois difficile à capter. On lui pardonnera même, à ce titre, certaines pages dictées par une mauvaise humeur fort peu philosophique et dans lesquelles Bouveresse, à son habitude, se fâche tout rouge, non seulement contre ceux qui ne s'intéressent pas à Wittgenstein, mais aussi (et surtout) contre ceux *qui s'y intéressent*... d'une autre façon que lui ! Il s'agit là, heureusement, d'une polémique très secondaire, *qui n'enlève rien* à l'intérêt du livre.

CH. DELACAMPAGNE.

★ LA FORCE DE LA RÈGLE, de Jacques Bouveresse, Ed. de Minuit, coll. « Critique », 178 p. Minuit réédite en même temps *le Mythe de l'intériorité* (1976), un ouvrage de Bouveresse également consacré à Wittgenstein.

---

(1) Gallimard réédite dans la collection « Tel » l'essai de Wittgenstein : *De la certitude*.

(2) A propos de philosophie du langage, je tiens à signaler ici un ouvrage consacré au père de cette dernière, l'Américain Charles S. Peirce. Ce livre *récent est dû à Gérard Deledalle*. Il constitue le volume 14 (publié en français) de la collection « Foundations of Semiotics », John Benjamin Publishing Company, Amsterdam.

● LA PHILOSOPHIE, par Roger-Pol Droit

Georges Vallin et les lumières de l'Orient

LE nom de Georges Vallin demeure inconnu de la plupart — même parmi les philosophes dits « professionnels ». En fréquentant son œuvre, on devine que l'homme ne prisait guère les compromissions, la publicité ni les à-peu-près qu'elles engendrent. A force de préférer l'Absolu au clinquant, il a fini par n'avoir que quelques lecteurs. Leur indéfectible fidélité ne compense pas l'ignorance des autres — laquelle fait, en un sens, injure à la pensée.

Il est vrai que ce philosophe avait accumulé, aux yeux de l'époque, beaucoup de handicaps. Vouloir saisir les limites de la métaphysique occidentale à la lumière des modèles spéculatifs de l'hindouisme et du bouddhisme : le geste suscite des résistances, voire des surdités incurables. S'attacher avec rigueur à dégager les perspectives communes à des pensées aussi diverses apparemment que celles de Platon, de Plotin, de Maître Eckhart pour l'Occident et de Nâgârjuna, de Shankara, de Lao-Tseu pour l'Orient, voilà qui éveille la méfiance ou l'ironie. S'employer à dégager les traits philosophiques de l'expérience spirituelle qui constitue le « fondement » commun de cette « perspective » traversant l'histoire et les cultures, c'est trop. C'est plus que la frivolité du temps et la rigidité des chercheurs « sérieux » n'en peuvent supporter.

Cela n'a pas empêché Georges Vallin de poursuivre, solitairement, une œuvre aussi exigeante que discrète. Docteur d'Etat en 1956, il publie, en 1959, son œuvre majeure, *la Perspective métaphysique* (PUF, rééd. 1977 Dervy-Livres), et une volumineuse application de ses analyses à une question-clé : *Etre et Individualité* (PUF, 1959). Mis à part *Voie de gnose et voie d'amour* (Présence, 1980), la liste de ses livres s'arrête là. L'essentiel du temps de Georges Vallin fut consacré à son enseignement, à l'université de Nancy, à partir de 1964, à celle de Lyon-III, après 1968. Il est mort prématurément, à soixante-deux ans, en 1983.



L'ESSENTIEL des articles qu'il a publiés entre 1965 et 1982 vient d'être regroupé dans un recueil intitulé *Lumières du non-dualisme*, dû aux soins de Mme Madeleine Vallin et publié par les Presses universitaires de Nancy. Bref et dense, l'ouvrage constitue une excellente voie d'accès à la pensée de ce philosophe. Plus fondamentalement, puisque toute conception d'une pensée « personnelle », individualisée et singulière leur est étrangère, ces textes sont une incitation à lire de manière authentiquement philosophique les œuvres les plus spéculatives du brahmanisme et du bouddhisme.

Ce que Georges Vallin trouve dans ces traditions, ce n'est pas un refuge contre le réel. Son Orient n'est pas un lieu de fuite ou d'esquive — pas plus que celui d'Henry Corbin, dont il fut proche. C'est, au contraire, un lieu d'englobement et, surtout, d'intégration. Dans les commentaires de Shankara sur les Vedânta-Sûtra, le philosophe découvre l'approche intellectuelle la plus rigoureuse de l'Absolu dans sa réalité. Par définition, celle-ci ne peut être limitée par rien. Toute forme de dualité, d'opposition ou de dichotomie s'y résorbe. Le divin n'y est plus séparé de la chair, ni l'esprit de la matière ou un Dieu créateur de sa création. Cette « *affirmation intégrative* », comme dit Georges Vallin, réinsère dans l'Absolu la Nature, mais aussi le négatif, le fini, le relatif, voire le mal et la destruction — car rien ne saurait subsister en dehors, ou séparément.

Contrairement à des contresens courants, cette perspective ne doit pas être confondue avec un panthéisme ou un naturalisme moniste. « *Le caractère fondamental des modèles théoriques que nous offrent les diverses formulations du Non-dualisme oriental,* souligne Georges Vallin, *consiste dans l'affirmation simultanée et paradoxale de la Transcendance radicale de l'Absolu et de son immanence intégrale au monde ou à la manifestation.* » C'est pourquoi les pratiques méthodiques du yoga n'ont rien à voir avec une « extase » : il ne s'agit pas de sortir de soi-même. Il s'agit plutôt de saisir qu'on n'y est jamais vraiment entré, que l'*ego* n'est qu'une clôture illusoire.

CE qui est intéressant, dans la démarche de Vallin, c'est que la puissance théorique du non-dualisme oriental lui sert à éclairer les limitations et les impasses de la métaphysique et de la théologie occidentales. Cette lumière lui permet de repenser de façon critique le Dieu « unidimensionnel » du monothéisme, qui abandonne « *l'intégration du « féminin » dans l'être même de l'Absolu.* » La « première mort de Dieu » serait à dater de « *l'avènement du Dieu personnel, éthique et créateur du judéo-christianisme* ».

C'est aussi l'histoire de la philosophie qui serait à récrire : son déclin commencerait avec la révolte d'Aristote contre Platon et la réduction de la métaphysique à l'ontologie. Toute l'aventure de la pensée occidentale pourrait se lire comme une fascination insurmontable pour l'*ego*. Du Dieu personnel au néant sartrien, en passant par la question de la substance ou celle de la mort de l'homme, la tragédie propre à l'Occident serait la longue exploration du fait que « *l'enfer, c'est l'ego* ». Bien d'autres thèmes se greffent sur cette vaste perspective, ici à peine esquissée.

La démarche de Georges Vallin prête cependant le flanc à de multiples critiques possibles. On peut lui faire grief de ne pas toujours étayer suffisamment ses analyses sur l'étude ponctuelle et serrée de textes précis — travail qui infléchirait peut-être certaines de ses affirmations. Rien chez lui ne correspond à la minutie d'un Corbin, d'un Lacombe ou d'un Puech, accomplissant des tâches de philologues sans cesser d'être philosophes. On peut également penser que, à vouloir tout embrasser des hauteurs, il perd parfois de vue l'exact relief des massifs. Il nivelle, par exemple, des divergences difficilement réductibles entre l'Advaïta-Vedânta shankarien et l'Ecole du Milieu du bouddhiste Nâgârjuna. Il ne se défait pas d'une allégeance discutable envers l'œuvre de René Guénon. Il paraît souvent entravé, à son insu, par l'image d'une pensée « originaire », lointain héritage, à travers Guénon, du romantisme allemand.

Qu'importe ! Sans souscrire — de très loin — à toutes ses formulations, il convient de rendre un hommage appuyé à Georges Vallin. Parmi les philosophes, il fut, et demeure, l'un des très rares, en France, qui ait pris mesure de « *la véritable révolution copernicienne que constitue la découverte de ces zones métaphysiques au-delà des limites que l'Occident traditionnel ou classique assignait à son ontologie et à sa théologie* ». Il en a tenté l'exploration, sans exotisme comme sans vertige. On ressasse aujourd'hui qu'il n'y a de philosophie qu'européenne, que la métaphysique parle exclusivement grec et allemand, etc. Georges Vallin a tenté de nous délivrer de notre inattention, de nous débarrasser de notre provincialisme et de notre impérialisme, puisque évidemment les deux font système. Ce n'est pas une mince affaire. Rien qu'à ce titre — il en a d'autres — il vaut d'être lu.

TOUTEFOIS, « *chez ceux dont l'ignorance est encore intacte, ces lectures ne font qu'ajouter à la confusion intérieure* ». Cette belle maxime figure dans l'un des *Sept Récits initiatiques du yoga Vasistha*, traduits du sanskrit par Michel Hulin, professeur de philosophie comparée à l'université Paris-IV. Plutôt qu'un fort traité sur le Vedânta, il faut vivement conseiller à ceux qui « n'y connaissent rien » — et bien sûr aux autres — de commencer par la lecture de ces récits. Outre leur étonnante et vigoureuse beauté littéraire, qui transparaît dans l'élégante traduction française, ces histoires font entrevoir, sur le mode de la « métaphysique-fiction », des gouffres spéculatifs que le discours logique s'épuise à vouloir enserrer. A côté de ces récits, destinés à « *faire comprendre l'infinie diversité des visages de l'illusion* », les nouvelles de Borges ont l'air de jouets d'enfant. L'introduction de Michel Hulin est un modèle de savoir et de clarté.

★ **LUMIÈRES DU NON-DUALISME, de Georges Vallin, avant-propos de Jean Borella, Presses universitaires de Nancy, 166 p., 128 F.**

★ **SEPT RÉCITS INITIATIQUES tirés du YOGA VASISTHA, traduits du sanskrit avec introduction et notes par Michel Hulin, Berg International, coll. « L'autre rive », 196 p., 95 F.**

Entre Boltzmann et Schopenhauer, la barbe...

Les deux philosophes ne s'aimaient pas : histoires piquantes.

LE physicien autrichien Ludwig Boltzmann (1844-1906) était un catholique fervent, un virtuose des mathématiques, un universitaire barbu et un esprit positiviste. Bref, tout ce que détestait Schopenhauer.

Arthur Schopenhauer (1788-1860), qui jeta un pont entre la métaphysique kantienne et le bouddhisme, était un philosophe des larmes et de l'invective, du dégoût et du néant, doublé d'un misogyne carabiné et d'un réactionnaire invétéré. Bref, tout ce que détestait Boltzmann.

Le premier, contre toute attente, se suicida le 5 septembre 1906, à Duino, près de Trieste. Et toute la communauté scientifique jugea scandaleux qu'un de ses plus éminents représentants se donne la mort. Ce qui n'empêcha pas, bien au contraire, Ludwig Boltzmann de devenir une des figures tutélaires du Cercle de Vienne, dont il fut le précurseur.

Le second mourut dans son lit, le 21 avril 1860, à Francfort. Quelques jours auparavant, pressentant sa fin, il avait écrit : « *Eh bien ! nous nous en sommes bien tiré. Le soir de ma vie est le jour de ma gloire, et je dis, en empruntant les mots de Shakespeare :* Messieurs, bonjour ! Eteignez les flambeaux, le brigandage des loups est terminé. »

Ludwig Boltzmann considérait la philosophie comme une discipline analogue aux mathématiques. Arthur Schopenhauer estimait que seuls les esprits vulgaires s'adonnent aux chiffres et à l'histoire. Les deux hommes, manifestement, n'appartenaient pas à la même paroisse.

Aussi n'est-on guère surpris de lire sous la plume du savant viennois, qui a réuni une année avant sa mort diverses conférences, ainsi que ses souvenirs d'Amérique, sous le titre : *Voyage d'un professeur allemand en Eldorado*, un réquisitoire foudroyant contre le « fauteur d'inepties ». « *Schopenhauer,* écrit-il, *manifeste son extravagance non seulement dans les questions supérieures, mais aussi dans les plus petits détails. Il a par exemple une profonde antipathie pour les barbus. La barbe est quelque chose de mauvais et cela pour des raisons philosophiques...* »

Après avoir énuméré les raisons données par Schopenhauer pour fustiger les barbus — elles se résument en l'idée que, la pilosité évoquant le monde animal, il faut que l'homme s'en débarrasse —, Ludwig Boltzmann appelle à sa rescousse la psychologie : « *Il serait plus vraisemblable d'expliquer qu'un professeur portant une longue barbe s'est opposé à la nomination de Schopenhauer à une chaire professorale !* » Ludwig Boltzmann aspirait à libérer l'humanité de cette « *migraine mentale, la métaphysique* » : peut-être n'a-t-il contribué, à l'instar de Freud, qui poursuivait le même objectif, qu'à lui substituer d'autres préjugés... Dénoncer une imposture sans devenir soi-même un imposteur n'est sans doute pas à la portée des humains.

Quant à Schopenhauer, incomparablement plus sarcastique et plus inquiétant que Boltzmann, on s'en voudrait de ne pas signaler la réédition de son *Essai sur les femmes*. Pas plus que les barbus, elles ne trouvent grâce à ses yeux ; puériles, futiles, bornées et dissimulatrices, elles sont à tous égards le sexe second : « *Il ne devrait y avoir au monde que des femmes d'intérieur, appliquées au ménage, et des jeunes filles aspirant à le devenir, et que l'on formerait non à l'arrogance, mais au travail et à la soumission.* »

S'il avait eu à commenter ce texte, Ludwig Boltzmann n'aurait pas manqué de faire remarquer que la mère de Schopenhauer devait être une féministe frivole, coquette et insupportable...

R. J.

★ **VOYAGE D'UN PROFESSEUR ALLEMAND EN ELDORADO, de Ludwig Boltzmann, présentation de Jean-Paul Scheidecker, traduit de l'allemand par Ulrike Bockskopf et Didier Aviat, Actes Sud, 141 p., 100 F.**

★ **ESSAI SUR LES FEMMES, de Schopenhauer, préface de Didier Raymond, traduit de l'allemand par Jean Bourdeau, Actes Sud, 46 p., 40 F.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Mario Vargas Llosa et le rêve de la liberté

Qui a tué Palomino Molero ? : *un « polar » désabusé, un roman social impitoyable, une fable politique.*

MARIO VARGAS LLOSA est *une vedette* de la littérature internationale. Un nom que l'on murmure régulièrement à Stockholm dès que revient la saison du Nobel ; un écrivain que l'on s'arrache dans les universités et les comités de patronage huppés. Il est aussi l'un des porte-parole *les plus écoutés de ce continent*, l'expression de la conscience de toute une humanité souffrante, déchirée, méprisée, écrasée, révoltée. Quoi qu'il dise, c'est un ambassadeur des peuples du tiers-monde qui parle.

En Amérique du Sud, peut-être plus qu'ailleurs encore, il est difficile de séparer la littérature de l'engagement politique et social. Même Borgès, sur les hauteurs métaphysiques où il préférait se réfugier, n'a pas réussi à se maintenir au sec lorsque les militaires argentins entreprirent de remettre

RAOUL ARROCHE

Mario Vargas Llosa : une vedette littéraire internationale, mais aussi un ambassadeur des peuples du tiers-monde.

de l'ordre en tranchant tout ce qui dépassait. Dès les premiers romans de Vargas Llosa, alors même qu'il parlait de maisons closes ou inventait de mirobolantes histoires bouffonnes, il n'a jamais cessé de dénoncer sous toutes les formes – la violence, la véhémence, le rire de la farce, l'hallucination, le grotesque, l'onirique – l'insoutenable réalité de son pays, l'abrutissement de la faim qui entraîne immanquablement la corruption des âmes et l'aveuglement des esprits, la cruauté des classes dirigeantes, la brutalité bornée des militaires, l'exploitation étrangère.

Or aujourd'hui, Mario Vargas Llosa, ancien communiste, ancien partisan de la lutte armée, a pris, au Pérou, la tête d'une croisade contre le président de la République Alan Garcia, un homme de centre gauche, démocratiquement élu en 1985. Transformé en tribun, il a réuni plus de cent mille personnes sur la plaza San-Martin de Lima pour dénoncer... une loi de nationalisation des banques qui menacerait la liberté. La bourgeoisie péruvienne veut aujourd'hui faire de lui le candidat de la droite aux prochaines élections présidentielles.

Pour expliquer cette évolution politique et intellectuelle, on peut lire le long entretien qu'accorde Vargas Llosa à Pierre Boncenne dans le dernier numéro de *Lire*. Mais une analyse attentive de son dernier roman, *Qui a tué Palomino Molero ?* apporte des réponses qui vont plus loin que les inévitables simplifications médiatiques.

Rassurons d'abord les admirateurs de l'écrivain Vargas Llosa : son livre est une petite merveille. Le romancier joue sur les registres de l'histoire policière avec autant de maîtrise et de brio qu'il l'a fait hier avec la tragédie réaliste, avec la farce, avec le roman historique ou la comédie de mœurs. Des personnages dont toute l'épaisseur, toute l'ambiguïté est saisie en trois lignes de dialogue, une écriture d'une étonnante simplicité qui parvient à ramasser dans les mailles de son filet les éléments les plus disparates du réel – la musique d'une voix, la désolation d'un paysage, le trouble d'un corps, la misère d'une famille – pour en rendre la vérité à la fois essentielle et anecdotique, une verve satirique d'autant plus efficace qu'elle se trouve immédiatement contrebalancée par des sentiments de tendresse et d'humanité.

Qui a tué Palomino Molero ? fait partie de ces livres dont on sait qu'ils livreront encore des surprises et des trésors à la troisième ou à la quatrième lecture. C'est un « polar » désabusé, un roman social impitoyable, une histoire d'amour à chialer, un récit d'horreur, un conte populaire, tous ces livres écrits par un styliste flaubertien. C'est aussi une fable politique.

Palomino Molero est découvert un matin crucifié, empalé à un arbre. Avant de mourir, il a été atrocement torturé. Palomino est un très jeune homme, un métis d'un petit village situé près d'une base militaire et d'un quartier résidentiel réservé aux officiers et à leurs familles. Un autre quartier résidentiel de Talara, tout aussi interdit aux villageois, abrite les gringos de l'International Petroleum Company. Il apparaît bien vite aux deux gendarmes de la bourgade que Molero a été massacré parce qu'il avait fait la cour à une femme blanche.

La réalité politique du Pérou est là tout entière schématisée : une population pauvre, désordonnée, apeurée, persuadée que le pouvoir est entre les mains d'assassins cupides et intouchables ; une armée qui a tous les droits et qui voudrait façonner la société civile à son image : castes, ordre, silence ; une présence étrangère à la fois impavide et oppressante, la violence, l'injustice, le mépris pesant sur l'existence quotidienne du peuple. Comme ses deux gendarmes de héros, Vargas Llosa se bat pour la justice : les coupables doivent être punis, les préjugés de caste doivent tomber, la pitié et l'humanité doivent remplacer la haine, brutale ou glacée, l'armée ne doit plus bénéficier de privilèges exorbitants.

La folie totalitaire

Mais pour parvenir à ce résultat, on ne doit compter que sur le sens de la vérité, l'obstination, le courage, la solidarité. Les deux gendarmes n'affrontent *jamais* vraiment le système assassin : ils *n'ignorent pas* qu'ils s'y briseraient. De même, à la fin du roman, alors que l'affaire est résolue, que les meurtriers sont ou vont être châtiés, le peuple de Talara refuse d'accepter la conclusion de l'enquête et fantasme jusqu'au ridicule pour y voir un complot des « gros bonnets », de ces forces occultes qui dirigent la société et saignent la population. Or nous savons bien, nous, que Palomino Molero, *figure emblématique* du Pérou torturé, n'a pas été victime d'un complot de banquiers, mais de la folie totalitaire. Tout autre rêve que celui de la liberté débouche sur des élucubrations absurdes et dangereuses, affirme en filigrane Vargas Llosa.

La dérive dictatoriale des régimes « progressistes » latino-américains a transformé le révolutionnaire en libéral. Mais s'il se bat pour ses idées, s'il fait semblant de négliger les nouveaux amis un peu encombrants qui le soutiennent, Vargas Llosa *n'en* reste pas moins prémuni contre *les illusions*. Les deux gendarmes qui ont établi la vérité sur l'affaire Molero sont mutés, loin de leur village, dans un poste fantôme de la sierra.

PIERRE LEPAPE.

★ **QUI A TUÉ PALOMINO MOLERO ?, de Mario Vargas Llosa, *traduit de l'espagnol par* Albert Bensoussan, Gallimard, 164 p., 75 F.**

Reinaldo Arenas, le réfractaire

LE Palais des très blanches mouffettes – l'un des derniers romans de Reinaldo Arenas, qui vit exilé à New-York depuis son départ de Cuba en 1980 – s'organisait en six *« agonies »* : celles d'une famille que la misère et la haine *déchiraient*. Dans ce nouveau livre, c'est sur une plage sauvage, loin du « sarcophage » de La Havane, que se déroulent les six chants. Ils correspondent, cette fois, aux six jours de vacances prises par un couple d'ouvriers.

Arenas confie la première partie à la femme narratrice qui se voue à l'exaltation sensuelle de la nature : une houle de sensations se déploie au gré du mouvement des mouettes, du balancement des lauriers-roses et des *feuilles humides qui, au soleil, se* tranforment en *« perruches vertes »*. *Puis résonnent*, chez cette femme, des voix inconnues, porteuses de prophéties alarmantes et d'un délire d'anxiété. Elle s'étonne, elle-même, de *« ces sentiments d'impuissance et de solitude »* qu'elle éprouve aux côtés d'Hector, *son compagnon*, et des bouffées de haine qui l'éloignent *de son propre enfant*. Elle prend peu à peu conscience que la terreur régnant sur l'île la contamine et menace de la démanteler. La dictature de l'Etat asphyxie, en effet, le plaisir, exproprie les rêves et empoisonne le corps, puisque tout, *« même se peindre les ongles ou se couper les cheveux »*, est directement lié au système.

Le lyrisme d'Arenas – ces admirables stances adressées aux arbres, au sable et à la lumière – revêt un sens précis : il est le seul moyen de lutter contre la rhétorique du régime, qui s'incarne dans les peintures *murales*, les pancartes et les slogans diffusés par la radio.

Entraîné par une *« soif furieuse, divine et persistante de vengeance »*, Arenas tente de prêter la parole aux exclus de la société castriste : les poètes emprisonnés et les naufragés qui dérivent vers l'abîme du Gulf Stream. *Il s'affirme, ici, comme* l'un des grands réfractaires de la *littérature* latino-américaine. Il n'a pas besoin de faire appel à la théorie – qui alourdit parfois inutilement le récit –, ses images sont assez fortes pour nous *laisser espérer que les bas*tions des idéologies meurtrières *s'effriteront* un *jour* devant le silence radieux de la mer.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ **ENCORE UNE FOIS LA MER, de Reinaldo Arenas, traduit de l'espagnol par Gérard Pina et Flora Compagne, Le Seuil, 278 p., 99 F.**

Juan Carlos Onetti lecteur inlassable

(Suite de la page 13.)

Toute une histoire, ce roman : au début de la guerre, Onetti était en train d'écrire un roman surréaliste lorsqu'il rencontra, dans un bar de Montevideo, deux anarchistes, l'un espagnol, l'autre italien, tous les deux rescapés de la guerre civile. En 1936, il avait essayé, sans succès, de se rendre en Espagne pour combattre aux côtés des républicains. Maintenant, ces deux réfugiés *lui* rappelaient ce qui était en train d'arriver dans le monde, et, du coup, il changea de cap : un roman sud-américain surréaliste lui sembla soudain du pur byzantinisme. A Buenos-Aires, la vie était agitée, confuse, la grande ombre du pouvoir militaire se profilait à l'horizon : deux ans plus tard, le colonel Peron, qui était allé à bonne école dans l'Italie fasciste, se trouvait à la tête du gouvernement. Le roman annonce l'avenir immédiat, et le titre, *Le chien aura son jour*, fait peur à l'éditeur argentin, qui le changera. Peur prémonitoire, car le chien aura eu son jour, en effet.

Peron a joué, sans le savoir, un rôle très important dans la production littéraire d'Onetti. Journaliste à *Marcha* depuis la fondation du célèbre journal uruguayen, en 1939, puis secrétaire de rédaction de l'agence Reuter à Buenos-Aires, Onetti interviewe, en 1945, le colonel Peron, qui le reçoit avec un autre journaliste et qui, d'entrée de jeu, les laisse interloqués : *« Ecoutez, mes enfants : pour vous mettre à l'aise, je vais vous dire que, en ce qui me concerne, les opinions, ici, en Argentine, sont partagées : je suis pour tous un fils de pute, mais les uns s'en prennent à ma mère, et les autres à mon père. »*

Dictateur confirmé, Peron décide un jour d'interdire cette chose qu'on appelle « Montevideo-Uruguay », où les Argentins aiment plus que jamais se rendre pour retrouver la saveur de la liberté. De sa ville natale, Onetti avait dit, avant de devenir romancier, qu'elle n'aurait de vie véritable que si des écrivains se décidaient à dire ce qu'elle était : *« Il est certain que s'ils le font avec talent, bientôt Montevideo et sa population ressembleront de manière étonnante à leur littérature. »*

Ces grands enfants fous

Lorsque cette mesure gouvernementale insensée, privant les Argentins rien moins que d'un pays, devient effective, Onetti est justement en train de concevoir un roman, celui-là même – il ne le sait pas encore – qui sera le cœur de son œuvre : *la Vie brève*. Et les créatures de son imagination, ces grands enfants fous capables de lui démolir son roman, exigent d'habiter Montevideo. Il faut donc qu'il reprenne contact. En faisant un très long détour, il réussit à pénétrer dans sa patrie, mais pour constater que Montevideo ne ressemble plus à la ville où ses personnages aimeraient se promener. C'est alors que, ne pouvant plus les loger ni à Montevideo ni à Buenos-Aires, *où la police en civil* les aurait arrêtés à chaque page, il conçoit la ville de Santa-Maria, qu'il imagine, comme les deux autres, longée par un fleuve, et faite de banlieues agglutinées autour d'un centre purement virtuel.

La Vie brève commence, en fait, à Buenos-Aires, où le protagoniste, un homme dans la quarantaine, modeste employé menacé de licenciement, voudrait, sans trop y croire, rédiger le scénario que des *amis bienveillants* lui ont commandé. Il s'appelle Brausen. Il ne s'aime pas, il rêve d'une amicale obscurité où il pourrait s'allonger, sombrer dans quelque noire béatitude. Il écoute une voisine de palier, la Queca, une prostituée à domicile qui délire solitairement. Tout en songeant à son scénario, en cherchant un point de départ, Brausen entrevoit un personnage, un médecin qu'il baptise Diaz Grey. Et soudain, il sait que Diaz Grey habite Santa-Maria.

Brausen, le scénariste, s'identifie à son personnage, et, ce faisant, le narrateur passe de l'autre côté du miroir. Jusqu'à ce que, à son tour, Diaz Grey imagine Brausen, son créateur, le désignant comme le fondateur de Santa-Maria, où une statue perpétuera son souvenir... C'est un peu comme si l'Alice de Lewis Carrol avait pénétré *dans son univers* à la Zola et que, de même qu'Alice rêve du Roi rouge qui rêve d'elle. Onetti rêvait de personnages qui sont en train de le rêver, tout en sachant que s'ils se réveillent, lui s'éteindra comme une bougie, car il n'est que leur rêve. Le romancier qui, quatre ans plus tard, écrira le plus parfait de ses romans, le laconique *les Adieux* (2), sait ici, dans la formidable explosion de *la Vie brève*, véritable big-bang romanesque, que le roman ne doit pas avoir comme but la beauté, mais que le lecteur ne pardonnera pas à l'auteur de ne pas y atteindre. On peut dire qu'Onetti a couru le risque et *qu'il s'est donné* tout entier, avec ce pessimisme farouche qui est sa seule conviction, et qui lui permet la compassion, lui accorde le regret de la pureté ; car le pessimiste sait se révolter contre le mal, alors que l'optimiste ne fait que s'en étonner.

Désespéré, résident volontaire des bas-fonds, Onetti ? *« Tandis que je reste adolescent, paisible, gentil, dit-il, mon visage, lui, a vieilli, il est devenu amer et peut-être est-ce lui qui est en train de raconter ou d'inventer des histoires qui ne sont pas à moi, mais à lui...* (3). »

Quoi qu'il en soit, comme chez tout grand romancier, deux muses ont veillé à son labeur : le remords, et la nostalgie – qui est toujours celle du paradis perdu. D'où vient que sa vision du monde, aussi noire puisse-t-elle paraître, n'est qu'un cri éperdu pour un peu de solidarité, pour un peu *plus de tendresse*.

HECTOR BIANCIOTTI.

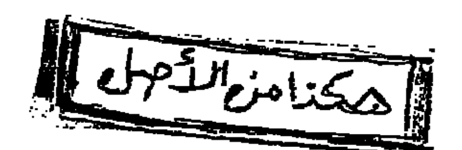
★ **LA VIE BRÈVE, de Juan Carlos Onetti, traduit de l'espagnol par Claude Couffon et Alice Gascar, Gallimard, 346 pages, 115 F.**

★ **LA FIANCÉE VOLÉE, de Juan Carlos Onetti, traduit par Albert Bensoussan, Gallimard, 227 pages, 95 F.**

★ **UNE NUIT DE CHIEN, de Juan Carlos Onetti, traduit de l'espagnol par Louis Jolicœur, éditions *Christian Bourgois*, 302 pages, 100 F.**

(2) Editions Christian Bourgois.

(3) Les renseignements d'ordre biographique et les propos de Juan Carlos *Onetti cités dans* cette chronique sont tirés du précieux petit ouvrage, *Juan Carlos Onetti*, que le romancier uruguayen Omar Prego a consacré à son illustre compatriote. Il a *été* publié récemment par les éditions Trilce, fondées à Montevideo par la Française Annie Morvan-Viglietti, traductrice *entre autres, de Gabriel Garcia Marquez.*



Le Canada des anglophones

Des Américains qui ne se prennent pas pour le centre du monde

par John SAUL (*)

LES Anglais et les Américains écrivent sur les Canadiens anglais, les Français écrivent sur les Canadiens français. Cette division du travail est d'une logique parfaite, étant donnée la répartition des empires linguistiques et leur salubre dédain pour les frontières politiques. Le Canada, cependant, ne possède pas deux langues, l'une majeure, l'autre mineure, mais deux grands langages occidentaux avec leurs aspects littéraires, historiques et sociaux mutuellement exclusifs. Il n'existe entre l'un et l'autre aucun autre exemple d'une association durable. Hors du Canada, nulle autre importante minorité française n'a vécu durant deux siècles en coopération complexe, mais pacifique, avec une majorité anglophone ; une majorité elle-même minoritaire face aux Etats-Unis et contrainte d'opposer une résistance quotidienne à la domination qu'ils exercent.

Toute analyse littéraire du Canada qui sépare les groupes linguistiques déforme inévitablement la réalité de cette nation.

Lorsqu'on étudie, par exemple, le rôle joué par la nature dans le roman canadien, on est obligé de reléguer au second plan les différences de langage. Les critiques étrangers découvrent dans la célébration de cette nature sauvage des vestiges du roman rural anglais, la tradition des pionniers américains, ou une sorte de romantisme rousseauiste échevelé. Mais, dans l'*Ange de Pierre*, de Margaret Laurence, dans *l'Ours*, de Marion Engel – où une femme entretient des relations amoureuses d'ordre physique et métaphysique avec un ours, – dans les *Salem Novels*, de Matt Cohen, ou encore dans *The Scorched-Wood People*, de Rudy Wiebe, la nature n'est ni un décor romantique ni un élément à dompter. Elle ne constitue pas une toile de fond. C'est un des principaux personnages du roman canadien.

Même dans une œuvre de fiction apparemment urbaine, comme *The Edible Woman (la femme comestible)*, de Margaret Atwood, ou dans les nouvelles de Mavis Gallant, où la nature n'est pas directement mentionnée, celle-ci, omniprésente, fait partie de la sensibilité des personnages. On la devine derrière leurs faits et gestes. En ce sens, si le roman canadien est comparable à un autre, c'est au roman russe. Car, dans celui-ci, même si un personnage reste au lit pour se consacrer à l'approfondissement du doute philosophique, sa condition géographique demeure au centre de ses pensées, comme si chacune d'elles était le résultat d'une résistance physique consciente.

Le rejet des révolutions

Cette notion de résistance – morale et physique – court en filigrane dans le roman et la poésie, leur conférant une sorte d'agressivité tiers-mondiste, fort éloignée de la sensibilité américaine ou européenne. Après tout, le Canada est né d'un désir de ne pas être américain, du rejet des révolutions française et américaine et de l'obsession d'éviter toute méthode expéditive ou violente, susceptible de perturber les relations délicates existant entre les minorités. Le philosophe George Woodcock, dans sa biographie de Gabriel Dumont, explique pourquoi ce général métis rebelle n'est pas devenu le héros mythologique qu'on aurait immanquablement fait de lui en Europe, ou en Amérique. Les Canadiens se méfient des héros. Ils recherchent, plutôt, des hommes capables de survivre.

Dans *Survival* (1972), qui vient de paraître en français sous le titre *Essai sur la littérature canadienne* – un ouvrage de critique littéraire qui a considérablement infléchi la conception que se font d'eux-mêmes les Canadiens, – Margaret Atwood (1) parle d'un peuple qui se sent opprimé et qui, se détournant du héros individuel, recherche une sorte d'héroïsme collectif. « *La démocratie la plus vraie,* écrit Woodcok, *est celle dans laquelle les minorités peuvent s'épanouir, fût-ce aux dépens de la patience de la majorité.* » Ainsi, l'agressivité dans le roman canadien se conjugue avec un refus obstiné de l'individualisme.

Timothy Finley dans *The Wars (les Guerres)* a créé l'archétype du Canadien inébranlable devant la folie d'un monde incontrôlé qui le détruira. Steph Leacock, avant la deuxième guerre, a traité à peu près le même thème dans des livres comme *Arcadian Adventures with the Idle Rich (Aventures arcadiennes chez les riches oisifs)*, écrasant avec cet humour noir, fréquemment utilisé par les romanciers canadiens pour souligner l'inconfort de leur condition. Le poète et romancier Dennis Lee suit aujourd'hui la même voie, ainsi que William Rowe dans *Clappe's Rock*.

Le Canadien est un être obstiné, convaincu de détenir certaines vérités collectives cachées. Sa stabilité bourgeoise, alliée aux exigences de la survie dans un pays implacable, a donné naissance à une forme d'action collective – ce qu'on a appelé un « torysme rouge » : bourgeois, antirévolutionnaire et socialiste. Cette structure sociale n'a cessé de se développer depuis la moitié du dix-neuvième siècle, sans aucune référence sérieuse à des idées européennes de lutte de classes ou de conflit entre le capitalisme et l'Etat. Cela a débouché sur une sorte de socialisme conservateur *visant* d'abord *à protéger* les minorités anglaise et française, puis les innombrables groupes ethniques qui n'ont cessé d'affluer : Ukrainiens, Mormons, Juifs, Espagnols, Italiens, Hongrois et Tchèques.

Ce brassage a fait ressortir la difficulté des relations entre groupes et individus. La vision classique de leur isolement partagé a été donnée par Hugh Mac Lennan dans *Two Solitudes*, un roman écrit en 1945, sur la coexistence franco-anglaise à Montréal.

Les Canadiens sont souvent obsédés par les difficultés qu'ils éprouvent à communiquer. Cela résulte, en partie, de l'éparpillement des populations dans un espace démesuré. Les gens vivent *repliés sur eux-mêmes*, avec le fatalisme tchekhovien que l'on trouve dans les nouvelles d'Alice Munro ou dans celles de Guy Vanderhaeghe.

Le maître dans l'art des personnages hermétiques est, sans conteste Robertson Davies, aujourd'hui septuagénaire. Il décrit des êtres apparemment sans détours, qui peu à peu basculent dans un univers mystique, chargé de secrets. Dans sa *Deptford Trilogy*, de jeunes provinciaux, dénués de toute originalité, accèdent à un monde de magiciens, de manipulateurs jungiens, d'illuminés. Ce réalisme magique se retrouve dans plusieurs autres romans canadiens – par exemple, *la Résurrection de Joseph Bourne*, de Jack Hodgin, ou *le Mouvement perpétuel*, de Graeme Gibson, – et il n'est pas très éloigné de celui de nombreux écrivains sud-américains. B. W. Powe, le plus intéressant des jeunes critiques, vient de rassembler ces thèmes de l'isolement, du leadership et du secret dans un livre intitulé *The Solitary Outlaw (le Hors-la-loi solitaire)*, qui met sur le même pied Glen Gould, Pierre Trudeau et Marshall McLuhan.

L'audience de la poésie

L'une des forces du roman canadien vient du rôle important qu'il continue de jouer dans la société, contrairement aux fictions des autres pays occidentaux. Un peu partout, le roman a été écarté de la sphère des communications et des échanges d'idées par les diverses techniques relevant de l'électronique. Romanciers et poètes ont fait retraite pour se livrer à une réflexion plus intimiste, dans un langage parfois confidentiel. Ils ont renoncé à traiter la plupart des grands problèmes du domaine public, qui sont désormais l'apanage des médias. A l'inverse, les Canadiens anglais et français ne découvrent le reflet de leurs soucis quotidiens ni dans les dramatiques télévisées ni dans les films. Le roman et le poème demeurent, par conséquent, les lieux privilégiés du débat public, tout comme en Europe de l'Est ou en Amérique latine.

Cette situation a entraîné des conséquences inattendues. Tout d'abord, il faut remarquer le prestige et le succès de la poésie, qui a tant perdu de son audience partout ailleurs. Earle Birney, E.-J. Pratt, F.-R. Scott, Irving Layton, Al Purdey, Leonard Cohen, Michael Ondaatje, Margaret Atwood, ont un large public. Au Harbour Front Festival de Toronto, mille à deux mille auditeurs viennent régulièrement écouter les romanciers et les poètes canadiens ou étrangers qui lisent leurs textes. Des rencontres similaires, à Londres, New-York ou Paris, attireraient au plus quelques centaines de personnes...

« L'esprit de la minorité »

L'écrivain canadien se tourne souvent vers l'extérieur, et va se faire publier à Londres ou à New-York. Parce qu'il est plus enclin à éviter un langage difficile, il obtient davantage de succès que les Britanniques et les Américains sur leurs marchés respectifs. Les écrivains canadiens cherchent également des sujets à l'extérieur, si bien qu'un grand nombre de leurs livres ne concernent plus le Canada. Certains sont issus de l'expérience de l'émigration comme *Running in the Family*, de Michael Ondaatje. Beaucoup de romanciers canadiens, anglais écrivent sur la France : Mavis Gallant, qui vit à Paris depuis des années, Matt Cohen, Timothy Findley, Stephen Scobie, qui a consacré l'an dernier un recueil de poèmes à l'affaire Christine Villemin.

Ce phénomène tient, en partie, au fait que l'écrivain anglophone se considère comme un défenseur du Canada français devant la population anglaise. Mais il existe une autre raison qu'on pourrait appeler « l'esprit de la minorité ». Robertson Davies m'a exposé, un jour, le considérable avantage que l'on trouvait à être issu de lointaines provinces, car cette condition permettait à l'écrivain d'évoquer dans son œuvre le monde entier, en échappant à l'idée, étrangement provinciale, qui consiste à se croire au centre du monde.

(Traduit de l'anglais par Henri Robillot.)

(*) Romancier canadien anglophone, auteur notamment de *Mort d'un général* (Seuil, 1977), *Baraka* (Denoël, 1984), *l'Ennemi du bien* (Mazarine, 1986).

(1) Voir la critique de *la Servante écarlate*, par Patricia Highsmith (« le Monde des livres » du 23 octobre).



GÉRARD UFERAS/VU

Si l'on a prêté un temps quelque attention à la littérature du Québec francophone – attention qui s'est estompée avec la mémoire du « Vive le Québec libre ! » gaulliste, – on ignore à peu près tout en France de la littérature du Canada, qui n'a jamais intéressé les éditeurs français, et les titres traduits et diffusés dans notre pays sont rares.

Ces écrivains franchissent difficilement l'immensité d'un demi-continent : on les confond avec les Américains des Etats-Unis s'ils sont célèbres ; ou bien on les cantonne dans des collections de nature, de loups et d'Indiens. On ignore que l'auteur d'*Airport*, *Arthur Hailey, est Canadien, tout comme Nancy Huston*, venue de Calgary pour écrire, en français, *les Variations Goldberg*. On ne se doute pas que Marshall McLuhan et sa « galaxie » ne sont au catalogue d'aucun éditeur français...

On oublie aussi que le Canada, terre d'accueil, revendique des étrangers « canadianisés », comme Malcolm Lowry, qui vécut longtemps à Vancouver avant de se mettre en route vers l'île de Gabriola. On oublie encore que John Irving vit désormais en Ontario et que Toronto est le centre mondial de l'édition en langues tchèque et slovaque – de Kundera à Navratilova – grâce à Josef Skvorecky, un des plus grands romanciers contemporains, dont six titres ont paru chez Gallimard et qui a reçu en 1984 la consécration canadienne avec le Governor General's Award pour *l'Ingénieur des âmes humaines* (à paraître chez Stock).

L'écrivain John Saul nous présente ces Canadiens, qui sont la majorité, qui parlent anglais et se croient mal aimés.

N. Z.

Le Festival des auteurs de Toronto

Le Festival international des écrivains qui, depuis 1980, se tient fin octobre à Toronto, est devenu grâce à l'opiniâtreté de son fondateur Greg Gatenby, un des lieux fréquentés de la littérature, où, chaque année, convergent des écrivains et des poètes des cinq continents invités à lire quelques pages de leur œuvre. On imagine mal chez nous le succès de ces exhibitions austères, ces one-man-show derrière un pupitre – qui sont le contraire du grand spectacle – donnés à bureaux fermés devant des publics passionnés... L'affiche, cette année, était prestigieuse : les Anglais J.-G. Ballard, Russell Hoban, Stephen Spender ; les Américains Edward Albee, Tama Janowitz, Grace Paley ; la Russe Irina Ratushinskaia ; l'Irlandais William Trevor ; l'Israélien Aharon Applefield ; l'Indienne Anita Desai ; le Suisse Adolf Muschg ; l'Allemand Martin Walser ; le poète finlandais Esa Sariola ; l'Anglo-Japonais Kazuo Ishiguro ; Arrabal, Adonis, Olivier Todd, Patricia Highsmith... Et aussi des Canadiens francophones comme Victor Levy-Beaulieu ; anglophones comme Brian Moore, Keath Fraser. Mais, à ce festival « international », les Canadiens, puissance invitante, sont de modestes figurants.

Quelques titres en français

- Margaret Atwood : *Faire surface* (Grasset, 1978) ; *la Vie avant l'homme* (Laffont, 1981) ; *la Servante écarlate* (Laffont, 1987) ; *Essai sur la littérature canadienne* (Boréal, Montréal 1987).
- Leonard Cohen : *Poèmes et chansons*, I et II (10/18, 1972 et 1978).
- Matt Cohen : *le Médecin de Tolède* (Payot, 1986).
- Robertson Davies : *l'Objet du scandale*, vol. I de la « Trilogie de Deptford » (Mazarine, 1987).
- Timothy Findley : *Guerres* (Fayard, 1979) ; *le Grand Elysium Hôtel* (Laffont, 1986).
- Mavis Gallant : *Overhead in a balloon. Stories of Paris* (A paraître chez Tierce, 1988) ; *From the fifteenth district* (A paraître chez Fayard, 1988) ; *Home Truths* (A paraître chez Boréal, 1988).
- Graeme Gibson : *Mouvement sans fin* (Gallimard, 1985).
- Arthur Hailey : *le Destin d'une femme* (Belfond, 1986).
- Anthony Hyde : *Red Fox* (Seuil, 1986).
- Michael Ignatieff : *La liberté d'être humain* (La Découverte, 1986).
- Margaret Laurence : *Ta maison est en feu* (Stock, 1971).
- Marshall McLuhan : *la Galaxie Gutenberg* (1967). *Pour comprendre les médias* (1968) ; *Du cliché à l'archétype* (1973), chez Hurtubise.
- Teri Mac Luhan : *Pieds nus sur la terre sacrée.* Album (Denoël, 1974).
- Lucy Maud Montgomery : *Anne... La maison aux pignons verts* (Un classique pour la jeunesse. Julliard, 1987).
- Brian Moore : *Robe noire* (Payot, 1986).
- Farley Mowat : *Mes amis les loups* (Arthaud, 1974).
- Alice Munro : *The Progress of Love* (à paraître chez Fayard, 1988).
- Michael Ondaatje : *Bleus de Buddy Bolden* (vient de paraître chez Boréal. Montréal).
- Mordecai Richler : *le Cavalier de Saint-Urbain* (Buchet-Chastel, 1976).
- Ruby Wiebe : *le Trappeur fou* (Pygmalion, 1983).

∴

Signalons également une collection publiée à Montréal dont la vocation est de traduire les principaux auteurs canadiens français : « Les deux solitudes » au Cercle du livre de France. Avec des titres de Atwood, Robertson Davies, Mordecai Richler *(l'Apprentissage de Duddy Kravitz)*, etc.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

L'Amérique des pionniers

★ **PIONNIERS, de Willa Cather, traduit de l'américain par Marc Chénetier, Ramsay, 336 p., 125 F.**

★ **LE SUCCÈS *(The build up)*, de William Carlos Williams, traduit de l'américain par René Daillie, Flammarion, 492 p., 120 F (troisième et dernier tome de la trilogie qui comprend *Mule blanche* – Flammarion, 1981 – et *La Fortune* – Flammarion, 1984).**

COMPLÈTEMENT ignorée en France, reconnue aux Etats-Unis comme une des « très grandes » de la première moitié du vingtième siècle, Willa Cather (1873-1947) sort, peu à peu, de l'oubli. Courageusement, en sachant bien qu'il n'est absolument pas question d'atteindre des tirages mirobolants, les Editions Ramsay s'attachent depuis près de deux ans à exhumer cette *très grande romancière, cette admirable styliste* dont Sinclair Lewis, dans son discours de réception du prix *Nobel* 1930, estimait qu'elle méritait, autant que lui, cette glorieuse distinction. Dans le *désordre* (chronologique), deux titres ont déjà paru, qui retiennent et intriguent : *la Mort et l'Archevêque* – qui date de 1927 – que André Le Vot, le biographe de Scott Fitzgerald qualifiait de *« western ecclésiastique »* et *Mon ennemi mortel*, une longue nouvelle qui date de 1926. *D'autres* traductions devraient suivre, parmi les douze romans de Willa Cather, prix Pulitzer pour *One of ours* en 1922, membre de l'Académie des arts et des lettres en 1938... avant *que l'oubli ne succède à la gloire.*

Pionniers (en anglais : *O Pioneers !*, citation de Walt Whitman dans *Feuilles d'herbe*), le *second roman* de Willa Cather, date de 1913. Il vient de paraître dans la belle traduction française de Marc Chénetier. Voilà sans doute la meilleure introduction pour faire connaissance avec Willa Cather, cette Virginienne élevée au Nebraska en un temps où la conquête de l'Ouest appartenait à l'actualité, pas encore à la légende. (1)

La romancière elle-même a toujours considéré *Pionniers* comme son premier livre important ; elle l'avait placé en tête lors d'une édition de ses œuvres complètes, déclarant que là se trouvait la source de tout ce qu'elle était. Ce qu'elle raconte là, *c'est la vieille histoire des* défricheurs, qui recommence chaque fois à se récrire plus loin, au fur et à mesure que les terres sont « libérées » (!) et que des immigrants misérables tentent de faire fructifier des espaces encore vierges, *qui feront* leur ruine ou leur fortune. Certains s'acharnent, d'autres abandonnent, attirés par l'apparente *vie facile de la ville. « Le sentiment lui était venu que les hommes étaient trop faibles pour laisser en ces lieux une quelconque marque, que la terre désirait qu'on la laissât tranquille, qu'elle voulait préserver sa farouche puissance, sa beauté sauvage si particulière, la désolation de ses espaces ininterrompus »*, pense Carl, celui qui a décidé de partir. Avec Willa Cather, nous plongeons dans l'univers des *fermiers de la fin du siècle* dernier, pour partager le rêve d'une Amérique rurale et simple, sans bornes et sans péchés. L'auteur redécouvre l'Etat du Nebraska où elle a été élevée, *entré dans l'Union six ans seulement* avant sa naissance, tout près de ce grand fleuve qu'est le Missouri. Les fermes rares, près des éoliennes, ne semblaient pas construites pour durer, *disséminées dans un monde désertique* en train de naître, sur une terre sauvage où plusieurs communautés d'immigrants tentent leur chance : Suédois, Norvégiens, Bohémiens, Russes et Français, avec pour *seul lien leur église* respective. Et la ville où ils viennent pour le marché, Hanover.



NEBRASKA STATE HISTORICAL SOCIETY

Les deux visages de Willa-William Cather.

JOHN BERGSON, le fermier venu de Suède il y a onze ans, est en train *de mourir. Agé de quarante-six* ans, il a *« cette croyance propre à l'Ancien Monde que la terre, en elle-même, est chose désirable »*, et il va faire promettre à ses enfants de garder la terre pour laquelle il *« a passé ses cinq premières années à s'endetter et les six dernières années à rembourser »*, mais sur laquelle il *n'a guère imprimé sa marque : « Elle demeurait créature sauvage, animée de méchantes humeurs. Le malheur planait sur elle. (...) Un hiver, son bétail avait péri dans un blizzard. L'été d'après, l'un de ses chevaux de labour s'était brisé la jambe dans un terrier de chien et il avait fallu l'abattre. Un été, le choléra avait emporté ses cochons et un précieux étalon avait été victime d'une morsure de serpent à sonnette. Ses récoltes avaient été dévastées. Il avait perdu deux enfants, deux garçons. »* Il lui reste trois garçons, le *dernier, Emil*, a cinq ans. Et une fille, l'aînée de tous, Alexandra, à qui revient la tâche d'apprivoiser cette terre indomptée, de la garder, de l'accroître.

Superbe Alexandra aux deux nattes *épaisses* d'un *blond* tirant *sur le roux* – on pense *parfois* à la Helga du peintre Wyeth – superbe Alexandra qui saura *faire fructifier ce maigre capital.* Elle a toujours considéré les hommes comme des simples compagnons de labeur sans se laisser aller à des rêveries sentimentales. Elle n'a jamais été amoureuse. *Maîtresse de la maison, auprès d'une* mère qui n'a jamais pardonné tout à fait à son mari de l'avoir emmenée au bout du *monde*, commandant à *ses frères* Lou et Oscar qui ne pensent qu'à démanteler le domaine, elle a gardé un faible pour Emil, le cadet, qui va étudier le droit à Omaha, mais qui sera fauché dans la *fleur de son âge par un jaloux pour avoir* voulu aimer Marie la bohémienne, la mal mariée. Tendre Emil qui, à cinq ans, *assis sur le trottoir, pleurait* à chaudes larmes parce que son chaton ne pouvait redescendre du poteau électrique où il s'était réfugié...

Willa Cather a quarante ans quand elle écrit ce livre, de retour au pays où la Bible paraît plus vraie, parmi ces habitants qui ont encore le souvenir vivant du Vieux Monde qu'ils ont quitté, et qui doivent *affronter des orages psycho-*météorologiques à la mesure du Nouveau *Monde. Journaliste à* Pittsburgh, puis rédactrice en chef de *McClure's Magazine* jusqu'en 1912, menant *une carrière d'homme*, elle a été considérée bien plus tard, et sans l'avoir voulu, comme une féministe. Une femme forte. *Une pionnière* : Willa-William Cather – le pseudonyme masculin qu'elle avait choisi dans son adolescence. *Alexandra, son héroïne*, est elle aussi homme-femme tout à la fois, mariée à jamais à ce pays où elle perçoit les *frémissements* de l'avenir. Et le livre est un hymne à cette terre sauvage, elle-même androgyne, transformée par le pouvoir d'une femme qui n'est pas conforme à l'image tradition*nelle de la féminité.*

Les maîtres de Willa Cather – Emerson, Whitman, Thoreau Henry James – semblent veiller sur ces *Pionniers*, qui se trouvent à mille lieues de *la Petite Maison dans la prairie* ou de *la Route au tabac.* A des espaces infinis des romans paysans et des épopées de la frontière. *Pionniers*, c'est une histoire pleine de sang et de douceur, où les fous sont peut-être *les plus sages. Une histoire* qu'on pourrait se conter à la veillée avec des diapositives d'Andrew Wyeth et de Georgia O'Keefe, *mise en mots par une* grande artiste hantée pour toujours par *la nostalgie des déserts indomptés.*

WILLIAM CARLOS WILLIAMS (1883-1963), autre écrivain considérable de la littérature américaine, à peu près injustement *méconnu en France, surtout poète, avait* fait paraître entre 1946 et 1958 un grand poème épique, didactique et autobiographique *Paterson*, son maître livre (2), qui mêlait l'histoire d'une terre et l'histoire de l'homme qui y habite, dans une langue spécifique, celle de l'Amérique. *« Nous sommes encore une colonie en ce qui concerne nos esprits piètrement éduqués. Nous n'oserions pas, n'est-ce pas, dire que nous avons une langue qui nous est propre,* écrivait-il dans un essai. *Le pire de tout est d'imaginer, comme nous le faisons, que nous parlons anglais – et d'en être fiers ! »*

Premier écrivain délibérément américain, ce pédiatre recherche dans ses écrits les origines *de l'Amérique*, comme de sa famille. *« Ce qu'il advient de moi ne m'a jamais semblé important, mais le destin des idées vivant à rebours dans un monde chaotique m'a toujours tenu en haleine »*, prévenait William Carlos Williams dans son *Autobiographie* (Gallimard, 1973), *document sur la société et* la vie littéraire à New-York entre 1910 et 1950. Dans *Mule blanche, la Fortune* et *le Succès*, trilogie d'une communauté d'immigrants à la veille de la première *guerre mondiale*, William Carlos Williams retrace l'histoire de sa *famille*, en partant de la *naissance de Florence*, dite Flossie, le 18 avril 1893... Poète-médecin-accoucheur, il recrée *l'enfance* de Flossie, celle qui sera sa femme, qui acceptera de partager sa vie et son *désespoir* à partir de 1912.

Immigrants des villes, ou plutôt des banlieues, les Bishop, *pas plus que* Gurlie et Joe Stecher, nostalgiques de l'Europe allemande, ne se prennent pour *des pionniers.* Publié pour la première fois en 1946, enfin traduit en français, *le Succès* clôt cette saga *pointilliste* d'une Amérique adolescente. On *s'attendrit* devant cette demande en mariage sans romantisme faite par Charlie : *« Florence, voulez-vous être ma femme ? – Vous ne m'aimez pas, c'est ma sœur que vous aimez. Il baissa les yeux. Puis il les releva, droit dans les siens. – Je n'aime personne,* dit-il, *mais je veux vous épouser. Je crois que nous pourrons être heureux. »*

Le style, presque entièrement dialogué, exclut volontairement toute *synthèse* pour nous conter, pas à pas, l'évolution, le mûrissement de Flossie et *le* « *succès* » de ces Anglais, ces Allemands, ces Norvégiens qui commencent, tant *bien que mal, à s'enraciner* dans le *melting-pot*, le creuset utopique du pays neuf. Tandis que là-bas, d'où ils sont venus, a déjà commencé la Première Guerre Mondiale.

(1) Vient de paraître une biographie : *Willa Cather. The Emerging Voice*, premier volume qui va jusqu'à *O Pioneers !*, par Sharon O'Brien (Oxford University Press, New-York, 450 p., 24,95 dollars).

(2) Outre *Paterson* (trad. Yves di Manno, Flammarion, 1981), signalons d'autres titres de William Carlos Williams en français : *Filles de fermiers* (trad. André Simon, Christian Bourgois, 1980) et *Au grain d'Amérique* (trad. Jacques Darras, Bourgois, 1980), ainsi qu'un recueil (bilingue) de *Poèmes* (Aubier-Montaigne, 1981).

Médecine

Un entretien avec le président de l'Académie soviétique de médecine

La transparence de l'information en URSS doit s'appliquer au SIDA

L'URSS a institué un dépistage systématique et obligatoire du SIDA pour tous les citoyens soviétiques séjournant plus d'un mois à l'étranger, pour les étrangers travaillant dans les pays, ainsi que pour les toxicomanes, les homosexuels et les prostituées. Commentant ces mesures dans l'interview qu'il nous a accordée, le docteur Valentin Pokrovski, président de l'académie de médecine de l'URSS, affirme que la transparence de l'information dans son pays doit s'appliquer au SIDA.

— « Combien de cas de SIDA y a-t-il en URSS ?

— Il y a actuellement une seule personne de nationalité soviétique atteinte du SIDA en Union soviétique. En outre, on a recensé pour le moment vingt-cinq Soviétiques séropositifs, auxquels il faut ajouter un peu plus de cent cinquante ressortissants étrangers eux aussi séropositifs. Ces données ont été établies le 18 octobre.

— Etant donné le très faible nombre de cas de SIDA recensés dans votre pays, n'est-il pas paradoxal que vous ayez adopté des mesures aussi draconiennes ?

— Au contraire, c'est maintenant — la maladie étant encore peu répandue — qu'il faut adapter de telles mesures.

— Selon vous, doit-on, à terme, envisager un dépistage systématique de toute la population ?

— Oui. Nous nous orientons vers un dépistage de plus en plus systématique. Mais contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, je voudrais préciser que les mesures que nous avons prises ne concernent pas les diplomates en poste en URSS.

— A plusieurs reprises, la presse soviétique a affirmé que l'épidémie de SIDA avait été créée artificiellement par le Pentagone américain. Que pensez-vous de ces thèses ?

— J'ai déjà exprimé à plusieurs reprises quelle était mon opinion sur ce sujet. Aucun chercheur soviétique n'a jamais parlé de fabrication artificielle du virus. Comme tous les scientifiques de mon pays, j'estime que le virus a une origine naturelle. Cela est confirmé par le fait que l'on a retrouvé des rétrovirus dans de nombreuses espèces animales. Il y a eu vraisemblablement dans le passé, à une date impossible à déterminer, une dissociation du virus sur des espèces biologiques différentes. Ce que l'on n'arrive pas à comprendre, c'est comment se sont déroulées les mutations qui ont fait que le virus est devenu pathogène. Mais je ne suis pas virologue et je ne prétends pas avoir une grande compétence sur ces questions.

— Etes-vous en faveur d'un renforcement de la coopération internationale sur le SIDA ? Seriez-vous prêt à envoyer des chercheurs travailler dans des instituts de recherches étrangers, aux Etats-Unis ou en France par exemple ?

— Nous le faisons déjà. Nous participons, de façon systématique, à tous les forums internationaux. Le 30 octobre, j'ai signé, au nom de l'URSS, un document portant sur la coopération scientifique entre mon pays et la France. Un des chapitres de ce document porte sur la coopération en matière de recherche sur le SIDA. Vouloir lutter contre le SIDA dans un seul pays est complètement voué à l'échec. Il est impossible de rester isolé. Pour autant, chaque pays a ses propres traditions, ses propres habitudes culturelles, ses propres lois et, de ce fait, il sera impossible de définir des mesures qui puissent être communes à tous les pays.

» Ce qu'il faut arriver à établir, c'est une certaine harmonie entre les mesures, de façon à dresser une barrière contre la propagation de la maladie. Nous-mêmes, nous nous heurtons à un certain nombre d'obstacles. Par exemple, dans les républiques d'Asie centrale, il est très difficile d'obtenir l'emploi de préservatifs. Ce sont des populations musulmanes , et la loi coranique interdit de s'immiscer dans les processus naturels de la procréation. Ces populations ne connaissent pas et ne veulent pas connaître le préservatif.

— Allez-vous organiser — comme cela s'est fait ici — des campagnes télévisées ou autres prônant l'utilisation des préservatifs ?

— Ce type de publicité existe déjà, mais cela me semble malheureusement tout à fait insuffisant. Nous allons donc nous efforcer de développer ces campagnes de publicité.

— Selon un récent sondage, 39 % des Français estiment que le SIDA est le problème de santé numéro un, loin devant les maladies cardio-vasculaires et l'alcoolisme. Qu'en pensez-vous ?

— Je ne peux pas encore vous fournir de données précises sur ce sujet. Des sondages sont en cours de réalisation. Nous aurons les résultats à la fin de l'année. Nous avons seulement fait un mini-sondage par téléphone, qui a montré que si, il y a six mois, 35 % de la population estimaient que le SIDA n'était pas un problème et qu'il n'y avait donc pas à s'en occuper, aujourd'hui cette opinion est partagée par seulement 10 % de la population.

» Mon opinion personnelle est que le problème actuel le plus important est celui des maladies cardio-vasculaires. Viennent ensuite le cancer et le SIDA. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'autres problèmes, notamment celui posé par les maladies de l'appareil digestif, qui, chez nous, pour une bonne part, proviennent de raisons alimentaires. Chacun sait en effet que, dans notre pays, une partie importante de la population présente un surpoids qui provient d'une alimentation déficiente et déséquilibrée.

— Comment jugez-vous la situation provoquée par le SIDA en Afrique ? Diriez-vous, comme certains spécialistes, qu'elle est catastrophique ?

— Je suis tout à fait d'accord avec cette opinion. Je pense que, pour l'Afrique, le SIDA est une préoccupation bien plus grave et bien plus angoissante que les autres problèmes auxquels cette région du globe se trouve confrontée. Le problème posé est celui de la survie de peuples entiers.

— Au début de l'épidémie de SIDA, il était très difficile d'avoir des informations en provenance d'URSS. Aujourd'hui, cela est devenu beaucoup plus facile. Pour quelles raisons ?

— Je suis tout à fait d'accord avec vous. Il y a eu un changement qui s'explique par deux raisons. Tout d'abord, par la politique erronée menée par le parti et le gouvernement : on ne présentait que ce qui était bien et on ne parlait pas de ce qui n'allait pas. Comme vous le savez, à l'heure actuelle, nous sommes entrés dans une période de restructuration et de transparence. Nous parlons non seulement de ce qui va bien, mais aussi de ce qui va plus ou moins mal, de tous nos défauts, de tout ce qui se rapporte à la vie en général. Cette transparence de l'information s'applique au SIDA. Je dois ajouter qu'en ce qui concerne des anciennes instances du ministère de la santé et des différents organismes de santé, régnait auparavant une certaine tranquillité d'esprit que nous nous sommes efforcés de balayer. »

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI

Sports

FOOTBALL : Bordeaux qualifié en Coupe d'Europe

Des Girondins fatigués

En battant les Norvégiens de Lillestroem (1-0), le mercredi 4 novembre à Bordeaux, en match retour du deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs champions, les Girondins de Bordeaux se sont qualifiés pour les quarts de finale de la compétition. En revanche, le Toulouse football club, battu par les Allemands du Bayer Leverkusen (1-0), est éliminé de la Coupe de l'UEFA.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Le ciel rosissait au-dessus de la tribune d'honneur du stade bordelais. Avancé à 18 heures pour les besoins de la télévision, le match commençait donc dans une lumière rasante d'été norvégien. Les joueurs de Lillestroem pouvaient-ils attendre autre chose de leur voyage que ce supplément de belle saison ? Ils avaient débarqué en Aquitaine en bras de chemise et pantalon de toile, manifestement plus optimistes pour la couleur du temps que pour leurs propres couleurs. Malgré le résultat nul du match aller (0-0), le petit club amateur n'avait pas la moindre chance de s'en tirer sur l'immense et belle pelouse du parc Lescure.

Le match a d'ailleurs confirmé l'insigne faiblesse de l'équipe norvégienne. Pourtant, son entraîneur, Tom Lund, affirmait au coup de sifflet final : *« Nos chances de qualification n'ont cessé d'augmenter tout au long de la rencontre. »* Elles étaient encore intactes à la dernière minute, car les Girondins n'ont jamais réussi à se garder d'une éventuelle égalisation.

Le but marqué par Jean-Marc Ferreri avec l'aide de son avant-bras (41e) aurait mérité une confirmation, vierge de toute irrégularité. En dépit de plusieurs tentatives de Touré, Bijotat et Ferreri, les 20 000 supporters bordelais attendent encore ce second but. Ils sont repartis soulagés par la qualification, mais perplexes sur l'état de santé de leur équipe, dominée par Monaco en championnat et contenue mercredi par une modeste formation amateur en coupe d'Europe.

« Notre mal chronique, c'est le manque de percussion, de concentration au moment de marquer, constate Aimé Jacquet. *Pour le reste, nous alternons des périodes extrêmement bonnes et des périodes de relâchement. »* Il est dommage pour Bordeaux et pour la beauté du spectacle que la répartition se fasse selon les proportions du fameux pâté d'alouette. *« Quelques rares actions savoureuses à l'intérieur de quatre-vingt-dix minutes peu digestes. »*

L'entraîneur reconnaît volontiers que *« Bordeaux est actuellement en grande difficulté »*. Selon lui, les héros sont fatigués. *« C'est la dette à payer à l'Europe. L'an dernier, nous avons enchaîné un match tous les trois jours, pendant trois mois. Entre les deux saisons, nous n'avons presque pas eu de vacances. Nous payons aujourd'hui, malgré un calendrier plus favorable, ces dépenses physiques. »*

Le pâté d'alouette

Plutôt rares naguère, les blessures déciment aujourd'hui l'effectif girondin. Tigana et Fargeon n'ont pas joué contre Lillestroem, et Touré, victime d'un coup au-dessus du genou, ne pourra pas participer, samedi 7 novembre, à la rencontre au sommet du championnat de France contre Nantes. Le cas de ce dernier joueur est exemplaire de la situation de l'équipe qui, selon Aimé Jacquet, *« conserve une marge de progression, mais ne parvenant pas à concrétiser ses initiatives, éprouve un certain doute »*.

José Touré a fait les frais, mercredi soir, de l'impatience du public. Ce n'est pas la première fois que l'ex-Nantais est ainsi pris à parti, par les supporters bordelais. Gravement blessé il y a deux ans, José, le Brésilien, n'a pas retrouvé toute la flexibilité de son genou. Ses prestations inégales lui sapent le moral, malgré la confiance que lui témoigne l'entraîneur. *« Ses copains l'entourent de chaleur et de compréhension. Ils le couvent, car ils savent combien il est indispensable à l'équipe »*, confie Aimé Jacquet. Pour l'instant le coach bordelais tente de le ménager physiquement. Car *« il éprouve des difficultés à enchaîner deux bons matchs consécutifs »*, et il attend que se produise « le déclic ».

Lorsqu'il jouait à Saint-Etienne, Aimé Jacquet avait été éloigné pendant vingt mois des terrains par une vilaine blessure. *« Pour revenir à son meilleur niveau,* se souvient-il, *il faut au moins un an. Il faut surtout retrouver ses sensations. Cela peut se produire d'un moment à l'autre »*. Pour Touré comme pour Bordeaux, le plus tôt sera le mieux. Certes, le prochain tour de la Coupe d'Europe n'aura lieu qu'au mois de mars, après une trêve bienfaisante. Mais d'ici là, tout nouveau retard accumulé en championnat de France pourrait être fatal aux ambitions du club.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Coupe des clubs champions

(Huitièmes de finale, matches retour)

*BORDEAUX (Fr.) b. Lillestrœm (Norvège) 1-0 (0-0) ; *Gornik Zabrze (Pol.) et GLASGOW RANGERS (Ecosse) 1-1 (1-3) ; STEAUA BUCAREST (Roum.) b. *Omonia Nicosie (Chypre) 2-0 (3-1) ; *PSV EINDHOVEN (PB) b. Rapid Vienne (Autr.) 2-0 (1-2) ; *BAYERN MUNICH (RFA) b. Neuchâtel (Suisse) 2-0 (1-2) ; *ANDERLECHT (Belg.) b. Sparta Prague (Tch.) 1-0 (2-1) ; REAL MADRID (Esp.) b. *Porto (Port.) 2-1 (2-1) ; *BENFICA LISBONNE (Port.) b. Aarhus (Dan.) 1-0 (0-0).

Les clubs qualifiés sont en lettres majuscules. Entre parenthèses, les résultats des matches aller.

● **TENNIS : Tournoi de Paris-Bercy.** — Henri Leconte s'est qualifié, mercredi 4 novembre, pour les quarts de finale du Tournoi de Paris-Bercy, doté de 815 000 dollars, en battant l'Argentin Eduardo Bengoechea 6-2, 6-2. En revanche, Guy Forget et Thierry Champion ont été éliminés respectivement par le Tchécoslovaque Miloslav Mecir, 3-6, 6-3, 6-4, et par l'Israélien Amos Mansdorf, 6-2, 6-3.

SCIENCES

Chinon A-3 va fonctionner à nouveau

La résurrection d'une centrale nucléaire

Le vieux réacteur graphite-gaz uranium naturel de la centrale de Chinon (Chinon A-3), dont l'arrêt avait été décidé en 1984 en raison de la corrosion importante de certaines de ses structures, va démarrer à nouveau dans les prochains jours. Les autorités de sûreté ont donné, lundi 2 novembre, leur accord à la remise en route pour six mois de cette modeste tranche de 400 mégawatts qui avait divergé pour la première fois en mars 1966. En dix-huit ans, ce réacteur, qui a fonctionné pendant 93 000 heures, a fourni au réseau quelque 26,6 milliards de kilowatts-heure.

La machine a vieilli et les structures métalliques ont montré récemment leurs faiblesses. Preuve s'il en est que la technologie de l'époque n'avait pas pris suffisamment en compte certains problèmes de corrosion. Il fallut ralentir l'évolution du phénomène en réduisant notamment la puissance (400 mégawatts au lieu de 480) des réacteurs de Chinon A-3 et de Saint-Laurent A-1, et apporter des modifications aux réacteurs en construction de même type. Reste que ce qui fut en son temps *« une réalisation remarquable »* dut être arrêté faute de pouvoir répondre plus longtemps aux normes de sûreté.

Deux solutions s'offraient à Electricité de France. Déclasser le réacteur ou se lancer dans une délicate opération de réparation dont *« on savait,* a dit M. Lucien Bertron, chef adjoint de la production thermique à EDF, *qu'elle pouvait échouer »*. La première fut vite écartée et la seconde retenue en dépit de l'âge avancé de Chinon-3, promis, au mieux, à une dizaine d'années de production supplémentaire. Pourquoi ? D'abord parce que le réacteur, en dépit de sa faible puissance, est situé dans la région ouest, fortement déficitaire, selon EDF, en production d'énergie électrique. Dans ces conditions, 400 mégawatts ne sont pas à négliger. Ensuite, parce qu'une telle opération *« représentait la totalité des difficultés que les ingénieurs et techniciens peuvent rencontrer lors de la réparation de réacteur »*.

Réussir l'opération pouvait changer le sort du parc électronucléaire français. Cela signifiait qu'une intervention était également possible sur les réacteurs à eau pressurisée, plus faciles d'accès à un robot. Et, par conséquent, qu'on pouvait sans doute prolonger la vie de certains de leurs équipements.

La tâche n'était cependant pas aisée. Comme dans tous les réacteurs, le milieu est hostile car fortement radioactif et la conception ancienne de la centrale ne facilite pas les manœuvres. Les seules voies possibles sont des puits de plusieurs mètres de long, des boyaux de 24 centimètres de diamètre.

C'est pourquoi, au début des années 80, EDF a passé commande à Hispano-Suiza d'un modèle de robot (ISIS) capable de se faufiler, tel un furet, dans ces conduits peu pratiques. Un robot intelligent et multitâches pouvant bouger dans six directions différentes. Car, contrairement à ce que les Britanniques ont pu faire dans leurs réacteurs graphite-gaz, *« il n'était pas possible, faute de place dans Chinon A-3, de faire intervenir successivement différents robots mono-fonction assurant soit le découpage, soit le vissage, soit enfin le soudage »*, note M. Bertron.

Des milliers d'heures ont été nécessaires pour remplacer et renforcer quinze des dix-neuf structures retenues au départ. Ce programme de 250 millions de francs a duré trois ans, soit deux fois plus de temps que prévu. Il a fallu construire six exemplaires du robot, lui apprendre à trouver son chemin, se faufiler au millimètre près, et connaître avec précision les gestes à accomplir sur une maquette grandeur nature avant que ne puissent être utilisés des systèmes de simulation informatique en trois dimensions.

Les résultats ont été si encourageants qu'EDF s'apprête à passer un nouveau contrat d'une dizaine de millions de francs avec Hispano-Suiza pour un prototype de robot plus évolué, destiné à d'autres tâches (intervention sur les générateurs de vapeur des réacteurs), dont les essais auront lieu à la fin de 1988.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Le Japon disposera librement du plutonium produit dans ses centrales

Le Japon pourra désormais user à sa guise du plutonium produit dans ses centrales nucléaires sans avoir à en demander l'autorisation à l'administration américaine. Un accord dans ce sens, d'une durée de trente ans, vient d'être signé à Tokyo par le ministre japonais des affaires étrangères et l'ambassadeur américain en poste dans la capitale japonaise.

Jusqu'à présent, les Japonais devaient demander une autorisation chaque fois qu'ils voulaient faire retraiter dans leurs centrales du combustible irradié qui leur avait été initialement fourni et vendu par les Américains. Ainsi en allait-il des importants contrats de retraitement passés par le Japon avec la France.

Les Américains reconnaissent ainsi que le Japon est une puissance nucléaire civile à part entière.

DÉFENSE

Nominations militaires

• Le général Schmitt, chef d'état-major des armées • Le général Forray, chef d'état-major de l'armée de terre

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 4 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

Est nommé chef d'état-major des armées, à compter du 16 novembre, le général d'armée Maurice Schmitt, en remplacement du général d'armée aérienne Jean Saulnier qui a atteint la limite d'âge de son rang (*le Monde* du vendredi 30 octobre).

[Né le 23 janvier 1930 à Marseille et ancien saint-cyrien, Maurice Schmitt appartient aux troupes de marine (ex-armée coloniale). Il a servi en Indochine et en Algérie avant d'occuper plusieurs postes d'état-major, dont celui de chef d'état-major au commandement supérieur des forces armées en Antilles-Guyane. En 1975, il commande le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine. En 1980, il est adjoint au général commandant la 1re armée et, en 1981, il commande la 11e division parachutiste et la 44e division militaire territoriale à Toulouse. Major général de l'armée de terre en 1983, il est élevé au rang et à l'appellatiion de général d'armée en septembre 1985 et devient chef d'état-major de l'armée de terre.]

● **TERRE.** — Est nommé chef d'état-major de l'armée de terre, à compter du 16 novembre, le général d'armée Gilbert Forray, en remplacement du général Schmitt (*le Monde* du vendredi 30 octobre).

[Né le 16 février 1930 à Paris et ancien saint-cyrien, Gilbert Forray sert en Extrême-Orient et en Algérie avant d'être versé, en 1957, à la mission militaire française au Laos. Après plusieurs postes d'état-major en France, il commande, en 1972, le 5e régiment interarmes d'outre-mer à Djibouti et, en 1974, il devient directeur du service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA). En 1977, il commande la 3e brigade et, en 1979, il est sous-chef d'état-major de l'armée de terre. En 1980, il commande l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Chargé ensuite d'organiser la Force d'action rapide (FAR), il devient, en mai 1985, chef d'état-major particulier de la présidence de la République et, en juillet de cette année, il est nommé secrétaire général de la défense nationale (SGDN).

● **AIR.** — Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès des forces aériennes alliées Centre-Europe, le général de brigade aérienne Denis Letty ; directeur adjoint du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Gérard Baratte ; commandant les éléments « air » français en République fédérale d'Allemagne, le général de brigade aérienne Jean-Pierre Gellibert ; adjoint opérationnel au général commandant la 4e région aérienne et la zone aérienne de défense sud-est, le général de brigade aérienne Christian Barbe ; adjoint opérationnel au général commandant la 2e région aérienne et la zone aérienne de défense nord, le général de brigade aérienne Jean Menu ; adjoint au général commandant les écoles de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Bernard Bayle.

● **MARINE.** — Sont promus contre-amiral, les capitaines de vaisseau Marcel Le Ciclé et Félix Pelliard.

● **ARMEMENT.** — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Proust ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef François Chappuis et Jacques Grossi.

Est nommé adjoint au directeur des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Alain Crémieux.

● **CONTROLE GÉNÉRAL DES ARMÉES.** — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Alain Simonet.

Culture

CINÉMA

« Les Lunettes d'or », de Giuliano Montaldo

Zuppa inglese

Beaucoup de pesanteur pour un sujet qui exigeait beaucoup de finesse. Restent le talent de Philippe Noiret et le charme de Ferrare.

La zuppa inglese est un dessert indigeste. D'origine italienne, comme son nom l'indique, mais avec une spongieuse touche anglaise qui le rend vaguement écœurant. *Les Lunettes d'or*, de Giuliano Montaldo, s'apparente assez à une zuppa inglese. Avec un auteur transalpin, Giorgio Bassani, à qui l'on doit le très beau *Jardin des Finzi-Contini*, un comédien français (Philippe Noiret), une vedette britannique (Ruppert Everett), le metteur en scène a concocté un produit luxueux, qui vise le succès international, qui l'obtiendra peut-être, mais souffre d'une pesanteur de buffle, là où il eut fallu la légèreté de l'alouette.

Ferrare 1938. Le bon docteur Fadigati ne fait pas parler de lui. Notable discret, il soulève son feutre gris au passage d'autres notables aussi discrets que lui. Jusqu'au jour où la rumeur bourdonne, volète de bouche pincée en oreille accueillante : le bon docteur pourrait bien être, serait même, en fait, en serait...

S'enclenche alors la spirale de l'exclusion, le docteur n'a plus que ses yeux pour pleurer derrière ses lunettes d'or. Parrallèlement, on nous explique, avec de gros sabots pleins de bonnes intentions, que le racisme, en ces temps de facisme ordinaire, sévissait aussi contre les juifs. C'est une information.

David, l'étudiant exclus de l'Université et Fadigati, l'homosexuel exclus de la société, sympathisent un moment. Mais tandis que le jeune homme fait front contre l'adversité, le médecin, abandonné de tous, y compris de son dernier ami, un chien trouvé, s'en va se noyer.

Philippe Noiret (Fatigadi) assume son contre-emploi avec une application mélancolique, une lenteur douloureuse, le regard humide d'un épagneul battu. Il est délicieux. Ruppert Everett (David) confirme, impavide, son statut de beau ténébreux. Il est ténébreux. Ennio Morricone dispense des flots de musique sucrée, tricotée au piano par les doigts suaves de Richard Clayderman. Il y a dans les images soignées le charme éteint des langueurs balnéaires.

Mais si la forme finalement est acceptable, quoique poussive, le fond pêche. L'auteur n'y est pour rien. Ses *Histoires de Ferrare* étaient d'une sensibilité et d'une finesse rares. C'est Montaldo le coupable, qui signa le besogneux *Sacco et Vanzetti* ; il ne raconte pas, il démontre. Ce faisant, il lance le pavé de l'ours sur un sujet délicat. Le résultat va à l'encontre de ses vœux. Il voulait lutter contre l'intolérance, il aboutit à laisser entendre que juifs et homos sont à mettre dans le même panier, pas très catholique, tout ça... En gros, comme en détail, c'est ce qu'on appelle un effet pervers.

DANIÈLE HEYMANN.

● **Mort de la comédienne belge Liliane Vincent.** — Liliane Vincent, l'une des comédiennes belges les plus réputées, est décédée le dimanche 1er novembre, à Bruxelles, à l'âge de cinquante-deux ans, des suites d'un cancer.

La comédienne, dont le vrai nom est Liliane Wittemberg, s'illustra à Paris en étant, pendant un an, la partenaire de François Périer dans *Bobosse*, d'André Roussin, ce qui lui valut de tourner dans un feuilleton radiophonique, « Les enquêtes du commissaire François », et d'être la partenaire de Robert Hossein et d'Eddy Constantine dans *Du rififi chez les femmes*. Elle fut désignée meilleure comédienne de théâtre en 1967 pour *la Chatte sur un toit brûlant*, et fut aussi l'interprète du *Rouge et le Noir*, *le Journal d'une femme de chambre* et *la Mégère apprivoisée*.

Le documentaire balte à Nyon

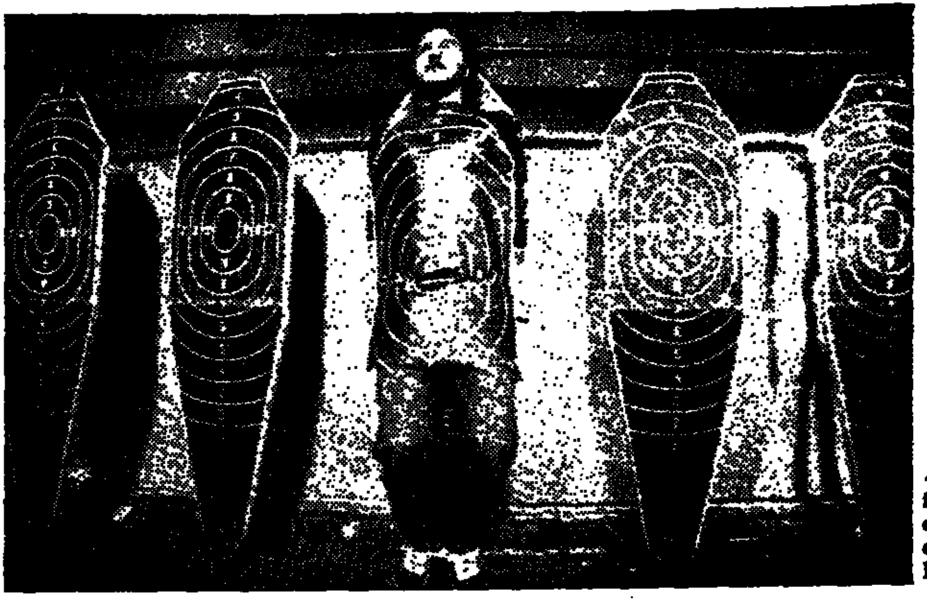
De jeunes soldats soviétiques revenus d'Afghanistan

Erika et Moritz de Hadeln viennent de réaliser sur les rives du Léman le miracle attendu depuis des décennies : prouver qu'en URSS le documentaire est possible.

Il a fallu pour publier un catalogue sur *le Documentaire balte*, (112 pages, illustré, 18 francs suisses), conjuguer les forces du Festival de Nyon et celles du Festival de Berlin où, en février prochain, le programme sera répété. Au total quarante-sept films. Une préparation minutieuse qui, au moment du dernier Festival de Moscou, cet été, a conduit Erika et Moritz de Hadeln et leur collaborateur, l'historien et critique allemand Hans Joachim Schlegel, au cours d'une randonnée de douze jours, à travers les trois capitales baltes, Tallin, Riga et Vilnious. Disons qu'un certain génie de l'organisation proprement allemand n'a pas peu contribué à mettre sur pied ce qui au départ aurait semblé impossible en si peu de temps. Ajoutez-y l'art de la diplomatie, le flair évident des trois complices, le sentiment, pour la première fois dans l'histoire, de lever le voile sur un domaine inconnu, et tout, sinon s'explique, du moins trouve sa place.

Avec *Repentir*, de Tenguiz Abouladze, sorti récemment sur nos écrans, un film a résumé la volonté d'ouverture de l'ère Gorbatchev, *Est-il facile d'être jeune ?* de Juris Podniek, qu'on hésite à montrer à Paris. Podniek — trente-six ans, visage juvénile, yeux clairs, caméra vidéo Sony 8 toujours en bandoulière — était à Nyon avec onze membres de la délégation soviétique. Comme Leacock, Rouch, les Canadiens, Albert Maysles et D. A. Pennebaker (l'auteur de *Monterey Pop*), il prouve le mouvement en marchant, et de sa caméra, comme aimait à le rappeler Mc Luhan, il a fait son sixième sens.

L'originalité, dans son cas, c'est d'avoir dû tourner en 35 millimètres. Car, en URSS, on n'a pas à ce jour développé comme il convient la technique du 16 millimètres. Au VGIK, l'école de cinéma de Moscou, où il se trouvait en 1975, pratiquement tout le travail se faisait en 35 millimètres, le format de cinéma de fiction standard. *« Tout notre réseau de cinéma*, explique l'intéressé, *est fondé sur ce format. Et toute notre technique à la télévision l'est aussi. Maintenant, on est en train, à la télévision, de faire la transition avec le 16 millimètres. »* Le 16 millimètres, qu'il utilise pour la première fois à l'occasion d'une commande de Channel Four, lui apporte une plus grande liberté pour l'enregistrement du son.



« Est-il facile d'être jeune ? » de Juris Podniek

Est-il facile d'être jeune ? Podniek a entrepris dès 1984, avant d'avoir une quelconque garantie que le film sortirait. Le moment-clé en est la présentation de jeunes soldats revenus d'Afghanistan. Sujet tabou, abordé pour la première fois avec une extraordinaire franchise. Juris Podniek a suivi le film à travers l'URSS. D'autres jeunes, anciens d'Afghanistan, lui ont reproché de n'être pas allé assez loin, de ne pas avoir dit : *« J'ai entendu des histoires beaucoup plus tragiques que celles rapportées dans le film. Aujourd'hui, j'aurais une tout autre optique. »* *Est-il facile d'être jeune ?* quand il aura achevé sa carrière, aura été vu par vingt millions de spectateurs à travers l'URSS.

Juris Podniek était présent au générique de cinq ou six films vus à Nyon, certains tournés avec son protecteur Hertz Frank, qui, dès son séjour au VGIK, sut lui faire confiance, et, plus tard, lui conseilla de se lancer dans la mise en scène. Deux antérieures œuvres, de Podniek, constituent pour lui les deux premiers volets de ce qu'il considère comme une sorte de série : *la Constellation du Sagittaire* (1982) et *le Rocher de Sisyphe* (1985). Dans le premier, les grands-parents parlent; dans le deuxième, leurs enfants; dans *Est-il facile d'être jeune ?* les enfant des enfants.

La Constellation du Sagittaire, projetée dans sa version originale lettone, étonnait. De vieux bonshommes, survivants du bataillon chargé de protéger Lénine aux heures de la révolution, jettent leur dernier cri et rappellent ce qu'ils furent, l'enthousiasme passé, la honte subie du temps de Staline. *« Ils voulaient raconter leur histoire à quelqu'un*, dit Podniek. *Ils me faisaient confiance, parce que la mort était proche. Il y eut une époque où, si on savait que vous étiez un ancien combattant de cette division du Sagittaire, on vous déportait en Sibérie tout simplement. On vous liquidait. On n'a recommencé à parler d'eux qu'en 1960, en les décrivant comme des « révolutionnaires rouges » On en a fait un gigantesque monument, pour qu'ils ne bougent pas, qu'ils ne pensent pas. On ne les regardait pas comme des êtres humains. On prétendait qu'ils n'existaient plus. Je trouve qu'en général, dans notre société, on devient sans pitié pour les gens, donc aussi pour les personnes âgées. Et le film traite également de ce sujet. »*

Hertz Frank traitait dans *Zone interdite* de la frontière qui sépare la vie dite normale et celle vécue en prison par de jeunes délinquants. Hertz Frank nous ramène à l'univers carcéral avec *le Dernier Jugement* (1987) — Grand Prix du Festival de Nyon, — cet univers omniprésent à travers toute l'histoire de l'Union soviétique. Cette fois, un adulte, avec qui il poursuit un long monologue, est acculé à la dernière extrémité. Un être soudain explose, remet en jeu sa vie, sans qu'il y ait dans sa démarche rien de sensationnel. Ou on refuse le cinéma en tant qu'outil d'enregistrement du réel, ou on doit reconnaître que Dostoïevski nous parle à nouveau par cette voix qui nous parvient d'un point où tout s'égalise, quand on reste en face au interrogations dernières.

LOUIS MARCORELLES.

MUSIQUES

Cock Robin à l'Elysée-Montmartre

En 1986, le premier album de Cock Robin devait se révéler un véritable réservoir à tubes : *When Your Heart Is Week*, puis *The Promise You Made* occupaient successivement les sommets des hit-parades européens. Il y avait dans les chansons de ce groupe californien de quoi satisfaire l'appétit des programmateurs de radio en leur fournissant leur pain quotidien de mélodies instantanées et de rythmes calibrés. Mais pas seulement : la sophistication de l'inspiration, une certaine finesse d'exécution plus proches d'une sensibilité européenne échappaient aux standards américains de la FM. A cela s'ajoutaient des vidéo-clips bien ficelés, qui mettaient en exergue le caractère pimenté de la chanteuse Anna La Cazio.

En choisissant pour le second album, *After Here Through Midland*, de réduire le groupe à la formule du duo, avec des musiciens additionnels, Peter Kingsbery et Anna La Cazio affichent désormais clairement leur principal atout : c'est dans le mélange de leurs voix — lui, le grain légèrement voilé dans les graves, elle, le timbre un brin écorché dans les aigus — que s'inscrit l'identité du groupe. Une griffe douce-amère que l'on reconnaît dans l'instant.

ALAIN WAIS.

★ *Les 5 et 6 novembre, à l'Elysée-Montmartre*, les 9 et 10 novembre, à la Cigale. Disques chez CBS.

Eddie Palmieri au New-Morning

Le patron de la salsa

Avec Palmieri, la musique du « barrio » est devenue le trait d'union entre les Hispaniques du continent latino-américain.

Pianiste, compositeur, chef d'orchestre et chanteur, Eddie Palmieri est l'une des plus fortes personnalités portoricaines qui ont surgi avec la salsa des années 60 et 70, et ont imposé leur force et leur énergie à une musique fortement enracinée dans la culture latino-américaine.

La salsa d'Eddie Palmieri est née dans le « barrio », le quartier portoricain de New-York. Très jeune pourtant, Palmieri ne jouait pratiquement que du jazz. Et puis il a découvert les traditions de son pays, la joie de sa musique, ce que l'Afrique a légué aux Portoricains, ce que leur ont donné les Caraïbes, ce qui leur reste des Indiens et aussi de l'Espagne. Dès lors, il a mêlé les influences de la tradition caraïbe et du jazz, les rythmes africains et latino-américains. Il a mis en place des arrangements sophistiqués et extrêmement rigoureux, il a ajouté à l'orchestre des trombones et des cuivres inusités, il a multiplié les recherches et les expériences et a imposé un son original et authentique qui doit sa première justification aux habitants du « barrio ».

Avec Eddie Palmieri, la salsa est sortie du cadre un peu figé dans lequel elle évoluait auparavant. Elle a explosé littéralement et elle est apparue aussi ouverte et multiforme que le rock. Il y a le mérengué, la bomba et le cha-cha comme il y a le hardrock. Sous des couleurs différentes mais toujours chaleureuses, la salsa a renforcé l'orgueil d'être portoricain, plus le sentiment d'unité entre tous les Hispaniques du continent latino-américain et bien sûr la fierté de l'héritage africain.

Eddie Palmieri a publié de nombreux disques (*la Libertad-logico, Superimposition, Sentido, El sol de la musica latina*), qui ont eu d'autant plus d'influence chez les musiciens portoricains, et plus généralement latino-américains, que d'album en album s'est poursuivie une volonté intransigeante de développer de nouvelles combinaisons sonores et rythmiques.

Personnage hors du show-biz new-yorkais, solitaire et incontrôlable, Eddie Palmieri s'était échappé ces dernières années de la scène active. Son retour redonne de la vigueur à la salsa.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Jeudi 5 novembre, 21 h 30, au* New-Morning.

Printemps de Bourges

Après l'euphorie, la survie

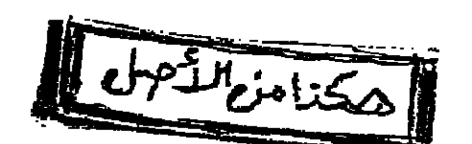
En voulant chanter trop haut et trop fort le Printemps de Bourges s'est quelque peu cassé la voix.

Le déficit de la dernière édition du Printemps de Bourges s'élève à 6 672 215 F. Cette annonce a été faite en fin de semaine dernière, par l'un des responsables du festival, Daniel Colling. Un changement de direction et de politique explique la défection du sponsor principal, la Caisse nationale de prévoyance qui s'étant engagée à verser 1 500 000 F, ramena la somme à 500 000 F. Second imprévu : la chute de la vente des billets. Les prévisions tablaient sur une recette de 12 470 000 F, elle ne fut que de 10 241 000 F. *« On n'avait pas prévu »*, reconnaît Daniel Colling, *« que la crise allait limiter le budget des jeunes à ce point »*. Enfin, la sous-estimation par l'équipe technique des travaux, le surcroît de personnel pour leur réalisation, la maintenance et la sécurité ont alourdit la facture de 1 million de francs. A l'heure du bilan, il faut éponger plus d'un demi-milliard de centimes de déficit...

Les responsables ont envisagé le dépôt de bilan. Un plan de redressement a finalement été proposé par la SARL « Printemps de Bourges » en juillet, plan qui passe bien évidemment par des mesures de rigueur. Les premières coupes claires visent la programmation qui, de cent douze spectacles affichés cette année, se réduira à soixante-douze pour 1988. Plus de 1 700 personnes avaient œuvré à la préparation du Printemps 1987. Une sérieuse réduction de personnel est prévue.

La SARL qui a sollicité un emprunt de 4 500 000 F sur trois ans auprès de la Caisse des dépôts et consignations, emprunt garanti par la ville de Bourges, s'engage à résorber son déficit. L'objectif du printemps prochain est de dégager un excédent budgétaire minimum de 1 million de francs. La raison l'emporte ainsi sur la passion. Mais c'était une question de survie.

PATRICK MARTINAT.



Culture

ARTS

Un quatrième Corot retrouvé au Japon

Tokyo Connection (suite)

Un quatrième tableau de Corot volé à Semur-en-Auxois vient d'être retrouvé au Japon. Le cinquième est localisé. On commence à mieux cerner cette filière franco-japonaise qui a peut-être organisé le vol des toiles impressionnistes du Musée Marmottan. Ces dernières sont toujours introuvables.

TOKYO
de notre correspondant

La police japonaise a annoncé, mercredi 4 novembre, avoir retrouvé à Osaka le quatrième tableau de Corot, volé en 1984 au Musée de Semur-en-Auxois. Il s'agit de *l'Enfant au chapeau*. La cinquième toile, *Mme Baud*, a également été localisée et la police négocie sa récupération avec la personne qui l'a en sa possession. La police a d'autre part établi que le réseau franco-japonais de voleurs de tableaux impliqué dans l'affaire des Corot a également écoulé sur le marché japonais des toiles d'Utrillo (notamment le *Quai de l'Horloge* et *Montmartre sous la neige*, confirmant l'existence d'une sérieuse piste menant au Japon. Le 9 novembre, sont attendus à Tokyo deux inspecteurs de la police française.

La police japonaise semble avoir à peu près reconstitué la filière, mais les tableaux de Monet, de grande valeur, dérobés au Musée Marmottan restent, pour l'instant, introuvables. S'il semble qu'ils soient entre les mains du même réseau, certains d'entre eux pourraient se trouver encore en Europe, estiment des sources proches des voleurs.

L'un des maillons principaux de la Tokyo Connection est Shinichi Fujikuma, petit truand arrêté le 18 septembre dernier. Il a rencontré à la prison de Poissy, où il purgeait entre 1978 et 1982 une peine de prison pour trafic d'héroïne, deux repris de justice français Jean-Philippe Jamin et Youssef Khimoun (contre lesquels la police japonaise a lancé des mandats d'arrêt internationaux pour un hodl-up commis à Tokyo, voir *le Monde* du 4 novembre). Ces deux hommes sont impliqués dans le vol des cinq Corot au Musée de Semur-en-Auxois en octobre 1984 et, semble-t-il, dans celui des Monet en octobre 1985 au Musée Marmottan.

Gracié et expulsé de France, Fujikuma retourne au Japon en 1982. Jamin s'y rend une première fois en janvier 1985 puis il y retourne en avril avec trois Corot et en octobre de la même année avec les deux autres toiles. Les cinq tableaux seront vendus à des galeries japonaises au cours de 1986. La même année (en novembre), les Français et deux autres complices commettent un hold-up à Tokyo, avec l'appui de Fujikuma (apparemment parce qu'ils étaient à court d'argent).

Etant donné qu'il était impossible aux voleurs de transporter avec eux 318 millions de yens (soit 34 kilos), il est vraisemblable que cet argent est resté au Japon, et qu'il a été transféré par virement bancaire sur un compte en Asie du Sud-Est.

Photographies Polaroïd

Parallèlement, Fujikuma avait entrepris d'écouler sur le marché japonais les Monet. Un mois après le vol, il se présentait déjà à des galeries japonaises pour les leur proposer. Entre alors en scène un nouveau personnage : chef d'un petit gang, dont le siège est dans le quartier de Roppongi, à Tokyo, appartenant à une plus grande organisation (Towa Yuai Jigyo Kumiai). Mis sur l'affaire par Fujikuma, celui-ci se rend à Paris en mars 1986 pour y photographier au Polaroïd les tableaux volés dans un entrepôt.

Ces photographies seront présentées à l'ambassade de France à Tokyo par un intermédiaire qui transmettra une offre de la part des voleurs. Cette personne a rencontré à trois reprises un représentant de l'ambassade dans des hôtels à Tokyo, puis des enquêteurs français à Genève : il semble qu'il n'ait pas souhaité se rendre à Paris, de peur d'y être appréhendé.

En juillet, on lui fit savoir que le Musée Marmottan avait refusé les offres des voleurs. Cet intermédiaire nous avait dit il y a une semaine qu'il partait pour l'Europe, où il doit se trouver actuellement : ce qui tendrait à confirmer qu'une partie de l'affaire se joue aussi hors du Japon.

PHILIPPE PONS.

« Octobre des arts » à Lyon

Hors norme

Les gravures de Matta, Jean Raine, entre surréalisme et Cobra et Arnulf Rainer le sacrilège. Trois peintres pour Lyon.

Le Basque Matta, pelotonné dans un fauteuil, monologue, aiguillonné par quelques interrogations timides, sur l'engagement, sur l'art en général. Il dira qu'il n'est d'aucun parti, ce qui ne l'empêche pas d'avoir pris parti. C'est au poète indépendant qu'il appartient de s'exprimer pleinement devant l'histoire. Un peu plus tard, dans l'intimité, il précisera qu'il est *« du côté de ceux qui sont dans la merde »*. Sur l'art en général, sa philosophie se colore de bonhomie : *« Il faut bien connaître son fonds de commerce et aller jusqu'au bout. Un boulanger qui a la science de ses farines peut être plus fort qu'un intellectuel. »*

Entouré de jeunes admirateurs, Matta est une des vedettes de l'« Octobre des arts » à Lyon. Il ne commente pas ses gravures suspendues aux murs de l'Artothèque, une institution municipale qui loue des estampes, il parle « autour » à la manière socratique. L'animatrice du lieu, Jeanne Marguerite Holveck, a présenté astucieusement l'ensemble des gravures de Matta réalisées entre 1969 et 1987 en suites d'images serrées les unes contre les autres, si bien que le visiteur peut les percevoir comme des bandes dessinées de science-fiction. Mais c'est l'exploration de l'espace mental par un esprit ludique et par une main qui capte, relance et maîtrise les hasards. Les titres que Matta affecte à ces navigations aussi fantasques que savantes ajoutent au plaisir d'égarement du spectateur par l'ambiguïté des jeux de mots.

A la limite du pathologique

Quelques créatures de Matta et ses titres stimulants trouvent une parenté, sur le fil de l'imaginaire, avec ce qui grouille et ricane dans l'œuvre du Belge Jean Raine, mort à Rochetaillée sur les bords de la Saône, en juin 1986. En plusieurs lieux, hommage est rendu à cet artiste singulier d'entre Cobra et le surréalisme, animateur d'une kermesse où le vieux fonds flamand sécrète l'angoisse d'un esprit poussant le risque jusqu'à sa propre débâcle. Peintre dont l'expression est parfois à la limite du pathologique, organisateur de grandes surfaces où il projetait jusqu'à l'épuisement ses délires sardoniques, Raine était aussi un cinéaste, un poète aux trouvailles fulgurantes.

Quelque chose, dans son œuvre, d'une fête qui tourne trop vite, éclate. Et c'est bien pire qu'un feu d'artifice...

Autre artiste hors les normes, l'Autrichien Arnulf Rainer, dont le Centre culturel de Saint-Priest accueille ce qu'on pourrait appeler les oblitérations mystiques. Sur des lithographies de Michaux – qui sont déjà écritures énigmatiques, emblèmes indéchiffrables, – sur des photographies de Christ en agonie, de masques mortuaires célèbres ou anonymes, il écrase des noirs d'encre, de craie grasse ou d'huile qui souillent et, cependant, raniment, resacralisent. Des crachats d'amour sur la Sainte Face.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ Matta : Artothèque, jusqu'au 21 novembre. Jean Raine : galerie Verrière, Lyon, jusqu'au 3 novembre et à l'Urdla (Villeurbanne), jusqu'au 7 novembre. Arnulf Rainer : galerie municipale d'art contemporain (Saint-Priest), jusqu'au 8 novembre.

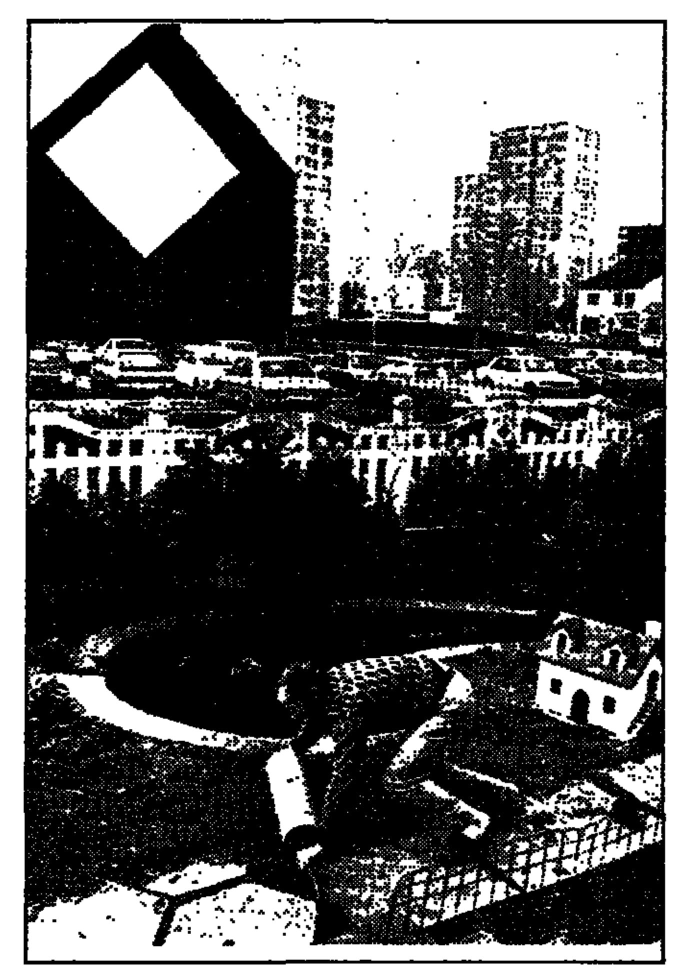
Musée pliant

Le Centre d'art contemporain d'Orléans, que dirige Claude Malric, vient de lancer sur les routes du département un musée pliant. Il s'agit de présenter des œuvres contemporaines dans les communes rurales qui n'ont pas de lieu d'exposition fonctionnel. Le CAC a imaginé un assemblage de cimaises pliantes avec un système d'éclairage niché dans un faux plafond qui transforme n'importe quelle salle en petit Beaubourg. Quatre communes du Loiret sont déjà volontaires pour accueillir le musée pliant, trois autres sont espérées. Quatre-vingts œuvres, comprenant une rétrospective des expositions réalisées au CAC depuis trois ans (parmi lesquelles des lithographies de Matisse, Bram Van Velde, des dessins de Julio Gonzales et des œuvres de Buraglio) seront ainsi accessibles à un public rural durant un mois et l'entrée sera gratuite. Une fois le système rodé, le musée pliant devrait se monter en quatre jours. Les 250 mètres carrés de cimaises ont coûté 200 000 F environ, financés par le CAC, qui touche une aide du département.

● **M. Guy Caron, directeur du Centre national des arts du cirque.** – M. Guy Caron a été nommé, mardi 3 novembre, pour un an, directeur du Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-Marne. Il succède à M. Richard Kubiak qui aura pour mission d'organiser une fédération mondiale des écoles de cirque. Le Centre national des arts du cirque bénéficiera en 1988 d'une subvention de 13,6 millions de francs, soit une augmentation de 2 millions de francs par rapport à 1987.

PHOTOGRAPHIE

Le piéton de Saint-Denis



« Le Gazon » cité Allende, Robert Doisneau, 1987

En acceptant d'exposer au musée de Saint-Denis, Robert Doisneau n'a pas voulu que soient seulement présentées les images du passé. Il a tenu aussi à en faire de nouvelles.

Guidé par l'intelligence de l'émotion, Robert Doisneau, s'est donc remis en route sans crainte d'aviver sa mémoire. Il a ainsi recroisé, à plus de quarante années d'intervalle, les trois bambins glanant du charbon le long du canal, et revu presque intact Au bon coin, le bistrot qui semble un pur décor de Trauner.

A la fois dépaysé et en pays de connaissance, posant un regard merveilleusement inobjectif, sur tout ce qui l'entoure, sans honte de l'anecdote, du pittoresque, c'est du même œil espiègle et réceptif, en déclinant toutes les nuances du gris, qu'il observe les mœurs insolites des Dyonisiens. A travers le visage des badauds, retraités et petits artisans, il tire avec une tendresse malicieuse le portrait familial et collectif de cette ville qu'il définit lui-même comme un « mélange fabuleux ».

Qu'il pactice avec les motards, constate la disparité du paysage ou tombe en pâmoison devant ce chevalier d'un autre âge, Doisneau nous restitue sans une ride son sens de la pirouette, de la désobéissance, du gag sans méchanceté.

Ces cinquante-cinq vues nouvelles permettent d'apprécier l'exceptionnelle unité de vision, ainsi que l'absolue fidélité à soi-même, de ce perpétuel pêcheur d'images qui ne dérobe rien aux autres. Muni de sa « machine à voir », il porte d'abord en lui le monde à la rencontre duquel il va.

PATRICK ROEGIERS.

★ « Saint-Denis par Doisneau », 70 photographies, dont 55 totalement inédites, Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis, métro Porte-de-Paris. Catalogue reprenant l'intégrale de l'exposition, 40 F. Jusqu'au 31 janvier 1988.

DANSE

« Eugène Onéguine », par le London Festival Ballet

Un sommeil sans remords

Poussière, poussière. Raconter en trois actes et six tableaux l'histoire de la tendre Tatiana et du cruel Onéguine, cela passe lorsqu'il s'agit d'un opéra né en 1879, sans doute le chef-d'œuvre de Tchaïkovski avec *la Dame de pique*. S'agissant d'un ballet, c'était déjà ringard en 1965, lors de sa création à Stuttgart : aujourd'hui on ricane. L'imagination néo-romantique du chorégraphe John Cranko est chichement mesurée ; quant à la musique, rien à voir avec l'opéra, ce sont bien des pages de Tchaïkowski mais tellement « arrangées », comme on dit, qu'on ne les reconnaît pas.

On s'endormirait sans remords, n'étaient deux interprètes. Peter Schaufuss, venu de la belle école danoise et qui donne de l'intérêt à une simple « quatrième position ». Et Natalia Makarova, la plus grande ballerine actuellement en exercice, mais peut-être plus pour très longtemps. Davantage que par son jeu, parfois un peu outré dans les mimiques de la douleur, c'est par sa danse même, par son corps sublimement torturé que la Makarova émeut. Par ses bras de flamme, ses poignets cassés, ses abandons véhéments, ses ralentis ravageurs. Pas l'ombre de la trace d'un effort, une respiration ample, généreuse, une « ligne de chant » intérieure toujours mélodieuse. Quand on sort de là, on donnerait dix ans de sa vie pour revoir Makarova... dans *Other Dances*, de Jerome Robbins, par exemple.

Espérons que le deuxième programme du London Festival Ballet (du 7 au 9 novembre) sera plus tonique, avec des ballets de Glenn Tetley, Christopher Bruce, Ben Stevenson, Kevin Haigen et surtout les fameuses et caracolantes *Etudes*, de Harald Lander.

S. de N.

★ Au Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'au 9 novembre.

● **PRÉCISION :** *C'était hier*, spectacle du cycle Pinter, présenté au Petit Montparnasse et interprété par les comédiens-français (Alain Pralon, Claire Vernet et Catherine Ferran) poursuit sa carrière jusqu'au dimanche 22 novembre.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

DRAMES DANSÉS DE BALI. Maison des cultures du monde (45-44-72-30). 20 h 30.

LES FILLES DU CHEF. Bastille (43-57-42-14). *19 h 30.*

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11) : Danse : à 19 h 30 : spectacle du groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : au Théâtre de la Porte-Saint-Martin (46-07-37-53), (dern.), à 20 h : Dialogues des carmélites ; à la salle Richelieu : (40-15-00-15), à 20 h 30 : Turcaret ; au Théâtre Montparnasse (43-22-77-74) Grande salle, 21 h. Autres horizons ; Petit-Montparnasse, 21 h : C'était hier.

BEAUBOURG (42-77-12-33) · Débats-Rencontres : Jeu à 18 h 30 : Pour une critique subjective ; Cinéma-Vidéo : Vidéo-Information : à 13 h, Regard sur l'immigration ; Histoire de l'ONU ; 16 h, Dix Ans, réalisateur, de G. Bellanger, D. Serre ; 19 h : Commentaires par Giono et R. Planchon ; Vidéo-musiques : à 13 h : Aïda, de Verdi ; 16 h : le Baiser de Tosca, de D. Schmid ; 19h : Idomeneo, de Mozart ; Salle Garance (42-78-37-29). Voir rubrique Cinémathèque : cycle Pierre Braunberger ; Cinéma du musée : à 15 h : En hommage à Lucio Fontana ; 18 h, Collections du musée ; dim., à 18 h, Collections du musée ; Petite Salle : de 17 h 30 à 23 h : Cadre de ville CCI : Festival de films anciens et contemporains sur l'œuvre de Le Corbusier ; Concerts-spectacles : à 18 h 30 : Concert « Musique de chambre ».

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Festival de jazz de Paris : à 18 h 30 et 20 h 45.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Drames dansés de Bali.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60) : Ouverture le 7 janvier 1988 avec le Public, pièce de F.G. Lorca.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) 20 h 30 : Derniers Chagrins.

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 45 : la Taupe.

ARTISTIC ATHEVAINS (48-06-36-02) 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) 21 h : Une chambre sur la Dordogne.

ATALANTE (46-06-11-90) 20 h 30 : le Prince et le Marchand.

ATELIER *(46-06-49-24) 21 h* : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne).

ATHÉNÉE (47-42-67-27) I. 21 h : les Acteurs de bonne foi. La Méprise. 18 h 30 : Elvire Jouvet 40. II. 18 h 30 : Fragments de théâtre I et II.

BASTILLE (43-57-42-14) 19 h 30 : Les Filles du chef.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 45 : l'Excès contraire.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35), 22 h : la Colonie.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du soleil (43-74-24-08). 18 h 30 : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.

CENTRE CULTUREL WALLONIE (42-71-26-16) 20 h 30 : L'Ecole des sorciers.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25) 20 h 30 : On achève bien les chevaux.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre, 20 h 30 : Il Candelaio ou le Philosophe fessé. Galerie 20 h 30 : Barouf à Chioggia. La Resserre, 20 h 30 : *Bérénice.*

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : les Dindons de la farce tranquille.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Casanova.

CONFLUENCES (43-87-71-05), 18 h : Jean Vilar, la bataille de Chaillot.

DAUNOU (42-61-69-14) 21 h : Monsieur Masure.

DIX HEURES *(42-64-35-90) 20 h 15* : Maman.

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Péripatéticiens ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81) 20 h 30 : Normal Heart.

ESSAION (42-78-46-42) 19 h : Illuminations ; 21 h : Poésie et absolu. ; 18 h 30 : le Chef-d'œuvre sans queue ni tête.

FONTAINE (48-74-74-40) 21 h, sam. : Au secours tout va bien/les Inconnus.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) 21 h : l'Eloignement.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Bretayal *(en anglais).*

GAVEAU (45-63-20-30) 19 h : La petite chatte est morte.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles 22 h : Carmen Cru.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) 20 h 30 : Société Barzouk.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 20 h 30 : le Lutin aux rubans.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : Madame Sans-Gêne.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Lettre d'une inconnue.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : Première Jeunesse.

LIERRE THÉATRE (45-86-55-83) 20 h 30 : Hommage aux jeunes hommes chics.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 20 h 30 : Parlons-en comme d'un créateur à l'autre. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h : Un riche... Trois pauvres.

MADELEINE *(42-65-07-09) 21 h : les* Pieds dans l'eau.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Sexfari.

MARIGNY (42-56-04-41) 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) 21 h : la Menteuse.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MÉNAGERIE DE VERRE *(43-38-33-44)* 21 h 15 : R. Furieux.

MÉNILMONTANT (42-45-89-57) 20 h 30 : la Java des paumés.

MICHEL (42-65-35-02) 21 h 45 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : *Double mixte.*

MODERNE (48-74-16-82) 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : J. Mailhot.

MOGADOR (42-85-45-30) 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle 20 h 45 : Autres Horizons. Petite salle 21 h : C'était hier.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD *(43-31-11-99) 20 h 45 : Hello and goodbye.*

ŒUVRE (48-74-47-36), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 20 h 30 : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) 20 h 30 : *l'Hurluberlu.*

Jeudi 5 novembre

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) 20 h 30 : l'Affaire du courrier de Lyon.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : Y'a bon bamboula.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) 21 h : Moderato cantabile.

PLAINE (42-50-15-65) 20 h 30 : la Chasse aux corbeaux.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) *I. 19 h : Variations sur le canard* : 21 h : Ma chère Rose. 20 h 45 : Reine mère.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Crimes de cœur.

RANELAGH (42-88-64-44) 20 h 30 : Buffo ; 19 h : la Dispute.

RENAISSANCE (42-08-18-50) 20 h 45 : Un jardin en désordre.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) 20 h 30 : Le Puceau d'Orléans.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 20 h : Jango Edwards.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) 21 h : le Baiser de la femme-araignée.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) 20 h 45 : la Faim.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) 20 h 30 : l'Etranger ; 18 h : Voix off ; 20 h 30 : la Métamorphose.

THÉATRE DE PARIS-CENTRE (45-20-44-21), 21 h 15 : Fantasmes d'une femme abandonnée ; 20 h 30 : Matou d'Pantruche.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02) 21 h : l'Étonnante Famille Brontë.

THÉATRE J.-L. BARRAULT-M. RENAUD (42-56-60-70), I. 21 h : J.-J. Rousseau ; II. 20 h 30 : Dom Juan ; 18 h 30 : les Sept Miracles de Jésus.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) 20 h 45 : Comme on regarde tomber les feuilles.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 19 h : Violons dingues ; 21 h : S. Joly.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h et 22 h 30 : Un cœur sous une soutane ; *20 h 30 :* le Sous-Sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Si tu reviens, de Jacques Daniel-Norman, 16 h ; Après la pluie, le beau temps, de Cecil Blount de Mille, 19 h ; Histoire du Japon *racontée par une hôtesse de* bar, de Shôhei Imamura, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

(42-78-35-57)

The Warrens of Virginia, de Cecil Blount de Mille, 15 h ; The Unafraid, de Cecil Blount de Mille, 17 h ; Pantalaskas, de Paul Paviot, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Van Gogh, d'Alain Resnais, 14 h 30 ; le Temps du ghetto, de Frédéric Rossif, 14 h 30 ; Gromaire, de François Reichenbach, 17 h 30 ; la Pyramide humaine, de Jean Rouch, 17 h 30 ; les Marines, de François Reichenbach, 20 h 30 ; la Dénonciation, de Jacques Doniol-Valcroze, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; *Gaumont Colisée, 8e* (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'ARME FATALE (*) (A., v.o.) : U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, *2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet* Odeon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Norman*die, 8e (45-63-16-16)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Boulevard, 9e *(45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille,* 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, *18e* (45-22-47-94).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f.* : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

COMÉDIE ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts *II, 6e (43-26-80-25).*

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE *(It.-Fr., v.o.)* : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FLAG (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20).*

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montpar*nasse Pathé, 14e (43-20-12-06)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, *18e (45-22-47-94)* ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RECORD (All.-Suis., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA RIVIÈRE SAUVAGE (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Miramar, 14e (43-20-89-52).*

SUPERMAN IV (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Maxevilles, 9e *(47-70-72-86)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e *(48-28-42-27)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *U.G.C. Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LES FILMS NOUVEAUX

LES LUNETTES D'OR. Film italo-français de Giuliano Montaldo, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'OEIL AU BEURRE NOIR. Film français de Serge Meynard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS. *Film franco-brésilien de Philippe* Clair : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS. (*) Film américain de Norman Mailer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 NOVEMBRE

« Cinq siècles d'art espagnol », 10 heures, Petit Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

« Du libre échange à la maison des Trois Paons », 10 h 30, *métro Brochant* (V. de Langlade).

« La peinture espagnole, du Greco à Picasso », 12 h 30, Petit Palais, dans le hall (Didier Bouchard).

« Versailles : à la découverte du quartier Notre-Dame et de ses personnages illustres », 14 h 30, façade de l'église Notre-Dame (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Pierre-Yves Jaslet).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, côté église (G. Botteau).

« Du Sentier au Palais-Royal », 14 h 30, rue de Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« Les plus grands hôtels du Marais rénovés », 14 h 30, place des Vosges, statue de Louis XIII (Arts et curiosités).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (M.-C. Lasnier).

« De la Villa des arts à la Cité des fleurs », 14 h 45, devant le 2, avenue de Saint-Ouen (V. de Langlade).

« Chefs-d'œuvre d'Auguste Rodin dans l'hôtel Peyrenc de Moras », 15 heures, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).

« Le parc de La Villette, ses aspects et activités multiples », 15 heures, métro Corentin-Cariou, sortie côté des numéros pairs (Monuments historiques).

« La vie sous Louis XV au musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines (Isabelle Hauller).

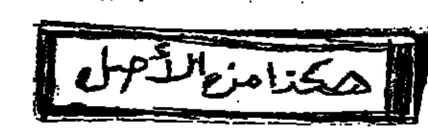
« Les Catacombes. L'histoire des carrières de Paris », 15 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Paris passion).

CONFÉRENCES

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « L'éveil de l'art gothique, de Morienval à Chartres » (Paris et son histoire).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La Bhagavad Gitâ et le destin divin de l'homme » (Entrée libre. Loge unie des théosophes).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 5 novembre

TF 1

20.30 Football. Coupe des vainqueurs de coupe : Hajduk Split-Marseille (match retour). **21.15 Tapis vert. 21.30 Football** (2ᵉ mi-temps). En cas de prolongation du match de football, les émissions suivantes seront retardées d'autant. **22.15 Magazine : L'enjeu.** De François de Closets, Emmanuel de La Taille, Alain Weiller. Avec Lionel Stoleru, ancien ministre et Paul-Loup Sulitzer, romancier : « Les Français contre les Japonais » ; « Les vices et la vertu », l'hyperinflation pour l'Allemagne et la dépression pour l'Amérique ; « Les quatre tentations de l'Amérique » ; « Le mark toujours gagnant » ; « Tiers-monde-le Brésil : l'échéance impossible » ; « Vincent Bolloré-Airbus : les Français face à la baisse du dollar » ; « « Les scénarios de l'avenir », commenté par Emmanuel de la Taille en direct ; une interview d'Alfred Sauvy. **23.30 Journal. 23.42 La Bourse. 23.45 Permission de minuit.**

A 2

20.35 Les Oeufs de l'autruche, d'André Roussin. Avec André Roussin, Simone Renant, Christian Parisi. **22.10 Tennis.** Tournoi de Bercy. **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Tennis.** Tournoi de Bercy.

FR 3

20.35 Cinéma 16 : Le loufiat. De Michel Boisrond. **22.05 Journal.** ▶ **22.35 Magazine : Océaniques.** Les gens d'Europe : 1. Les sœurs éternelles, de Hans Joachim Bergmann. Prix du Festival international du film religieux de Friedberg. **23.30 Musiques, musique.** Concerto grosso nº 12 opus 6, de Haendel, par l'Orchestre de chambre de la radiotélévision luxembourgeoise, dir. Léopold Hager. **23.45 Sport.** Basket : France-Pologne.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Leçons très particulières □ Film américain d'Alan Myerson (1980). **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Il était une fois en Amérique** ■■ (1ʳᵉ partie). Film américain de Sergio Leone (1983) (v.o.). **23.55 Téléfilm : Les otages.** De Stephen Hilliard Stern. **1.50 Documentaire :** Expédition du pôle Sud sur les traces du capitaine Scott.

LA 5

20.30 Cinéma : Le chasseur ■ Film américain de Buzz Kulik (1980). **22.15 Série : Capitaine Furillo.** A mi-chemin de rien. **23.10 Série : Lou Grant.** Adoption. **0.00 Série : Max la menace** (rediff.). **0.25 Série : Les chevaliers du ciel. 0.55 Feuilleton : Le temps des copains.**

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. Opération radar (rediff.). **21.25 Magazine : M 6 aime.** Rencontre avec Stephen Frears. Rencontre avec Cynthia Payne ; Film chouchou du mois de novembre : Noces en Galilée ; introduction au film Regards et sourires. **22.10 Journal et météo. 22.30 Cinéma : Regards et sourires** ■■ Film anglais de Kenneth Loach (1981). **0.20 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.05 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles des lieux insolites. Le convive des dernières fêtes, de Villiers de L'Isle-Adam. **21.30 Profils perdus.** Bernard Groethuysen. **22.40 Nuits magnétiques.** Le baroque (3ᵉ partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

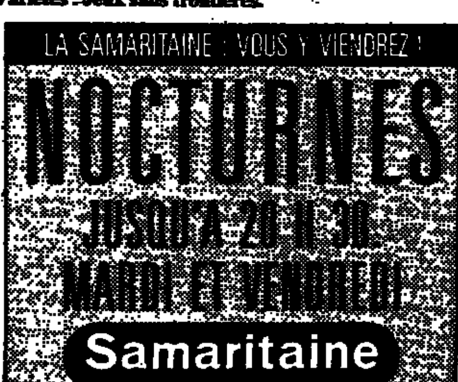
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Les pins de Rome, de Respighi ; Bacchus et Ariane, suites 1 et 2, de Roussel ; L'oiseau de feu, suite, de Stravinski, par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies.** Œuvres de Schumann, Schubert.

Vendredi 6 novembre

TF1

20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Variétés : Jeux sans frontières.



Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier, Claude Savarit. En direct du Bourget : Corée-Canada ; Italie-France. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après Le quatuor indien, de Paul Scott (3ᵉ épisode). **23.35 Journal. 23.50 La Bourse.** ▶ **23.53 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial Irlande.

A2

17.00 Tennis. Tournoi de Bercy. **19.35 Série : Maguy.** Comment boire sans déboires. **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Bonjour maître.** De Denys de La Patellière. (2ᵉ épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Les lauréats sont invités : Lucien Bodart, prix Goncourt 1981 (Les grandes murailles), Jean Carrière, prix Goncourt 1972 (Le prix d'un Goncourt), Didier Decoin, prix Goncourt 1977 (Autopsie d'une étoile), Robert Merle, prix Goncourt 1949 (L'idole), Francis Walder, prix Goncourt 1958 (Chaillot ou la coexistence). **23.00 Journal. 23.10 Ciné-club : Un revenant.** ■■ Film français de Christian-Jaque (1946). Avec Louis Jouvet, Gaby Morlay, François Périer, Ludmilla Tcherina, Marguerite Moreno, Louis Seigner. **0.50 Tennis.** Tournoi de Bercy.

FR3

18.00 Dessin animé : Mister T. 14ᵉ épisode. **18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie.** De Georges Coulonges, réalisé par Marlène Bertin (19ᵉ épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Feuilleton : Guillaume Tell.** D'Allan Goldstein. Avec Will Man. 11ᵉ épisode : L'imposteur. **20.57 Jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 12ᵉ épisode. **21.30 Magazine Thalassa.** De Georges Pernoud. **22.25 Journal. 22.45 Série : Histoire et passion.** Les communautés familiales agricoles. **23.40 Sport.** Jeu à XIII : France-Nouvelle-Guinée.

CANAL +

14.00 Cinéma : Les rues de feu. Film américain de Walter Hill (1984). **15.45 Documentaire : Les roussettes. 16.10 Cinéma : Les trois caballeros.** ■■ Dessin animé américain de Walt Disney (1944). **17.25 Cabou cadin. 17.45 Série : Batman. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Mytho-folies.** Avec Michel Galabru. **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Invités : Piem, Nicole Calfan, Yves Duteil. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Bertrand Tavernier. **20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Mitraillette-Kelly.** ■ Film américain de Roger Corman (1958). **22.35 Flash d'informations. 22.40 Boxe.** Demi-finale mondiale des poids super-welters. **0.40 Cinéma : Carrie.** ■■ Film américain de Brian DePalma (1976). **2.10 Cinéma : Corps et biens.** ■ Film français de Benoît Jacquot (1986). **3.45 Cinéma : Superstition.** ■ Film américain de James W. Roberson (1982). **5.10 Cinéma : Rue du départ.** ■ Film français de Tony Gatlif (1986).

LA 5

20.30 Variétés : Il était une fois... Emission de Patrick Sabatier. **22.25 Loto sportif : Foot vos jeux. 22.40 Série : L'inspecteur Derrick. 23.45 Magazine : Bains de minuit. 1.15 Série : Max la menace** (rediff.).

M6

18.00 Journal. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire (10ᵉ épisode). **22.10 Journal. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais. 23.45 Magazine : Autour de mille nuits** (rediff.). **0.15 Magazine : Rock autour du monde.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. 21.30 Musique : Black and Blue. A la rencontre de Hampton Hawes, pianiste. **22.40 Nuits magnétiques.** Le baroque (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 mars au Grand Auditorium) : Symphonie nº 8 en si mineur D 759, de Schubert ; Passacaille op. 1, de Webern ; Le sacre du printemps, de Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Gianluigi Gelmeti ; 1ᵉʳ violon : Jacques Prat. **22.20 Premières loges.** Jean Planel, ténor, interprète des airs d'Adams (Si j'étais roi, acte I), Flotow (Martha, acte III), Berlioz (L'enfance du Christ), Delibes (Lakmé, acte I), Massenet (Ouvre tes yeux bleus), Bizet (La jolie fille de Perth) ; Germaine Corney, soprano, interprète Ma poupée chérie, de Séverac, et Colloque sentimental, de Bordes. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Guido Cantelli et l'orchestre de la NBC en concert.

Audience TV du 4 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne. 1 point = 32 000 foyers

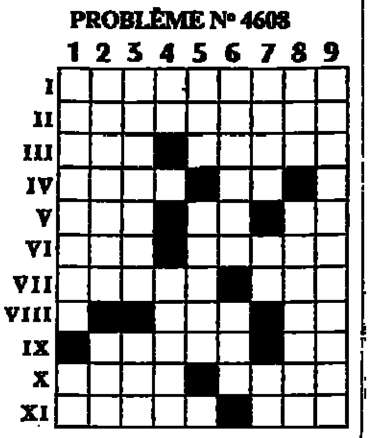
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.5	Santa Barbara 14.6	Actual. région. 9.6	Actual. région. 6.6	Nulle part 7.1	Porte magique 7.1	Oncle Bill 4.5
19 h 45	56.1	Roue fortune 21.7	Maguy 9.6	Actual. région. 4.5	Nulle part 7.1	Boulev. Bouvard 9.6	Daktari 3.0
20 h 16	64.6	Journal 26.3	Journal 16.7	La classe 9.8	Football 5.1	Journal 2.5	Daktari 4.5
20 h 56	69.2	Sacrée Soirée 23.2	Magnum 17.7	Opéra 9.1	Flash info 7.1	Collaricocc. 8.6	Dynastie 5.1
22 h 08	63.6	Sacrée Soirée 32.3	Football 9.6	Opéra 6.1	Football 4.5	Loi Los Angeles 7.1	Falcon Crest 6.1
22 h 44	43.9	Destins 8.6	Football 10.6	Opéra 5.1	Football 6.1	Arabesque 12.1	Les espions 2.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4608



HORIZONTALEMENT

I. Est souvent amené à resserrer le cercle. – II. Femme d'ouverture. – III. Avait la main leste. Il en est, parmi elles, qui fréquentent des mandarins. – IV. Il faut plus que lui pour obtenir une distinction. Pousse le « gendarme » à mettre à l'amende. – V. Nuit à la beauté d'une robe. Avec lui, le courant passe. Entre trois et quatre. – VI. Porte des manchettes. Pour obtenir un résultat, il est nécessaire de le prendre en mains. – VII. Où un célèbre Malouin arriva à bon port. Obtenu d'un coup de baguette. – VIII. Poussé par les foules madrilènes. Conjonction. – IX. Bon pour le service. Participe. – X. Transporte par air. Devait avoir une passion pour « l'Odyssée ». – XI. Cessera de balancer. Ajoute au charme d'une province autrichienne.

VERTICALEMENT

1. Pousse vers la sortie. Note. – 2. Avec lui, il est nécessaire de boucher plus d'un trou. Pénètre en tournant. – 3. Leur croissance peut se faire en vase. Destiné à quelqu'un qui est haut placé. – 4. Conjonction. Renseigne sur la vie des poulets. – 5. Inversé : introduite avant de s'introduire. Son corps est souvent brûlant. – 6. Grands tapis. Laisse place à l'imagination. – 7. Certains y travaillent à la loupe. Vit longtemps mais ne fait pas de vieux os. Parcouru par des Pékinois. – 8. Gros temps. Se déplace sur terre, ou bien dans l'eau ou encore dans l'air ! – 9. Donne lieu à d'innombrables échanges.

Solution du problème nº 4607

Horizontalement

I. Pneumonie. – II. Trieurs. – III. Rein. Ibis. – IV. Rune. Lise. – V. Elle. – VI. Quel. Aéré. – VII. Laids. – VIII. Ise. Gê. Ob. – IX. Ecrou. Bru. – X. Ri. Rée. Ne. – XI. Semestres.

Verticalement

1. Perruquiers. – 2. Eu. Scie. – 3. Etinceler. – 4. Urne. La. Ore. – 5. Mi. Iguës. – 6. Œillade. Et. – 7. Nubiles. – 8. Iriser. Orné. – 9. Esse. Embués.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 novembre 1987 :

UNE LOI :

● Nº 87-890 du 4 novembre 1987 relative à la protection des topographies de produits semi-conducteurs et à l'organisation de l'Institut national de la propriété industrielle.

DES DÉCRETS :

● Nº 87-892 du 30 octobre 1987 portant publication de l'accord complémentaire entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République argentine sur la coopération entre les douanes françaises et argentines, fait à Paris le 4 juin 1987.

● Nº 87-893 du 30 octobre 1987 portant publication de la convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football, faite à Strasbourg le 19 août 1985.

● Du 30 octobre 1987 portant classement parmi les sites du département des Hautes-Pyrénées du site du gouffre d'Esparros sur la commune d'Esparros.

DES ARRÊTÉS

● Du 29 septembre 1987 relatif aux tarifs des établissements thermaux.

● Du 4 novembre 1987 modifiant l'arrêté du 2 octobre 1987 fixant les modalités de la privatisation de la Compagnie financière de Suez.

● Du 26 octobre 1987 portant nomination d'élèves à l'Ecole polytechnique (concours 1987).

DES LISTES

● Des élèves de l'Institut du génie chimique de Toulouse ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1985.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation de Dijon ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 novembre à 0 h TU et le dimanche 8 novembre à 24 h TU.

Les conditions anticycloniques vont s'affaiblir à l'arrivée d'une dépression qui abordera la Bretagne dimanche soir.

Vendredi, les bancs de brouillards matinaux toucheront l'ensemble du pays. Du Centre-Est au Nord-Est, ces brouillards seront denses par endroits et parfois givrants. Sur ces régions, ils pourront persister durant toute la matinée, tandis que, sur le reste du pays, ils se dissiperont rapidement pour faire place à un ciel sans nuage. Les vents seront faibles.

Au lever du jour, il fera très frais. Excepté près des côtes et dans le Sud-Ouest, où il fera de 6 à 10 degrés, les températures seront comprises entre – 2 et + 2 degrés, les gelées étant assez fréquentes sur l'est du pays. L'après-midi, le thermomètre atteindra 10 à 13 degrés sur la moitié nord et le Lyonnais, 15 à 19 degrés sur la moitié sud.

Samedi, les brumes et brouillards qui se seront formés au lever du jour, surtout sur la moitié nord du pays, se dissiperont rapidement pour laisser place à une nouvelle journée ensoleillée. Toutefois, quelques nuages élevés apparaîtront en Bretagne et voileront le soleil.

Températures minimales : 3 à 7 degrés du nord au sud, 8 degrés près des côtes ; températures maximales : 11 à 17 degrés du nord au sud.

Dimanche, nuages et pluies sur la moitié ouest.

Les nuages s'étendront de la Bretagne vers la Picardie, le Bassin parisien, le Centre, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Sur toutes ces régions, ils donneront de faibles pluies passagères.

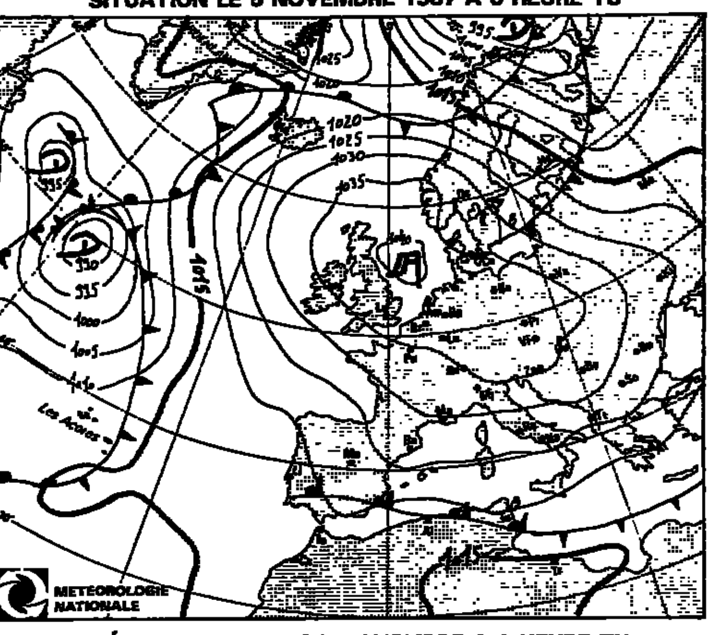
Sur le pourtour méditerranéen, le vent de sud-est amènera nuages et humidité.

De la Bourgogne à la Champagne et au Nord, après la dissipation des brumes matinales, le début de journée sera bien ensoleillé, mais le ciel se couvrira dans la journée.

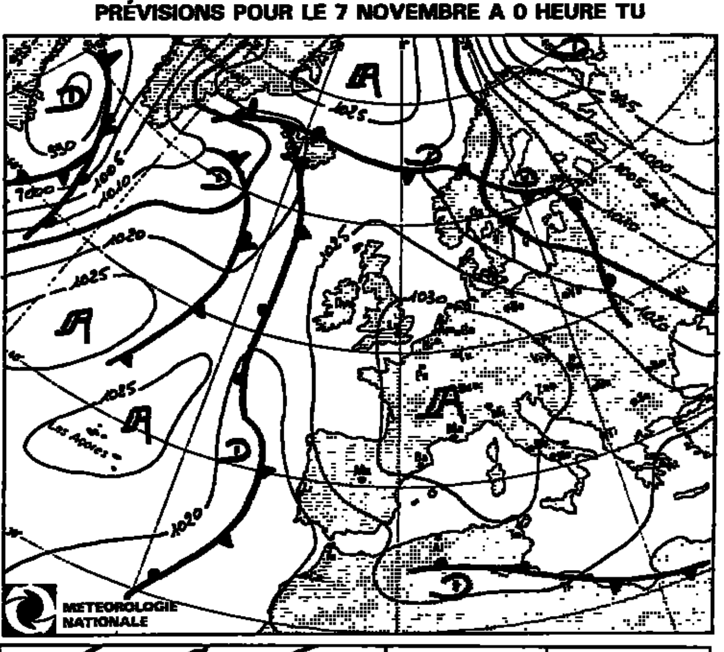
Enfin, dans l'Est, le temps restera froid et sec.

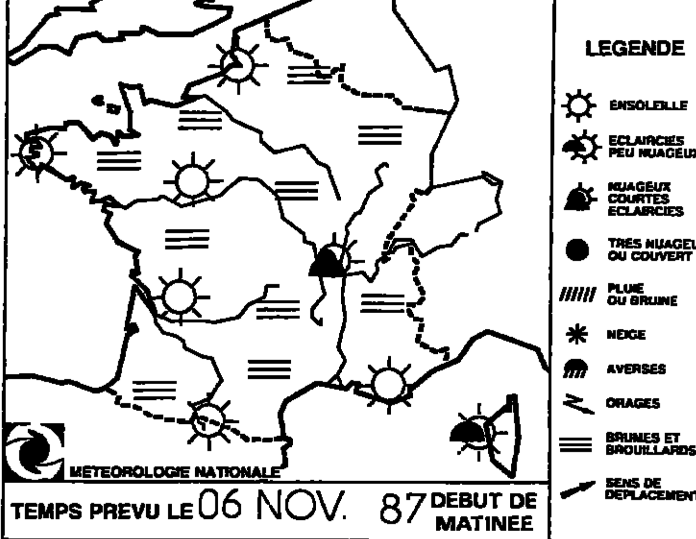
Sauf sur cette dernière région, les températures seront plutôt en hausse.

SITUATION LE 5 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 4-11 à 6 heures TU et le 5-11-1987 à 6 heures TU — le 5-11-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	21	8	D
BIARRITZ	20	7	D
BORDEAUX	20	6	D
BOURGES	12	2	D
BREST	13	5	D
CAEN	11	4	B
CHERBOURG	11	7	N
CLERMONT-FERR.	14	2	N
DIJON	12	1	N
GRENOBLE St-M-H	16	3	B
LILLE	9	1	B
LIMOGES	17	5	D
LYON	10	6	B
MARSEILLE-MAR.	18	6	D
NANCY	11	0	D
NANTES	13	5	D
NICE	21	9	D
PARIS-MONTS.	12	4	D
PAU	20	6	D
PERPIGNAN	18	8	D
RENNES	14	1	B
ST-ÉTIENNE	12	4	B
STRASBOURG	10	0	D
TOURS	11	2	D
TOULOUSE	19	7	D
POINTE-À-P.	31	23	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	26	16	N
AMSTERDAM	11	2	N
ATHÈNES	12	9	C
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	21	12	D
BELGRADE	10	– 2	D
BERLIN	10	6	C
BRUXELLES	9	0	B
LE CAIRE	24	19	D
COPENHAGUE	7	7	P
DAKAR	31	25	D
DELHI	30	14	D
DJERBA	25	20	A
GENÈVE	10	7	C
HONGKONG	25	20	C
ISTANBUL	11	7	P
JÉRUSALEM	21	9	N
LISBONNE	20	15	C
LONDRES	12	9	C
LOS ANGELES	20	14	A
LUXEMBOURG	9	2	D
MADRID	15	12	P
MARRAKECH	22	15	N
MEXICO	24	7	B
MILAN	14	5	D
MONTRÉAL	17	12	P
MOSCOU	2	0	*
NAIROBI	29	14	C
NEW-YORK	24	14	D
OSLO	1	–1	B
PALMA-DE-MAL.	21	14	D
PÉKIN	9	–3	N
RIO-DE-JANEIRO	29	20	D
ROME	19	7	D
SINGAPOUR	27	24	P
STOCKHOLM	8	4	N
SYDNEY	22	17	D
TOKYO	16	13	D
TUNIS	22	17	N
VARSOVIE	7	1	B
VENISE	14	4	D
VIENNE	9	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

Échecs

CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE
1987

Neuvième partie ajournée

Musique de chambre

Après les cymbales et les cuivres dans la huitième partie, musique de chambre dans la neuvième. Un quartet dames-tours dont il apparaît que c'est plutôt Karpov qui en bat la mesure. Toutefois, dans le final qu'on devait découvrir le jeudi 5 novembre, Kasparov peut fort bien rattraper son léger temps de retard et les deux joueurs se partager le point et les applaudissements du public.

Jouée allégrement, mercredi, par Karpov (les quinze premiers coups en deux minutes), toujours sur la partition de la Gruenfeld, modifiée par Kasparov au quatorzième coup, la partie a été ajournée par le champion du monde. L'avantage du challenger, son pion é passé, est contrecarré par la position assez exposée de son roi. Pour de nombreux grands maîtres, si Kasparov a mis 43... Df3 sous enveloppe, la partie se terminera par la nullité. Reste à entendre la petite musique de Karpov.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Neuvième partie

Défense Gruenfeld-Variante d'échange

1. d4	Cf6	25. Dç3+ (77)	Rh6 (72)
2. ç4	g6	26. Cd5 (79)	Dé5 (75)
3. Cç3	d5	27. Dd3 (87)	Rg7 (87)
4. çxd5	Cxd5	28. Cf6 (90)	Dd6 (88)
5. é4	Cxç3	29. Dç3 (101)	Dé5 (89)
6. bxç3	Fg7	30. Dd3 (107)	Dd6 (89)
7. Fç4	ç5	31. Dç3 (108)	Dé5 (89)
8. Cé2	Cç6	32. Dh3 (109)	Tç7
9. Fé3	0-0 (4)	33. Dd3 (129)	Tf7 (100)
10. 0-0	Fg4 (8)	34. Dxç4 (135)	Txf6 (109)
11. f3	Ca5	35. Td1 (135)	b5 (107)
12. Fxf7+	Txf7	36. Td7+ (138)	Rh6 (108)
13. fxg4 (1)	Txf1+	37. Dé2 (139)	Dç5+ (126)
14. Rxf1	çxd4	38. Rh2 (142)	Dé5+ (126)
15. çxd4 (2)	Db6	39. g3 (143)	Dç3 (136)
16. Rg1 (14)	Dé6 (10)	40. Rg2 (146)	Dç4 (136)
17. Dd3	Dxg4 (12)	41. Dé3+ (149)	g5 (137)
18. Tf1 (18)	Tç8 (20)	42. Td2 (151)	Df1+ (144)
19. h3 (31)	Dd7 (21)	43. Rh2 (154)	Ajour.
20. d5 (31)	Cç4 (36)		
21. Fd4 (54)	é5 (70)		
22. dxé6 e.p. (68)	Dxé6 (70)		
23. Fxg7	Rxg7		
24. Cf4 (69)	Dd6 (72)		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement

BLANCS : Rh2, Dé3, Td2, Pa2, é4, g2 et h2.

NOIRS : Rh6, Df1, Tf6, Pa7, b5, g5 et h7.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **209084** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille: 009084, 109084, 309084, 409084, 509084, 609084, 709084, 809084, 909084 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
219084	200084	209184	209004	209080	10 000,00 F
229084	201084	209284	209014	209081	
239084	202084	209384	209024	209082	
249084	203084	209484	209034	209083	
259084	204084	209584	209044	209085	
269084	205084	209684	209054	209086	
279084	206084	209784	209064	209087	
289084	207084	209884	209074	209088	
299084	208084	209984	209094	209089	

Tous les billets se terminant par		gagnent
9084		4 000,00 F
084		400,00 F
84		200,00 F
4		100,00 F

LOTO N°44 TIRAGE DU MERCREDI 4 NOVEMBRE 1987: 11 13 33 35 38 46 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 4

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 11 ET SAMEDI 14 NOVEMBRE 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 4 NOVEMBRE 1987 108e

Le Carnet du Monde

Naissances

— Isabelle et Daniel KURI,
ont la joie de faire part de la naissance de

Angèle, Elise,

le 31 octobre 1987.

8, avenue de la Libération,
87000 Limoges.

— Noëlle et Claude GUTMAN,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Olivier,

le 1er novembre 1987.

3, rue Dupont-de-l'Eure,
75020 Paris.

Mariages

— Odile REY-CHAMBEYRON,
et
Jean-Martin COHEN SOLAL

ont le plaisir d'annoncer qu'ils se sont mariés dans l'intimité le 24 octobre 1987, à Paris.

8, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

— Catherine BOUCHÉ
et
Alain JACOB,

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 30 octobre 1987.

111-113 rue de Reuilly,
75012 Paris.
9, rue Surcouf,
75007 Paris.

Décès

Mme Ghislaine Renauld-Alleaume,
Mme François Alleaume,
née Brigitte Hervé,
M. et Mme Jean-Jacques Le Crocq,
Laurence, Gaëlle,
Le docteur Béatrice Alleaume et Marie,
Jean-Marie, Martine, Patrick Hervé et leurs familles,
Le docteur Alain Slingeneyer,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

M. François ALLEAUME,
ingénieur civil des mines,
MBA Columbia University,

survenu le 29 octobre 1987, à l'âge de quarante-trois ans.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 7 novembre, à 14 h 45, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

11, rue de la Tour,
75116 Paris.
68, rue du Bac,
75007 Paris.
4, rue Montebello,
78000 Versailles.

— La direction
et le personnel de la SNECMA,
La direction
Et le personnel d'Hispano-Suiza,
Ses amis et collègues,
ont la douleur de faire part du décès de

François ALLEAUME,
ingénieur civil des mines,
MBA de Columbia University,

survenu le 29 octobre 1987, dans sa quarante-quatrième année.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 7 novembre 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris-1er.

— Mme Georges Benhaim,
née Berilo,
son épouse,
Mlle Annick Benhaim,
sa fille,
M. Gérard Benhaim
et ses enfants,
M. Alain Benhaim,
M. et Mme Jean Benhaim
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Paule Guenancia,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Georgette Sultan,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BENHAIM,
docteur en médecine,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

survenu le 3 novembre 1987, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation aura lieu le vendredi 6 novembre, à 11 h 15, au cimetière de Bagneux-Parisien. On se réunira à la porte principale du cimetière, 43, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine).

48, avenue Aristide-Briand,
92220 Bagneux.

— Mme Georges Besnainou,
née Muguette Aboulafia,
M. et Mme Joseph Besnainou
et leurs enfants,
Mme Madeleine Gordowski
et ses enfants,
M. et Mme Gérard Hinet
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et parent

M. Georges BESNAINOU,

survenu le 3 novembre 1987, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont lieu le jeudi 5 novembre, à 16 heures, au cimetière de Pantin-Parisien, porte principale, 39, rue Arthur-Rozier, 75019 Paris.

— M. Farid Djouhri,
son époux,
Tarek Djouhri,
son fils,
M. et Mme Robert Rhode,
ses parents,
M. et Mme Wayne Rhode,
son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Ronald Hobba,
son beau-frère et sa sœur,
M. et Mme Ahmed Djouhri,
ses beaux-parents,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sharon Rhode DJOUHRI,

survenu le 3 novembre 1987, à l'âge de trente-cinq ans, à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Joseph, 50, avenue Hoche, Paris-8e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons à la recherche médicale.

87, avenue Niel,
75017 Paris.

— M. et Mme Jean-Claude Goetschel,
M. et Mme Gabriel Guenancia,
Mme F. Calafat-Goetschel,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

René GOETSCHEL,

survenu le 1er novembre 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue de Clichy,
75009 Paris.

— Nicole Loury,
son épouse,
Marie-Joëlle Loury,
Isabelle et Paul Donnadieu,
Agathe, Bertille, Clément,
Armelle et Bernard Guillotin,
Alexis, Matthieu, Damien,
Gaëlle et Thierry Rousselet,
Romain et Marie,
ses enfants et petits-enfants,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Patrice LOURY,

le 3 novembre 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 6 novembre 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière de Grenelle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu en son domicile, le 30 octobre 1987, de

Mme Pierre MOLLARET,
née Henriette Poinçot,

munie des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial, à Auxerre, le 3 novembre 1987, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue du Parc-Montsouris,
75014 Paris.

— *On nous prie d'annoncer le décès de*

Mme PETIT,
née Julia Freychet,
professeur honoraire,

épouse de

M. Maurice Petit,
ex-inspecteur départemental de l'éducation nationale à Paris.

Elle repose au cimetière de Granges-lès-Valence, mais elle vit dans le souvenir de tous ceux qui l'ont aimée : les siens, ses élèves, ses amis resserrés dans leur affliction.

Résidence Clouet,
avenue Clemenceau,
07500 Granges-lès-Valence.

— Le docteur et Mme Jean-François Rabain
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Jamin
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Rabain
et leurs enfants,
Le docteur Didier Rabain,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père

Just RABAIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille militaire,

survenu le 31 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

5, avenue Franco-Russe,
75007 Paris.
51, rue Dufour,
75006 Paris.

— *La section syndicale CGT de Radio-France internationale* exprime sa sympathie et son amitié à

Jean-Jacques ROBERT,

au moment du décès de sa femme

Suzanne.

— Colette et Virginie Seghers,
et leurs très nombreux amis,
Frédéric Seghers
et son épouse,
Catherine Chaïeb
et son époux,
Tous les collaborateurs de sa vie littéraire,
La Maison de la poésie de la Ville de Paris,
Son équipe de *Poésie 87*,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre SEGHERS,
docteur ès-lettres,
commandeur des Arts et Lettres,
commandeur de la Légion d'honneur.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, lundi 9 novembre 1987, à 11 h 30, entrée porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 15.)

— Mme Georges Weg
et ses enfants,
M. Radjee Chinegadoo,
M. et Mme Bernard Duquesne,
Mme Agnès Duquesne,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Georges WEG,
née Michèle, Aline Duquesne,

survenu le 1er novembre 1987, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 novembre.

On se réunira au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, à 15 heures.

La famille ne recevra pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, rue de la Fédération,
75015 Paris.

Remerciements

— M. et Mme Gaston Petrolacci,
Mme Anne Petrolacci,
Rafaella Petrolacci et Agnès Poncet,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean-Pierre PETROLACCI,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et rappellent le souvenir de son frère

Dominique,

décédé le 27 février 1971.

Anniversaires

« Les eaux useront les pierres, une averse inondera le sol de la terre, tandis que l'espoir de l'homme, tu le fais périr. »
Job, verset 14.

A

Henriette Charlotte FAGGI FERREC,

décédée accidentellement le 10 octobre 1981.

— Le 5 novembre 1977,

Pierre GIOAN

nous quittait.

Sa famille et ses amis ne l'oublient pas.

— Il y a un an, le 3 novembre, disparaissait

Théophile KAHN,

que ceux qui l'ont admiré et aimé se souviennent.

— Pour le septième anniversaire du décès du

docteur Jacques PODRABINEK-BIERNACKI,

une pensée affectueuse de la part de ceux qui l'ont connu et aimé.

Services religieux

— Un service religieux à la mémoire de

Danielle EYQUEM-BOETSCH,

aura lieu le 12 novembre 1987, à 18 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, 4, rue de l'Oratoire, 75001 Paris.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	91	tous signes	200
	0 861	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7 731	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	9 871	lion	12 000
		autres signes	1 200
2	52	tous signes	200
	462	tous signes	400
	582	tous signes	400
	1 462	sagittaire	10 400
		autres signes	1 400
	0 352	taureau	12 200
		autres signes	1 400
	01 382	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	07 072	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	10 682	taureau	50 000
		autres signes	5 000
3	623	tous signes	400
	6 163	lion	10 000
		autres signes	1 000
	7 433	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	0 453	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	7 583	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	24 113	cancer	50 000
		autres signes	5 000
4	2 284	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 384	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	00 584	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	02 534	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	07 064	balance	50 000
		autres signes	5 000
4	29 444	lion	50 000
		autres signes	5 000
	09 684	gémeaux	4 000 000
		autres signes	125 000
5	3 965	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	9 155	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	8 865	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	9 645	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
6	2 386	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	0 956	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	1 146	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	6 156	bélier	12 000
		autres signes	1 200
7	3 977	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	08 437	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	04 977	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
8	28	tous signes	200
	068	tous signes	400
	0 578	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5 868	balance	10 000
		autres signes	1 000
	07 238	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
9	309	tous signes	400
0	210	tous signes	400
	2 230	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	1 500	balance	12 000
		autres signes	1 200
	20 960	poissons	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CAPRICORNE LION VIERGE GAGNENT 100,00 F

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE TIRAGE DU MERCREDI 4 NOVEMBRE 1987 107e

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, PARIS - 45-63-12-66

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 9 NOVEMBRE

S. 1. — Objets d'art et de bel ameublement des 18e et 19e s. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Dillée, Lévy-Lacaze, experts.
S. 2. — Tab., obj. meub. 1930 - Mobilier 19e. - Me CHEVAL.
S. 3. — Affiches, livres anciens - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, Mme Camard, M. Blanschong, experts.
S. 4. — Succession de Mlle C... Monnaies, tableaux du 19e, bijoux, meubles anciens - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 6. — Bibelots, meubles. - Mes BONDU.
S. 10. — Objets de curiosité. Franc-maçonnerie. Collections de cannes. - Me LOUDMER.
S. 11. — Beau mobilier, objets d'art. - Me Catherine CHARBONNEAUX.
S. 12. — Bijoux et argenterie. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, MM. Déchaut, Stetten, experts.
S. 14. — Bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
*S. 15. — Mob., bib., livres. - Me LANGLADE.
S. 16. — Moulade. Tableaux mod. - Me ROBERT.

MARDI 10 NOVEMBRE

S. 8. — Ateliers d'artistes. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

JEUDI 12 NOVEMBRE

S. 9. — Objets d'art et d'ameublement. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

S. 1. — Tab., bib., meubles. - Me BOISGIRARD.
S. 2. — Livres anciens et modernes illustrés. - Mes OGER, DUMONT.
S. 4. — Dessins, tableaux, meubles anciens. - Me DEURBERGUE.
S. 5. — Faïences et porcelaines françaises et européennes 18e et 19e. - Mes COUTURIER, de NICOLAY, M. Lévy-Lacaze et Mme Finaz, experts.
S. 6. — Atelier Bouffartigue. - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 10. — Bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 14. — Aquarelles, pastels, gravures, icônes. Tableaux, sculpt., obj. vitrine, beau ligne, petits bijoux, bon mob. - Me DELORME, Mme de Heeckeren, expert.
S. 15. — Mobilier, tableaux, objets d'art. - Mes LENORMAND, DAYEN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
J.-Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, Fbg-Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
COUTURIER, de NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.

Pour réaliser tous ses rêves, il faut déjà s'offrir un lit.



Vous avez vu ? Non, vous n'avez pas vu. Le prix, là, en haut à gauche, il est pas bas ce prix-là ? Parce que plus bas, y a plus de lit. Juste la moquette et la moquette c'est moins confortable que ce lit-là.

Bon. Passons en bas à droite. En voilà un autre lit qu'il est pas cher. Et beau avec ça. Et confortable avec ça. Et grand avec ça. Et on ne vous parle pas des draps, des couettes, des oreillers qui vont avec ça et qui ne sont pas plus chers que ça.
Des lits, il y en a plein chez IKEA. Dans tous les styles, pour tous les goûts, à tous les coûts. Des lits à monter avant de monter dessus, pour descendre leurs prix. Si c'est simple ? On fait si vite son lit qu'on est déjà en train de rêver à tout ce qu'on va pouvoir acheter avec tout ce qu'on a économisé avant d'avoir eu le temps de ranger le carton plat (si pratique) dans lequel était justement le lit et qu'on a pu mettre dans sa voiture pour se livrer soi-même parce que ça aussi ça fait descendre les prix et que décidément on va pouvoir s'en acheter des choses avec toutes ces économies (1).

C'est vrai que, chez IKEA, les prix sont d'une grande sagesse. Mais on a encore rien trouvé de mieux pour se permettre quelques folies.

(1) D'accord la phrase est un peu longue mais ça vaut sacrément le coup de la relire deux fois.

Offre valable jusqu'au 15 novembre dans la limite des stocks disponibles sauf à IKEA LYON.

PEYRAT & ASSOCIES

Ils sont fous ces Suédois



MINITEL 36 15 IKEA
IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS
IKEA LYON : ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PRIEST. TEL. 78.26.49.49 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Communication

Le sort du satellite de télévision directe

La concurrence entre TDF et la DGT paralyse le gouvernement

De rapports en comités interministériels, le gouvernement n'a toujours pas réussi à trancher entre partisans et adversaires du satellite de télévision directe, TDF 1. Une valse-hésitation entamée il y a plus de six ans et qui, au fil des mois, s'enlise dans la complexité technique du dossier et dans les affrontements entre groupes de pression. Le problème du financement du satellite, du choix des programmes qui seront diffusés, est désormais passé au *second plan. On se dispute* aujourd'hui sur l'avenir des standards de télévision et celui de l'industrie électronique européenne.

D'un côté, Télédiffusion de France (TDF), Thomson, Philips et quelques autres industriels affirment que le satellite de télévision directe est nécessaire pour imposer en Europe le standard D 2 MAC (qui doit remplacer le SECAM et le PAL), protéger le marché des téléviseurs de la concurrence japonaise et évoluer vers des images haute *définition*, sans heurts pour le consommateur. De leur côté, le ministère des P et T, celui de la culture et de la communication, soutiennent que TDF 1 n'est pas compétitif, que les chaînes de télévision trouveront de meilleurs supports sur les satellites légers de la Direction générale des télécommunications et que les problèmes de standards doivent être séparés du sort de TDF 1.

Les deux partis s'affrontent à coups de notes techniques, de démonstrations et de rumeurs. Il y a quelques jours, la DGT marquait un point en réalisant une émission en D 2 MAC, avec son propre satellite, Télécom 1, et sur des antennes à peine plus grandes et coûteuses que celle de TDF 1. La fédération des industriels de l'électronique contre-attaquait immédiatement en affirmant que l'expérience, réussie à Paris, serait impossible à Brest ! Depuis quelques semaines, les adversaires de TDF 1 faisaient courir le bruit que les équipements de réception du satellite ne seraient pas disponibles à temps, faute de composants électroniques. Intermetal, filiale allemande d'ITT, vient de livrer les premières « puces » pour décoder le D 2 MAC et affirme que la fabrication sera lancée d'ici quatre semaines.

Pris entre les feux croisés d'une administration divisée, les pouvoirs publics ne savent plus à quel expert se vouer. Du coup, le gouvernement semble s'en remettre au hasard en attendant le 17 novembre, date à laquelle sera lancé le satellite allemand TV SAT, *développé conjointement* avec TDF 1. Si Ariane réussit son tir, si TV SAT fonctionne et si le gouvernement allemand impose l'utilisation du D 2 MAC, le programme TDF 1 a toutes chances d'être confirmé. Sinon les polémiques *reprendront de plus belle.* Étrange logique de décision quand il y va de l'avenir de l'électronique grand public !

Le gouvernement n'est pas au bout de ses peines, si l'on en croit une fort intéressante étude que vient de sortir *IDC France sur le marché* de la télévision par satellite. Sur le fond du problème, le diagnostic d'IDC est nuancé : certes, le satellite TDF 1, dépassé technologiquement, n'est pas rentable pour la simple diffusion de chaînes de télévision. Mais *il reste le meilleur moyen de tirer* l'industrie européenne vers la *télévision* haute définition en passant par le standard D 2 MAC.

Télécom 1 écrème déjà le marché

L'achèvement du programme TDF 1 paraît donc la condition nécessaire au développement des ambitions industrielles, mais elle est loin d'être suffisante. En effet, le D 2 MAC n'attire pas le client. Standard intermédiaire entre le SECAM et la haute définition, son gain en qualité d'image n'est pas très sensible et le doublage des chaînes étrangères, qu'il rend possible par ses multiples canaux son, est trop coûteux pour être immédiatement utilisable. Le téléspectateur français n'est pas prêt à consacrer 5 000 F à l'achat d'un décodeur qui doublerait le prix de son antenne de réception. Surtout s'il peut, avec une installation moins coûteuse, capter d'autres satellites offrant des programmes attrayants.

Le rapport d'IDC révèle que, au premier semestre, plus de deux mille foyers se sont *déjà équipés d'une* antenne parabolique pour capter Télécom 1, qui transmet les programmes de la Cinq et de M 6. Pour 7 000 F environ, d'ingénieux installateurs, important du matériel japonais, permettent ainsi aux téléspectateurs *qui n'habitent pas dans* les zones de diffusion des deux chaînes de recevoir leurs programmes. Le nombre de ces foyers déjà équipés pourrait atteindre dix mille d'ici à la fin de l'année, et le mouvement risque de s'amplifier car le prix des antennes paraboliques baisse sensiblement. De plus s'ajouteront bientôt à ces antennes individuelles des équipements collectifs pour immeuble que Vidéospace, une filiale de la DGT et de la Lyonnaise des eaux, commence à commercialiser.

Pour les promoteurs de TDF 1, cela signifie que la DGT et Télécom 1 ont déjà commencé à écrémer le marché et tentent de rendre la situation irréversible. Selon IDC, les constructeurs ne peuvent contre-attaquer qu'en changeant totalement leur stratégie de marketing. Il ne s'agit plus de vendre le D 2 MAC mais de le faire oublier en l'intégrant au téléviseur et non à l'antenne de satellite. En espérant que le téléspectateur, lors du renouvellement de son poste, acceptera de *payer un peu plus cher pour s'offrir* un récepteur satellite comme il le fait aujourd'hui pour les téléviseurs à coins carrés. Délivré de surcoût du D 2 MAC, TDF 1 pourrait alors lutter à armes égales avec Télécom 1 sur le marché des antennes. Reste à savoir si les industriels accepteront les lourds investissements que suppose cette reconversion.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Avec la participation de Canal Plus

Création d'une chaîne payante en Espagne

Pour 750 francs de versement initial et un abonnement mensuel de 150 francs, les Espagnols pourront recevoir dès janvier prochain *une chaîne de télévision* cryptée. Canal 10 contournera le monopole toujours en vigueur de la télévision publique ibérique, en étant diffusée par le satellite Intelsat V. La réception par antenne satellite est en effet libre outre-Pyrénées.

Cette nouvelle chaîne sera gérée par deux sociétés « cousines ». La première, baptisée Canal 10 et dotée d'un capital de 50 millions de francs, assurera la commercialisation de la nouvelle chaîne en commençant par quatre grandes villes : Madrid, Barcelone et sans doute Séville et Valence. Viendraient ensuite Bilbao, Malaga, Oviedo et peut-être Alicante. La réception sera assurée par des antennes collectives reliées à des ensembles d'immeubles. Le décodeur, sur lequel il sera possible de connecter ou de déconnecter un abonné, sera installé près de l'antenne, et non chez le particulier *comme dans le cas de Canal* Plus.

Basée à Londres, la seconde *société – Film Success* – assurera une programmation tout entière tournée vers la fiction : films, séries et dessins animés, en liaison avec les studios britanniques Molinair. C'est British Telecom qui assurera le transport *du signal.*

Canal 10 et Film Success auront pratiquement les mêmes *actionnaires : Oris Film*, la deuxième société de distribution de longs métrages en Espagne ; la chaîne française Canal Plus (10 % du capital dans chaque cas), les Caisses de retraite andorranes (15 %), la Caisse *d'épargne de Vitoria et* diverses sociétés privées espagnoles.

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) pourrait également rejoindre le tour de table à hauteur de 5 %. Une participation *« modeste »* pour une entreprise surtout intéressée par le lancement en Espagne de chaînes privées hertziennes. Dans deux ou trois ans.

P.-A. G.

Après l'inculpation de M. Michel Droit

Le dessaisissement du juge d'instruction est demandé à la Cour de cassation

La Cour de cassation devait se prononcer vendredi 6 novembre sur l'éventuel dessaisissement de M. Claude Grellier, le juge d'instruction parisien qui a inculpé la semaine dernière de forfaiture M. Michel Droit, l'un des treize membres de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

L'audience de la chambre criminelle réunie en assemblée plénière n'est que le premier épisode de la guérilla *judiciaire engagée par Mᵉ Jean-Marc* Varaut, l'avocat de M. Droit, contre le juge Grellier. La Cour de cassation aura d'autres occasions d'examiner cette affaire, mais cette première audience, tenue à huis clos, est révélatrice de la détermination de M. Droit. Puisque M. Grellier n'a pas prononcé immédiatement un non-lieu en sa faveur, l'académicien a décidé d'user de toutes les armes judiciaires à sa disposition.

Mᵉ Varaut ne cachait pas ces jours derniers son espoir que les actions en justice qu'il a engagées contre le magistrat instructeur, deviennent *« sans objet »*. Sous-entendu : que M. Grellier disculpe au plus tôt mon client, et nous renonçons. Ce message avait été relayé auprès du magistrat par des membres de la hiérarchie judiciaire, du siège et du parquet, mais M. Grellier a fait la sourde oreille.

Voici donc son cas soumis à l'examen de la Cour de cassation. Celle-ci ne doit pas se prononcer vendredi sur le fond, mais décider simplement s'il y a lieu ou non de dessaisir provisoirement M. Grellier. De tels dessaisissements provisoires sont rares. La chambre criminelle ne s'y résout généralement qu'en cas d'urgence, lorsqu'un magistrat s'apprête à prendre une décision déterminante pour la suite de l'instruction. Telle n'est pas apparemment la menace qui pèse sur M. Droit.

Les magistrats de la chambre criminelle auront ultérieurement à se prononcer à titre définitif sur l'éventuel dessaisissement de M. Grellier. Ils *le feront dans un délai de deux à trois* semaines. C'est le temps qu'ils se donnent lorsqu'ils ont à examiner ce genre de requête fondée sur l'article 662 du code de procédure pénale.

Parallèlement, et toujours parce que M. Grellier s'est refusé à un non-lieu, Mᵉ Varaut a décidé de porter plainte avec constitution de partie civile pour violation du secret de l'instruction. Cette plainte n'en était jusqu'ici qu'au *premier stade de la procédure.* Mais Mᵉ Varaut est résolu à la mener à son terme. Il s'agit d'une plainte contre X pouvant, selon l'avocat de M. Droit, *« conduire à l'inculpation du magistrat pour forfaiture, s'il est démontré qu'il a violé le secret de l'instruction. »* Mᵉ Varaut soupçonne M. Grellier lui-même d'être à l'origine des indiscrétions qui ont permis à des journalistes de savoir à l'avance que M. Droit allait être inculpé.

B. L. G.

Démission des trois dirigeants de l'agence UPI

Nouveau coup dur pour la quatrième agence de presse mondiale, l'américaine UPI : les trois principaux dirigeants de sa rédaction ont démissionné mardi 3 novembre, moins d'un an après leur nomination, en indiquant qu'ils *« ne pouvaient plus garantir la qualité des informations transmises par UPI ».*

Racheteur de l'agence (alors en faillite) en juin 1986 pour 41 millions de dollars, le Mexicain Mario Vazquez Rana devra faire face à cette nouvelle défection, après celle du président Milton Benjamin en avril 1987, et la perte d'abonnements de grands journaux comme le *New York Times.*

Economie

SOMMAIRE

■ Les milieux financiers s'interrogent sur la nécessité de poursuivre les programmes de privatisation. Au Canada, il semble que plusieurs banques connaîtraient de graves difficultés à la suite de l'échec de la privatisation de BP *(voir ci-contre)*. ■ La nouvelle chute du dollar, en dépit des interventions massives de la Banque du Japon, illustre l'impatience grandissante des marchés boursiers et des changes face aux tergiversations de Washington *(voir ci-contre)*. ■ Le paiement différé des actions de Suez semble contraire à la loi des privatisations *(voir page 32.)* ■ Pour financer la construction du tunnel sous la Manche, cent quatre-vingt-dix-huit banques s'engagent à fournir un financement à long terme, mais Eurotunnel doit porter ses fonds propres à 10 milliards de francs en augmentant son capital de 7,5 milliards. Le titre sera proposé à la mi-novembre à Londres et à Paris *(voir page 32)*.

Baisse persistante du dollar

L'impatience gagne les marchés et les partenaires de Washington

Les Bourses et les marchés des changes continuent leur course-poursuite à la baisse dans un climat rendu délétère par les tergiversations américaines sur la réduction du déficit budgétaire. Le ton monte dans les capitales européennes où les dirigeants ne masquent plus leur impatience. Les Japonais pressent les Etats-Unis d'aboutir à un accord permettant la réunion, dès le week-end prochain, d'un *« groupe des sept »* principales puissances industrielles à la veille de la session mensuelle à Bâle des gouverneurs de Banque centrale prévue pour le lundi 9 novembre.

Cette éventualité n'a pas pour autant calmé les esprits et le dollar s'échangeait dans la matinée du jeudi 5 novembre à Paris à 135,50 yens, 1,6920 marks et 5,7650 FF dans un marché actif et nerveux. La pression sur le franc se tassait vis-à-vis du mark, les échanges se faisant autour de 3,4050 FF mais le scepticisme l'emportait sur la possibilité d'un retour au calme rapide sur les marchés financiers et monétaires : le billet vert tombait à son niveau le plus bas à Tokyo, Francfort, Zurich.

La Grande-Bretagne, pourtant, avait donné le signal d'une baisse des taux d'intérêt, le mercredi 4 novembre. Peu après que le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, aient affirmé qu'un tel assouplissement de la politique du crédit n'était pas imminente, la Banque d'Angleterre, dans l'après-midi, réduisait d'un demi-point ses taux directeurs ramenés à 9 %. Très rapidement, la Barclays puis les autres grandes banques britanniques suivaient le mouvement et ramenaient à 9 % leur taux de base. Cette réduction, la seconde en quinze jours, n'aura provoqué qu'un apaisement passager à la Bourse de Londres et sur le marché des changes.

A Wall Street, le dollar se stabilisait quelque peu. Mais à l'ouverture des marchés asiatiques, le jeudi 5 novembre, le billet vert reprenait sa glissade, entraînant dans son sillage la Bourse de Tokyo puis les places européennes. La seule nouvelle encourageante venue de l'empire du Soleil-Levant était apportée par Washington où l'on estime que les investisseurs nippons ont largement répondu à l'adjudicatiton trimestrielle de bons du Trésor américain à dix ans. La solidarité nipponne a une fois de plus joué en dépit de la défiance croissante qu'inspire la situation économique des Etats-Unis. Un répit qui ne saurait durer indéfiniment. Les partenaires de Washington ont multiplié les déclarations pour le souligner.

Dans une intervention très ferme, à l'occasion du dîner du lord maire de Londres, le chancelier de l'échiquier M. Nigel Lawson s'en est pris à l'absence de volonté politique aux Etats-Unis pour faire des choix, certes difficiles mais indispensables à un retour au calme sur les marchés financiers internationaux. Selon lui, la *« nécessité d'une baisse significative du déficit budgétaire américain demeure »* pour des raisons de pure logique économique mais aussi comme test majeur de la détermination de la Maison Blanche comme du Congrès. Le premier ministre britannique, Mme Margareth Thatcher, a pour sa part envoyé, mercredi 4 novembre dans la soirée un message personnel au président Reagan dans lequel elle le *« soutient »* et l' *« encourage »* dans ses efforts pour réduire le déficit budgétaire.

La balle dans le camp allemand

De son côté, l'ambassadeur américain à Bonn, M. Richard Bur, a élargi le débat en appelant *« les Etats-Unis, la RFA et les grandes puissances économiques mondiales »* à renoncer *« au nationalisme économique et à l'autosatisfaction »*. Propos de simple bon sens, qui illustrent les dangers qu'il y aurait à laisser les marchés multiplier les anticipations dans une atmosphère de plus en plus tendue.

La balle aujourd'hui était malgré tout dans le camp allemand. Après la baisse des taux d'intérêt néerlandais puis britanniques et compte tenu des efforts méritoires de la Banque du Japon pour limiter la chute du dollar, la Bundesbank fera-t-elle sa part du chemin en annonçant, lors de sa réunion hebdomadaire, une baisse du loyer de l'argent ? Les marchés étaient sceptiques tant les déclarations venues de Bonn depuis quarante-huit heures confirment une volonté provisoire d'immobilisme. Il est vrai qu'une réduction, même symbolique, des taux directeurs ou du taux de l'escompte constitue la carte maîtresse de la RFA dans les tractations qui se poursuivent avant la mise en place d'une nouvelle stratégie internationale de réduction des grands déséquilibres mondiaux.

Mais en attendant le verdict de Francfort, où le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, s'est rendu le 5 novembre pour assister aux débats de l'institut d'émission, des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour demander aux Etats-Unis de tirer la leçon des événements des dernières semaines et d'accepter de limiter le rôle de juge et arbitre joué par le dollar en émettant des bons libellés en devises étrangères. Le souvenir laissé outre-Atlantique par les « bons Carter » libellés à l'époque en yens ou en marks reste cuisant. Cette diversification avait à ce moment-là été assimilée à une perte inadmissible de suprématie de la devise américaine.

Poussée par la crise actuelle, l'administration Reagan est-elle plus ouverte à l'idée d'une répartition du rôle des monnaies, représentant mieux l'évolution de la réalité économique des dernières années ? La question reste pour l'instant entière. Sans attendre de connaître le sort que le gouvernement leur réserve, les Américains semblent décidés à réduire leur train de vie. Selon un sondage publié par le *Los Angeles Times*, 31 % des personnes interrogées se sont déclarées prêtes à réduire leurs dépenses. Le début de la sagesse et d'une remontée des taux d'épargne, à un niveau historiquement bas, aux Etats-Unis ?

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

BILLET

Échéances

Les marchés s'impatientent. Désormais, deux échéances pèsent sur le déroulement des événements à venir.

● La publication, jeudi 12 novembre, du déficit commercial américain du mois de septembre. Le chiffre du mois d'août avait débouché sur le krach du 19 octobre. D'ores et déjà, les opérateurs cherchent à prévoir son ampleur. En tout état de cause, aucune contraction spectaculaire n'est attendue. Dans ces conditions, de très nombreux professionnels des marchés jugent improbable une réunion des ministres des finances le week-end prochain. *« La confiance retrouvée au lendemain d'une telle rencontre s'effondrerait quelques jours après avec les mauvais chiffres du commerce extérieur américain »*, estime un cambiste.

● Une telle réunion est d'autant moins probable que les discussions aux Etats-Unis sur la réduction du déficit budgétaire continuent à traîner. Là encore, une échéance menace de faire durer les choses. Si aucun accord n'est conclu entre M. Reagan et le Congrès avant le vendredi 20 novembre, la loi Gramm-Rudman révisée prévoit une réduction automatique du déficit budgétaire de 23 milliards de dollars. L'impression domine outre-Atlantique que de part et d'autre on est prêt à laisser la négociation s'enliser jusqu'à cette date.

Les marchés accepteront-ils d'attendre jusque-là ? Plus le temps passe, plus la confiance sera difficile à restaurer.



« Vendez Reagan... Achetez Gorbatchev. »
(International Herald Tribune du 5 novembre)

Les privatisations au Canada

Le secteur public a bien des vertus

Plusieurs grandes banques canadiennes seraient profondément ébranlées par le krach boursier de Wall Street, qui leur aurait fait perdre beaucoup d'argent, mais aussi par le ratage de l'opération de privatisation de British Petroleum, dans laquelle elles étaient profondément engagées. Ces difficultés, qui surviennent deux ans après les faillites retentissantes de deux banques canadiennes (Canadian Commercial Bank, Northland Bank), risquent de retarder considérablement le programme de privatisation des entreprises publiques, dont M. Mulroney et son gouvernement avaient fait depuis 1984 – comme en France, comme en Grande-Bretagne – un cheval de bataille.

OTTAWA
de notre envoyé spécial

Bien avant que la crise boursière ait mis en question bon nombre de projets de privatisation dans le monde, le gouvernement canadien avait opéré une pause. Pause significative, l'équipe conservatrice, au pouvoir à Ottawa depuis septembre 1984, ayant été – avec celle de Mme Thatcher en Grande-Bretagne – l'une des plus décidées à réduire le rôle du secteur public dans l'économie.

Il y a un an, la privatisation d'Air Canada, la compagnie aérienne publique à feuille d'érable rouge sur fond blanc, était sérieusement envisagée. Une telle opération ne posait pas de problème philosophique au gouvernement et encore moins à Barbara McDougall, ministre de la privatisation, qui avait pris les choses en main avec la poigne qu'on lui connaît. Tout dépendait, à l'en croire, du meilleur moment pour tirer de la vente le plus d'argent possible.

Automne 1987 : Barbara McDougall, que nous avons interviewée à Ottawa, croit toujours possible une telle opération, mais reconnaît qu'elle est *« plus difficile et plus complexe »* que les précédentes privatisations. En clair, la décision de vendre, fin janvier 1986, de Havilland avait été prise facilement – l'entreprise lourdement déficitaire devant être sortie de l'ornière. Opération réussie malgré les critiques nombreuses qui accueillirent le rachat par Boeing du constructeur du célèbre Mosquito, qui fit tant parler de lui pendant la seconde guerre mondiale. La vente de Canadair à la firme québécoise Bombardier, en décembre 1986, puis celle de Téléglobe (télécommunications internationales) à la petite société Memotec Data, en avril dernier, furent, elles aussi, relativement faciles. Au total, onze privatisations sans gros problèmes.

La complexité des opérations n'explique évidemment pas complètement les hésitations actuelles concernant Air Canada. Barbara McDougall reconnaît maintenant que certaines sociétés publiques remplissent des tâches que le secteur privé n'assurerait pas aussi complètement ni à des prix aussi bas. Il en va ainsi pour les transports dans un pays immense, où une partie de la population serait complètement isolée sans liaisons aériennes à prix abordables. Ce souci de l'unité du pays, de l'aménagement du territoire peut-il être pris en considération par des intérêts privés ?

La privatisation de Petro Canada pose des problèmes un peu semblables, à cela près que la défiance ne s'exerce plus seulement vis-à-vis du secteur privé, mais également vis-à-vis des intérêts étrangers. Petro Canada est une *« fenêtre ouverte sur un secteur pétrolier complètement dominé par l'étranger »*, dit-on à Ottawa. Un moyen aussi de développer à la canadienne – c'est-à-dire sur fonds publics – les régions isolées du pays, une politique qui agace fortement les Etats-Unis, comme on l'a vu lors des récentes négociations sur le traité de libre échange.

Une volonté nationaliste

Il y a dix ans, l'essentiel de l'industrie pétrolière au Canada était entre des mains étrangères, après l'achat de Gulf aux frères Reichmann de Toronto par la société britannique Ultramar. En quelques années, la politique nationaliste menée par l'ancien gouvernement Trudeau avait hissé à 40 % la part canadienne de ce secteur névralgique dominé par Shell, Esso, Texaco, Ultramar. Même volonté nationaliste au niveau de la distribution : Petro Canada possède maintenant 20 % des stations-service du pays.

Politique très coûteuse pour l'Etat que celle qui fut menée par Petro Canada, sous la houlette de son président Bill Hopper, mais politique finalement populaire comme en témoignent les sondages. L'attachement des Canadiens à un secteur public très étendu (1 300 sociétés et 15 % des actifs des entreprises du pays) s'explique probablement plus par des raisons pratiques que par une idéologie interventionniste. Mais peu importe, les faits sont là : ils pèsent certainement lourd dans la balance des décisions. Assez lourd pour contrecarrer des avis aussi influents que ceux du Conseil économique du Canada qui, en février 1987, s'était prononcé à une très large majorité pour la privatisation d'Air Canada, de Petro Canada et de Canadian National (transport maritime et ferroviaire, hôtels etc.). Pour contrecarrer aussi les souhaits d'une partie du personnel d'Air Canada et, d'abord, de son président, Claude Taylor.

Il y a un an, quand on posait la question de savoir si les prises de contrôle étrangères ne devaient pas être canalisées, la réponse était presque complètement négative. Pourquoi hésiter à vendre une entreprise publique canadienne à un acheteur américain, par exemple, si celui-ci était « sérieux » et qu' *« il offrait le meilleur prix »*. *« Nous avons d'énormes besoins de capitaux étrangers et nous faisons des pieds et des mains pour les attirer »*, assurait sans complexe Barbara McDougall.

En août dernier, le Parlement a voté le « National Transportation Act » qui à partir de janvier 1988 limitera autoritairement à 25 % la propriété étrangère dans le capital des sociétés canadiennes de transport aérien. Cette limite s'appliquera pour chaque entreprise. On voit le chemin parcouru...

Il est dans les intentions du gouvernement de fixer à 10 % le montant maximal que pourra détenir une personne ou une société dans le capital d'une firme privatisée. Cela, pour éviter que le pouvoir effectif ne se concentre trop entre quelques mains, au cas où les société publiques vendues demain au Canada seraient éparpillées dans le public.

On en est là, en cet automne 1987. Les projets d'ouverture de bureaux de poste privés dans des drugstores et autres lieux publics ont déclenché quelques grèves, perturbant l'acheminement du courrier. Le gouvernement a assuré qu'il n'était pas question de privatiser les postes, mais seulement d'*« accorder quelques franchises »*.

Canadian Pacific (privé) attend, quant à lui, que soit prise la décision de vendre au secteur privé les hôtels appartenant à Canadian National, la compagnie publique de chemin de fer. A Ottawa, les fonctionnaires s'inquiètent d'un tel projet : jamais, disent-ils, le magnifique château Laurier – l'un des plus beaux hôtels du Canada et l'une des pages de son histoire architecturale – n'offrira de tels services à des prix aussi bas. Comme on les comprend, Château-Laurier offrant à bon marché des « brunchs » trop appétissants !

Toute forme d'humour mise à part, la préservation d'un magnifique patrimoine historique peut effectivement faire réfléchir. Mais, pour Canadian Pacific, qui gère depuis longtemps d'autres hôtels historiques à Québec, à Banff, dans les Rocheuses, le problème ne se pose même pas. Le patrimoine canadien peut être préservé par le secteur privé aussi bien que par le secteur public. Réponse dans quelques mois.

ALAIN VERNHOLES.

Dans ses efforts pour ralentir la chute de la monnaie américaine

Le Japon se sent isolé

TOKYO
correspondance

La Banque du Japon a la foi du charbonnier. A la spéculation, elle oppose des interventions massives et répétées sur le marché des changes. Aux rumeurs, elle répond par des certitudes. La Banque centrale japonaise est encore intervenue activement, jeudi 5 novembre, sans pouvoir faire mieux que ralentir une glissade qui conduit le billet vert à son plus bas niveau depuis la guerre, face au yen. Le dollar a terminé la journée à 135,95 yens, en recul de 1,30 yen par rapport au cours de la veille.

Au plus bas de la journée, la monnaie américaine a touché 135,35 yens, un nouveau record également. Les transactions au comptant ont dépassé 9,6 milliards de dollars, un volume de jour de crise.

Sans vouloir le reconnaître, les autorités monétaires japonaises s'inquiètent de leur isolement. Selon certaines sources, on s'interrogeait, jeudi, à l'institut d'émission, sur un soutien éventuel du dollar, en vendant sur les marchés des changes non seulement des yens, mais également des deutschemarks, une façon de reconnaître que la passivité de la Bundesbank fait problème, alors que c'est la montée du mark, encouragée par la rigidité monétaire de Francfort, qui aspire le yen, estime-t-on à Tokyo.

La Banque du Japon aurait, par conséquent, l'intention de demander que les différentes banques centrales, parties prenantes de l'accord du Louvre, procèdent à des échanges de munitions plus substantiels (fourniture de DM à la Banque du Japon ou de yens à la Banque d'Angleterre, etc.), afin d'accroître et de diversifier leurs moyens de lutter contre la spéculation.

Les banquiers centraux doivent se retrouver, au plus tard, lundi à Bâle pour la réunion mensuelle de la Banque des règlements internationaux, et le Japon sera sans doute représenté par M. Satoshi Sumita, le gouverneur de la Banque du Japon.

En réalité, le Japon n'a pas d'illusion sur la possibilité de stopper radicalement la baisse du billet vert. *« Nous devons éviter une chute libre du dollar*, indique un responsable de la banque centrale. *Nous pouvons permettre un léger déclin de la monnaie américaine, mais il faut éviter que le marché prenne de l'élan, sinon il sera très difficile de l'arrêter. »* Tel est le véritable contenu de l'accord du Louvre, selon le même responsable, qui affirme : *« Nous n'avons jamais passé d'accord sur des taux de change. »*

Après plus d'une semaine d'interventions sur le marché des changes, pour des montants qui dépassent 4 milliards de dollars, la détermination des autorités japonaises reste intacte, mais les appels du pied au pouvoir politique américain se multiplient. *« Le déficit commercial américain ne peut pas être réduit du jour au lendemain, mais celui du budget peut l'être. »*, affirme un responsable japonais. *« Pour rendre confiance aux marchés, l'annonce* [d'une réduction du déficit budgétaire] *doit être suffisamment convaincante »*, ajoute-t-il. La Maison Blanche et le Congrès sont priés de remettre leur copie le plus tôt possible, et avant le week-end prochain en tout cas. C'est la condition nécessaire, et suffisante, pour la tenue d'une réunion du groupe des Sept qui réaffirmerait les engagements pris au Louvre, qui sont toujours en vigueur, répètent à loisir les dirigeants nippons.

Chaque jour qui passe éloigne le moment du retour au calme sur les places boursières ; le jeudi 5 novembre, la Bourse de Tokyo a encore pris froid, l'indice Nikkei perdant plus de 430 yens, revenant sensiblement en dessous du seuil des 23 000 yens.

BERNARD HAMP.

Poursuite de la vente de NTT

Le processus de privatisation du géant des télécommunications japonaises, NTT, ne semble guère affecté par la crise boursière. La seconde tranche d'actions sera mise en vente comme prévu le 10 novembre avec une décote de 3 % par rapport au cours du jour précédent. En fait, les actions NTT sont une valeur très sûre : les premières actions mises sur le marché en février 1987 sont passées de 1,1 million de yens (prix de souscription) à plus de deux millions de yens. Ces titres sont vendus tellement au-dessus de leur valeur d'émission qu'ils ont été faiblement affec2 tés par la chute des cours de ces deux dernières semaines (une action NTT vaut, ce jeudi 5 novembre, 2 077 000 yens). Il est prévu au total cinq tranches de souscription NTT.

Tokyo et Vienne renforcent les contrôles sur les exportations de produits sensibles

Le gouvernement japonais a approuvé, le 4 novembre, de nouveaux règlements, applicables à partir du 10 novembre, prévoyant que l'exportation de cent quatre-vingt-trois produits stratégiques à destination des pays communistes devra obtenir son approbation. Trente-six de ces produits pourront être exportés librement vers la Chine. Ce renforcement des contrôles est destiné à empêcher la répétition de scandales comme celui dans lequel est impliquée la firme Toshiba, accusée d'avoir vendu des équipements de haute technologie à l'URSS, en violation des règles du Comité de contrôle des exportations de produits stratégiques à destination des pays communistes (COCOM).

L'Autriche a fait de même. Toutes les firmes basées dans ce pays devront obtenir désormais une licence d'exportation pour les produits répertoriés par le COCOM. L'Autriche a été exclue par les Américains et leurs alliés de la liste des pays auxquels des produits stratégiques peuvent être vendus sans procédure de contrôle spécifique.

Économie

En dépit de la crise boursière

La société du tunnel sous la Manche maintient son augmentation de capital de 7,5 milliards de francs

« Nous comptons réussir notre augmentation de capital de 7,5 milliards de francs », a déclaré le 4 novembre à Paris M. André Bénard, coprésident d'Eurotunnel, la société concessionnaire du tunnel sous la Manche, en confirmant que cette opération, essentielle pour la réalisation de l'infrastructure, serait mise en route à partir du 16 novembre. Si tout se passe comme prévu, le titre sera proposé au prix de 35 F à la Bourse de Paris (40 % de l'émission), à la Bourse de Londres (40 %) et sur le marché international (20 %). A la mi-décembre, il sera coté à Londres et à Paris sur le marché officiel du règlement mensuel.

Le projet du triple tunnel de 50 kilomètres de long qui reliera en 1993 Coquelles, près de Calais, à Folkestone, près de Douvres, est désormais couvert de tous les tampons officiels. Mme Thatcher et M. Mitterrand ont échangé en juillet dernier les instruments de ratification du traité prévoyant sa construction et la concession à Eurotunnel. La craie bleue où il sera foré, à 40 mètres environ sous le fond du détroit du Pas-de-Calais, est d'une solidité à toute épreuve. Les études laissent espérer dès la première année d'exploitation trente millions de passagers qui se laisseront tenter par les 35 minutes de trajet à 160 kilomètres à l'heure des navettes partant toutes les douze minutes d'une rive de la Manche pour l'autre. Pour les TGV, le tunnel réduira le temps de transport entre Paris et Londres à trois heures. Le tunnel sera le plus grand – et le plus inévitable... – péage du monde. A ce jour, tous les travaux de conception et les études géologiques sont achevés. L'usine britannique de préfabrication des éléments de revêtement du tunnel fonctionne déjà et la construction de l'usine française est très avancée. Le puits d'accès des machines à forer est pratiquement achevé du côté français. Le montant des commandes de machines et d'équipements s'élève à 2 milliards de francs et mille huit cents personnes s'activent sur les chantiers.

Avantages en nature

Financièrement, le projet est presque aussi bien « bordé », comme disent les banquiers. Pour supporter 47,5 milliards de francs de dépenses (intérêts intercalaires et provisions pour inflation compris), un impressionnant rassemblement de 198 banques du monde entier s'est engagé, le 4 novembre, à fournir 40 milliards de francs de prêts à long terme et 10 milliards de francs de réserves pour aléas... à condition qu'Eurotunnel porte son fonds propre de 2,5 milliards de francs à 10 milliards.

C'est là que le bât blesse. Car lever 7,5 milliards de francs en pleine crise boursière mondiale avec une opinion publique britannique à moitié convaincue de la nécessité d'amarrer ses îles au continent semble tenir de la gageure. « Non » répondent les banquiers responsables de l'opération, qui estiment que *les marchés sont prêts à souscrire*. « Non », répond M. André Bénard, qui pense qu'une rentabilité *« exceptionnellement bonne »* du tunnel – 18 % sur toute la durée de la concession – convaincra les investisseurs *« malgré le contexte financier qui ne nous facilite pas la tâche »*. Garanties ? Cinquante-cinq ans de concession. Les prévisions financières ? Le rapport entre le dividende et le prix de souscription sera de 16 % en 1994, de 60 % en 2003, de 315 % en 2023 et de 591 % en 2033. Les gains en capital d'ici à l'ouverture du tunnel en 1993 ? De 20 % à 40 %, selon les études.

Pour faire bonne mesure, Eurotunnel a ajouté quelques séductions à l'intention des éventuels souscripteurs individuels qui se voient proposer des avantages en nature. En échange d'un forfait annuel de 100 F et d'un tarif de 10 F par trajet, les acheteurs d'origine des actions d'Eurotunnel pourront effectuer un aller-retour dans les douze mois suivant l'ouverture de l'ouvrage s'ils ont souscrit cent actions ; un aller-retour par an pendant dix ans s'ils ont souscrit cinq cents actions ; deux allers-retours par an pendant les cinquante-cinq ans de la concession s'ils ont souscrit mille actions. Et un nombre illimité d'allers-retours s'ils ont souscrit mille cinq cents actions.

Enfin, il a été décidé de permettre à tous les propriétaires de dix actions de souscrire une action nouvelle pour un prix qui reste à déterminer.

Les responsables de l'augmentation du capital d'Eurotunnel se refusent à envisager le pire. Tout au plus, M. Antoine Jeancourt-Galignani, directeur général d'Indosuez, évoque-t-il la possibilité de *« reporter l'opération de quelques jours si la situation l'imposait »*. Il exclut que le montant de la souscription soit revu à la baisse si les marchés se montraient peu favorables, et il rappelle que le syndicat de garantie bancaire assurera la couverture de l'augmentation de capital mais qu'il ne soutiendra pas les cours de l'action Eurotunnel. Avec M. Bénard, il s'appuie sur les 450 000 demandes d'informations reçues par les bureaux britanniques d'Eurotunnel et sur l'attitude favorable des financiers japonais pour faire preuve d'un optimisme raisonnable.

ALAIN FAUJAS.

L'hiver des privatisations

(Suite de la première page.)

Son message s'adressait aux petits porteurs : *« Ne paniquez pas. »* Aujourd'hui, avec 4,50 F, que doivent-ils faire ?

L'effondrement des Bourses de valeurs a partout perturbé les privatisations. En France, avec le report de l'OPV (*offre publique de vente*) de Matra et de la vente au public de 15 % d'Air France. A l'étranger aussi, en RFA particulièrement, où la vente des parts de l'Etat dans Volkswagen est repoussée *sine die*. Celle de VIAG (aluminium, chimie) ne se fera pas avant le « courant de 1988 ». En Grande-Bretagne, la *« plus grande privatisation du monde »*, celle de BP, qui portait sur la somme énorme de 75 milliards de francs, a été touchée de plein fouet. Contrepied terrible puisque le système britannique veut que les banques, qui réalisent l'opération de privatisation, achètent d'abord les actions avant de les revendre au public. Or le krach est intervenu dans l'intervalle et les cours de BP se sont effondrés en dessous du prix de vente fixé par l'Etat... Lesdites banques risquaient donc de *« garder tout le papier »* dévalué sur les bras et de devoir inscrire une perte catastrophique (une quinzaine de milliards de francs). Cette perte fragilisant les établissements bancaires, qui n'ont pas besoin de cela, risquait à son tour d'inquiéter les marchés et d'affaiblir encore les cours.

Devant la menace, la Banque d'Angleterre a dû s'engager à racheter les titres s'ils tombaient trop bas, en dessous du seuil de 70 pence (contre un prix d'émission de 120 pence). Un « filet de sécurité » original mais bien peu conforme à la logique libérale. L'Etat, en rachetant, renationalise pour éviter que le marché, hier adulé mais aujourd'hui « en folie », ne fasse trop de casse.

Quoi qu'il arrive désormais, les trois semaines passées ont déjà un effet certain : le discours sur le succès des privatisations n'est plus de mise, même si elles ne sont que reportées à des jours meilleurs. Et cela ne sera pas, politiquement et économiquement sans conséquences.

Risques aggravés

En France, M. Balladur, qui a fait de ces opérations la pierre de touche de sa politique, se trouve en situation difficile. L'hypothèse que la crise financière n'est que passagère et qu'il suffit d'attendre le regain n'étant plus guère avancée, les privatisations à venir interviendront dans un contexte boursier complètement inversé : « baissier », comme disent les spécialistes, et non plus « haussier ». En conséquence, le débat sur la pause, réclamé à haute voix par les socialistes et *mezza voce* par les barristes et par M. Giscard d'Estaing, prend un tour nouveau. Trois des risques présentés par les privatisations sont aggravés.

● *Le bradage.* Est-ce le moment de vendre un capital qui a perdu 20 ou 25 % de sa valeur ? L'Etat ne peut-il attendre ?

● *L'effet « d'éviction ».* Ayant représenté une ponction de quelque 70 milliards de francs sur le marché boursier, les onze opérations réalisées (2) *ne sont certes pas responsables* du krach. Loin de là. Mais elles ont empêché cet argent de se placer sur les autres entreprises, c'est-à-dire qu'elles ont pesé sur leurs cours en Bourse tout au long de cette année. M. Balladur le nie en expliquant que les recettes tirées des privatisations permettent à l'Etat de moins emprunter. Pour nombre d'experts, son calcul n'est guère convaincant. Mais le serait-il que la crise a tout changé. L'argent n'afflue plus, il reflue. En prélever une part risque non plus d'attirer des nouveaux épargnants mais de réduire encore le volume disponible, en Bourse, cette *« capitalisation »* qui *a déjà fondu de 1 300 milliards* de francs au printemps à quelque 900 milliards aujourd'hui.

L'argument peut, bien entendu, être relativisé. Privatiser Matra (1,5 milliard de francs) ne pèsera guère. Pour l'UAP, estimée à 25 milliards, la ponction théorique sera de 2,7 % (25 sur 900 milliards), c'est-à-dire peu de chose comparé au « yoyo » actuel de 5 % ou 10 % par jour. M. Balladur peut donc passer en force avec l'UAP pour narguer ses opposants, puis s'arrêter là. Mais son entêtement donnerait raison aux socialistes qui estiment que privatiser l'UAP est crucial pour le RPR : le « noyau dur » prévu serait en effet celui qui permettrait de « verrouiller » définitivement le capital des privatisées en faveur des hommes proches de M. Chirac grâce à de judicieuses prises de participation croisées.

● *Les noyaux durs.* – La polémique lancée à leur propos peut reprendre avec force. Le petit actionnaire échaudé, M. Balladur pourrait ne vendre que la part du capital qui est réservée aux grands groupes des noyaux durs. Certains l'en soupçonnent pour l'UAP. Mais on imagine mal le ministre tourner casaque et privatiser sans recours à cet « actionnariat populaire » dont il faisait jusqu'ici l'argument de son succès.

L'essentiel, aujourd'hui, pour un ministre des finances est de tout faire pour enrayer la baisse des Bourses de valeurs. La privatisation étant un facteur de précarisation, la logique voudrait qu'on les repousse. *La pause* s'impose.

Pour combien de temps ? La réponse dépend plus de MM. Reagan et Kohl et de la « sortie de la crise » que de M. Balladur. Mais les modalités de privatisation dépendront, elles, du comportement futur des « petits porteurs » français. Faudra-t-il réviser la « règle des 100 % », c'est-à-dire la privatisation totale, mais une à une, des sociétés ? Faudra-t-il adopter un dispositif à l'allemande et privatiser des fractions de capital par vente ou par augmentation de capital. C'est cette formule qui permet à Bonn et à Tokyo de poursuivre plus facilement leurs programmes.

Tout méritera d'être réexaminé. Si l'on admet que la phase de croissance continue des marchés financiers mondiaux depuis 1982 s'achève sur le krach actuel, la justification économique des privatisations est en effet moins limpide. Il faut se souvenir qu'elles ont été la traduction du fait que l'Etat actionnaire n'avait plus de moyens financiers (politique d'austérité budgétaire oblige) alors que le « marché » en regorgeait. Il était somme toute naturel d'aller où était l'argent : les socialistes l'avaient fait dès 1983 avec les titres participatifs. Demain l'argent sera plus rare sur les marchés comme dans les caisses de l'Etat. Autant le réserver au plus urgent, c'est-à-dire au capital des entreprises. La réflexion sur les privatisations, à gauche comme à droite, devrait quitter la polémique et permettre de chercher des réponses à ce contexte nouveau.

ERIC LE BOUCHER.

(2) Saint-Gobain, Paribas, Sogenal, BIMP, BTP, CCF, CGE, Havas, Société générale, TF 1 et Suez.

Suez : un cadeau illégal ?

Pour la privatisation de Suez, le gouvernement espère avoir sauvé les meubles, en prévoyant un paiement différé des titres acquis par les petits porteurs et les salariés de la Compagnie financière. *La cotation de l'action* Suez, qui doit commencer le 9 novembre, ayant toutes chances, en raison de l'état des marchés financiers, de se faire à un cours inférieur au prix de vente fixé par l'Etat (317 francs), le gouvernement courrait le risque de *mécontenter* le 1,6 million de petits porteurs et les quelque dix-huit mille salariés qui s'étaient *portés acquéreurs* des titres, catégories jusque-là « chouchoutées » par M. Balladur.

En instituant un paiement en *eux temps* à un an d'intervalle, (*le Monde* du 5 novembre), le ministre d'Etat les incite à *comparer le cours futur non à* 317 francs, mais au prix effectivement payé dans l'immédiat, soit 158,50 francs. *Mais la psychologie* n'est pas forcément le droit. En pratiquant ainsi, M. Balladur accorde un avantage (le « crédit gratuit » sur les 158,50 francs qui seront payés le 18 novembre 1988) qui aurait dû être compensé par une hausse du prix de vente. L'article 3 de la loi de privatisation prévoit, en effet, explicitement que les prix de cession *« tiennent compte de la valeur estimée des avantages consentis par l'Etat »* (paiement différé, actions gratuites).

Logiquement, M. Balladur aurait donc dû réévaluer le prix de l'action Suez. On imagine l'incompréhension qui en aurait résulté...

Les services de la Rue de Rivoli répondent à l'objection en affirmant que le principe est de ne pas descendre au-dessous de la valeur minimale fixée par la commission de privatisation. Même avec le bonus accordé, on ne la franchit pas, la vente de Suez ayant laissé un peu de « marge » par rapport au *plancher des 19 milliards décidé par* la commission. Mais, si tel est le cas, pourquoi n'avoir pas plus simplement *réduit* le prix de vente ?

La faille juridique pourrait, en tout cas, être exploitée par les petits actionnaires des autres privatisées qui voient leurs titres dévalorisés par la chute de la Bourse et qui n'ont pas bénéficié de la faveur faite *aux souscripteurs* de Suez...

C. B.

Lancement de l'appel d'offres pour le Crédit local de France

Le gouvernement a lancé, le mercredi 4 *novembre*, l'appel d'offres pour la vente de gré à gré de 30 % du capital du Crédit local de France (CLF), l'ancienne Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales transformée, le mois dernier, en société anonyme. Le décret, qui apportait au CLF tous les biens, droits et obligations de l'ancienne CAECL, prévoyait la cession de 44 % de la nouvelle entité au secteur privé, *l'Etat conservant le solde*. Après avis de la commission de la privatisation, le prix de cession a été fixé à 1 016 F par action. A cette action s'attache un bon de souscription d'action.

L'offre lancée mercredi porte sur 30 % seulement du capital (neuf cent soixante-quinze mille actions). Les 14 % restants pourront faire l'objet d'une cession ultérieure, indique le ministre des finances.

Nos lecteurs trouveront l'évolution des cours des privatisées mis à jour régulièrement en appelant sur leur minitel : 3615 LEMONDE, puis tapez PRI.

PÊCHE

Reprise des négociations franco-canadiennes

Les négociations franco-canadiennes sur la pêche autour de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon (seule pomme de discorde entre les deux pays) devaient reprendre le 6 novembre à Paris, à un niveau technique, a-t-on annoncé à Ottawa.

Ces négociations, très difficiles, avaient été interrompues le 9 octobre, devant l'impossibilité pour les deux partenaires de faire un pas l'un vers l'autre.

De source canadienne, on précise que les négociations ne porteront que sur la procédure permettant de *soumettre à un arbitrage internatio*nal la question de la délimitation des frontières maritimes et de la zone économique de 200 milles autour de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. La question des quotas de morues alloués aux pêcheurs français ne sera pas abordée.

Paris et Ottawa sont, d'autre part, en négociation pour la fourniture éventuelle de sous-marins nucléaires au *Canada et l'achat par la France* d'avions Canadair. Ces négociations sont en arrière-plan de celles qui concernent les droits de pêche.

REPÈRES

Pétrole : baisse des cours de près de 1 dollar

A Londres, les cours du pétrole de mer du Nord (brent) sont tombés, le mercredi 4 novembre en mi-journée, à 18,35 dollars le baril pour livraison en décembre, contre 18,55 dollars le baril mardi soir, et 18,90 dollars *lundi matin. A New-York*, le baril de West Texas Intermediate pour échéance décembre a terminé la séance mercredi à 19,07 *dollars*, en baisse de 42 cents. Lundi et mardi, il avait déjà cédé 37 cents. Les opérateurs craignent une surproduction de l'OPEP.

Le président de l'OPEP a souligné, pour sa part, l'intérêt d'une stabilisation du prix au niveau actuel (18 dollars), *avec éventuellement* une légère adaptation vers le haut pour compenser la baisse du dollar. Il n'a pas exclu la possibilité d'une augmentation de la production.

Investissements : Hausse probable de 7 % au Japon

Les investissements des entreprises *japonaises* devraient augmenter de 7 % durant l'année budgétaire se terminant en mars prochain après une baisse de 7,8 % en 1986-1987, annonce le gouvernement. Selon une étude de l'agence de planification économique, les moyennes et grandes sociétés prévoient de dépenser dans l'ensemble de l'industrie 25 433 milliards de yens (1 080 milliards de francs) durant cet exercice. La progression des investissements pourrait ainsi atteindre 5,5 % pour *les biens d'équipements* et 8,1 % pour le secteur non manufacturier.

Loyers HLM : + 1 % au premier semestre 1988

M. Pierre Méhaignerie, *ministre de* l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a demandé aux préfets, dans une circulaire du 23 octobre, de *ne pas accepter*, pour les loyers des organismes HLM, des hausses supérieures en moyenne à 1 % *au premier* semestre 1988 *et* à 3,4 % pour l'ensemble de l'année. La loi Méhaignerie, qui a redonné aux organismes HLM la possibilité de décider de leurs hausses de loyer (dans la limite historique de deux fois 10 % par an), leur fait obligation de soumettre leurs projets de hausses à l'agrément des préfets. Le ministre justifie sa demande en arguant du fait que les organismes ont pu récupérer la moitié *des frais de gardiennage* (de 2,5 % à 3,5 % de la masse des loyers), ont librement fixé les loyers vacants, ont appliqué *des surloyers* et ont vu leur dette allégée de 50 millions de francs.

PRODUITS MANUFACTURÉS
Volume aux prix de 1980
Base 100 en 1985
IMPORTATIONS
CONSOMMATION
PRODUCTION
EXPORTATIONS
120 – 110 – 105 – 100 – 95
I II III IV I II III IV I II III IV
1985 1986 1987

L'année 1987 aura été fortement contrastée en France : plongée de l'activité à la fin d'hiver 1986-1987, baisse des exportations dans un climat d'incertitude (forte baisse du dollar, refroidissement de la conjoncture mondiale) puis amélioration à partir du printemps, sous l'effet d'un redressement de la demande mondiale (accords du Louvre) qui relance fortement les exportations, d'une poussée de la consommation des ménages (le crédit bancaire est très sollicité) et d'un restockage des industries. Au total, 1987 aura été meilleur que prévu en termes d'activité et d'emploi. Mais plus déséquilibré en termes de commerce extérieur et de paiements courants.

SOCIAL

Accord chez Citroën sur les nouveaux postes dans les installations automatisées

Quatre syndicats de Citroën – CSL, FO, CGC et CFTC – ont signé avec la direction un accord sur les nouvelles classifications dans les installations automatisées, qui s'appliquera à partir du 1er janvier 1988. Ce texte, constitue un avenant à l'accord d'octobre 1984 sur les *classifications*. Il y *introduit six nouvelles fonctions*.

L'opérateur a une rémunération allant de l'indice 165 à 175, mais le conducteur, fonction la plus répandue, est chargé de la conduite des machines et participe à leur maintenance. Sa rémunération va du coefficient *175 au 285*, soit 6 450 F à 10 000 F par mois. A ses côtés se trouve un assistant de production, chargé à la fois de la gestion des matériaux et de l'aide aux opérateurs, avec un salaire allant du coefficient 170 au 225 (6 300 F à 7 700 F).

Au-dessus se situent l'agent de maîtrise de niveau 1, responsable d'un ensemble de production (indices 225 à 285), et celui de niveau 2, responsable d'un atelier (*coefficients 305* à *365*, soit le niveau maximum pour un agent de maîtrise). En parallèle, on trouve le technicien de production, polyvalent, chargé de la fiabilité des appareils et des relations avec les autres services (coefficient 225 à 335, 7 700 F à 11 850 F).

Par rapport à l'accord signé en octobre 1986 chez Peugeot, par tous les syndicats sauf la CGT, celui-ci prévoit une division plus grande des tâches et des carrières moins longues, notamment pour *les conducteurs* d'installations. En revanche, des formations encore plus longues sont prévues : de quatre cents heures pour un opérateur sans formation professionnelle de base à cinq cents heures pour les postes supérieurs.

La CFDT, qui avait signé chez *Peugeot, ne l'a pas fait cette fois* : elle juge l'accord trop limité, ne comportant aucun élément sur la mise en place des nouvelles technologies, contrairement à l'accord général dans la métallurgie conclu en février 1987, et se limitant aux ateliers de production.

● **Affaire Soyer :** *les prud'hommes partagés.* – Le tribunal des prud'hommes de Rouen n'a pas réussi à trancher, mercredi 4 *novembre*, et a fait appel à un magistrat dans l'affaire opposant les établissements Carnaud de Grand-Quevilly (Seine-Maritime) à deux ouvrières licenciées pour « absences *répétées* » dues à des arrêts de travail pour maladie, Mme Joëlle Soyer, atteinte d'un cancer, qui était *défendue par la CGT, et Mme Nicole Mon*nier, défendue par la CFDT (*le Monde* du 27 mars).

● **Refus d'expulsion des grévistes de Cergy.** – Le président du *tribunal de Pontoise, saisi en référé*, a refusé, mercredi 4 novembre, l'évacuation des piquets de grève du magasin de pièces détachées de Cergy-Eragny demandée par Renault le 20 octobre, en raison à la fois du *« caractère non manifestement illicite du trouble occasionné par les piquets de grève »* et du *« refus de la régie-Renault de négocier de bonne foi, de façon réelle et sérieuse »*.

Mais les grévistes ont levé les piquets, le jeudi matin 5 *novembre*, à 10 heures, à l'issue d'une assemblée générale réunissant cent vingt salariés, et des discussions ont été engagées entre la direction de l'établissement et les syndicats (CFDT, CGT, FO). *Elles* portent non sur les salaires, la direction de Renault s'en tenant aux mesures annoncées mardi 3 novembre, mais sur les revendications spécifiques à l'établissement. La CGT a annoncé des grèves tournantes dans les différents ateliers.

Eurotunnel. L'actionnaire va se retrouver en bonne compagnie.

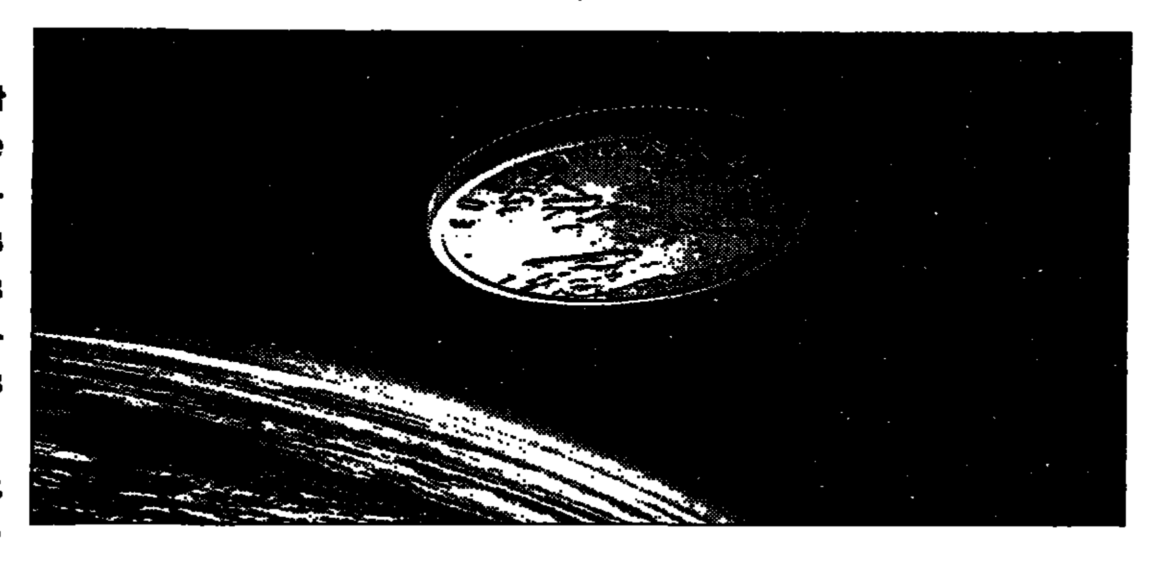
L'un des plus grands projets privés du monde méritait d'être confié à des partenaires exceptionnels. Eurotunnel, le groupe privé franco-britannique chargé de financer, de réaliser et d'exploiter le futur Tunnel sous la Manche, n'a pas failli à cette exigence. Il a su réunir à travers le monde des actionnaires de tout premier ordre, une centaine d'investisseurs institutionnels en particulier, qui comptent parmi les plus grands groupes financiers internationaux.

Eurotunnel a également obtenu l'appui d'un syndicat international de 198 banques et de la Banque Européenne d'Investissement, qui participeront au financement du projet à hauteur de 50 milliards de francs.

L'engagement de tous ces partenaires, du monde entier, est un gage de confiance dans la réussite technique et financière d'Eurotunnel.

Il est vrai qu'Eurotunnel offre des perspectives particulièrement prometteuses, avec l'exploitation de ce gisement inépuisable que représentent les dizaines de millions de voyageurs et de tonnes de marchandises qui traversent chaque année la Manche. Un marché en pleine expansion, dont on prévoit le doublement d'ici les premières années 2000.

Dès la première année de service, près de 30 millions de



voyageurs et 15 millions de tonnes de fret devraient emprunter Eurotunnel. Et ce trafic va continuer à se développer.

Nous vous offrons désormais la possibilité de rejoindre Eurotunnel aux côtés de ses grands partenaires financiers. Prochainement, vous pourrez devenir actionnaire d'Eurotunnel. Vous deviendrez ainsi actionnaire du plus gigantesque péage du monde.

Eurotunnel Information, Tour Franklin, Puteaux, Cedex 11 - 92081 Paris-La Défense. Minitel 3615 EUROTUNNEL. Note d'information visée par la COB disponible auprès des intermédiaires financiers.

EURO TUNNEL

EUROTUNNEL. UN PAS DE GÉANT.

Marchés financiers

Tuffier et associés introduit au second marché

La charge d'agents de change Tuffier-Ravier-Py maintient son introduction au second marché de la Bourse de Paris malgré l'effondrement du marché. La date de la cotation reste cependant à déterminer. Prévue en principe pour le 13 novembre, l'opération pourrait être retardée en fonction de la conjoncture boursière. La société introduite sera la holding qui coiffe une vingtaine d'entités, dont le fleuron était la charge d'agents de change Tuffier-Ravier-Py. Quelque 10 % du capital de la holding Tuffier et associés seront offerts au public, soit 251 000 certificats d'investissement. Tête de file de Tuffier et associés la charge d'agents de change vient de prendre la première place au classement officiel au regard des transactions sur actions. Dans le domaine obligataire, Tuffier arrive en quatrième position parmi les autres opérateurs français. La volonté de s'introduire en Bourse correspond à une stratégie défensive. L'attaque étant la meilleure des parades, M. Thierry Tuffier, président de la holding, prend les devants pour garder son indépendance à l'heure de l'ouverture des marchés financiers.

Jusqu'à présent l'ouverture du capital des charges et son corollaire, la fin du monopole de ces opérateurs sur le marché, ont donné lieu à de nombreuses prises de participation de banques dans le capital des charges d'agents de change. Tuffier est le seul, pour l'instant, à avoir programmé son arrivée en Bourse dans le but de renforcer ses fonds propres sans prendre l'appui d'un autre partenaire financier.

L'Etat entrerait dans le capital de la Compagnie nationale du Rhône

M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a installé, le 5 novembre, à Lyon, le nouveau conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône (CNR), élargi aux représentants des régions situées sur l'axe Rhin-Rhône : Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A cette occasion, M. Paul Granet, président de la CNR, a précisé comment seraient financés les premiers travaux de la future liaison Rhin-Rhône, décidés le 30 juillet par un comité interministériel. Les collectivités territoriales apporteront 25 % des sommes à engager, soit 300 millions de francs. L'Etat apporterait 700 millions de francs sous forme d'une dotation en capital. Cet apport, a déclaré M. Granet, *« va probablement se concrétiser par une entrée de l'Etat dans le capital de la CNR, capital qui serait porté de 36 millions à 42 millions de francs, et par une avance en compte courant de ce nouvel actionnaire que sera l'Etat »*. Mais selon M. Douffiagues, la décision n'est pas prise.



NEW-YORK, 4 nov. ⬇

Nerveux et toujours assez déprimé

Encore une séance de baisse mercredi à Wall Street. Sur une reprise intervenue à l'approche de la clôture, le mouvement s'est toutefois ralenti. Après avoir perdu cinquante points, l'indice Dow Jones réduisait l'écart à 18,24 points en s'établissant finalement à 1 945,29. Le bilan général est resté négatif. Sur 2 001 valeurs traitées, 924 se sont encore alourdies, 709 ont progressé et 368 n'ont pas varié.

D'une façon générale, les échanges sont restés très nerveux. Une fois encore, la chute du dollar a exercé un effet dépressif sur le marché. Au-delà, l'incapacité de l'administration Reagan et du Congrès de trouver un terrain d'entente pour réduire le déficit budgétaire a continué d'entretenir les conversations et surtout d'empoisonner l'atmosphère. Beaucoup redoutent qu'à repousser les problèmes, les grands responsables des pays vont finir par déclencher un nouveau krach.

La baisse des taux de base en Grande-Bretagne n'a produit aucun effet. Les opérateurs ont les nerfs à fleur de peau et guettent les réactions des autres places.

Notons que le président Reagan a chargé quatre dirigeants d'entreprise d'étudier les causes de la tempête boursière d'octobre. Serait-ce pour vérifier l'hypothèse d'un sabotage financier par l'Iran ? L'activité a porté sur 202,53 millions de titres, contre 229,38 millions.

VALEURS	Cours du 3 nov.	Cours du 4 nov.
Alcoa	42	41 1/2
Allegis (ex-UAL)	73 5/8	73
A.T.T.	29 3/8	29 5/8
Boeing	37 1/2	37 1/2
Chase Manhattan Bank	28 5/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	91 1/4	91 7/8
Eastman Kodak	54 1/8	50 1/2
Exxon	43 1/2	42 3/4
Ford	76 1/4	76 1/4
General Electric	45 1/2	44
General Motors	58 3/4	60 1/4
Goodyear	44 1/2	45 1/8
I.B.M.	121 7/8	120 5/8
I.T.T.	50 3/4	50 3/8
Mobil Oil	39 1/2	38
Pfizer	54 3/4	53 1/8
Schlumberger	34 5/8	33 1/2
Texaco	31	30 3/8
Union Carbide	21 1/2	21 3/8
U.S.X.	26 5/8	25 7/8
Westinghouse	47 3/8	45 1/4
Xerox Corp.	56 3/4	56 1/2

PARIS, 5 novembre ⬇

Bonjour tristesse

Manifestement, le marché n'est pas rassasié de baisse. Jeudi, le mouvement de repli s'est poursuivi. Dans la matinée, pourtant, la résistance avait paru s'organiser (– 0,36 %). Mais elle a rapidement lâché sur de nouveaux dégagements de l'étranger et sur des ventes de lassitude aussi. A la clôture de la séance officielle, l'indicateur instantané s'établissait à 1,44 % en dessous de son niveau précédent, et, pour la deuxième fois en moins de trois semaines, le CAC a enfoncé le plancher des 300 points.

Derechef, la plupart des grandes valeurs se sont dépréciées sensiblement : Peugeot, CSF, Midi, Compagnie bancaire, Lafarge, Paribas, L'Oréal et bien d'autres. Pourtant, les courants d'affaires n'ont pas été très étoffés. Pour certains, la situation devient *« dramatique »*, car des investisseurs, à la fin de la semaine passée, se sont encore laissé prendre au piège de la reprise. *« Ce n'est plus six mois, mais deux ans dont la Bourse va avoir besoin pour récupérer »*, assurait un gérant de portefeuilles. Et d'ajouter : *« Ah ! si on pouvait vendre à découvert les grands dirigeants des pays industrialisés, on gagnerait beaucoup d'argent. »* A Paris comme ailleurs, l'inertie des grands argentiers de ce monde devant le chaos monétaire apparaît presque « criminelle ». Signe des temps : le représentant d'une grande banque, pour tout déjeuner, avalait un sandwich.

Au premier étage, le marché obligataire a continué de se raffermir. Nouvelle hausse du MATIF, toujours en prévision d'une possible dépréciation du franc dans le SME.

Notons que Total n'a même pas salué son milliard de bénéfice net pour le premier semestre.

LONDRES, 4 nov. ⬇

Nouveau repli

Après le recul de la veille, la Bourse de Londres a connu, mercredi, un nouveau repli et ce malgré la reprise enregistrée en fin de séance provoquée par une baisse des taux d'intérêt d'un demi-point, à 9 %. L'indice Financial Times des trente vedettes industrielles a accusé une baisse de 30,5 points à 1 255,6. En cours de séance, l'indice des cent valeurs industrielles a franchi le seuil des 1 600, soit plus bas encore que le niveau le plus faible enregistré pendant les deux « semaines noires » d'octobre : 1 580,6 points, contre 1 598 le 28 octobre dernier. Il a même franchi le niveau du soir du « big bang », le 27 octobre 1986.

La faiblesse du marché reflète toujours les inquiétudes de baisse du dollar qui pèsent sur le cours des grandes sociétés exportatrices et celles relatives au déficit budgétaire américain. La diminution du taux de base bancaire n'a eu qu'un impact limité. Les opérateurs britanniques commencent à craindre des difficultés en matière de liquidité après une chute supérieure à 35 % depuis l'été.

TOKYO, 5 nov. ⬇

Nouvelle baisse

A l'unisson des autres places financières, le Kabuto-Cho a continué jeudi de s'alourdir très sensiblement. La première partie de la séance n'avait pas été brillante (– 484 points). Le marché ne devait pas parvenir ensuite à remonter le courant. En clôture, l'indice Nikkeï accusait une baisse de 430,96 points, à 22 629,56, soit 1,9 % environ. De toutes les grandes bourses mondiales, Tokyo reste encore la moins éprouvée par la tempête d'octobre, avec un recul moyen des cours de 15 %, alors qu'ailleurs les dégâts se situent entre 25 % et 30 %. Mais le marché n'en est peut-être que plus vulnérable. Les opérateurs restent très sceptiques sur la capacité du président américain Ronald Reagan à trouver une solution à l'épineux problème du déficit budgétaire américain. Là, comme ailleurs, la dégringolade du dollar cause de très vives inquiétudes.

VALEURS	Cours du 4 nov.	Cours du 5 nov.
Akaï	440	445
Bridgestone	1 190	1 150
Canon	922	901
Fuji Bank	3 090	3 060
Honda Motors	1 250	3 470
Matsushita Electric	1 980	1 950
Mitsubishi Heavy	637	620
Sony Corp.	3 880	3 900
Toyota Motors	1 790	1 770

FAITS ET RÉSULTATS

● **Vers une réduction de la TVA sur les cassettes vidéo ?** – La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 4 novembre, un amendement de M. Gilbert Gantier (UDF-Paris) à la loi de finances, réduisant de 33,33 % à 18,6 % le taux de TVA sur les cassettes vidéo enregistrées. Le coût de cette mesure (57 millions de francs), précise-t-on, sera gagé sur les œuvres à caractère pornographique ou d'incitation à la violence (cassettes vidéo, vidéodisques...), par le biais d'une taxe de 50 % sur leur prix de vente.

● **AKZO : les fibres pèsent sur les résultats.** – Le groupe chimique néerlandais AKZO a enregistré une baisse de 20,2 % de son bénéfice net pour le troisième trimestre, dont le montant revient à 155,8 millions de florins (contre 195,3 millions pour le trimestre correspondant de 1986). Cette baisse est principalement due à la détérioration de l'activité dans la branche des fibres chimiques. Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net s'élève à 526,8 millions de florins (– 16,6 %). En progrès pour le troisième trimestre (+ 3,2 %), le chiffre d'affaires diminue pour les neuf premiers mois (– 2,7 %) pour atteindre 11,52 milliards de florins.

● ***Merlin-Gérin : 21 millions de profits en moins.*** – Merlin-Gérin, premier constructeur français d'appareillage électrique haute et basse tension, a annoncé une baisse de son résultat pour le premier semestre : 230 millions de francs, contre 251 millions par rapport à l'année précédente.

Selon la direction, le phénomène s'explique par la baisse des commandes au premier trimestre pour les produits basse tension. Mais une reprise des commandes à partir de mars devrait permettre à l'entreprise de dégager pour l'année un résultat similaire à celui enregistré en 1986, soit 595 millions de francs.

Le chiffre d'affaires de 1987 de Merlin-Gérin sera d'environ 9,6 milliards de francs (contre 8,7 milliards pour 1986), grâce à une progression interne d'environ 5 % et à une progression externe : reprise en juin de l'entreprise April, spécialisée dans les automates programmables, qui a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 500 millions en 1986.

● **BASF : baisse des ventes de bandes magnétiques.** – Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe chimique allemand BASF dans la branche des bandes magnétiques devrait baisser de 8 % en 1987 par rapport à l'année précédente, pour revenir à 1,3 milliard de deutschemarks. Cette estimation a été faite par les dirigeants de l'entreprise.

Le recul des ventes est notamment imputable à la sévère concurrence régnant sur le marché des supports magnétiques pour l'informatique (bandes et cassettes pour ordinateurs, disquettes), qui représentent un quart des ventes de la firme. L'augmentation des quantités vendues (disquettes, + 40 %, cassettes pour ordinateur, + 100 %, bandes pour ordinateur, – 5 %) n'a pu compenser la chute des prix qui a atteint 30 % cette année sur certains produits.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	1155	....	
Alain Manoukian	246 40	235 60	
Amault & Associés	470	464	
Asystel	334	....	
B.A.C.	380	380	
B. Demachy & Assoc.	501	501	
B.I.C.M.	730	720	
B.I.P.	390	395	
Belfort Technologies	752	....	
Buitoni	572	....	
Câbles de Lyon	805	800	
Calberson	620	610	
Cardif	1380	1335	
C.D.M.E.	731	731	
C. Equip. Elect.	298	....	
C.E.G.I.D.	670	643	
C.E.G.E.P.	146	149	
C.E.P.-Communication	1000	980	o
C.G.I. Informatique	562	561	
Ciments d'Origny	471	....	
C.N.I.M.	272	282 90	d
Concept	200	....	
Conforama	650	620	
Dafsa	170	160	
Dauphin O.T.A.	2950	2830	o
Deveaux	1470	....	
Deville	701	701	
Drouot-Ob. convert.	....	....	
Editions Belfond	157	165	
Elect. S. Dassault	395	372	
Elysées Investiss.	22	20 60	
Expand	647	475	o
Filipacchi	380	380	
Guintoli	652	613	
Guy Degrenne	880	....	
I.C.C.	205	205	
IDIA	140	132	
I.G.F.	160	129	o
IN2	146	....	
Int. Metal Service	161	160	
La Commande Electro.	310	....	
Le gd livre du mois	260	238 50	o
Loca Investissement	274	270	
Locamic	180	180	
Manutan	280	305	
Marin Immobilier	260	270 40	d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Metallurg. Minière	119 80	116	o
Métrologie Internat.	276	278	
Microservice	165 50	185	
M.M.B.M.	500	480	
Molex	190	185	
Navale-Delmas	650	610	
Olivetti-Logabax	299	....	
Ore. Gest.Fin.	375	375	
Petit Bateau	183	....	
Petrofigaz	398	382	o
Pier Import	230	215 20	
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100	
Rezal	1115	915	o
St-Gobain Emballage	1000	1000	
St-Honoré Matignon	149	....	
S.C.G.P.M.	219	218 90	
Segin	325	325	
Sema-Metra	441	424	o
S.E.P.	1150	1101	
S.E.P.R.	1090	1008	o
Sligos	930	920	
S.M.T.Goupil	235	230	
Sodinforg	790	745	
Sofibus	355	360	
Sopra	575	576	
TF 1	168	168	
Union Financ. de Fr.	568	532	
Valeurs de France	325	320	

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 4-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	56	–	–	–	–	–	–	–
Paribas	400	10	30	40	–	50	60	56	–
Peugeot	1300	60	130	195	–	210	–	–	–
Thomson-CSF	1100	20	–	–	–	280	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	26	50	39	–	–	–	–	–
Midi	1100	18	55	–	110	270	310	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 nov. 1987

Nombre de contrats : 90 321

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	98,55	97,95	97	96,95
Précédent	95,95	95,40	95	94,30

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,77 F ⬇

La baisse du dollar s'est poursuivie jeudi sur toutes les grandes places internationales. La devise américaine est tombée à ses plus bas niveaux historiques tant vis-à-vis du deutschemark (1,6920 DM, contre 1,7090 DM) qu'à l'égard du yen (135,50 yens, contre 135,95 yens) et du franc suisse (1,3925 FS, contre 1,3945 FS). A Paris, elle a valu 5,7755 F.

FRANCFORT	4 nov.	5 nov.
Dollar (en DM)	1,7090	1,6920

TOKYO	4 nov.	5 nov.
Dollar (en yens)	135,95	135,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 nov.) .... 8 3/4-9 %

New-York (4 nov.) .... 5 3/4-6 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	3 nov.	4 nov.
Valeurs françaises	77,1	
Valeurs étrangères	102,5	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 nov.	4 nov.
Indice général	310,9	300,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	3 nov.	4 nov.
Industrielles	1963,53	1945,29

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	3 nov.	4 nov.
Industrielles	1 286,1	1 255,6
Mines d'or	305,6	279,2
Fonds d'Etat	90,14	90,51

TOKYO

	4 nov.	5 nov.
Nikkeï Dow Jones	23060,53	22629,65
Indice général	1892,14	1857,07

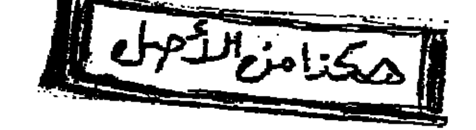
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,8350	5,8370	+ 60	+ 75	+ 60	+ 85	+ 330	+ 420
$ can.	4,4104	4,4153	– 21	+ 3	– 41	– 6	– 67	+ 34
Yen (100)	4,2529	4,2575	+ 137	+ 161	+ 259	+ 293	+ 867	+ 957
DM	3,4003	3,4035	+ 118	+ 137	+ 230	+ 256	+ 749	+ 824
Florin	3,0230	3,0251	+ 72	+ 86	+ 152	+ 172	+ 510	+ 572
F.B. (100)	16,2671	16,2817	+ 145	+ 243	+ 269	+ 431	+ 1286	+ 1665
F.S.	4,1193	4,1236	+ 168	+ 196	+ 294	+ 336	+ 947	+ 1074
L (1 000)	4,5873	4,5997	– 240	– 176	– 400	– 329	– 752	– 582
£	10,1675	10,1768	– 100	– 56	– 182	– 109	– 129	– 86

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8
DM	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 5/8	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4
Florin	4 3/4	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 1/2	6 7/8	6 3/4	7 1/8	6 7/8	7 1/4
F.S.	1 1/8	1 7/8	2 9/16	2 11/16	3 1/2	3 5/8	3 9/16	3 11/16
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	13 1/4	14 1/4	12 1/2	13 1/8	11 1/2	12
£	9	9 1/4	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16
F. franç.	8 3/8	8 5/8	8 5/8	9 1/8	8 5/8	9 1/8	8 5/8	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 5 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1813	4,5 % 1973	1790	1729	1730	- 3 35
4006	C.N.E. 3 %	3920	3770	3770	- 3 83
1130	B.N.P. T.P.	1080	1080	1080	....
1107	C.C.F. T.P.	1065	1065	1065	....
1115	Créd. Lyon. T.P.	1060	1040	1040	- 1 89
1845	Renault T.P.	1610	1590	1590	- 1 23
1850	Rhone-Poul. T.P.	1830	1830	1830	....
1190	St-Gobain T.P.	1211	1210	1210	- 0 07
1135	Thomson T.P.	1070	1065	1054	- 1 49
380	Accor	350 20	348 20	350	- 0 06
490	Agence Havas	437	435	436	- 0 23
605	Air Liquide	527	515	519	- 1 52
1680	Alcatel	1632	1650	1650	+ 1 10
1910	Als. Superm.	1490	1530	1530	+ 2 68
370	A.L.S.P.I.	300 10	300 20	285 30	- 4 93
295	Alsthom ★	282	275	287	+ 1 91
1800	Arjom. Prioux	1486	1500	1500	+ 0 94
430	Aussedat-Rey	319	303	306	- 4 08
1030	Aux. Entrepr. ★	836	850	800	- 4 31
820	Avions Dassault	835	847	851	+ 1 92
370	BAFIP	323	308	306	- 5 26
325	Bail-Equipem. ★	282	280	275	- 2 48
785	Bail Investiss.	825	810	825	....
340	B.N.P. C.I.	302 80	300	302	- 0 26
545	Cie Bancaire	490	478	465	- 5 10
380	Bazar H.-V.	320	319	300	- 6 25
430	Béghin-Say ★	380	394	380	....
825	Berger (Mé)	600	558	558	- 7
690	Bic ★	521	510	496	- 4 80
1040	B.I.S.	800	780	760	- 5
2500	Bongrain S.A.	2350	2355	2330	- 0 85
945	Bouygues	850	890	890	+ 4 71
75	B.P. France	70	71	70 90	+ 1 28
4230	B.S.N.	4235	4140	4117	- 2 79
2100	Cap Gem. S. ★	1690	1680	1650	- 2 37
1100	Carnaud	991	994	994	+ 0 30
2800	Carrefour ★	2300	2300	2298	- 0 09
143	Casino	133	130	129 10	- 2 93
117	Casino A.D.P.	109	110	107	- 1 83
....	C.C.M.C.	1061	1010	1010	- 4 81
770	Cetelem	523	501	515	- 1 53
660	Cerus	480	450	450	- 6 25
1550	C.F.A.O.	1430	1400	1400	- 2 10
275	C.G.E.	244 90	241	242	- 1 18
1000	C.G.I.P. ★	845	832	805	- 4 73
830	Chargeurs S.A.	785	782	787	+ 0 25
58	Chiers-Châtill.	48 15	49 20	49 20	+ 2 18
865	Ciments franç. ★	845	850	843	- 0 24
475	Club Méditerr.	371	385 10	385 10	- 1 59
165	Codetel ★	152	150	151 50	- 0 33
300	Cofimeg	300	305	295	- 1 67
1550	Coles	1420	1400	1400	- 1 41
225	Compt. Entrepr.	204	199 50	205	+ 0 49
660	Compt. Mod.	503	490	490	- 2 58
885	Créd. Foncier	869	875	875	+ 0 69
436	Crédit F. Imm.	380 50	377	376	- 1 18
115	C.C.F.	112 20	111 90	111 90	- 0 27
680	Créd. Lyon. (CI)	630	635	640	+ 1 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
920	Crédit Nat. ★	740	705	715	- 3 38
160	Crouzet ★	140	140	142	+ 1 43
2850	Damart S.A.	2230	2280	2230	....
375	Darty ★	270	265	260	- 3 70
305	Darty (DP)	243 90	230	239 50	- 1 80
1800	De Dietrich	1540	1580	1553	+ 0 84
255	Dév. P.d.C. (LI)	263	259	259	- 1 52
470	D.M.C.	393	388	390	- 0 76
400	Drouot Assur.	345	340	335	- 2 90
2130	Docks France ★	1500	1510	1515	+ 1
820	Dumez ★	712	691	689	- 3 23
1100	Eaux (Gén.)	1020	1005	1005	- 1 47
1140	Ecco ★	1000	1002	965	- 3 50
290	Elf-Aquitaine	275	273 10	269	- 2 17
280	– (certific.)	241	257	246	+ 2 07
780	Epeda-B-Faure	664	660	660	- 0 60
3100	Essilor	2200	2180	2200	....
2200	Essilor Int. (DP)	1514	1490	1490	- 1 59
375	Esso S.A.F. ★	375	370	374	- 0 27
1970	Euralrance	1415	1400	1375	- 2 83
1380	Eurocom ★	970	975	923	- 4 85
3450	Euromarché	2800	2805	2802	+ 0 07
580	Europe nº 1 ★	514	515	505	- 1 75
1130	Exor ★	900	900	915	+ 1 67
650	Facom	520	525	515	- 0 96
1050	Fichet-bauche	869	830	830	- 4 48
200	Financial ★	198	198 50	201	+ 1 52
124	Fives-Lille	105 10	102 80	103	- 2
1100	Fromageries Bel	1070	1020	1016	- 5 06
1280	Gal. Lafayette ★	1064	1079	1025	- 3 67
360	Gascogne	279	270	270	- 3 23
1450	Gaz et Eaux	1362	1363	1301	- 4 48
500	Géophysique ★	370	355	360	- 2 70
1950	Gerland	1491	1460	1460	- 2 08
595	GTM-Entrepose	455	460	463	+ 1 76
520	Guyenne-Gasc. ★	405	406 50	390	- 3 70
2570	Hachette ★	2150	2150	2130	- 0 93
590	Hénin (La)	455	470	469	+ 3 08
1170	Hutchinson	1055	1080	1080	+ 2 37
183	Imétal	121 90	120	120 10	- 0 99
360	Imm. Plaine-M.	325	328 90	327	+ 0 62
1060	Ingénico	860	840	842	- 2 09
4600	Inst. Mérieux	3895	3950	3810	- 2 18
520	Interbail ★	514	508	507	- 1 36
1000	Intertechnique	770	790	780	- 1 30
630	J. Lefebvre	575	565	565	- 1 74
1220	Lab. Bellon	1090	1100	1102	+ 1 10
1440	Lafarge-Coppée	1165	1159	1147	- 1 54
1340	Labon ★	1370	1330	1350	- 1 46
2850	Legrand ★	2260	2201	2225	- 1 55
2450	Legrand (DP) ★	1830	1899	1773	- 3 11
720	Leroy-Somer ★	547	564	545	- 0 37
1780	Lesieur	1546	1500	1500	- 2 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
680	Locabail Immob.	675	685	673	- 0 30
575	Locafrance ★	372 10	380 10	371 50	- 0 16
865	Locindus	855	858	840	- 1 75
445	Luchaire	230 10	238	212	- 7 87
1840	L.V.M.H.	1479	1400	1426	- 3 58
1320	Lyonn. Eaux ★	1141	1146	1170	+ 2 54
76	Mais. Phénix	66 50	66 50	64 10	- 3 61
675	Majorette (Ly)	600	591	591	- 1 50
330	Mar. Wendel ★	233	225	225	- 3 43
1660	Martell	1630	1580	1576	- 3 31
....	Matra	1650	1645	1665	+ 0 91
2500	Merlin-Gerin ★	1881	1899	1909	+ 1 49
265	Michelin	230	225	226	- 1 74
1050	Midi (Cie)	845	821	810	- 4 13
240	Midland Bk SA ★	210	210	200 10	- 4 71
1280	Min. Salsig. (Ma)	800	790	790	- 1 25
44	M.M. Penarroya	36 80	37 80	36 30	- 1 36
70	Moulinex	55	55 30	53	- 3 64
775	Navig. Mixtes	656	675	675	+ 2 90
119	Nord-Est	103 50	100	100	- 3 38
440	Nordon (Ny)	370	330	330	- 10 81
460	Nouvelles Gal.	360	350	350	- 2 78
850	Occident. (Gén.)	670	680	669	- 0 15
1270	Omn.F.Paris	958	960	950	- 0 83
225	Olida-Caby	208	206	206	- 0 96
320	Opfi-Paribas	298	295	290	- 2 68
3300	Oréal (L')	2629	2629	2540	- 3 39
395	Paribas	353	345 30	349	- 1 12
520	Paris-Réesc. ★	402	404	416	+ 3 48
1020	Pechelbronn ★	869	845	850	- 2 19
1010	Penhoet	861	870	860	- 0 12
815	Pernod-Ricard	716	725	735	+ 2 65
1370	Peugeot S.A.	1094	1080	1055	- 3 56
17	Poclain	15 50	15 90	15 90	+ 2 58
1780	Poliet	1575	1580	1578	+ 0 19
680	P.M. Labinal	547	545	540	- 1 28
3190	Presses Cité	2575	2500	2550	- 4 67
1200	Prétabail Sic.	1140	1111	1141	+ 0 09
640	Primagaz	638	642	642	+ 0 63
600	Printemps ★	450	458	450 10	+ 0 02
1900	Promodès	1740	1770	1715	- 1 44
1450	Radiotechn.	1000	1000	990	- 1
79	Raff. Dist. Total	71	71 20	73 50	+ 3 52
3180	Redoute (La) ★	2868	2798	2750	- 4 11
380	Rober financière	276	265	265	- 3 99
1230	Roussel-Uclaf	1056	1050	1047	- 0 85
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4570	R. Impériale (Ly)	4270	4270	4270	....
205	Sade	189	181	181	- 4 23
1600	Sagem ★	1400	1410	1415	+ 1 07
455	Saint-Gobain	420 10	420	421	+ 0 21
1100	St-Louis	1174	1230	1210	+ 3 07
1590	Salomon	1290	1220	1220	- 5 43
1500	Salvepar	1260	1180	1180	- 6 35
630	Sanofi	600	578	578	- 3 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
520	S.A.T. ★	480	470	470	- 2 08
1270	Saupiquet (Na)	1100	1099	1099	- 0 09
330	Schneider ★	251 10	258	250	- 0 44
86	S.C.O.A.	80 80	75 20	77	- 4 70
680	S.C.R.E.G.	510	501	505	- 0 98
830	Seb ★	695	690	689	- 0 86
400	Sefimeg ★	407	405	406	- 0 25
1110	S.F.I.M.	1260	1256	1236	- 1 98
51	S.G.E.	42 95	41 90	42 40	- 1 28
450	Signaux ★	310	325	310	....
845	Silic	785	771	790	+ 0 64
500	Simco-U.P.H. ★	530	507	520	- 1 89
330	Sinner (Li)	332	331	331	- 0 30
1100	Skis Rossignol	1050	1055	1021	- 2 76
650	Siminco	631	635	636	+ 0 79
390	Société Générale	372 50	368	368	- 1 21
167	Sodexco	170	165	165	- 2 94
220	Sodero (Na)	191	195	195	+ 2 09
2300	Sodexho	1945	1953	2000	+ 2 83
128	Sogenal (Ny)	118	115	115	- 2 54
370	Sogerap	335	325	324	- 3 28
2760	Somm.-Allib. ★	2397	2390	2400	+ 0 13
670	Source Perrier	617	601	605	- 1 94
800	Sovac ★	653	650	660	+ 1 07
470	Spie-Batignol.	315 10	310 20	310	- 1 62
480	Strafor ★	434	426	414	- 4 61
280	Synthelabo ★	253	254	250	- 1 19
615	Talcs Luzenac	560	528	528	- 5 71
3380	Tél. Elect.	2730	2733	2755	+ 0 92
1040	Thomson-C.S.F.	770	765	770	....
380	Total (CFP) ★	330	331	339 70	+ 2 94
89	– (certific.)	79 90	81	78	- 2 38
1290	T.R.T. ★	1035	1074	1039	+ 0 39
380	U.F.B.	350	335	340	- 2 86
960	U.I.C. ★	891	880	860	- 3 48
520	U.I.F. ★	528	527	523	- 0 95
825	U.I.S.	772	799	770	- 0 26
215	U.C.B. ★	182	180 10	179	- 1 65
685	Unibail	692	692	715	+ 3 32
545	Valéo	469	465	465	- 0 85
68 80	Vallourec	45 10	42 80	43	- 4 68
345	Via Banque	310	310	302	- 2 58
800	Elf-Gabon	725	701	700	- 3 45
117	Amax Inc.	91	87	87 50	- 3 85
145	Amer. Express	140	138	138	- 1 43
172	Amer. Teleph.	166	161 50	161 50	- 2 71
144	Anglo Amer. C.	107	92 50	92 50	- 13 55
685	Angold	506	489	489	- 7 13
970	BASF (Akt)	850	853	872	+ 2 59
1020	Bayer	885	898	910	+ 2 82
123	Buffelsfont.	106	105	105 50	- 0 47
169	Chase Manh.	165	161	161	- 2 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
78	De Beers	58 20	53	53	- 8 93
1850	Deutsche Bank	1640	1612	1612	- 1 71
985	Dresdner Bank	890	865	865	- 2 81
145	Driefontein Cal	118 50	110	110	- 7 17
525	Du Pont-Nem.	525	510	505	- 3 81
510	Eastman Kodak	450	440	440	- 2 22
78	East Rand	52 50	52 10	54	+ 2 86
255	Electrolux	202	195 80	195 80	- 3 07
186	Ericsson	162 50	155	155 50	- 4 31
265	Exxon Corp.	245	240	238	- 2 86
450	Ford Motors	433	427	425	- 1 85
93	Freegold	75	70 40	73	- 2 67
121	Gencor	87 40	84 50	84 50	- 3 32
280	Gén. Electr.	257	241	243	- 5 45
520	Gén. Belgique	377 70	368	368	- 2 57
380	Gen. Motors	328	333 50	333 50	+ 1 68
106	Goldfields	80	77	78 50	- 1 88
45	Gd Metropolitain	37 30	37 30	37 30	....
91	Harmony	71	70	70	- 1 41
46	Hitachi	44	47 05	46 95	+ 6 70
910	Hoechst Akt.	815	835	831	+ 1 96
111	Imp. Chemical	102 50	103 50	103 50	+ 0 98
720	IBM	694	670	672	- 3 17
325	ITT	284	281	281	- 1 06
145	Ito-Yokado	141	139 30	139 30	- 1 21
82	Matsushita	81	81 90	81 90	+ 1 11
980	Merck	995	989	989	- 0 60
365	Minnesota M.	338	331	331	- 2 07
245	Mobil Corp.	233 50	224	224	- 4 07
230	Morgan J.P.	204	200	200	- 1 96
38800	Nestlé	34500	34300	34300	- 0 58
182	Norsk Hydro	155	161	153	- 1 29
220	Otsi	179	174	174	- 2 79
1790	Petrofina	1572	1540	1540	- 2 04
575	Philip Morris	515	507	507	- 1 55
113	Philips	92 50	91 50	91 50	- 1 08
95	Placer Dome	74 90	71 80	72	- 3 87
360	Quilmès	333	285	287	- 13 81
700	Randfontein	468	463	463 50	- 0 96
640	Royal Dutch	609	602	602	- 1 15
....	Rio Tinto Zinc	28 50	29 05	28 80	+ 1 05
98	St Helena Co	73 80	70 05	72 80	- 1 36
220	Schlumberger	197	195 10	195 60	- 0 76
103	Shell transp.	97 20	97 70	97 70 c	+ 0 51
1890	Siemens A.G.	1525	1503	1503	- 1 44
180	Sony	157 50	162 70	161	+ 2 22
184	T.D.K.	158	160 10	159 50	+ 0 95
28	Toshiba Corp.	26 80	27 25	27 25	+ 1 68
330	Unilever	305	296 90	296 90	- 2 66
235	Unit. Techn.	205	200 10	200	- 2 44
715	Vaal Reefs	550	510	500	- 9 09
340	Volvo	265	254	254	- 4 15
330	West Deep	236	224	222	- 5 93
380	Xerox Corp.	330	328	328	- 0 61
2 09	Zambia Corp.	1 62	1 50	1 50	- 7 41

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	3039	..
Emp. 8,80 % 77	122 50	4 015
9,80 % 78/93	99 80	3 133
10,80 % 79/94	101 50	1 858
13,25 % 80/90	104 60	5 646
13,80 % 81/89	105 65	11 153
16,20 % 82/90	112 80	13 182
16 % juin 82	114 20	8 567
14,60 % fév. 83	113 25	10 320
13,40 % déc. 83	114 55	11 748
12,20 % oct. 84	108 80	0 967
11 % fév. 85	107 20	7 776
10,25 % mars 86	100 80	6 700
ORT 12,75 % 83	1790	..
OAT 10 % 2000	99 80	4 464
OAT 9,90 % 1997	103 46	5 896
OAT 9,80 % 1996	99 80	7 518
Ch. France 3 %	140 50	..
CNB Bques janv. 82	102 05	3 057
CNB Paribas	102	3 057
CNB Suez	102	3 057
CNI janv. 82	102	3 057
PTT 11,20% 85	102 50	9 555
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105	4 411
CNT 9% 86	91 50	4 714
CNI 10,90% déc. 85	100 20	8 359
Mécalogie I. 8% 6/7	88 20	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	680	....
Agache (Sté Fin.)	1800	1700
A.G.F. (St Cent.)	685	680
Applic. Hydraul.	650	680 o
Arbel	350	350
Astorg	305	286 70
Avenir Publicité	400	390
Bain C. Monaco	278 80	267 60 o
Banque Hypoth. Eur.	305	304
Béghin-Say (C.I.)	240	235
B.G.L.	429	399 o
Blanzy-Ouest	646	639
B.N.P. Intercontin.	240	250
Bénédictine	4650	5090 d
Bon-Marché	810	760
B.T.P.	134	134
Cacil	580	580
Cambodge	580	580
C.A.M.E.	286	....
Campenon Bern.	290	288 o
Carbone-Lorraine	507	510
C.E.G.Frig.	467	460
Centen. Blanzy	2050	1813 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Contrex (Ny)	182	....
Combail	103 40	98 80
Chambourcy (M.)	780	....
Champex (Ny)	140	....
C.I.C. (Financ. de)	243	....
C.I. Maritime	610	610
Cimen-Sietra	258	....
Citram (B)	480	425 o
Clause	420	420
Cofradel (Ly)	1598	1468 o
Cogifi	342	340 o
Comiphos	398	....
Cie Industrielle	2450	2597
Comp. Lyon-Alem.	471	439 o
Concorde (La)	820	....
C.M.P.	28	22 50 o
Créd. Gén. Ind.	550	554
Cr. Universel (Cie)	590	580
Créditel	133	....
Darblay S.A.	425	418
Delalande S.A.	1075	874 o
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1490	1401
Didot-Bottin	768	860 o
Eaux Bass. Vichy	1170	....
Eaux Vittel	2000	2000
Economats Centre	544	453 o
Electro-Banque	290	280
Elf-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	670	650
Emili-Bretagne	210	211
Entrepôts Paris	461 50	433 50 o
Epargne (B)	2700	2750
Europ. Accumul.	42	39 50
Eternit	1840	1800
Finalens	212	205
FIPP	287	267 20 o
Fnac	580	....
Foncière (Cie)	381	366 o
Fonc. Lyonnaise	4650	4600
Foncina	484	....
Forinter	1040	1040
Fougerolle	245	242
France I.A.R.D.	300	273 o
France (La)	5580	5600
From. Paul Renard	400	....
GAN	919	914
Gaumont	440	415
Gévelot	618	....
Gr. Fin. Constr.	403	400
Gds Moul. Paris	325	....
Groupe Victoire	2266	....
G. Transp. Ind.	500	470
H.E.F.	110	....
Immindo S.A.	424	....
Immivest	247	250
Immobail	358	365
Immobanque	639	677
Immob. Marseille	7040	6810
Immofice	463	463
Invest. (Sté Cent.)	3005	....
Jaeger	168	156 10
Lafitte-Bail	440	438
Lambert Frères	184	182
Lille-Bonnières	710	....
Loca-Expansion	261	261
Locafinancière	330	328
Locatel	680	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	980	1000
Lucia	766	860 d
Machines Bull	38	35 70
Magasins Uniprix	180	....
Magnant S.A.	100 50	98
Maritime Part.	245	240
Métal Déployé	380	396
Mors	99	95 o
Navig. (Nat. de)	49	46 o
OPB Paribas	184	189
Optorg	176	170
Oréal (L') C.I.	1620	1655 o
Origny-Desvroise	880	880
Palais Nouveauté	820	....
Paribas-CIP	370	385
Paris France	236	226
Paris-Orléans	275	258 50
Parfinance	250	267 60 d
Patern. Risq. Div.	1350	....
Pathé-Cinéma	461	451
Pechiney (cert. inv.)	225	225
Piles Wonder	800	....
Piper-Heidsieck	684	631 o
P.L.M.	120	116
Porcher	478	....
Promodile	1120	1080
Providence S.A.	1400	1410
Publicis	2290	2180
Raff. Souf. R.	102	105
Rhône-Poul. (c. inv.)	314	304
Ricqlès-Zan	200	174 o
Rochefortaise S.A.	630	600
Rochette-Cenpa	55	35 40 o
Rosario (Fin.)	701	745
Roudière	245	168 o
Rougier et Fils	62 10	61 20
Sacer	350	375 d
SAFAA	300	288 o
Safic-Alcan	840	838 o
SAFT	1249	1200
Saga	188	188
St-Gobain C.I.	407	445 d
Salins du Midi	400	376
Santa-Fé	140	135
Satam	100	95
Saulnes	44 20	42
Savoisienne (M)	222	220
SCAC	375	353
Semelle Maubeuge	325	310
S.E.P. (M)	140	134 40
Serv. Equip. Véh.	71 50	71 50
Sicli	235	226 o
Sicomi	306 10	305 10
Sinvim	212	203 80 o
Siph (Plant. Hévéas)	319	....
Sté Générale-CIP	334	334
Sofal financière	1710	1700
Sofical	605	610
Sofio	450	450
Soficomi	700	652 o
S.O.F.I.P. (M)	160	142 60
Sofragi	1000	1000
Soudure Autog.	357	343 o
Souvall	610	610
S.P.I.	522	521

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Stemi	1008	....
Taittinger	1236	1236
Testut-Aequitas	580	470 o
Tour Eiffel	450	419 o
Ufiner S.M.D.	574	550 o
U.A.P.	286	286
U.T.A.	850	850
Veuve Clicquot	3450	3212 o
Vicat	1340	1350
Viniprix	1400	1344 o
Virax	145	....
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	118	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	930	837 o
Akzo	400	310 o
Alcan Alum	133	130 10
Algemene Bank	109	....
American Brands	237	236
Am. Petrofina	410	....
Arbed	288	....
Asturienne Mines	128	....
Banco de Santander	240	240
Bco Pop Espanol	336	330
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3600	2100 o
B. Régl. Internat.	46500	45000
Br. Lambert	410	399
Canadian-Pacific	95	86 20
CIR	19 50	....
Commerzbank	730	705
Dart. and Kraft	280	....
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	413	395
Gén. Belgique	377 70	368
Gevaert	1000	920
Glaxo	108	103
Goodyear	270	....
Grace and Co	277	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	310	....
I. C. Industries	176	167
Johannesburg	1380	1100 o
Kubota	21	....
Latonia	274	278
Midland Bank Plc	36	34 60
Mineral-Ressourc.	58	....
Nixdorf	2100	2000
Noranda	90 10	90 10
Olivetti	25 70	....
Pakhoed Holding	171	176
Pfizer Inc.	297	292
Procter Gamble	472	460
Ricoh Cy Ltd	41	39 90
Rolinco	223	220 20
Robeco	242	241 80
Rodamco	421	418
Saipem	13 50	13 30
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	270	243 o
Steel Cy of Can.	117	100 o
Tenneco	239	....
Thorn EMI	39	45 d
Toray indust. inc	29 90	....
Vieille Montagne	900	900
Wagons-Lits	590	....
West Rand	23 40	20 o

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Calciphos	205	....
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	181	103
C. Occid. Forestière	194	180
Coparex	290	337
Dubois Inv. (Consp.)	770	760
Gachot	140	135
Hydro-Energie	335	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	45	36 20 o
Nicolas	670	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	349	....
Bosseto N.V.	159	159 80
S.P.R.	506	465 50 o
Ufinex	380	....
Union Brasseries	128 50	....

SICAV (sélection) 4/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	687 79	671 01
Action	184 31	179 38
Actions France	397 78	383 40
Action Invest.	337 59	322 28 ◆
Actions sélectives	501 78	483 84
Audificandi	582 61	581 65
A.G.F. Actions (ex-CIP)	899 39	875
A.G.F. 5000	502 38	490 13
A.G.F. ECU	1037 84	1027 56
A.G.F. Interfonds	419 46	408 25
A.G.F. Invest	90 50	88 29
A.G.F. OBLIG.	1063 45	1058 16
A.G.F. Sécurité	10333 14	10333 14
Agfimo	562 65	549 83
Altefi	211 62	203 97
A.L.T.O.	184 62	177 95
Ameri-Gan	4862 34	4641 85 ◆
America-Valor	674 20	643 63
Amplitude	483 59	460 09
Arbitrages court terme	5529 93	5518 89 ◆
Argonautes	343 70	332 88
Associa Première	23796 55	23796 55
Associc	1169 44	1169 44
Aurecic	1377 73	1337 60
Axa Europe	113 70	108 54
Axa Investissements	104 82	100 07
Bourse-Investiss.	391 82	374 05
Bred Associations	2671 89	2663 90
Bred International	82 92	81 29 ◆
Capital Plus	1681 38	1681 38
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	333 63	320 60
Corail court terme	1271 44	1271 44
Corail Indexé sim.	1038 57	1018 71
Cortexa	823 41	786 07
Credinter	448 76	435 69
Croissance Finance	243 85	233 35
Croissance Immobilière	562 87	537 36
Croissance Mercure	2592 66	2517 15
Croissance Prestige	315 73	301 41
Drouot-France	578 03	551 82
Drouot-Investiss.	944 15	901 34
Drouot-Sécurité	239 79	228 92
Drouot-Sélection	132 39	126 38
Ecuric	1176 14	1158 76
Ecureuil Privatisations	310 04	301 01
Elicoop Sicav	11348 74	11348 74
ES-Valeurs	7681 20	7493 65
Energie	243 81	232 75 ◆
Epacic	2818	2815 18
Epercourt Sicav	4087 67	4077 46
Epargne Associations	24453 60	24416 97
Epargne-Capital	7884 09	7815 93
Epargne-Croiss.	1365 61	1319 33
Epargne-Industr.	686 04	635 64
Epargne-Inter	578 24	569 74
Epargne J	53680 86	53680 86
Epargne-Long-Terme	1848 65	1805 50
Epargne-Oblig.	187 08	182 07
Epargne-Quatre	1025 98	1025 98
Epargne-Unie	1081 59	1032 54
Epargne-Valeur	382 81	372 56
Eparoblig	1273 37	1270 83 ◆
Epsilon	1004 85	994 90
Eurocic	9509 04	9368 51
Euro-Croissance	504 51	469 82
Eurodyn	951 90	920 50
Euro-Gan	4179 44	3989 92 ◆
Eurilion Ouest Sicav	504 88	490 27
Fixord Placement	60654 42	60482 97
Fixord Valorisation	13231 69	12972 44
Fonsicav (div. par 10)	10907 96	10907 96
Foncival	241 48	230 53 ◆
France-Gan	5137 59	4904 62 ◆
France-Garantie	276 67	275 12
France-Investiss.	409 77	391 19
France-Net	121 26	120 06
France-Obligations	426 02	421 80
Francic	336 93	327 12
Francic Pierre	90 69	88 05

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	980 05	951 50
Fructi-Associations	1350 34	1350 34
Fructicapi	305 30	300 78
Fructicourt	108618 27	108618 27
Fructidor	242 88	239 27
Fructifrance	658 88	642 79
Fructimmo	227 23	221 69
Fructivalor	446 08	435 20
Fructivar	82712 98	82506 69
Fructi ECU	589 26	580 85
Fructi-Première	11137 56	10972 97
Fructoblig	1000 20	999 20
Gestilion	57265 19	57122 38
Gestion Amérique	304 60	290 79
Gest. France Europe	85 72	81 83
Gestion Orient	161 76	154 42
Gestion Sécuricourt	10715 78	10809 69
Gestion Sicavimmo	665 74	636 51
Gestion Uni-Japon	1393 70	1330 50
Gestion Associations	140 19	137 11
Gestion Mobilière	595 70	588 69 ◆
Gest. Rendement	454 82	434 29
Gest. Sél. France	622 38	594 16
Haussmann Associat.	1185 29	1185 29
Haussmann court terme	1210 27	1210 27
Haussmann Epargne	1377 18	1377 18
Haussmann Europe	1961 23	1890 34
Haussmann France	826 18	796 32
Haussmann Oblicoiss.	1265 71	1265 71
Haussmann Obligation	1437 59	1385 63
Horizon	1011 34	981 88
I.M.S.I.	537 41	513 04
Indo-Suez Valeurs	648 63	619 22
Interoblig.	11625 24	11178 12
Interselect France	400 02	381 88
Intervaleurs Indust.	545 54	520 80
Invest. net	14430 03	14401 23 ◆
Invest.Obligataire	17890 13	17854 42 ◆
Japacic	160 14	155 48
Jeune épargne	229 71	226 32 ◆
Laffitte-Amérique	243 30	232 27
Laffitte-crt-terme	59114 94	59114 94
Laffitte-Expansion	738 30	704 82
Laffitte-France	273 28	260 89
Laffitte-Immobilier	221 99	211 92
Laffitte-Japon	308 90	294 89
Laffitte-Oblig.	145 91	139 29
Laffitte-Placements	64475 84	64475 84
Laffitte-Rend.	207 46	198 05
Laffitte-Tokyo	1242 83	1186 47
Lion-Associations	11440 77	11440 77
Lion court terme	115947 38	115947 38
Lion-Institutionnels	23317 21	23269 08
Lionplus	709 35	702 33
Livret portefeuille	573 18	556 49
Méditerranée	158 58	151 40
Minimax	25899 75	25899 75
Mondiale Investissem.	411 49	392 82
Monacic	5588 37	5588 37
Monédan	51896 89	51896 89 ◆
Moné J.	55409 92	55409 92
Monétaline	270216 29	270216 29
Monevalor	63181 25	63181 25
Multi-Obligations	422 12	402 98
Mutuelle Unie Sél.	144 53	137 98
Natio.-Assoc.	6197 32	6184 95
Natio.-Epargne	13674 09	13439 69
Natio.-Court terme	201691	201691
Natio.-Immobilier	921 10	898 45
Natio.-Inter.	1136 91	1105 48
Natio.-Obligations	533 56	519 27
Natio.-Patrimoine	1267 70	1233 77
Natio.-Placements	64847 65	64847 65
Natio.-Revenu	1020 38	1010 26
Natio.-Sécurité	10894 18	10894 18
Natio.-Valeurs	606 72	590 48
Nippon-Gan	4871 92	4651 ◆
Nord-Sud Développ.	1198 04	1193 65 ◆
Normat IF	13492 44	13227 88 ◆
Oblicic Régions	1018 29	1003 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1348 11	1321 68
Obligations Convert.	409 36	390 80
Oblilion	1098 99	1088 11
Opéravalor	535 10	510 84
Paramérique	516 55	493 13
Pareurope	737 68	704 23
Paribas Croissance	542	519 90
Paribas Epargne	16597 74	16566 63
Paribas France	84 04	81 59
Paribas Opportunités	98 35	93 54
Paribas Patrimoine	487 20	467 34
Paribas Revenu	91 93	91 02
Parnasse-Valor	1092 88	1091 79
Patrimoine-Retraite	1628 74	1597 78
Phénix Placements	247 08	245 85
Pierre Investiss.	653 82	624 17
Placement A	881	881
Placement crt-terme	71830 50	71830 50
Placement J	55835 21	55835 21
Placement Premier	53817 07	53817 07
Placements Rendement	10750 72	10750 72 ◆
Placements Sécurité	106198 13	106198 13 ◆
Planinter	820 88	800 86
Première Obligations	10604 92	10583 75
Priv'Association	21833 47	21833 47 ◆
Province Investiss.	463 70	442 67
Quartz	102 24	99 72
Rentacic	159 09	156 74
Revenus Trimestriels	5486 69	5412 56
Revenu Vert	1114 56	1113 44
Rivoli Plus	1034 27	987 37
St-Honoré Assoc.	14182 85	14092 39 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	707 29	675 22 ◆
St-Honoré Pacifique	496 59	473 12 ◆
St-Honoré P.M.E.	415 65	396 80 ◆
St-Honoré Réel	11477 25	11431 52 ◆
St-Honoré Rendement	11348 67	11292 11 ◆
St-Honoré Services	432 45	416 82 ◆
St-Honoré Technol.	669 73	639 36 ◆
St-Honoré Valor	12096 29	12002 27 ◆
Sécuricic	11077 18	11066 11
Sécur. Mobilière	403 82	385 51
Sécuri Taux	10633 74	10633 74
Sélection Croissance	465 46	451 90
Sicaden (Cadec BP)	725 86	716 13
Sicav-Associations	1418 14	1416 02
S.F.I. fr. et étr.	582 61	546 22
Sicav 5000	300 43	292 39
S.I. Est	1130 78	1079 48
Sivafrance	469 21	455 68
Sivam	379 18	369 04
Sivarente	202 74	200 73
Sivinter	393 10	382 58
S.N.I.	1116 02	1083 51
Sogepargne	339 69	327 40
Sogepremière	66083 48	63187 84
Sogerac	51038 01	49551 47
Sogevalor	78323 39	77470 30
Sogever	938 91	898 33
Soginter	1173 90	1120 67
Soleil Investiss.	442 64	422 57 ◆
Stratégie Actions	990 27	962 18
Stratégie Rendem.	1054 31	1021 12
Technocic	1001 90	972 72
Techno-Gan	5585 37	5332 10 ◆
Trilion	5193 67	5142 25
U.A.P. Investiss.	361 61	348 54
Uni-Associations	112 73	112 73
Unifrance	405 61	387 22
Unifoncier	1062 80	1033 70
Uni-Garantie	1305 29	1279 67
Unigestion	793 57	757 58
Uni-Régions	2646 10	2526 11
Unirente	2107 76	2038 45
Univer	182 06	182 06
Univers-Actions	916 90	885 75
Univers-Obligations	1499 33	1449 06
Valorem	458 86	447 67
Valoblig	60511 02	58911 90
Valorg	1538 64	1535
Valrel	80784 44	80744 07

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 812	5 775	5 550	6 050
ECU	7 023	7 025	....	....
Allemagne (100 DM)	340 490	340 900	330	348
Belgique (100 F)	16 270	16 279	15 800	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	302 720	302 930	291	309
Danemark (100 krd)	88 210	88 200	84	91
Norvège (100 k)	90 260	90 300	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 179	10 186	9 860	10 560
Grèce (100 drachmes)	4 350	4 348	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 616	4 611	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	413 050	414 440	400	420
Suède (100 krs)	94 830	94 640	90	96
Autriche (100 sch)	48 345	48 410	46 850	49 400
Espagne (100 pes.)	5 081	5 070	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 187	4 192	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 394	4 352	4 150	4 550
Japon (100 yens)	4 248	4 280	4 110	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/11
Or fin (kilo en barre)	87950	85500
Or fin (en lingot)	89100	86000
Pièce française (20 fr)	556	536
Pièce française (10 fr)	389	360
Pièce suisse (20 fr)	586	524
Pièce latine (20 fr)	510	495
Souverain	646	632
Pièce de 20 dollars	3100	2910
Pièce de 10 dollars	1520	1495
Pièce de 5 dollars	900	880
Pièce de 50 pesos	3495	3450
Pièce de 10 florins	526	525
Or Londres	467	459 70
Or Zurich	468 50	459
Or Hongkong	468 25	465 25
Argent Londres	..	.

Le Monde

Les ventes d'armes françaises à l'Iran

M. Lecanuet : des éclaircissements ne pourraient venir que du chef de l'Etat

« C'est une affaire d'Etat ! », a expliqué à son tour, jeudi 5 novembre au Sénat, M. Jean Lecanuet. Rendant compte de l'audition, le matin même, du ministre de la défense, M. André Giraud, le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, a énuméré quatre raisons qui expliquent, selon lui, la gravité de l'affaire Luchaire.

C'est une *« affaire d'Etat (...) par l'importance des ventes et la durée du trafic; par l'irrégularité de cette vente, voire même son illégalité; par la contradiction avec la politique étrangère de la France et des gouvernements qui se sont succédé à cette époque sous la direction de MM. Mauroy et Fabius; enfin ces ventes ont été dirigées sur un pays belligérant et suspect d'être complice de prises d'otages et de terrorisme en France »*.

En conclusion, M. Lecanuet a estimé que cette *« affaire d'Etat (...) interpelle les plus hautes autorités de l'Etat. Le président de la République n'est pas responsable devant le Parlement. Nous n'avons pas à le remettre en cause. Mais au regard de la Constitution, il est chef des armées et il remplit un rôle capital dans les affaires diplomatiques. S'il le juge bon, des éclaircissements ne pourraient venir que de lui, puisqu'il assure depuis six ans la responsabilité de l'Etat »*.

Légère hausse des taux d'intérêt en France

Alors que le franc français se maintenait, jeudi 5 novembre dans la matinée, à son niveau de la veille (1 mark à 3,40 francs), on enregistrait sur les marchés financiers français une légère tension sur les taux d'intérêt. Pour le second jour consécutif, le taux de l'argent au jour le jour était en légère progression et approchait dans la journée 9 %, alors que les taux directeurs de la Banque de France se situent actuellement à 7,5 % et 8 %.

Cette petite tension est liée, selon les cambistes, aux perturbations actuelles au sein du système monétaire européen. Les experts estiment cependant que la Banque de France n'utilisera pas l'arme des taux d'intérêt pour défendre le franc.

En ce qui concerne l'adjudication d'obligations assimilables du Trésor (OAT), qui a eu lieu jeudi 5 novembre dans la matinée à Paris, elle fait également ressortir une légère augmentation des taux à long terme. Le Trésor, qui avait annoncé son intention de lever entre 4 et 6 milliards de francs, a finalement émis des OAT pour un montant de 5,75 milliards de francs. Pour la tranche à taux fixe, servie à hauteur de 4,2 milliards de francs, l'Etat doit payer un taux de 9,95 %. Il avait rémunéré l'emprunt équivalent en août dernier à 9,73 %. La hausse est donc de 0,22 %.

Michel Polac inculpé sur plainte de M. Le Pen

Conséquence d'une plainte en diffamation avec constitution de partie civile déposée contre lui par M. Jean-Marie Le Pen, M. Michel Polac a été inculpé de ce délit, jeudi 5 novembre, par M. Claude Grellier, premier juge d'instruction à Paris. Le président du Front national invoque contre M. Polac des propos sur son passé tenus lors de l'émission « Droit de réponse » du 16 mai 1987.

A la sortie du cabinet du magistrat, M. Polac a déclaré : *« J'estime que l'on ne peut rien cacher de la vie d'un candidat à la présidence de la République, si ce n'est ses amours. »*

Le numéro du « Monde » daté 5 novembre 1987 a été tiré à 531 716 exemplaires

La mort du cinéaste Georges Franju

Le réalisme fantastique

Le cinéaste Georges Franju est *mort le jeudi 5 novembre à 4 heures* du matin. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Né le 12 avril 1912 à Fougères, Georges Franju, après quelques études et divers emplois, devient décorateur de théâtre jusqu'à son service militaire. Rendu à la vie civile, il fait la rencontre qui orientera toutes ses activités : celle d'Henri Langlois. Ils ont la même passion du cinéma. En 1935, ils réalisent ensemble un court métrage, *Métro »*, et fondent le Cercle du cinéma, sorte de cinéclub où ils présentent des films rares. La recherche de ces films, le besoin de les conserver, amènent Franju et Langlois à créer, avec Jean Mitry et Paul-Auguste Harlé, la Cinémathèque française, le 9 décembre 1936. *Franju y collabore activement* jusqu'en 1938. Il est alors nommé secrétaire exécutif de la Fédération internationale des archives du film (FIAF). De 1945 à 1953, il va être secrétaire général de l'Institut de cinématographie scientifique, fondé par Jean Painlevé.

C'est à cette époque que Georges Franju passe définitivement à la réalisation : treize courts métrages en dix ans, dont la plupart sont des *commandes, mais* auxquels il va donner une esthétique originale avec les contrastes du noir et blanc, un « réalisme poétique » reconsidéré par l'attitude surréaliste de la révolte et du fantastique social. *Le Sang des bêtes* (1948), sur les abattoirs de Vaugirard, *En passant par la Lorraine* (1950), *Hôtel des Invalides* (1952), visite au Musée de l'armée et réquisitoire contre la guerre, seront remarqués des critiques et des cinéphiles, et font de Franju l'un des chefs de file de cette école du court métrage qui préparera la « nouvelle vague ».

Le Grand Méliès (1952), *M. et Mme Curie* (1953), et toutes les œuvres qui suivent, conduisent Franju, en 1958, à son premier long métrage, *la Tête contre les murs,* d'après le roman d'Hervé Bazin, plongée dans l'univers d'un hôpital psychiatrique, cri de souffrance et de tendresse. *Les Yeux sans visage* (1959), d'après un roman de Jean Redon, film d'épouvante à la fois réaliste et poétique, affirme l'admiration qu'a toujours eue Franju pour Feuillade. Si *Pleins feux sur l'assassin* (1960) déçoit, l'adaptation du roman de François Mauriac, *Thérèse Desqueyroux,* en 1962, est un événement. Franju transcende son réalisme fantastique dans les méandres de la psychologie criminelle.

Il voudrait réaliser un « Fantomas », n'y parvient pas, mais tourne, en 1963, *Judex,* superbe hommage à Feuillade. En 1965, il adapte avec un rare bonheur le roman de Jean Cocteau, *Thomas l'imposteur. La Faute de l'abbé Mouret* (1970, d'après Zola), sujet qui semblait fait pour lui, ne lui réussit pas aussi bien. Après une adaptation pour la télévision de *la Ligne d'ombre,* de Joseph Conrad (1973), Georges Franju tourne sur un scénario de Jacques Champreux, petit-fils de Feuillade, un grand feuilleton fantastique, *l'Homme sans visage,* qui retrouve tout le charme des « Fantomas » de jadis et dont une version pour le cinéma est présentée sous le titre *Nuits rouges,* en 1974.

Nous perdons aujourd'hui un de nos plus grands cinéastes, qui, tout en se faisant l'héritier d'une tradition, ne fut jamais marqué par les modes.

JACQUES SICLIER.

Sur le vif

Secret d'alcôve

Vous avez vu, Hernu, hier, à la télé, cette colère qu'il a piquée ! Il aboyait, furax, déchaîné, dans le micro que lui tendait une consœur : J'en ai marre, vous n'avez rien à faire dans ma mairie... Vous faites mal votre métier !... Faut vous dire, il sortait de son bureau bras dessus, bras dessous avec son homme d'affaires, son copain Diaz, trésorier régional du PS, soupçonné d'avoir palpé dans l'affaire Luchaire. Et elle essayait de savoir ce qu'ils *s'étaient dit,* là, tous les deux.

Non, mais de quel droit ? Est-ce qu'il lui demandait, lui, ce qui se passait dans sa vie privée, à cette emmerdeuse ? Il a raison, au fond : le bureau d'un ancien ministre impliqué dans un scandale au canon et la chambre à coucher d'une journaliste, c'est du pareil au même. Elle lui manquait de respect. Il avait son honneur pour lui, et il n'admettait pas ce genre de question... Une question dévastatrice, a-t-il même ajouté, le malheureux ! Il avait complètement perdu la boule.

Tiens, à propos, dire qu'il nous demandait l'autre jour encore s'il avait la tête d'un trafiquant d'armes ! Qu'est-ce que vous en pensez ? Entre nous, je trouve que oui, il a la tête de l'emploi. Une tête à porter le chapeau, à faire la grosse voix et le gros dos pour éviter que son Mimi adoré soit éclaboussé par le torpillage du *Rainbow-Warrior,* hier, et assourdi aujourd'hui par la détonation à retardement de tous ces obus qui lui pètent à la gueule.

Parce qu'enfin, le chef des armées, c'était pas ce pauvre Charlot, à l'époque, c'était, c'est toujours, il s'en vante assez, m'sieur le Président soi-même. A sa place, je serais vraiment très embêtée. Il peut pas faire comme Papy Ronnie : des armes à qui ? A l'Iran ? Ah bon ! Je savais pas... Il est coincé : Lacoste a dit qu'il lui avait dit. Enfin, coincé... Façon de parler. L'Elysée, c'est pas la Maison Blanche. Là-bas, il aurait la meute des confrères aux basques. Ici, on se permettrait pas. On est poli, discret, plein de déférence. On pose pas de questions à nos chefs. Et quand par hasard on s'y risque, on se fait immédiatement remettre à notre place : celle de descente de lit.

CLAUDE SARRAUTE.

Nominations de préfets

Le conseil des ministres du mercredi 4 novembre a procédé au mouvement préfectoral suivant :

● **BOURGOGNE** : M. Edouard Lacroix, préfet de la région de Martinique, est nommé préfet de la région de Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or en remplacement de M. Claudius Brosse, nommé préfet hors classe. Ce dernier pourrait être nommé président de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie en remplacement de M. Guy Fougier.

[Né le 2 juin 1936 à Perrignier (Haute-Savoie), licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, d'économie politique et de sciences politiques, M. Edouard Lacroix occupe plusieurs postes de chef de cabinet depuis 1959, notamment auprès des préfets des Hautes-Alpes et du Var, avant d'être nommé en 1968 secrétaire général de Lot-et-Garonne, puis, en *1969, sous-préfet* de Pontivy (Morbihan) ; en 1974, chef de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénée ; en 1977, secrétaire général des Alpes-Maritimes. En mai 1980, il devient directeur du tourisme au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Le 19 janvier 1983, M. Lacroix est nommé préfet commissaire de la République de l'Aveyron. Depuis le 6 mars 1985, il était préfet de la région et du département de la Martinique.]

● **CHAMPAGNE-ARDENNE** : M. Yves Bonnet, préfet de la région de Guadeloupe, est nommé préfet de la région de Champagne-Ardenne, préfet de la Marne en remplacement de M. Maurice Theys nommé hors cadres.

[Né le 20 novembre 1935, à Chartres (Eure-et-Loir), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Bonnet a été chef de cabinet du préfet de la Mayenne en 1960, puis du préfet de la *Manche en 1963.* Après avoir été directeur de cabinet du préfet de la Guyanne il a été nommé en 1968 sous-préfet de La Trinité (Martinique) ; détaché en 1970 en qualité d'administrateur civil au ministère de l'intérieur ; nommé en 1974 sous-préfet d'Arles (Bouches-du-Rhône) ; en 1976, sous-préfet de Cherbourg (Manche) ; en 1978, sous-préfet de Dunkerque (Nord). Représentant du gouvernement à Mayotte en 1982, M. Bonnet fut nommé directeur de la surveillance du territoire au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, le 10 novembre 1982. Le 31 juillet 1985 il devient préfet du Finistère, avant d'être préfet de la Guadeloupe, poste qu'il occupait depuis le 9 avril 1986.]

● **MARTINIQUE** : M. Jean Jouandet, préfet de la Haute-Savoie, est nommé préfet de la région de Martinique en remplacement de M. Lacroix.

[Né le 28 janvier 1938 à Lourdes (Hautes-Pyrénées), M. Jean Jouandet, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, est nommé chef de cabinet du préfet des Basses-Alpes (ancienne dénomination du département des Alpes-de-Haute-Provence). Nommé chef de cabinet du préfet de la Mayenne en 1964, puis en 1965 directeur du cabinet, *M. Jouandet, qui est* membre du comité régional de tourisme des Pays de la Loire de 1967 à 1970, occupe les fonctions de secrétaire général de Tarn-et-Garonne de 1968 à 1972, puis de la Drôme de 1972 à 1975, et de la Sarthe de 1975 à 1978. Chef de mission auprès du préfet de la région Auvergne de 1978 à 1980, il fut nommé sous-préfet de Montmorency en octobre 1980, préfet de l'Orne le 1er février 1984 ; il était préfet de la Haute-Savoie depuis le 5 février 1986.]

● **GUADELOUPE** : M. Bernard Sarazin, préfet des Hautes-Pyrénées, est nommé préfet de la région de Guadeloupe en remplacement de M. Yves Bonnet.

[Né le 3 août 1929 dans les Vosges, M. Sarazin est licencié ès-lettres et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Nommé administrateur de la France d'outre-mer en 1951, il part en 1955 au Cameroun, où il exerce successivement les fonctions de chef de subdivision, de sous-préfet de Poli et d'adjoint au chef de région de Maroua.

En janvier 1964, il devient directeur du cabinet du président du conseil du gouvernement des Afars et des Issas. Affecté en *1968* au ministère de l'intérieur, il est nommé directeur du cabinet du préfet du Finistère. Secrétaire général de la Guadeloupe pour les affaires économiques en juin 1971, il est nommé *trois ans plus tard sous-préfet de* La Tour-du-Pin (Isère). Sous-préfet de Thionville (Moselle) en février 1982. M. Sarazin était préfet des Hautes-Pyrénées depuis le 6 février 1985.]

● **HAUTE-SAVOIE** : M. Gérard Deplace, préfet hors classe, est nommé préfet de la Haute-Savoie en remplacement de M. Jouandet.

[Né le 1er mars 1935 à Lyon (Rhône), M. Gérard Deplace, nommé commissaire de la République délégué pour la police de la Gironde, est sous-préfet hors classe. Sorti en 1970 de l'Ecole nationale de l'administration, il fut affecté à la direction des équipements du ministère de l'éducation nationale (1970), puis chargé de mission au cabinet à la préfecture de police de Paris (1971-1973). Mis à la disposition, en 1974, de l'Inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur, il fut nommé en 1976 chef de cabinet du préfet de police de Paris, M. Pierre Somveille. Sous-préfet d'Argenteuil en *1980, secrétaire général* de la préfecture de Moselle en 1982. Nommé successivement préfet de police de la Gironde le 18 mai 1983, commissaire de la République du Cher le *5 février 1986,* M. Deplace était préfet hors cadre depuis le 23 avril 1986.]

● **HAUTES-PYRÉNÉES** : M. Jacques Coeffé, sous-préfet de Cherbourg, est nommé préfet des *Hautes-Pyrénées* en remplacement de M. Sarazin.

[Né le 26 avril 1934 à Lille (Nord), licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jacques Coeffe, après avoir occupé plusieurs postes de cabinet depuis 1961, notamment dans les préfectures de région des Pays-de-Loire, est nommé en 1978 chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Raymond Barre. Le 25 septembre 1981, M. Coeffe devient sous-préfet de Saint-Malo, puis commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Cherbourg, poste qu'il occupait depuis octobre 1983.]

● **GERS** : M. Jean-Michel Bérard, administrateur civil, est nommé préfet du Gers en remplacement de M. Jean-Jacques Pascal, nommé préfet hors classe pour occuper un poste de directeur à la préfecture de région d'Ile-de-France.

[Né le 29 mars 1947 à Alger (Algérie), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Michel Bérard, après plusieurs emplois de cabinet, devient, le 5 février 1979, sous-préfet de Soissons. En juin 1982, il est commissaire adjoint de la République de l'arrondissement d'Antony. Nommé sous-préfet hors classe, le 1er novembre 1984, M. Bérard était depuis le 5 août 1986 directeur des affaires économiques et de la formation à la *préfecture* de la *région* Ile-de-France.]

A C D E F G H